CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

A moi Auvergne !

24E ANNÉE – 4E TRIMESTRE 2001

N° 98 – 55 F le numéro

SOMMAIRE

Le mot du Président	.....	page 229
Avis importants	.....	page 230
La vie du Cercle	Le Conseil d'Administration du 22 septembre 2001	page 233
Méthodes et sources	Nouvelle méthode de saisie des relevés systématiques	page 234
	Les militaires reçus à l'Hôtel des Invalides (1673-1796)	page 235
	Meubles héraldiques : le gonfanon	page 237
	Votre famille a-t-elle été victime de la Bête du Gévaudan ?	page 238
	Aspects juridiques des contrats de mariages et des testaments	page 239
Crayons et quartiers	Ancêtres auvergnats des membres du CGHAV	page 244
Généalogies des familles	Annet Philippe DOZAT, officier de santé rural au XIXe siècle	page 248
	Recherches sur la famille de ROMIEU de Mazigon et de Pradelles	page 255
Auvergnats en migrations	Les maçons originaires du Puy de Dôme immigrés à Belleville	page 263
	Regard sur des passeports de scieurs de long.....	page 265
La vie des Délégations	Lyon Rhône Alpes – n° 4	page 266
Velay et Haute-Loire	Les pages du Velay – n° 16	page 268
Chroniques du Livradois-Forez	Chroniques du Livradois-Forez – n° 47	page 271
Annales des Combrailles et Limagnes	Les annales des Combrailles et Limagnes – n° 36	page 273
Questions du CGHAV	Questions d'ordre général	page 276
	Questions particulières	page 278
Réponses du CGHAV	Réponses	page 286
Encarts	Bulletin de renouvellement de cotisation 2002	page I
	Bulletins de commande	page II

Les noms des auteurs sont indiqués en tête de chaque article.

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES

Cotisation 2001 (simple ou couple) 80 Francs et **abonnement à la revue** 140 Francs, total **220 Francs** - Cotisation 2001 (**Europe**) 80 Francs et abonnement 160 Francs, total 240 Francs - Cotisation 2001 (**par avion**) 80 Francs et abonnement 190 Francs, total 270 Francs. **Abonnement sans cotisation** (France), 220 Francs.
Cotisation 2002 (simple ou couple) 12 Euros et **abonnement à la revue** 21 Euros, total **33 Euros** - Cotisation 2002 (**Europe**) 12 Euros et abonnement 24 Euros, total 36 Euros - Cotisation 2001 (**par avion**) 12 Euros et abonnement 28 Euros, total 40 Euros. **Abonnement sans cotisation** (France), 33 Euros.
Remarques importantes - tous les règlements sont à faire par chèque à l'ordre du CGHAV.
1/ À envoyer à Monsieur Yves GLADEL, Président du CGHAV, 18 bis Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye ⇒ **uniquement pour les nouvelles adhésions.**
2/ À envoyer à Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, pour la collection suivante ⇒

« Publications du CGHAV »	« Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs », par Pierre Lucien POUZET	27 Euros
	« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme, XVe – XXe siècles », par Jean Noël MAYET.....	13 Euros

3/ À envoyer à Monsieur Robert LEOTOING, , 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron, pour les renouvellements de cotisations et abonnements, commandes de bulletins anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses, de répertoires ⇒
Commandes de répertoires (baptêmes, mariages, contrats de mariages, sépultures). 3 Francs la page pour une commande de plus de 10 pages (port compris). Rajouter 5 Francs (frais de port) pour les commandes de moins de 10 pages . **Les expéditions ont lieu au début de chaque mois**.
Numéros anciens disponibles, offre "Spécial 20 ans" : Pour les 20 ans du CGHAV, nous avions réédité tous les numéros de "A moi Auvergne !" qui étaient épuisés. Nous pouvons donc fournir aux adhérents qui le souhaitent, à un prix "Spécial 20 ans", les années qui manquent dans leur collection.

Années 1978 à 1980	avec répertoire des noms cités, frais de port compris	400 Francs les 3 années
Années 1981 à 1983	avec répertoire des noms cités, frais de port compris	500 Francs les 3 années
Années 1984 à 1986	avec répertoire des noms cités, frais de port compris	500 Francs les 3 années
Années 1987 à 1996	chaque année 4 numéros, frais de port compris	160 Francs l'année
Par numéro	frais de port compris	48 Francs
Numéros spéciaux	Table des noms cités dans les N° 1 à 14 (1978 à 1980)	60 Francs
	Table des noms cités dans les N° 15 à 26 (1981 à 1983)	60 Francs
	Table des noms cités dans les N° 27 à 38 (1984 à 1986)	60 Francs
	Répertoire des Familles Étudiées – 5e édition (1999)	80 Francs

Le Mot du Président

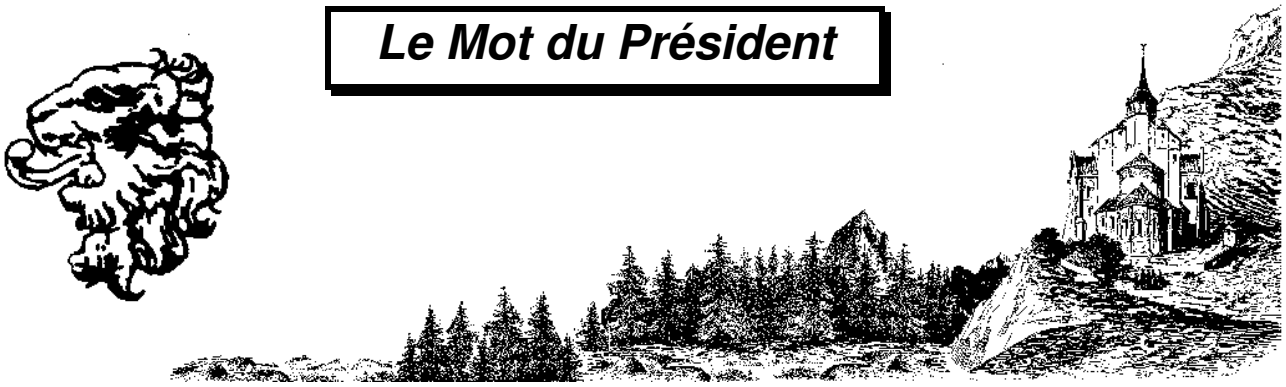

Les deux **Conseils d'Administration** du 16 juin 2001 ont été suivis par un 3e conseil le 22 septembre qui a permis de préciser les lignes d'action futures du CGHAV et conduit à une décentralisation importante des responsabilités. Vous en trouverez le détail dans le compte-rendu publié dans cette revue. Je pense être un des bénéficiaires de cette réorganisation, et j'espère, pouvoir disposer d'un peu de temps libre pour me consacrer à ma généalogie personnelle qui est pratiquement en sommeil depuis une dizaine d'années.

Passage à l'Euro : avec le passage obligatoire à la monnaie européenne, nous avons révisé (à la baisse) nos tarifs pour simplifier les calculs de nos trésoriers. La cotisation simple passe, ainsi, de 80 F à 12 Euros, celle avec abonnement de 220 F à 33 Euros. La contribution demandée pour nos répertoires passe de 3 F par page (0,46 Euros) à 0,45 Euros. Je rappellerai que notre cotisation est restée constante depuis 1994

Questions-réponses et **crayons généalogiques** : Monsieur Henri PONCHON a accepté de prendre en charge cette rubrique qui s'est étoffée considérablement au cours du temps. Vous voudrez bien, désormais, lui soumettre les questions et réponses que vous désirez voire publier. À noter que si nous n'avons pas, encore, limité le nombre de questions publiables, il est fortement recommandé de ne pas envoyer plus de 10 questions à la fois, car ceci oblige à des stockages toujours aléatoires. Et, de grâce, n'oubliez pas de suivre les recommandations indiquées dans notre revue : situez vos questions dans le temps et l'espace en fonction des éléments que vous possédez, et d'écrire lisiblement. Pensez, aussi, que l'envoi d'une disquette sous un format « texte » quand vous pouvez le faire nous fera gagner du temps et évitera une nouvelle saisie et des erreurs possibles. Il en est de même pour vos crayons généalogiques, car il vaut mieux passer du temps à essayer de les compléter plutôt qu'à les retaper.

Nos répertoires : Avec la prise en charge de l'édition imprimée de nos répertoires par Madame Françoise BRUNEL pour le Puy de Dôme et Madame Josiane CAILLOT pour la Haute-Loire, je vais pouvoir me consacrer à leur diffusion sur notre serveur et, éventuellement, sur un serveur Internet. Ces deux types de serveurs ne sont pas gratuits, mais peuvent permettre de situer rapidement les lieux où les actes recherchés se trouvent ou non. Nous avions, à mi septembre 230.000 actes (baptêmes – mariages – décès) introduits dans notre serveur. Il nous reste du chemin à faire pour y introduire la totalité des actes déjà dépouillés et déjà saisis (environ 400.000).

La gestion du CGHAV : nous osons penser que notre Cercle est bien géré, même s'il dégage des bénéfices que nous avons l'intention d'utiliser pour offrir de nouveaux services à nos adhérents. Nous étudions la possibilité de l'ouverture d'une bibliothèque à Lyon, en collaboration avec des Cercles amis. La question financière est relativement facile à résoudre, mais il nous faudra des bénévoles pour la faire fonctionner, et c'est là, peut-être la partie la plus difficile à réaliser.

2002 : finalement, puis-je me permettre de vous rappeler qu'une nouvelle année s'ouvre devant nous, et que nous apprécierions beaucoup de ne pas avoir à vous demander vos intentions de suivre ou non votre parcours généalogique avec nous. Ce sera l'année du passage à l'Euro certes, mais aussi des 25 ans du Cercle, qui aura plus de 1000 adhérents (1010 très exactement au 20 octobre 2001), et enfin du numéro 100 de « A moi Auvergne ! ».

Yves GLADEL

Avis importants

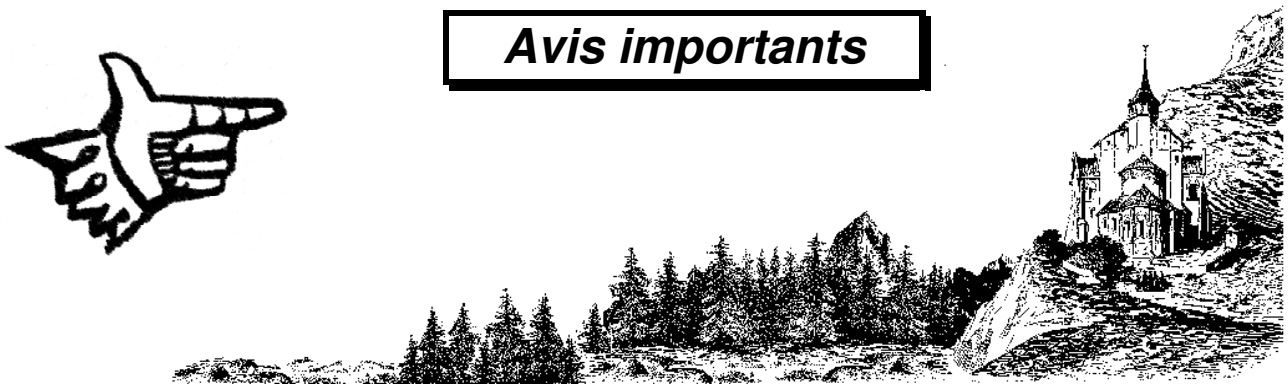

Avis très important !

Avec le présent numéro s'achève votre abonnement pour l'année 2001.
Pour recevoir les quatre numéros suivants en 2002, et ainsi toujours mieux approfondir la connaissance des familles de nos régions, nous vous invitons à nous faire parvenir dès à présent le montant de votre cotisation 2002, qui a été légèrement révisé à la baisse, pour faciliter ultérieurement votre utilisation de l'Euro (contre 220 F en 2001, montant qui était resté inchangé pendant 8 ans) :
- France (simple ou ménages), 33 Euros, soit 216,47 Francs (cotisation + abonnement).
- Bienfaiteurs, à partir de 100 Euros, soit 655,96 Francs.
- Europe, 36 Euros, soit 236,14 Francs.
- Avion, 40 Euros, soit 262,38 Francs.

Les règlements de vos cotisations 2002 sont à envoyer à Monsieur Robert LEOTOING, Trésorier, à l'adresse ci-dessous en indiquant sur le chèque à l'ordre du CGHAV. Prière de bien penser à préciser votre numéro d'adhérent (voir bon de cotisation à la fin de ce bulletin, à photocopier ou recopier).
Nous vous rappelons, que **conformément à la loi**, les règlements émis avant le 31 décembre 2001 peuvent être émis en Euros ou en Francs, **mais qu'à compter du 1er janvier 2002, tout règlement par chèque devra être obligatoirement libellé en Euros**.
Attention ! Le prochain numéro 99, daté du premier trimestre 2002 ne pourra être adressé qu'aux adhérents du CGHAV à jour de leur cotisation au 15 janvier 2002.
Il n'y aura pas de courrier de relance des retardataires ou des distraits.
Faute de règlement, l'envoi du bulletin sera suspendu jusqu'à régularisation. Merci d'avance.
N'attendez pas la dernière minute pour nous envoyer votre règlement, ce sera chose faite, vous n'aurez plus à vous en soucier et vous contribuerez à faciliter notre trésorerie.

Les échanges de correspondance

Les nouvelles adhésions, et les textes destinés à paraître dans le bulletin du Cercle sont à envoyer au Président du CGHAV, Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, courrier électronique cghav@aol.com, téléphone 01 34 51 52 50.

Attention ! À compter de ce numéro, toutes les questions et réponses destinées à paraître doivent être adressées à Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, courrier électronique henri.ponchon@wanadoo.fr.
Les renouvellements de cotisation, les demandes de bulletins anciens, de tables de mariages, baptêmes ou sépultures, etc. sont à adresser à M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron, téléphone 01 69 03 55 09.
Par contre, les commandes des « Publications du CGHAV » (à ce jour, deux titres, « Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs », « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme, XVe – XXe siècles ») sont à adresser à M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, courrier électronique henri.ponchon@wanadoo.fr, téléphone 01 46 26 41 14.
Dans tous les cas, les chèques pour un quelconque règlement sont à libeller à l'ordre du CGHAV.

Un numéro 100 en préparation !

Au 2e trimestre 2002, ce sera le numéro 100 de votre revue généalogique préférée qui paraîtra.
Le Conseil d'Administration du Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay souhaite vous offrir pour cet événement rare (le numéro 200 sortira en 2027) une revue de qualité, tant par la pagination que par l'iconographie (y compris en couleurs) que bien entendu par l'intérêt des articles.
Nous demandons donc à tous les lecteurs de « A moi Auvergne ! » de nous transmettre leur contribution, que ce soit sur papyrus, parchemin, papier, disquette, cédérom, ou courrier électronique ! Évitez simplement les tablettes de cire et le marbre gravé, pour éviter des frais de poste…
N'hésitez pas à transmettre des articles relativement longs, et avec une iconographie, y compris en couleur : ce numéro 100 doit être exceptionnel.
Faites par contre attention aux délais : vos contributions devront nous parvenir au plus tard pour le 15 février 2002 (5 mars pour les questions et réponses), la mise en page de la revue prendra en effet un peu plus de temps que d'habitude.
Bien entendu, n'oubliez pas pour autant de nous envoyer vos contributions pour le numéro 99… Nous rappelons que compte tenu des délais de parution, les articles destinés à paraître dans ce prochain numéro de « A moi Auvergne ! » doivent respectivement nous être adressés au plus tard pour le 5 décembre 2001.

www.cghav.org

Le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay est sur Internet depuis mai 1998 ; depuis juillet 2000, il possède son nom de domaine et gère de manière autonome son site (voir dernière page de couverture). Les adhérents du CGHAV y disposent d'un forum de questions-réponses, qui leur est réservé.
Après les versions 1, 2.1, 2.2… une refonte globale du site a été menée cet été, pour donner naissance à une version 3.1, consultable depuis septembre.
Claude PAULET est le responsable des activités Internet du CGHAV. Si vous souhaitez donc faire part de vos remarques, commentaires, questions, etc., à propos du site et de son contenu, nous vous conseillons instamment de le contacter directement : si vous vous adressez à un autre responsable du CGHAV (Président, Vice-Présidents, Trésorier, Secrétaire, Administrateurs, etc.), celui-ci ne pourra pas répondre directement et devra transmettre, ce qui vous sera évidemment une perte de temps…
Pour faire part de vos commentaires, vous pouvez contacter Claude PAULET à l'adresse électronique suivante : claude.paulet@wanadoo.fr

Calendrier du CGHAV

Il s'agit de l'horaire des réunions organisées jusqu'à la fin du 1er semestre de l'année 2002.
L'horaire des réunions des lundi, mercredi et vendredi à la bibliothèque de la rue de Châteaudun est de 15 h à 18 h. Les ouvertures du samedi (une séance par trimestre) sont, elles, par contre, de 9 h à 12 h. Permanences de la bibliothèque :
- le lundi 5 novembre 2001 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 14 novembre 2001 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 23 novembre 2001 (de 15 à 18 h),
- le lundi 3 décembre 2001 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 12 décembre 2001 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 21 décembre 2001 (de 15 à 18 h).
- le mercredi 9 janvier 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 18 janvier 2002 (de 15 à 18 h),
- le samedi 26 janvier 2002 (de 9 à 12 h),
- le lundi 4 févier 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 13 février 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 22 février 2002 (de 15 à 18 h),
- le lundi 4 mars 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 13 mars 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 22 mars 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 10 avril 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 19 avril 2002 (de 15 à 18 h),
- le samedi 27 avril 2002 (de 9 à 12 h),
- le lundi 6 mai 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 15 mai 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 24 mai 2002 (de 15 à 18 h),
- le lundi 3 juin 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 12 juin 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 21 juin 2002 (de 15 à 18 h).

Les réunions de la section région Parisienne se tiennent à partir de 18 h, au Centre Audiovisuel de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte St Eustache 75001 Paris, métro Châtelet les Halles :
- exceptionnellement, suite à un décalage d'une semaine, le mercredi 14 novembre 2001 (de 18 h à 20 h),
- le mercredi 5 décembre 2001 (de 18 h à 20 h),
- le mercredi 9 janvier 2002 (de 18 h à 20 h),
- le mercredi 6 février 2002 (de 18 h à 20 h),
- le mercredi 6 mars 2002 (de 18 h à 20 h),
- le mercredi 3 avril 2002 (de 18 h à 20 h),
- le jeudi 2 mai 2002 (de 18 h à 20 h),
- le mercredi 5 juin 2002 (de 18 h à 20 h).

Autres rendez-vous :
- réunion de tous les généalogistes des Combrailles auvergnates, bourbonnaises et marchoises, organisée par Allier Généalogie, avec la participation du CGHAV, le dimanche 10 mars 2002, à la Maison de la Culture de Dessertines,
- réunion de la délégation Rhône-Alpes le samedi 23 mars 2002,
- réunion du groupe Combrailles et Limagnes (l'arrondissement de Riom donc), probablement à St Pardoux, le dimanche 28 avril 2002,
- réunion des groupes Comtés d'Auvergne et Volcans Val d'Allier (lieu à déterminer), le dimanche 26 mai 2002,
- XXIVe Assemblée Générale du CGHAV à Lyon, les samedi et dimanche 1er et 2 juin 2002.

Le Cercle Généalogique d'Aubière

Nos amis du CGA nous annoncent la réouverture de leur site Internet à l'adresse suivante : http://www.cgha.net.

Les Archives Départementales du Puy de Dôme

Les Archives Départementales du Puy de Dôme entrent dans une phase de travaux, qui vont notamment améliorer la qualité de l'accueil du public, en transférant notamment la salle de lecture au rez-de-chaussée. Ces travaux impliqueront la fermeture des Archives Départementales, dont la date (mars ?) et la durée restent pour le moment indéterminée. Si donc vous n'habitez pas la région clermontoise et si souhaitez vous déplacer aux Archives départementales, renseignez-vous au préalable en les contactant : 75 rue de Neyrat, BP 20 63018 Clermont-Ferrand, téléphone 04 73 23 45 80, télécopie 04 73 23 45 89.

Des publications exceptionnelles

Ce printemps 2001, le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay a proposé en 2001 à ses lecteurs deux publications inédites, qui vous ont été présentés dans le numéro 96, pages 75 et 76.
Il s'agit de travaux de référence, trop volumineux pour pouvoir faire l'objet d'une parution dans « A moi Auvergne ! », mais qui, chacun dans leur domaine, seront incontournables. D'autres ouvrages suivront, et s'inscriront dans la collection des « Publications du CGHAV ».
- « Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs », de Pierre Lucien POUZET, au prix de 27 Euros (frais d'envoi compris).
- « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme, XVe – XXe siècles », de Jean Noël MAYET, au prix de 13 Euros.

Vous trouverez en fin de numéro un bulletin de commande pour ces deux premiers titres (règlement à l'ordre du CGHAV), à adresser à Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres.

Autres publications

- « La grande histoire des scieurs de long », tome 2 de l'étude d'Annie ARNOULT consacrée à ce métier ou plutôt cet état qui a été celui de tant de migrants du Massif Central, et ce jusqu'au début du dernier siècle (le XXe)… Avec 360 illustrations, et les témoignages d'anciens scieurs de longs ou de leurs familles. Ouvrage de format 23 x 34, de 272 pages, au prix de 290 F en souscription (jusqu'au 15 octobre), puis de 360 F 80 (+ 50 F de port), règlement à l'ordre de Gallus-Gallus, le bourg, 42990 Sauvain.
- « Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne », d'Ambroise TARDIEU, réédition brochée de Laffitte Reprints, soit quelques 450 pages (plus planches en couleurs), au prix de 200 F. Certes vieilli, mais qui offre un survol à prix relativement réduit des familles de la noblesse et de la grande bourgeoisie de notre région.
- « Promenade au Puy de Dôme », ouvrage de 112 pages, au prix de 140 F, édité par la Bibliothèque Municipale et Inter Universitaire de Clermont-Ferrand, qui entre dans la catégorie assez rare des « beaux livres » économiques ! Il s'agit là non pas du département mais bien du volcan, tel qu'il a été décrit et vécu au cours des siècles, tant par les voyageurs que par les autochtones…
- « Histoire de l'Auvergne », des Éditions Ouest-France, petit opuscule de 64 pages, au prix de 59 F, qui sous la plume sérieuse de Josiane TEYSSOT et Thierry WANEGFFELEN, offre un survol rapide de l'histoire de notre province.
- « Imprimeurs, libraires et relieurs du bas pays d'Auvergne et du Puy de Dôme 1491-1939 », 292 pages, 180 F, ouvrage de Pierre EGULLION, édité par l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, travail érudit donc, et qui entrera dans la collection des incontournables pour qui s'intéresse à ce milieu social et culturel.
- « Le Livradois, un pays, des hommes », par Jean OLLÉON, 189 F 90 (l'Euro commencerait-il à sévir ?), 268 pages, aux Éditions du Miroir. Une description du Livradois d'il y a un siècle, à travers les arts et traditions populaires,
- « Un équilibre perdu, évolution démographique, économique et sociale de monde paysan dans le Cantal au XIXe siècle », par Laurent Wirth, 386 pages, 148 F, travail édité par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Blaise Pascal (Clermont II). Nécessaire pour appréhender les mécanismes qui ont conduit irrémédiablement à l'exode rural et aux grandes migrations des auvergnats…
- Dans la collection « Mémoires en image », aux éditions Alan Sutton, déjà présentée dans cette revue (voir notamment le numéro 100, « bibliographie de Basse-Auvergne », page 163), deux nouveaux titres, de chacun 128 pages et 120 F : « Châtelguyon et ses environs », par Monique TERBAT et Pierre FASSONNE, et « Entre Allagnon et Allier, du Lioran à Brioude », par Michel DURON.

Petites annonces

Mme Françoise ACCARIAS (04 73 35 85 83) vend le registre second, 2e partie, de « l'Armorial général » d'HOZIER.

Changements d'adresse

- Andrée GOMBERT (CGHAV – 1689) : 13, rue Alexandre Dumas 13220 Châteauneuf les Martigues.
- Marie Françoise DUSSERT (CGHAV – 2205) : 25 rue St Louis en l'Île 75004 Paris.
- Simone LAVANDIER (CGHAV – 1033) : 6 rue de la Roche 79200 Pompaire.
- Dominique BAGUET (CGHAV – 1378) : la Gare 15820 Loubaresse.
- Odette PARROT-GUILLAUD (CGHAV – 1643) : résidence Les hauts des Remparts, 12 place de la Tourbie 29000 Quimper.
- Christophe PAGER (CGHAV – 2150) : 17 rue Beaudelaire 60530 Le Mesnil en Thelle.
- Dominique ROUGIER (CGHAV – 1248) : 5 avenue Pasteur 63400 Chamalières.
- Laurence MORRA-SAULZE (CGHAV – 2245) : 36 avenue de Rochetaillée 42100 St Étienne.

Nos joies

- Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV – 1), Président d'Honneur et Fondateur du CGHAV, et son épouse, ont la joie de faire part de la naissance le 31 juillet à Dinan (22) de leur 5e petit-enfant, Thibaut WALLET, 4e enfant du comte et de la comtesse Gilles WALLET.
- Florence et Jean François POTELERET (CGHAV – 2462) sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils Arnaud, le 19 juin 2001.
- Leurs familles nous font part du mariage le 11 août 2001 à Crux la Ville (58) de M. Nicolas CHARLES (CGHAV – 2109) et Mlle Élodie DRUNAT, membre du Cercle Généalogique et Historique du Nivernais-Morvan. Le Cercle adresse tous ses amicaux vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Nos deuils

- Nous avons appris début juillet le décès accidentel à l'âge de 17 ans du petit-fils de Jacqueline BRIFFE (CGHAV – 1352), responsable de la délégation Provence. En ce deuil cruel, nous l'assurons de toute notre amitié sincère et de tous nos sentiments.
- Nous avons appris le décès à Eyry le 1er septembre 2001 de M. Francis PINÉ des GRANGES à l'âge de 80 ans. À son épouse Mme Christiane PINÉ des GRANGES (CGHAV – 164) et à son cousin Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV – 1), Président d'Honneur et Fondateur du CGHAV, nous présentons toutes nos condoléances.
- M. Jean Luc GAINETON (CGHAV – 1106) a la tristesse de nous faire-part du décès à l'âge de 94 ans de sa grand-mère, Mme Antoine Marius FLORET, née Agustina CASTILLO-PLAZA, dont les obsèques ont eu lieu à Chas le 25 avril 2001, nous lui présentons nos sincères condoléances.

La vie du Cercle

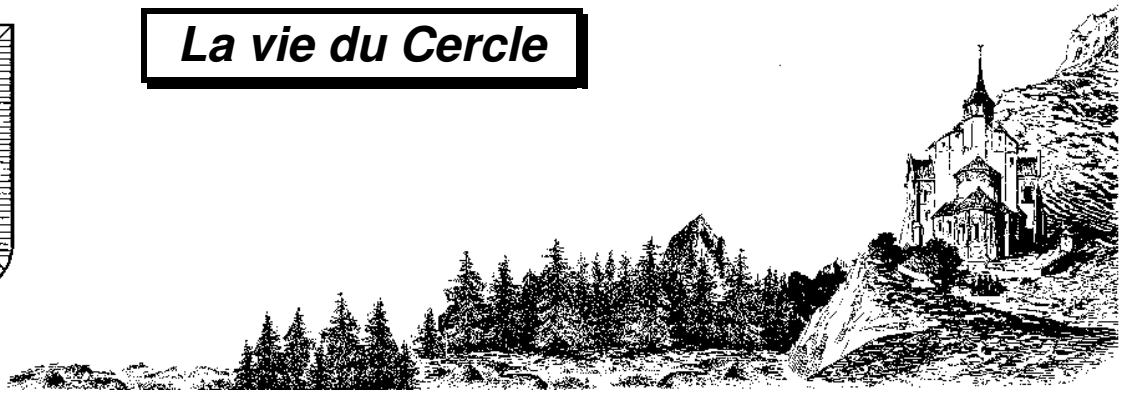

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2001

par Yves GLADEL (CGHAV – 205) et Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

Le Conseil d'Administration du samedi 22 septembre 2001

Le Conseil d'Administration du CGHAV s'est réuni le samedi 22 septembre 2001 dans notre bibliothèque rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand.
Sur 20 administrateurs (élus et membres fondateurs), 18 étaient présents ou représentés, 2 étaient excusés. Les points suivants ont été abordés au cours de ce Conseil.

Les adhésions au CGHAV

Au 5 septembre 2001, le Président Yves GLADEL avait enregistré 148 nouveaux adhésions depuis le début de l'année, ce qui porte à 1003 le nombre d'adhérents actifs et à jour de leur cotisation. Quelques statistiques par rapport à 1991, le nombre d'adhérents est passé :
- de 206 à 301 en Île de France, soit + 50%,
- de 106 à 277 dans les 3 départements auvergnats, soit + 150%,
- de 44 à 128 en Rhône Alpes, soit + 250%,
- de 22 à 71 en Provence Alpes Côte d'Azur, soit + 220%.

Ces augmentations sont dues à l'action des administrateurs responsables de la région.

La diffusion des tables de relevés

Le Conseil d'Administration du 16 juin 2001 avait désigné un responsable par département chargé de la centralisation des informations relatives aux tables : nouvelles tables disponibles, travaux en cours de saisie, de relevés, projets de relevés… : Marie Françoise BRUNEL (Puy de Dôme), Josiane CAILLOT (Haute-Loire), Yves GLADEL (Cantal).
Le Conseil d'Administration du 22 septembre a précisé les conditions de facturation des tables en Euros (qui conduisent à une légère baisse) :
- coût unitaire par page : 3 F, qui deviennent 0,45 E,
- frais d'envoi (en dessous de 10 pages) : 5 F, qui deviennent 0,75 E,
- frais d'envoi (au dessus de 10 pages) : gratuits.

Nous rappelons que jusqu'au 31 décembre 2001, vous pouvez libeller vos chèques en Euros ou en Francs, à votre choix, mais qu'à compter du 1er janvier 2002, tout règlement, sera, de par la loi, obligatoirement libellé en Euros.

Une bibliothèque à Lyon

L'étude des conditions d'implantation d'une bibliothèque en région lyonnaise avait été en juin dernier l'un des projets prioritairement retenus par le CGHAV, compte tenu de l'importance par le nombre la Délégation Rhône Alpes.
Les premiers contacts pris par Mme THÉVENON sont encourageants : l'hypothèse d'une bibliothèque lyonnaise, commune avec plusieurs associations généalogiques se précise. Un point détaillé sera ultérieurement fait.

« A moi Auvergne ! »

Le Conseil d'Administration valide la proposition d'Yves GLADEL de confier à Henri PONCHON le traitement des questions-réponses : **nous vous demandons donc d'adresser désormais vos questions et réponses à Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, adresse électronique henri.ponchon@wanadoo.fr.**
Le Conseil d'Administration étudie les projets d'article proposés pour le numéro 100, qui doit être exceptionnel (pagination et iconographie en couleur). Nous rappelons que les contributions de tous les adhérents du CGHAV seront vivement appréciées !

Points divers

Le Conseil d'Administration a traité de plusieurs autres points, qui seront développés ultérieurement :
- le budget prévisionnel de fonctionnement du CGHAV pour l'année 2002, présenté par Alain ROSSI,
- l'établissement d'un règlement intérieur,
- le programme de « Publications du CGHAV » de 2001 à 2003, avec probablement en fin d'année 2001 ou début 2002, un lexique auvergnat des termes d'Ancien Régime, établi par Mme Marie Claude CHASTEL et enrichi par M. Henri PONCHON,
- le succès du site Internet du CGHAV, www.cghav.org, avec à ce jour 8300 visiteurs, et notamment de son Forum, qui regroupe à ce jour une centaine d'inscrits,
- l'établissement d'une plaquette de présentation du CGHAV et de la pratique généalogique dans nos trois départements, à l'attention des nouveaux adhérents.

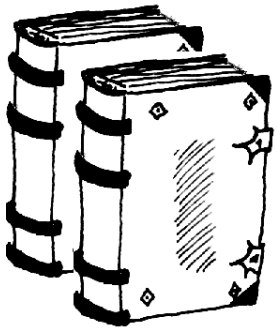

Méthodes et sources

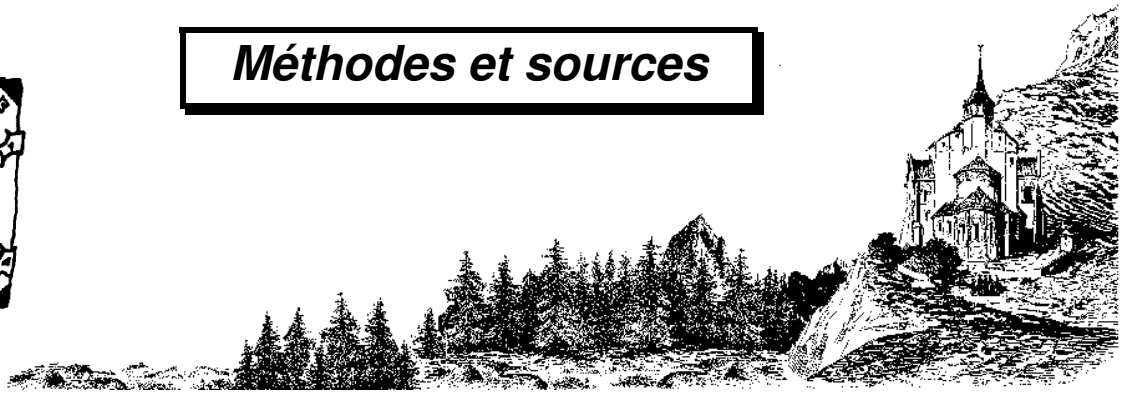

NOUVELLE MÉTHODE DE SAISIE DES RELEVÉS SYSTÉMATIQUES

par Yves GLADEL (CGHAV – 207)

Nous avions annoncé dans le n° 38 de « A moi Auvergne ! » (4e trimestre 1986) la diffusion de nos premiers répertoires de mariages (alors 19 paroisses et 6.600 mariages) et donné un exemple de leur présentation.
Ces répertoires (à double entrée) accordaient la même importance aux 2 conjoints.
Dans le n° 85 (3e trimestre 1998), un article « Méthode préconisée par le CGHAV pour les relevés de registres » faisait le point sur les diverses méthodes de relevés systématiques.
Les recommandations proposées sont toujours valables, et nous ne changerons pas la présentation de nos répertoires imprimés, mais le développement de nouveaux modes de diffusion électronique (Minitel ou Internet) impose un changement du mode de saisie informatique.

L'ancien format « impression »

Pour mémoire : B = baptêmes, M = mariages, C = contrats de mariage, S = sépultures.
Nos répertoires imprimés doivent, à la fois, être imprimés sur une page de format A4 (portrait ou paysage), fournir le maximum d'informations, et être, aussi, facilement lisibles.
Pour cela, la taille (minimum) de la police de caractères utilisée est Arial 6, et nous avions été amenés à regrouper un certain nombre d'informations dans chaque colonne de texte.
Nos répertoires imprimés comportent les informations suivantes (quand elles ont été relevées) :
- nom et prénom de la personne : B-C-M-S,
- nom et prénom de son conjoint(e) : C-M,
- notes (âge-profession (ou celle du père) : B-C-M-S,
- conjoint ou ex-conjoint (nom et prénom) : C-M-S,
- parrain (nom + prénom, qualité ou profession) : B,
- marraine (nom + prénom, qualité ou profession) : B,
- résidence ou origine de la personne : B-C-M-S,
- date et lieu de l'événement (code INSEE du lieu du mariage, + le code INSEE d'origine) : B-C-M-S.

Remarques :
1 - Dans le cas de prénom ambigu, on ajoute un "#" après le prénom pour préciser le sexe masculin.
2 - Nos répertoires de mariages donnent sur 2 lignes (3 ou 4 si les filiations et des veuvages sont signalés) les informations relatives à chaque conjoint. Ceci peut se traduire lorsque la saisie est faite directement par des erreurs, tant dans les patronymes que dans les dates, si l'on n'utilise pas une macro-commande qui garantit l'exactitude parfaite des patronymes et des dates dans les deux lignes représentant le mariage.
Si, de plus, l'auteur de la saisie (dans le but louable de faciliter l'édition du répertoire) nous fournit un répertoire alphabétique, des oublis de lignes peuvent se produire. Aussi, je recommandai, vivement, de nous transmettre un répertoire chronologique des mariages qu'il sera plus facile de vérifier et, éventuellement de corriger.
C'est pourquoi, je préconise, maintenant, de saisir les répertoires sous la forme d'une base de données qui suit :

Le nouveau format « base de données »

- date jj.mm.aaaa, précédée d'un x (mariage), c (contrat), b (baptême), d (décès) : B-C-M-S,
- lieu de l'acte : code INSEE de la paroisse : B-C-M-S,
- nom de la personne : B-C-M-S,
- prénom(s) de la personne : joindre les prénoms par un « - » : B-C-M-S,
- prénom(s) du père : joindre les prénoms par un « - » : B-C-M-S,
- nom de la mère : B-C-M-S,
- prénom(s) de la mère : joindre les prénoms par un « - » : B-C-M-S,
- ex-conjoint : nom (en majuscules) et prénom : C-M-S,
- origine de la personne : B-C-M-S,
- notes : âge, profession, dispense, profession du père, témoins, etc. : B-C-M-S,
- nom de l'épouse : C-M,
- prénom(s) de l'épouse : joindre les prénoms par un « - » : C-M,
- prénom(s) du père : joindre les prénoms par un « - » : C-M,
- nom de la mère : C-M,
- prénom(s) de la mère : joindre les prénoms par un « - » : C-M,
- ex-conjoint : nom et prénom : C-M-S,
- origine de l'épouse : C-M,
- notes : âge, profession, dispense, profession du père, témoins, etc. : C-M

Remarque : Si une personne mentionnée est décédée, faire suivre le prénom d'un « + »

LES MILITAIRES RECUS A L'HÔTEL DES INVALIDES (1673-1796)

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

Dans le numéro 86 de « A moi Auvergne ! » (4e trimestre 1997), Marc MARGERIT présentait la base de données INVAL et listait un certain nombre de lieux d'Auvergne et du Velay mal identifié par les personnes en charge du dépouillement. Dans ce numéro, il était apporté quelques éléments d'identification de certains d'entre eux.
À cette époque, il fallait consulter la base rue de Turbigo à Paris. Depuis elle est devenue accessible par Internet et le nombre d'internautes va croissant parmi nos adhérents. Il nous a donc semblé utile d'en reparler ; moi-même je n'y avais pas prêté attention en 1997 et c'est une question du forum Internet qui m'a amené à la consulter et apprécier son intérêt.
Il y a donc une trentaine d'années, 39 registres étaient découverts à l'Hôtel des Invalides à Paris. Ils concernaient les militaires reçus en ce lieu entre 1673 et 1796 et contenaient 111.394 actes d'hommes ayant participé à des guerres, quel que soit le grade, nés en France ou dans d'autres pays. On y trouve donc aussi bien des auvergnats que des allemands, anglais, italiens, suisses…
Le Service Historique des Armées, avec l'aide d'une équipe de bénévoles, a entrepris leur dépouillement systématique. Tout n'est pas terminé mais les résultats actuels sont désormais accessibles sur le site Internet : www.geneactes.org/hoteldesinvalides.

Ce qu'on y trouve

Le dépouillement est loin d'être terminé. Certains actes sont transcrits intégralement tels que ci-dessous :
A été reçu le 05.05.1695 : *« André CHAMBOUNOIR dit La Fortune, âgé de 45 ans, natif du Val diocèze du Puy en Auvergne, cavalier du sieur de Charoulé, Rgt de Villequiers ou il dit avoir servi 5 ans, son incommodité d'etomaq le met hors de service, marié en son pays, et est catôlique ; renvoyé on luy a donné 15 L pour se conduire »*. Sans doute Vals près le Puy.
Le 13.10.1702 : *« Géraud BONHOURE dit St Estienne, âgé de 27 ans, natif d'Aurillac en Auvergne, soldat du Sieur de la Morillère, Régiment de Bourbonnois, où il dit avoir servi 9 ans, et auparavant 2 ans dans les dragons de Quaylus, est estropié de la cuisse gauche l'ayant euë brizée par la chûtte d'un pont en travaillant aux travaux de Neufbrisack le mois d'aoust 1701 et est catôlique. Soldat »*.
Ou encore, reçu le 13.11.1705 *« Laurent FRESSE dit St Laurent, âgé de 37 ans, natif d'Arlan diocèze de Clermont en Auvergne, soldat du Sieur de Chanchabit Régiment de Forest cy devant Navare, où il a servi 16 ans, portez par son certificat, à eu le bras gauche coupé ensuite d'un coup de fusil qu'il reçeut estant dans un détachement commandé pour empêcher les Ennemis de passer le Pô aux environs d'Ostiglia la Campagne dernière, tisserant de son mestier, et est catôlique ».*
En attendant un dépouillement complet, de nombreux relevés indiquent uniquement nom, âge et origine. Par exemple :

- Le 12.02.1693 : *« Guillaume HIVERNAT dit L'Orange, âgé de 28 ans, natif de Murolles diocèze de Clermont en Auvergne, soldat ».*
- Le 12.03.1716 : *« Hiérosme POULET dit Sans Soucy, âgé de 45 ans, natif de Tierre diocèze de Clermont en Auvergne, caporal »*.
- *« Jean VALERE dit Lafortune aagé de 54 ans, natif de Bouriane paroisse de St Julien en Velay diocèze du Puy, sergent (St Julien d'Ance) ».*
- *« Jean BIERRE dit La Lime, âgé de 35 ans, natif d'Aurillac en Auvergne, soldat du sieur La Garigue, Régiment de Boulonnois ».*

Combien d'actes figurent effectivement dans la base sur les 111.394 ? 10% d'actes complets autour de 1700, 40% d'actes succincts essentiellement avant 1740, si on en croit ce qui est indiqué.
Ceci représenterait, pour nos trois départements, 352 actes complets et 773 actes succincts.

Interrogation de la base

Plusieurs types d'interrogation sont possibles, sur un seul mot ou multicritères.

I. Par le patronyme

Cela apparaît simple mais faut-il encore trouver la bonne orthographe. Si on interroge MAYET, on trouve 3 personnes ; d'autres, avec MAILLET.
Une astuce possible est de faire un balayage d'une partie du mot. Pour BRAVARD, on pourra interroger sous la forme BRAVAR*, ce qui donne le résultat :
- *« Jean BRAVAR, de Cistrières diocèze de St Flour »*,
- *« Noël BRAVARE d'Ouzel diocèze de Clermont en Auvergne »* (Auzelles ?),
- *« Antoine BRAVARD d'Haujelle proche de Clermont en Auvergne »* (Auzelles),
- *« Antoine BRAVARD dit St Antoine, âgé de 60 ans, natif d'Avalon proche de Grenoble »*.

Pour PONCHON, on peut faire PON*ON ce qui donne :
- 1 PONSON,
- 2 PONSSON,
- 1 PONÇON,
- mais aussi 1 PONTON,
- 1 PONGNON,
- et 3 PONSIGNON.

Aucun n'est auvergnat.

II. Par commune ou paroisse

En utilisant le code INSEE de préférence (encore faut-il le connaître).
Bien entendu le rattachement d'un acte et d'une personne à une paroisse va dépendre de l'interprétation du nom relevé sur les documents.
On le voit pour Auzelles, ci-dessus, à qui on a rattaché Ouzel et Haujelle ce qui est probablement vrai avec le patronyme BRAVARD.

J'ai un peu plus de doute pour un certain Jacques MAILLET de Longerolle en Auvergne diocèze de Clermont, interprété comme Augerolles.
La personne reçue peut simplement indiquer un village ou hameau de la paroisse comme ce François CHABOISSIER, dit Deschateaux, âgé de 30 ans, natif de Sybodie diocèze de Clermont. Il a été identifié ultérieurement (voir « A moi Auvergne ! » n° 86) par Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1238) comme étant la Cibeaudie, dans la paroisse d'Échandelys, où vivait une famille CHABOISSIER.
Il peut indiquer aussi le saint patron de la paroisse : St Georges, St Genès… sans autre précision si ce n'est que c'est en Auvergne.
Pour Aurillac, si on interroge avec le code INSEE (15014), on a 29 réponses. Mais si on écrit Aurillac, nous arrivons à 44 car cela intègre les actes qui citent une paroisse « *proche d'Aurillac* » et pour St Flour, on retrouvera tout le diocèse.

III. Par métiers

Certains militaires exerçaient parfois dans la vie civile d'autres métiers qui sont indiqués sur les actes complets. On peut alors les rechercher et croiser avec le département.
On trouve, par exemple, deux *« tisserants »* (il faut écrire tisserant et non tisserand pour aboutir) dans le Puy de Dôme :
- le 13.11.1705, Jean FRESSE, dit St Laurent, âgé de 37 ans, d'Arlanc,
- le 29.10.1693, Louis PAULIN, dit La Jeunesse, 45 ans, de Marat.

Sur plus de 100 bouchers recensés (y compris les porteurs du patronyme) :
- Jean COUSSE, 63 ans, d'Aurillac.

Deux sabotiers mais aucun n'est auvergnat.
Quatre scieurs de long :
- un irlandais de Dublin,
- un picard,
- un du Dauphiné,
- et Pierre SALVY (20.03.1698) de Verdier, diocèse de St Flour.

Si on examine de plus près le cas des 25 taillandier qui fabriquent les outils tranchants, on peut classer la recherche en trois catégories :
- les porteurs du patronyme (6) dont Gabriel TAILLANDIER (01.01.1728) de Croupière (sans doute Courpière, le nom est fréquent dans la région),
- ceux dits « t*aillandier de son mestier* » (15),
- ceux dits *« taillandier de sa vaccation »* (6).

Pour cette dernière catégorie, on peut penser qu'ils ont exercé pendant le temps de leur campagne. Parmi ces taillandiers trois portent naturellement le surnom de *« La Forge »* et un celui de *« Frappedabord »*.

IV. Autres recherches possibles

Au delà de ces informations classiques, le logiciel utilisé permet d'interroger sur tous les mots de l'acte.
Partant de mots repérés sur certains actes, j'ai trouvé parmi les surnoms de soldats dont la plupart d'entre eux étaient affublés :
- plus de 100 *« La Verdure »*,
- 44 *« Brindamour »*,
- plus de 100 *« La Fleur »*, dont Robert BOUCHER de Chayrac (Chauriat 63), Jacques TELLIER de Riom, Jean François TISSEDRE de St Flour.

On trouvera également :
- que la bataille de Fleurus nous fournit 86 réponses,
- celle de Nimègue 26,
- et celle de Malplaquet plus de 100.

Si on interroge avec le mot bras et 63*, on trouve :
- le 02.02.1701, François FOURNIER, 55 ans, « *d'Oza sur Allier, fort incommodé du bras gauche »,* suite à une chute,
- le 02.02.1703, Jean OGEARD, 26 ans de Bulhon, « *estropié du bras gauche d'un coup de canon qu'il receut a l'affaire de Nimègue »,*
- le 11.07.1704, Aimable GARDERON, dit Sans Soucy, 38 ans, de Riom, « *estropié du bras gauche d'un coup de fusil qu'il reçeut à la Bataille de Spire »,*
- le 10.10.1704*,* Michel VACHE, dit Argencourt, 46 ans de Sabazat (Cébazat) proche Riom en Auvergne, « *estropié du bras droit l'ayant eu cassé par une pièce de canon qui luy tomba dessus en aydant à la descharge de dessus un chariot à Strasbourg »,*
- et Laurent FRESSE, cité plus haut.

Cela permet également, en utilisant d'autres sources, de mieux connaître certains destins tel ce Marin DESCHITE dit la Tulipe, reçu le 02.03.1714, natif d'Augerolles, âgé de 50 ans, cavalier. Il serait donc né vers 1665.
Si on se plonge dans les fiches BRUNEL, on trouve un Marin DESSEYTES, du bourg d'Augerolles, qui épouse à Olmet le 16.11.1700 Antoinette VIMORT. Ils auront 2 enfants en 1703 et 1706. L'épouse décède en 1739 ; il se remarie, à 75 ans selon l'acte, en 1741 à Augerolles, à Antoinette DARROT, elle-même veuve. Il décèdera en 1750 à 85 ans.
Or les âges correspondent, le patronyme est le même malgré ses variantes orthographiques (en fait DESSITES), le prénom de Marin est assez rare. On peut supposer qu'il s'agit bien de la même personne.
On voit donc un soldat partageant son temps entre les campagnes lointaines, qui le feront passer aux Invalides, et son village des Clavelières Basses sur les pentes du Forez.

Apportez votre aide

De nombreuses incertitudes existent sur les personnes et surtout sur les lieux dont certains sont mal identifiés.
En consultant ces actes, si vous pouvez apporter un complément d'information ou rectifier une erreur, cela servira à l'ensemble. Les modalités sont indiquées sur le site.
En effet, qui est et d'où vient, le 03.04.1692, ce *« Jean de DOIT, dit La Garde, âgé de 65 ans, natif de Noüeilhac diocèze de Clermont en Auvergne »* ? La base indique : probablement Noalhat ou dans les commune de Biollet, Égliseneuve d'Entraigues, Égliseneuve des Liards. Seuls, les spécialistes de ces paroisses peuvent trancher.
J'espère vous avoir convaincu de la richesse de cette base. Si vous avez Internet, n'hésitez pas à la consulter. Si ce n'est pas le cas, recherchez un internaute ami pour faire cette consultation à votre place.

MEUBLES HÉRALDIQUES : LE GONFANON

par Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

Ce meuble héraldique est plutôt rare, en dehors des comtes d'Auvergne, très peu de familles portent (ou ont porté) le gonfanon dans leurs blasons.

Les comtes d'Auvergne

D'or au gonfanon de gueules frangé de sinople.

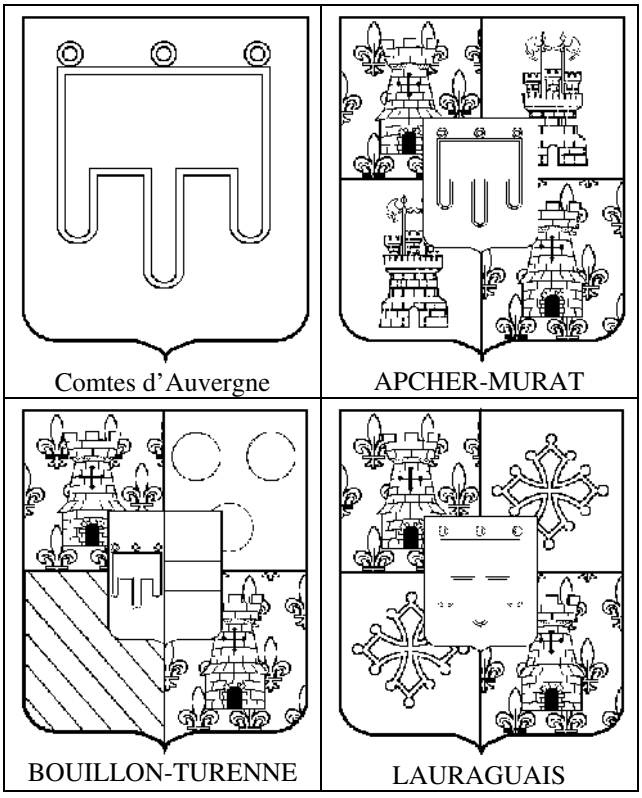

Les branches des LATOUR d'AUVERGNE

APCHER-MURAT : écartelé 1 et 4 d'azur semé de fleur de lys d'or, à la tour d'argent maçonnée de sable brochant 2 et 3 d'or au château à 3 tours de gueules ajouré, coulissé et maçonné de sable, la tour du milieu plus élevée accostée de 2 hallebardes d'azur, sur le tout d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople.
BOUILLON-TURENNE : écartelé 1 et 4 d'azur semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent maçonnée de sable brochant, 2 d'or à 3 tourteaux de gueules, 3 cotisé d'or et de gueules de 10 pièces, sur le tout parti d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople et de gueules à la fasce d'argent.
LAURAGUAIS : écartelé 1 et 4 d'azur semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent maçonnée de sable brochant, 2 et 3 de gueules à la croix cléchée, pommetée et vidée d'or ; sur le tout d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople.

Les autres gonfanons simples

BEAUDEDUIT (en Bourbonnais) : de gueules au gonfanon d'or.

CLINCHAMP (Normandie et Provence) : d'argent au gonfanon de gueules frangé de sinople.

Autres compositions

BELESTAT : : écartelé 1 et 4 de gueules au gonfanon d'or, 2 et 3 d'argent à la tour de sable.
ESPINASSE (Langeac) : écartelé 1 et 4 d'or au dauphin de gueules frangé de sinople, 2 d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople, 3 d'azur semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent maçonnée de sable brochant, sur le tout fascé d'argent et de gueules de 8 pièces.
MEZEIX (MEZET, MEZEL) : écartelé 1 et 4 d'or au chevron d'azur accompagné de 3 roses de gueules, 2 et 3 de gueules au gonfanon d'argent.
SARLANS : de gueules à 3 gonfanons d'or.

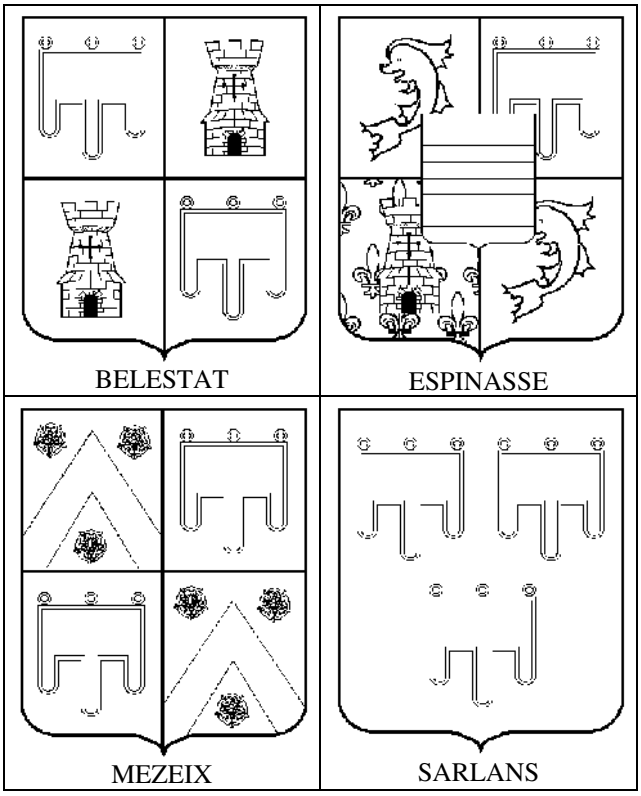

Sources

Merci d'avance aux lecteurs qui apporteront des compléments ou des corrections à cette étude.

- Ambroise TARDIEU, « Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne ».
- Ambroise TARDIEU, « Grand Dictionnaire Historique du Puy de Dôme ».
- Jean Baptiste BOUILLET, « Nobiliaire d'Auvergne ».
- P. P. DUBUISSON, « Armorial ».
- F. BARTHOLONI, « Le blason ».
- C. F. MENETRIER, « L'art du blason ».
- O. NEUBECKER, « Héraldique ».
- H. de BARA, « Armoiries ».

VOTRE FAMILLE A-T-ELLE ÉTÉ VICTIME DE LA BÊTE DU GÉVAUDAN OU DES BÊTES DE ST FRONT OU DE JOSAT ?

par Gérard BOUDET (CGHAV – 1045)

La Bête du Gévaudan

Entre 1764 et 1767, de nombreux enfants ou femmes furent agressés dans une région qui s'étale sur le sud ouest de la Haute Loire, l'est de la Lozère et l'extrême sud-est du Cantal. Certains historiens ont accusé un, ou plusieurs, grands loups, pour d'autres il s'agit d'un autre animal…Des zoologistes affirment que le loup ne peut pas être responsable de ces crimes. Alors une bête dressée à l'attaque, accompagnée parfois de son maître, constitue l'hypothèse d'autres auteurs, certains accusant même un (ou des) loup garou, un homme déguisé d'une peau de cet animal.

Notre propos n'est pas de résoudre cette énigme, mais de donner des pistes de recherches aux généalogistes. En effet, beaucoup de victimes sont recensées dans divers ouvrages traitant du sujet, parfois avec la transcription des actes de décès. Mais la liste des agressés varie d'un auteur à l'autre. De plus les patronymes ne sont pas toujours reportés dans les actes originaux (nous trouvons par exemple « un enfant », « un fille »). JEAN Richard dans le complément du livre de François FABRE, « La Bête du Gévaudan », récemment réédité, dresse un tableau des malheureuses victimes.

Les victimes de la Bête du Gévaudan

Voici une liste, probablement incomplète, des patronymes relevés dans quelques ouvrages, classés par ordre alphabétique, avec la paroisse et le numéro du département :

ANGLADE (La Besseyre St Mary, 43), BARLIER (Paulhac, 48), BARNIER (Venteuges, 43) BARRANDON (Fontans, 48), BARTHÉLEMY (Saugues, 43), BASTIDE (Grèzes et Desges, 43), BERGOUGNOUX (Saugues, Paulhac, 48), BISCARRAT (Nozeyrolles, 43), BLANC (Grèzes, 43), BOMPART (St Privat du Fau, 48), BONNAVEL (Aumont, 48), BONNEFIEU (Chanaleilles, 43), BONY (Lorcières, 15), BOULET (St Étienne de Lugdarès, 7), BOURRIER (La Besseyre St Mary, 43), BOYER (Lastic, 15), CAYREL (Les Hermaux, 48), CELLIER (Paulhac, 48), CHABANEL (Saugues, 43), CHARRADE (Paulhac, 48), CHASSEFEYRE (Chanaleilles, 43), CHASTANG (Védrines St Loup, 43), CHATEAUNEUF (Grèzes, 43), CHAUSSE (Chanaleilles, 43), CHAUTARD (Le Malzieu, 48), COURTIOL (Fournels, 48), COUSTON (Chanaleilles, 43), COUTAREL (Nozeyrolles, 43), DANTY (La Besseyre St Mary, 43), DELMAS (Lorcières, 15), DENTIL (Saugues et La Besseyre St Mary, 43), FONTUGNE (Javols, 48), FREYCENET (Saugues, 43), GIBELIN (Fontans, 48), GIRAL (St Denis, 48), GOUNY (Paulhac, 48), GUEIFFIER (Chanaleilles, 43), GUILHE (Saugues, 43), HUGON (Nozeyrolles, 43), JOUVE (St Alban, 48), LABARTHE (Javols, 48), LAURENT (Saugues et Venteuges, 43), LEBRE (Clavières, 15), LIMAGNE (Chanaleilles, 43), LOUBAT (St Privat du Fau, 48), MALIGE (St Alban, 48), MARTIN (St Privat du Fau, 48), MAURINES (St Flour de Mercoire, 48), MERCIER (Paulhac, 48), MEYRONNEINC (Saugues, 43), MOURGUES (Lorcières, 15), MOUSSIER (Venteuges, 43), OLLIER (La Besseyre St Mary, 43), OUSTALIER (Lorcières, 15), PASCAL (La Besseyre St Mary, 43), PAULET (La Besseyre St Mary et Grèzes, 43), PELISSIER (Grèzes, 43), PIE (Chanaleilles, 43), PIGNOL (Venteuges, 43), PLANTIN (Saugues, 43), PORTEFAIX (Chanaleilles, 43), POUGNET (Fontans, 48), RAYMOND (St Julien des Chazes, 43), REBOUL (Saugues, 43), RIEUTORT (Prinsuéjols, 48), ROUSSEL (Saugues, 43), ROUSSET (Le Malzieu, 48), SALTEL (Marchastel, 48), SOULIER (Nozeyrolles, 43), TALHERE (Nozeyrolles, 43), TANAVELLE (Lorcières, 15), TESSEYDRE (Saugues, 43), TEYSSEDRE (Pinols, 43), TOURNEYRE (La Besseyre St Mary, 43), TRINCART (Venteuges, 43), VALET (Paulhac, 48), VALETTE (Chazes, 43), VALLES (Juliange, 48), VALY (Aumont, 48), VEYRIER (La Besseyre St Mary et Chanaleilles, 43).

La Bête de St Front et celle de Josat

Les généalogistes seront intéressés par les ouvrages de Guy CROUZET, « Quand sonnait le glas au Pays de la Bête » et « Requiem en Gévaudan ». Après une étude de la bête du Gévaudan, l'auteur donne les transcriptions d'actes de décès de victimes de loups dans les régions de Josat, vers 1715-1718, et St Front, vers 1726-1730, en Haute-Loire. Le lecteur trouvera aussi les victimes d'autres crimes à l'époque de la bête du Gévaudan.

Une généalogie de la famille CHASTEL, de La Besseyre St Mary, est proposée. Cet famille joua un rôle important dans l'histoire de la bête du Gévaudan, et cette dernière fut tuée par l'un de ses membres, Jean CHASTEL.

Guy CROUZET étudie également la bête des Cévennes au XIXe siècle, mais nous nous limiterons à la citation des patronymes (avec les paroisses), victimes de loups dans la Haute-Loire :

BARRAYRE (St Didier sur Doulon), BELLUT (Connangles), BINIER (Josat), BOYER (Josat), BREYSSADOU (Josat), BRIVADIX (St Didier sur Doulon), BRUNEL (Josat), CRYSSADOU (St Étienne près Allègre), EXBRAYAT (St Front), FOURNIER (St Didier sur Doulon), FOUVET (St Étienne près Allègre), FRANGIER (St Étienne près Allègre), GALLIARD (St Didier sur Doulon), GARNIER (Josat), GERENTES (St Front), GIGNOUX (Montusclut), GIRARD (St Didier sur Doulon), GLEIZE (St Étienne près Allègre), MALFANT (St Pal de Senouire), MARTIN (St Pal de Senouire), MASSON (St Front et Champclause), MONCHANT (St Front), PRADELLE (Frugière le Pin), RAYNAUD (Josat), REYNAUD (St Front), ROCHE (La Chapelle Bertin), THOMAS (Vals le Chastel).

Et des victimes d'autres agressions (blessés, trouvés morts, noyés…) :

ACHARD (Mazeyrat), BEAUNE (St Arcons d'Allier), BERNARD (St Privat), CHAPAVAIRE (Ally), CHASSAIN (Venteuges), CHATEAUNEUF (St Arcons d'Allier), GAUTHIER (Chanteuges), LAMY (Chanteuges, de St Julien des Chazes), LEBRAT (Nozeyrolles), MAMET (Pinols), PAULET (Ally), PRUNEYRE (Pinols), VISSAC (Desges).
Le lecteur trouvera bien d'autres patronymes dans ces deux livres de Guy CROUZET (noms de chirurgiens effectuant les constats, chasseurs de loups, membres de la maréchaussée, etc., ainsi qu'un rôle de capitation de La Besseyre St Mary) mais nous ne pouvons pas tous les recopier !

Bibliographie succincte

Les écrits concernant l'histoire de la bête du Gévaudan sont très nombreux.
Citons en toutefois quelques uns qui renverront à une bibliographie plus importante :

- G. CROUZET, « Quand sonnait le glas au pays de la Bête », Éditions C.R.D.P., 1987, et « Requiem en Gévaudan », Éditions C.R.D.P., 1992 (ces deux livres donnent des transcriptions d'actes, surtout pour les victimes des Bêtes de Josat, de St Front et des Cévennes, avec les cotes correspondantes des Archives Départementales).
- F. FABRE, « La Bête du Gévaudan », édition complétée par J. RICHARD, Éditions de Borée, 1999 (le texte de F. FABRE date d'une centaine d'années, mais l'auteur donne la transcription de plusieurs actes avec leurs références. J. RICHARD dresse un tableau, qui semble assez complet, des victimes actuellement recensées de la Bête du Gévaudan).
- M. LOUIS, « La Bête du Gévaudan. L'innocence des loups », Éditions Perrin, 1992 (comme l'indique le titre, l'auteur de l'ouvrage essaye de démontrer l'innocence des loups ; les citations des faits renvoient à d'autres livres).
- J. RICHARD, « La Bête du Gévaudan : une histoire vraie », et l'Association Macbet, « Le Musée fantastique de la Bête du Gévaudan », dans Le Fil n° 23, 1998 (dans un numéro consacré au Pays de Saugues, deux articles, résumant l'histoire de la Bête et présentant son musée).
- F. BUFFIÈRE, « La Bête du Gévaudan. Une grande énigme de l'histoire », édité chez l'auteur, 1990 (donne un tableau des victimes).
- X. PIC, « La Bête qui mangeait le monde en pays de Gévaudan et d'Auvergne », Éditions A. Michel, 1971 (donne la transcription d'actes avec cotes des archives ou références bibliographiques).
- P. CUBIZOLLES, « Loups-Garous en Gévaudan. Le martyre des innocents », Éditions Watel, 1995 (donne la transcription d'actes avec cotes des archives départementales).
- Du même auteur : « La baronnie du Besset » (cite également quelques faits sur la Bête et donne la transcription d'actes).
- E. PANDRAUD, « Le petit garçon et la Bête », dans le « Bulletin de la Société Académique du Puy et de la Haute Loire », 1990, tome LXVI (histoire de J. PORTEFAIX, prolongé après l'épisode de la Bête. Ses six camarades sont cités qui sont : CHAUSSE, BONNEFIEU, COUSTON, GUEIFFIER, VEYRIER, PIE).
- S. COLIN, « Autour de la Bête du Gévaudan », Imprimerie Jeanne d'Arc, 1990 (petit livre qui présente le Gévaudan administratif, linguistique, économique. L'auteur cite de nombreuses autres Bêtes, à différentes époques, ayant sévit dans toutes la France).
- R. de CHANTAL, « La fin d'une énigme. La Bête du Gévaudan », Éditions La Pensée Universelle, 1983 (de nombreux textes originaux sont reproduit, mais trop souvent sans une référence précise ; une grande partie de l'ouvrage s'attache à essayer d'identifier la Bête).

ASPECTS JURIDIQUES DES CONTRATS DE MARIAGES ET DES TESTAMENTS EN FRANCE D'ANCIEN RÉGIME

par Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

Cet article n'est pas écrit par un juriste, mais par un généalogiste qui a quelque peu fréquenté les minutes de notaires provençaux et aussi des livres de droits tels « La science parfaite des notaires » (1752) par un notaire du Châtelet de Paris, un « Précis des ordonnances, etc. » (1752) par un conseiller au Parlement de Provence et les « Coutumes d'Auvergne » (cf. ci-dessous bibliographie).

Droit écrit et droit coutumier

Dans la France d'Ancien Régime, il existait deux grandes zones de droit : les pays de droit écrit, descendant direct du droit romain et les pays de droit coutumier. Les *« coutumes »* ont été mises par écrit et fixées dès le XVIe siècle (1510 en Auvergne).

Aujourd'hui, on trouve une différenciation semblable entre le droit français, largement issu du droit romain, et le droit anglo-saxon, issu du droit coutumier normand.
L'impact du droit romain était tel que, jusqu'au Code Civil, on citait des auteurs latins lorsqu'un point de droit était discuté.
Quant au droit coutumier, il était multiple puisque chaque Province avait ses coutumes. Plus même, au sein d'une même province, comme l'Auvergne, certaines communautés sont régies par le droit écrit, d'autres par le droit coutumier.
Grossièrement, on peut dire que les communautés dépendant de seigneuries d'Église sont de droit écrit (Clermont, Brioude, Sauxillanges, etc.) et les autres de droit coutumier (l'attribution des villages à l'un ou l'autre droit fera l'objet d'une étude ultérieure).

En outre, certaines communautés d'Auvergne ont opté pour les coutumes du Bourbonnais. En fait, ce qui est important est qu'en termes de mariages et de testaments, les grandes différences se trouvent entre droit coutumier et droit écrit et non entre les différentes coutumes.
Trois différences fondamentales entre les deux droits, coutumier et écrit, concernent les contrats de mariages et les testaments :
- La communauté entre époux est de règle en droit coutumier ; elle est inconnue en droit écrit.
- Le testament olographe est le plus valable en droit coutumier ; il est sans valeur en droit écrit.
- L'objectif du testament en droit écrit est de désigner un héritier universel ; le droit coutumier partage également les biens entre les enfants.

Par ailleurs, des ordonnances royales se sont superposées aux droits locaux.
Chaque ordonnance était enregistrée par le Parlement local avant d'entrer en vigueur et celui-ci avait le droit de faire des remontrances, dont il était ou non tenu compte, mais sans que cela en suspende l'application.

Ordonnance de Villers-cotterêts

Cette ordonnance de François Ier (1539), que tout généalogiste connaît, traitait des *« bénéfices ecclésiastiques »*, d'où l'importance de l'enregistrement de la date de décès, point de départ d'une taxation, mais elle prévoyait aussi la rédaction en langue vulgaire, compréhensible par tout le monde, de tous les actes administratifs.
Sa mise en œuvre s'est effectuée dans les semaines qui ont suivi son enregistrement. Le risque de ne pas s'y conformer était en effet l'invalidation des actes.
Mais, dans nos pays de langue d'oc, le Français était certainement moins compréhensible que le Latin : imaginez un brave homme de 75 ans, en train d'agoniser, expliquant en Auvergnat le partage de ses biens que le notaire devait noter au fur et à mesure en Français, puis relire en faisant la traduction inverse et ceci devant des témoins qui ne devaient comprendre qu'une partie de ce qui était écrit, mais qui devaient le signer, lorsqu'ils savaient le faire.

Les notaires

Les notaires peuvent être définis comme les *« garde-notes »* de tout ce qui est entendu ou contracté entre les personnes.
Créés sous l'empire romain, ils ont survécu au moyen âge et se sont installés pratiquement dans chaque village à partir de la première moitié du XVIIe siècle.
Les notaires sont des personnes publiques établies pour « arrêter » ce dont les parties demeurent d'accord. Les actes passés devant notaire ont deux conséquences.
- Ils emportent hypothèque sur l'ensemble des biens des obligés (lorsque des protestants ont abjuré devant notaire, en 1685, ils ont engagé leurs biens pour garantir cette abjuration, ce qui a justifié les séquestres lorsqu'ils ont été *« relapses »*).
- Ils peuvent être mis en exécution dès qu'ils sont *« scellés »* (après *« insinuation »* lorsque celle-ci est nécessaire : transferts de propriété en particulier).

François Ier avait essayé de diviser la fonction en deux charges distinctes : les notaires gardant l'enregistrement des contrats (les *« minutes »*) et le tabellion établissant les expéditions remises aux contractants (les *« grosses »*). Les deux offices ont été réunis en un seul par Henri IV (1597) et les charges qui étaient données « *à ferme »* sont devenues des *« offices »*, propriété du titulaire et donc à transmission héréditaire.
Ceci était nécessaire pour procurer aux titulaires de ces offices un revenu suffisant et permettre leur implantation même dans les petits villages. En effet, dès la première moitié du XVIIe siècle, on trouve des notaires dans les villages dont la population était de l'ordre de 3 à 400 habitants. Dans le village provençal que je connais le mieux, pour une population de 1.200 habitants, il y a en permanence 2 notaires, parfois 3 (ce dernier peu actif). La production normale d'un notaire de village est de l'ordre de 200 à 500 folios par an.
Que fallait-il pour être notaire ?
- être majeur (25 ans au moins),
- être chrétien (catholique après 1680),
- de bonne vie et mœurs,
- avoir une expérience d'au moins 5 ans comme clerc principal chez un notaire,
- avoir passé un examen devant le sénéchal ou son lieutenant et 4 « anciens » titulaires d'un office à la sénéchaussée (« conseillers du Roi »).

Deux types de notaires :
- le notaire royal, habituel, qui officiait dans l'extension de sa communauté, mais pouvait accueillir des personnes extérieures ; il pouvait officier dans un autre village, à condition que le notaire local soit absent et que cette absence soit indiquée sur l'acte ;
- le notaire seigneurial ou subalterne était lui strictement cantonné à sa communauté ou plutôt à la seigneurie de son « patron », lieux et gens.

Les notaires apostoliques n'intervenaient que pour les affaires d'Église.
Les obligations des notaires étaient :
- tenir les minutes en registres cousus,
- indiquer de façon précise le lieu où l'acte était rédigé (dans la chambre de la maison de .., dans la grande salle du château ..),
- indiquer la date et aussi si l'acte était établi avant ou après midi (notons que beaucoup de mariages étaient célébrés le dimanche et le contrat établi le jour même. Le travail du notaire n'était donc pas interdit en ce jour !),
- écrire l'acte sans aucun « blanc » ou interligne, les bouts de ligne rayés, la signature serrée sous la dernière ligne,
- noter tous les chiffres en lettres,
- noter toutes les sommes d'argent en livres,
- ne pas « tirer à la ligne » en multipliant les synonymes (et pourtant … !),
- faire insinuer au greffe du bailliage tous les actes translatifs de propriété (l'insinuation est une transcription de l'acte sur un registre paginé et paraphé, in extenso pour les testaments et legs, en abrégé pour les autres actes),
- à partir du 1er octobre 1693, utiliser du papier timbré valide (le timbre du papier était changé tous les 3 à 4 ans et donnait ainsi une preuve supplémentaire de la date de l'acte),

- transmettre le minutier à son successeur ou le remettre au greffe du bailliage.

Le non respect des règles fixées était puni de très lourdes amendes, exprimées en centaines de livres et jusqu'à mille, éventuellement de la prison.

Au cours du temps, la royauté, du fait de ses besoins d'argent, avait multiplié les différentes taxes : papier timbré, insinuation, etc., alors que l'idée de départ était de faire de l'enregistrement des actes par le notaire quelque chose de si peu coûteux que personne n'aurait eu de raison d'y renoncer du fait de son coût.

Contrats de mariage

Le contrat de mariage d'Ancien Régime est lié au mariage religieux et à son caractère sacramentel :

- il ne prend effet qu'après célébration du mariage,
- il est totalement non modifiable dès la célébration du mariage et lié au caractère indissoluble de celui-ci,
- dans les environnements où vivent des protestants, les notaires ajoutent de façon systématique *« .. qui ont promis s'espouser en vray et indissoluble mariage »*.

Contrat :

Ce contrat, parce qu'il s'agit d'un contrat entre personnes, prévaut sur tous les autres actes postérieurs, qui comportent des donations de biens, tels les testaments qui peuvent être cassés à la demande de l'héritier qui s'estime lésé, par rapport à son contrat de mariage ou à celui d'un frère. Comme il s'agit d'un contrat, tout peut s'y trouver, pourvu que le droit des autres ne s'y trouve pas en danger de même que les *« bonnes vie et mœurs »*.

Communauté de biens :

Cette communauté constitue une différence majeure entre droit coutumier et droit écrit : pour le droit coutumier, la communauté de biens entre époux est la règle. Cette mise en commun peut cependant être réduite, mais les biens exclus doivent être explicités. Cette réduction de la communauté est souvent utilisée chez les marchands et autres entrepreneurs. En droit écrit, il n'y a jamais communauté. La dot est donnée à la femme, qui (sauf séparation de biens) désigne son mari comme *« procureur général et irrévocable »*. Si le mari n'est pas émancipé, c'est le beau-père qui prend possession de la dot.

Biens meubles et immeubles :

Ces termes doivent être compris dans leur sens étymologique de *« mobilisables »* et *« non-mobilisables »*, c'est à dire qui peuvent être ou non vendus (ou donnés). Les biens immeubles donnés en dot à la femme ne peuvent en aucun cas être vendus, même si la femme le veut. Ils ne pourront l'être que par les héritiers. C'est le cas d'une maison, d'un terrain, ou de tout autre bien. Il n'en est pas de même des biens reçus par la femme en dehors de la dot (bien dits *« paraphernaux »*), dont elle peut librement disposer (autorisée par son mari).

Dans un contrat de mariage, il est, cependant, possible de *« mobiliser »* ou *« immobiliser »* n'importe quel bien. Il suffit pour le mobiliser de lui donner une valeur monétaire, car, alors le bien est compensable par sa contre-valeur.

Ceci explique que tous les éléments constituant la dot, quelle que soit leur valeur, et même le trousseau de la mariée, ses *« hardes et agobilles »*, soient l'objet d'une évaluation monétaire.

Montant et versement de la dot :

En pays de droit écrit, les filles sont, en principe, exclues de la succession (sauf en l'absence de fils). Elles n'ont droit qu'à leur *« légitime »* (voir plus loin : héritage minimum).

Le montant de la dot est donc calculé en fonction du patrimoine familial et du nombre d'enfants présents à la date du mariage, de façon à ce que la nouvelle mariée et son époux ne créent pas d'ennuis au moment de la succession. À noter que comme tous les éléments des contrats notariés, la dot doit être justifiée et elle l'est par l'introduction d'une phrase systématique : *« pour alléger les charges du mariage »*.

Cependant, en milieu rural, la dot n'est versée que partiellement au moment du mariage. Le plus souvent le quart seulement et le reste par *« payes annuelles »*, qui peuvent s'étaler sur une dizaine d'années.

Ceci ne constitue pas seulement un moyen d'éviter de sortir de l'argent monnayé, toujours rare à l'époque, mais aussi un moyen de *« tenir le gendre »*, qui vient tous les ans chercher son argent.

Ces versements annuels donnent lieu à quittance et ces quittances dans un minutier notarial permettent de recomposer l'ascendance du couple de mariés, si acte et contrat n'avaient pas été trouvés.

Elles mentionnent les noms et prénoms des deux mariés (tout paiement enregistré chez un notaire doit expliquer pourquoi il est fait), de celui qui paie et du père du marié, soit parce que c'est lui qui reçoit, soit parce que le marié est identifié comme *« fils de .. »* ou *« fils de feu .. »*.

Restitution de la dot :

La dot est donnée à la fille et par elle à son futur époux, et souvent au père de celui-ci.

Les contrats indiquent généralement *« .. en cas de restitution de dot, Dieu garde, .. »*. En effet, si la femme meurt sans enfant, tout ce qui a constitué la dot, y compris les cadeaux de mariage de sa famille, sont restitués *« à qui de droit »*. Cette restitution peut se faire en totalité ou en partie seulement si la partie non restituable est indiquée dans le contrat (cf. douaire).

Cette restitution possible oblige aussi à chiffrer la valeur des objets d'usage et à les décrire de façon précise : une *« chemise encore bonne »*.

Une question que je n'ai pas résolue est la limite de temps au delà de laquelle il n'y a pas restitution, même si le couple n'a pas d'enfant.

Par ailleurs, pour moi, dans un contrat de mariage, en dehors de la première page où figure la généalogie, de la seconde où figure le montant de la dot, toujours intéressant, le plus intéressant est l'avant dernière page où sont répertoriés tous ceux qui font un cadeau au jeune couple et ceci avec l'indication de leur relation familiale, mère, frère, oncles et tantes (directs ou par alliance), cousins, mais aussi parfois grand-mère.

Douaire :

Le douaire est l'argent que l'homme et la femme se donnent « virtuellement » au moment du mariage. Il s'agit en fait de la part des biens du couple qui sera attribuée au dernier vivant avant l'attribution de son héritage. Nous dirions aujourd'hui un *« preciput »*.

Ce don peut être défini de différentes manières : *« à mort et à vie »*, ou uniquement en cas de décès du conjoint ou, seulement, *« si demeure en état de viduité »*.

Si le douaire de la femme est *« à mort et à vie »*, elle peut en disposer pour un cadeau de mariage envers l'un de ses enfants. Pour le mari, ce que la femme lui donne ainsi ne sera pas restitué en cas de décès sans enfant.
L'habitude est que la femme donne au mari la moitié de ce que celui-ci lui donne.
Âge au mariage et consentement :
Le mariage n'est licite (et le contrat ne peut donc entrer en vigueur) que si la mariée a plus de 12 ans et le marié plus de 14 (âges de puberté).
L'âge de majorité est de 25 ans (parfois 30 ans pour le garçon), mais cela ne veut pas dire que homme ou femme majeur soit libre de contracter mariage au delà.
Dans tous les cas, les parents vivants doivent avoir consenti. Pour les orphelins, c'est le curateur qui donne ce consentement. A défaut, ce sera un aïeul ou un frère (aîné si possible). Quand la mère est seule mentionnée, c'est que le chef de famille est décédé et que la mère est chargée de la curatelle, soit par testament, soit par jugement.
Incidemment, les jugements de curatelle sont toujours d'un très grand intérêt généalogique, car ils réunissent le conseil de famille autour du lieutenant de juge et d'un consul (mais la curatelle ne fait pas appel spécifiquement aux parrain et marraine).
Se marier sans le consentement des parents est un cas de nullité du mariage pour les enfants mineurs ou d'exhérédation pour les majeurs. D'où la pratique des représentations respectueuses : elles sont nécessaires pour empêcher l'exhérédation. Au nombre de trois, elles sont effectuées par deux notaires (et non deux huissiers, par respect envers les parents).
Émancipation (voir testaments) :
Le mariage n'émancipe pas et le contrat prévoit généralement la vie des époux dans la maison et à la table du père du marié. Il est souvent prévu une clause de séparation en cas de mésentente et l'allocation des biens qui sera faite dans ce cas.
L'absence de mention de consentement d'un membre de la famille indique en général un veuvage, masculin ou féminin, et sans doute aussi un âge de majorité ainsi que la disparition des parents.
J'ai ainsi un contrat où la jeune veuve se constituait sa dot et le mari acceptait la prise en charge des deux enfants du précédent mariage jusqu'à l'âge où ils pourraient être *« placés »*.

Testaments

Il existe deux différences fondamentales entre droit écrit et droit coutumier :
1/ La nature du testament :
Le testament olographe est le nec plus ultra des testaments en droit coutumier : écrit totalement de la main du testateur et signé par lui, il est valable, même non daté.
Ce testament n'a, par contre, aucune valeur en pays de droit écrit. Pour un testament dont on ne veut pas laisser connaître la teneur, il faut l'écrire ou le faire écrire et le déposer chez le notaire en présence de 7 témoins qui certifient que ceci est bien un testament. Il est alors relié à sa date dans le registre du notaire. C'est un testament mystique. Pour avoir le droit de faire ce testament, il faut savoir lire et ne pas être aveugle.
En fait, le *« vrai »* testament en pays de droit écrit est le testament solennel ou nuncupatif : c'est à dire dicté au notaire à haute et intelligible voix devant 7 témoins (8, si le testateur est aveugle).
En aucun cas, il ne peut être fait par questions et réponses : ainsi une personne affectée d'une hémiplégie droite, paralysé de la main droite et aphasique, ne peut pas faire de testament. On peut ajouter que le testateur doit être conscient de ce qu'il fait et ceci est affirmé dans le corps de l'acte : *« ..détenu dans son lict par maladie corporelle et néanmoins sain d'esprit et d'entendement... »*.
La sévérité des clauses de régularité des testament amène les notaires à écrire : *« et s'il ne vaut comme valable testament qu'il vaille au moins comme codicille ou autre expression de dernière volonté… »*.
Notons enfin en passant que femme ou mineur peuvent parfaitement faire un testament pour disposer de biens leur appartenant en propre (douaire par exemple).
2/ L'héritier universel :
En droit écrit, l'objectif d'un testament est de créer un héritier universel et de désintéresser les autres héritiers. L'héritage universel peut être attribué en indivision à plusieurs enfants. Ceux-ci feront leur partage ultérieurement, à leur convenance.
Le droit coutumier ne connaît pas l'héritier universel et les biens sont en principe divisés également entre les enfants.
Attention cependant au terme *« enfants »* qui est habituellement utilisé pour désigner les fils et qui n'inclut pas les filles.
Je n'ai pas une connaissance suffisante du droit coutumier pour être clair sur ce point. En Provence, pays de droit écrit, les filles sont exclues de la succession s'il existe au moins un fils, mais ont néanmoins droit à leur *« légitime »* (cf. ci-dessous).
Héritage minimum (« légitime »)
Dans l'un et l'autre droit, les enfants ne peuvent pas être déshérités, sauf dans les cas prévus par la loi : mort civile (condamnation infamante = galères) et mariage sans consentement. Autrement, une part d'héritage minimum doit leur être attribuée.
En pays de droit écrit ce minimum est *« la légitime »*. Elle représente la moitié de la part à laquelle ils auraient droit si l'héritage était partagé également entre tous, filles et garçons.
Normalement, les filles sont dotées en argent pour ne pas diviser le patrimoine terrien, qu'il s'agisse de paysans ou de famille fieffée. Cette dot, si son montant est au moins égal à la légitime, exclut la fille de la succession. Au moment du testament, si la dot est entièrement payée, la fille est citée dans le testament pour une somme symbolique (5 sols) pour ne pas pouvoir dire qu'elle a été oubliée.
Si la dot n'est pas complètement payée, l'héritier universel en continuera le paiement au rythme prévu, mais la fille est en droit de demander un *« supplément de légitime »*.
Sinon, la dot est réservée et sera versée par l'héritier, et le testament prévoit le rythme des versements.
Toute personne susceptible de demander une part d'héritage est d'ailleurs mentionnée avec l'indication de la même somme symbolique.

Les cadets :
Les garçons posent toujours le problème de division du patrimoine, d'où l'objectif récurrent de mettre un métier dans les mains des cadets, qu'il s'agisse d'artisanat, de transport (colporteurs, muletiers) ou de métier intellectuel (les *« gavots »* de Haute-Provence se plaçaient comme précepteurs à Marseille).
En fait, la meilleure solution pour un jeune cadet était de lui trouver une jeune veuve ou, encore, un couple n'ayant qu'un petit nombre de filles et *« d'entrer en gendre »*, en épousant, si possible l'aînée.
Il était alors accueilli à bras ouverts puisqu'il pouvait ainsi assurer l'entretien des parents dans leurs vieux jours…
La survie de la femme :
En cas de décès du chef de famille, si l'épouse n'était pas désignée comme héritière ou usufruitière, l'héritier s'installait comme chef de famille et son couple adoptait l'alcôve de la pièce à vivre, près de la cheminée ou se faisait la cuisine, rejetant la mère dans un galetas sans feu, voire à l'écurie, comme les enfants.
L'émancipation :
Elle précédait obligatoirement toute donation entre vifs entre un père et son ou ses fils. Elle ne concerne d'ailleurs que ceux-ci et non les filles.
Elle était toujours entourée de tout un rituel, de façon à prévenir toute spoliation ou toute transmission de biens *« sous influence »* de personnes âgées fragilisées.
L'émancipation se faisait en présence du lieutenant de juge, d'un consul et de plusieurs témoins. L'acte décrit habituellement le rituel : le père coiffé de son chapeau, assis sur une chaise ; ses fils à genoux devant lui, tête nue, mettent ses mains dans les siennes ; le père alors les libère et leur donne le droit d'acheter, de vendre, de *« trafiquer »* et toute une kyrielle d'autres verbes plus ou moins synonymes.
Le père effectue alors une donation-partage (terme actuel), mais ici encore en faisant une allocation des biens de chacun et en instituant un (ou plusieurs) héritier universel, chargé de l'entretenir.
Cet entretien ne se limite pas à la mention habituelle que l'on applique aux filles non mariées : « *l'entretenir selon sa condition »*, mais décrit généralement le détail de tous les besoins de la personne ou du couple. Dans les cas de bourgeois villageois, il y a certainement à entretenir également un valet ou une servante.
J'ai vu ainsi décrits : un logement chauffé dans une *« fugaigne »* (en auvergnat *« fuganho »*, l'âtre de la cheminée ou la cuisine) ; un peu d'argent, tant de livres de chair de pourceau, de blé pour le pain, d'huile bonne et lampante pour la lampe et la cuisine, du vin, un petit coin de jardin pour faire les légumes de la soupe.

Préservation du patrimoine

La préservation du patrimoine, surtout en pays de montagne, du fait de la limitation des terres cultivables, a constitué un souci constant de certains de nos ancêtres à partir du 2e tiers du XVIIe siècle.
Jusque là, les terres cultivables pouvaient être étendues par défrichement (contrats *« d'albergement »*) et construction de terrasses sur les pentes de collines. L'espace n'est pas *« plein »*.
On voit alors fréquemment une division des terres entre plusieurs fils, que cette division soit faite par testament ou à l'occasion du contrat de mariage de l'un des fils.
Plus tard, il n'en est plus de même et les terres qui assuraient la vie de la famille, ne peuvent pas être divisées entre deux ou trois sans entraîner une insuffisance de terres cultivables pour tous les héritiers et les entraîner directement dans la pauvreté.
Mais tous les testateurs ne sont pas conscients de ce risque de pauvreté ou se laissent convaincre par leurs enfants, et il y a manifestement un appauvrissement qui se manifeste dès le règne de Louis XIV.
L'évolution du montant des dots est un bon témoin de cette évolution.
Ainsi, dans un village de Haute-Provence qui abritait alors environ 500 habitants, les dots des filles dans les années 1630 sont de l'ordre de 300 livres (*).
En fin de siècle, elles ne dépassent pas 100 livres, et l'on constate la fuite hors du village de nombreux couples après la naissance de quelques enfants.
(*) Pour comparaison, le coût de réfection de l'église du village, en 1630, portée à 8 mètres de large avec voûte, sur environ 13 mètres de long avec un des murs pignons qui devient clocher pour trois cloches (ouvertures en pierres de taille), est de 350 livres.

Bibliographie

« La Science parfaite des Notaires. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée sur celle de feu Claude Joseph de Ferrière », par F.B. DEVISME (Paris 1752).
« Précis des Ordonnances, Édits et Déclarations dont les dispositions sont le plus souvent en usage dans le ressort du Parlement de Provence », par M. BARRIGUE de MONTVALON (Aix 1750).
« Coutumes générales et locales de la Province d'Auvergne avec les notes de Mrs Charles du MOULIN, Toussaint CHAUVELIN, Julien BRODEAU & Jean Marie RICARD », par M. CHABROL, Conseiller d'État (Riom 1784).
« Coustumes du Haut et Bas Pays d'Auvergne, 4e édition reveuë & beaucoup augmentée », par Me Guillaume CONSUL, Advocat en Parlement (Clermont 1667).

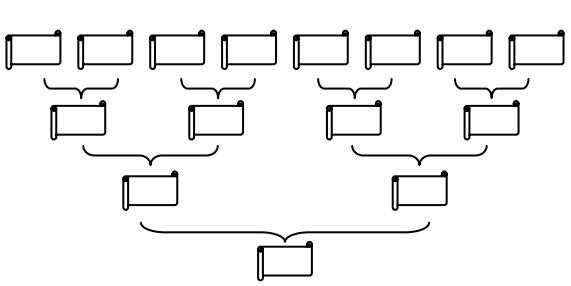

Crayons et quartiers

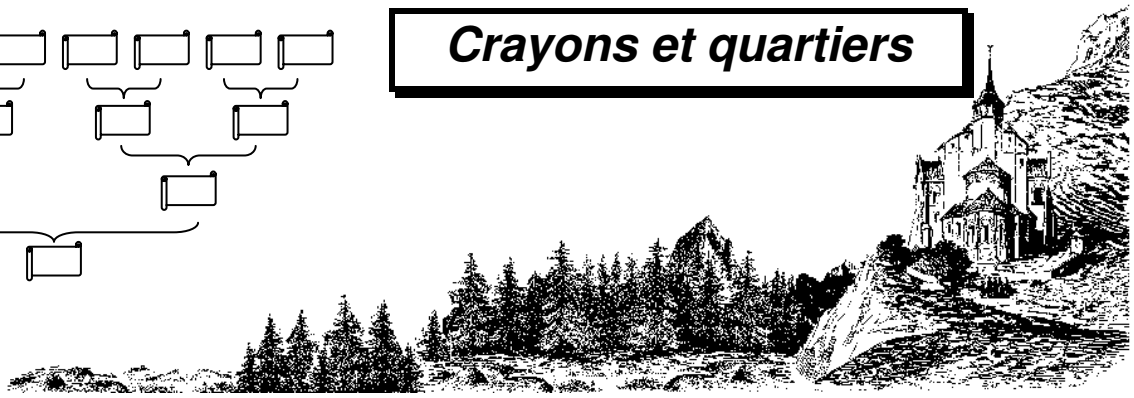

ANCÊTRES AUVERGNATS DES MEMBRES DU CGHAV

par Yves GLADEL (CGHAV - 205)

Conjoint n° 1	Conjoint n° 2	Date x	Lieu x	n° Sosa
Crayon des ancêtres auvergnats d'Éric CHASSAGNY (CGHAV – 2307)				
ARCHIER Antoine				2434/3435
BEAL André	PASCAL Jeanne (Madeleine)	x 13.05.1722	63162 Fournols	332/333
BEAL Antoine	PIROCHE Marie	x 05.02.1782	63162 Fournols	166/167
BEAL Germain	VIALLARD Marie			665/666
BITON Pierre				2562/2563
BLANC Antoine	FARGOUX (FALGOUX) Élizabeth			352/353
BLANC François	PAGENEL Marie			354/355
BLANC Gaspard	FARGOUX Elizabeth			364/365
BLANC Gaspard	DELBOS Antoinette	x 19.09.1780	63 Anzat le Luguet	182/183
BLANC Jean	BLANC Alix	x 22.02.1770	63 Anzat le Luguet	176/177
BLANC Jean (Durand)	PAGENEL Antoinette	x 18.09.1849	63 Anzat le Luguet	44/45
BLANC Philippe	JOUVE Françoise	x 16.08.1807	63 Anzat le Luguet	88/89
BLANC Philippe Pierre	GELLY Maria			22/23
BONNET Antoine				2432/2433
BONNET Antoine	ROCHETTE Marie Anne	x 30.11.an IX	63319 St Anthème	152/153
BONNET Blaise	CHOMETTE Marie			608/609
BONNET Guillaume	PELARDY Anne	x 27.02.1770	63331 St Clément de Valorgue	304/305
BONNET Jacques	ARCHIER Benoîte	x 21.08.1702	63331 St Clément de Valorgue	1216/1217
BONNET Jean	JARRAFOUX Jeanne-Marie	x 09.08.1825	63331 St Clément de Valorgue	76/77
BONNET Pierre	FOUGEROUSE Marie	x 13.08.1850	63319 St Anthème	42/43
BOUCHERON Jacques	JOLY Catherine	x 29.09.1857	63328 Ste Catherine	62/63
BOUCHERON Jean	VOLUMARD Marie	x 04.02.1788	63078 Chaméane	170/171
BOUCHERON Paule				85
BOUCHERON Pierre	de LA REYNERIE Anna	x 17.02.1705	63078 Chaméane	680/681
BOUCHERON Pierre	RAYMOND Anne	x 11.02.1749	63078 Chaméane	340/341
BREUIL Jean	MONTAGNE(R) Anne			140/141
BREUIL Jean	CHASSAGNE Jeanne			70/71
BUISSON Annet	GUERINON Marguerite			2572/2573
BUISSON Benoît	COIFFIER Anna			5144/5145
BUISSON Claude	LAROCHE Jeanne			2614/2615
BUISSON Jean	SABY Catherine	x 24.07.1703	63348 St Genès la Tourette	1286/1287
CHAMPEY Pierre	COURTIAL Jeanne			298/299
CHANIMBAUD Benoît	DUPUY Marie	x 30.08.1774	63348 St Genès la Tourette	326/327
CHANIMBAUD Jean	THIODAS Anne	x 07.11.1737	63348 St Genès la Tourette	652/653
CHANIMBAUD Maximilien Marc	DUPUY Catherine	x 25.10.1707	63353 St Germain l'Herm	1304/1305
CHARRIER Antoine	OBENICHE marguerite	x 18.11.1738	63162 Fournols	328/329
CHARRIER Barthélemy	OBENICHE Anne	x 14.07.1711	63076 Chambon sur Dolore	656/657
CHARRIER Barthélemy	PULBY Marie			1312/1313
CHARRIER Grégoire	HORLIGIER (ORTIGIER ?) Catherine	x 01.06.1789	63162 Fournols	164/165

CHARRIER Pierre (Antoine)	BEAL Marguerite	x 06.09.1809	63348 St Genès la Tourette	82/83
CHASSAGNE Jean	BRUGIERE Marguerite	x 16.01.1758	63048 Bourg-Lastic	284/285
CHASSAGNE Jean	MAGNOL Marguerite	x 05.02.1778	63225 Messeix	142/143
CHASSAGNY Antoine	MESTAS Françoise	x 08.03.1791	63048 Bourg Lastic	68/69
CHASSAGNY Antoine	JABY Anne	x 12.01.1751	63048 Bourg Lastic	136/137
CHASSAGNY Édouard	FARGETTE Marie Jeanne	x 29.04.1929	63022 Auzat sur Allier	4/5
CHASSAGNY Jean	DERIGON Marie-Antoinette	x 06.11.1902	63309 Saillant	8/9
CHASSAGNY Magdeleine (Marie)				17
CHASSAGNY Pierre	BREUIL Sébastienne (Marie)	x 22.02.1841	63048 Bourg-Lastic	34/35
CHASSAGNY René	ESCORNE Geneviève	x 29.03.1954	63113 Clermont-Ferrand	2/3
CLEMENT Robert	CHASSAING(T) Madelaine			1290/1291
CUSSONNET Jean	CHABRIER Marie	x 05.08.1745	63394 St Romain	150/151
DELBOS Louis				366/367
DERIGON Jean	LAPAIRE Louise	x 19.09.1729	63 St Alyre d'Arlanc	288/289
DERIGON Jean (Pierre)	GARRIE(S) Catherine	x 18.09.1769	63309 Saillant	144/145
DERIGON Pierre	BONNET Marie Antoinette	x 18.12.1877	63309 Saillant	18/19
DERIGON Pierre	JARAFOUX Anne	x 02.09.1806	63309 Saillant	72/73
DERIGON Pierre	FAVEYRIAL Claudine	x 02.10.1849	63309 Saillant	36/37
DUPUY Blaise	BUISSON Jeanne	x 27.08.1737	63348 St Genès la Tourette	642/643
DUPUY Charles	LAFFARGE Antoinette			650/651
DUPUY François	PELABOEUF Jeanne			2568/2569
DUPUY Guillaume	GRANGEON Catherine	x 25.11.1706	63348 St Genès la Tourette	1284/1285
DUPUY Guillaume	HOSPITAL Jeanne			10272/10273
ESTEVE Annet	TIOLLAS Jacqueline			1288/1289
ESTEVE Guillaume	GOUNICHE Marie (Marguerite)	x 28.02.1764	63348 St Genès la Tourette	322/323
ESTEVE Jean	CLEMENT Marguerite	x 07.10.1731	63348 St Genès la Tourette	644/645
FARGETTE Antoine	BOUCHERON Marie	x 23.08.1879	63348 Le Vernet la Varenne	20/21
FARGETTE Antoine	CHARRIER Marie	x 24.08.1852	63348 St Genès la Tourette	40/41
FARGETTE Auguste	BLANC Lucie Françoise	x 09.04.1910	Paris	10/11
FARGETTE Blaise	DUPUIS Gilberte	x 25.09.1764	63348 St Genès la Tourette	320/321
FARGETTE Blaise	MORANDON Alix			2560/2561
FARGETTES Blaise	ESTEVE Antoinette	x 22.ther.3	63348 St Genès la Tourette	160/161
FARGETTE Claude	BITON Clauda	x 24.11.1710	63348 St Genès la Tourette	1280/1281
FARGETTE Damien	BRIVADIS Benoîte			5120/5121
FARGETTE Guillaume	MAVEL Louise	x 22.09.1822	63348 St Genès la Tourette	80/81
FARGETTE Jean	MEALLE (MIALLE) Jeanne	x 11.02.1744	63348 St Genès la Tourette	640/641
FAURE Jean	GRANET Anne			2566/2567
FAVEYRIAL Antoine	CUSSONNET Françoise	x 04.10.1815	63331 St Clément de Valorgue	74/75
FAVEYRIAL Guillaume	CHAMPEY Jeanne	x 23.07.1787	63394 St Romain	148/149
FAVEYRIAL Pierre	MARTIAL Toinette			296/297
FOUGEROUSE Marie				39
GARRIE(S) Benoît	BERNARD Fleuvie (?) Fleurie(?)			290/291
GELLY Jean (Pierre)	GAILLARD Anne			46/47
GENESTIER Antoine	GENESTIER Antonia			670/671
GIRON Léger	VERNY Anne			362/363
GOUNICHE (GONICHA) Benoît	MONTABRU Charlotte			646/647
GUERINON Jacques	LONGECHAMPS Anna			5146/5147
JABY Jean	BONNEFONT Françoise			274/275
JARRAFOUX Pierre	VIAL Antoinette			146/147
JOLY Jean	MARQUET Benoîte			86/87
JOUVE Joseph	JARRY Anne			178/179
LAFFARGE Robert	DUSOL Gabriel			1302/1303
de LA REYNERIE Jacques	de PELINIERES			2724/2725
de LA REYNERIE Jean Ier	de LA CHASSAIGNE Marie			21792/21793
de LA REYNERIE Jean II	DU FLOQUET Philiberte			10896/10897
de LA REYNERIE Jean III	GAILLARD Antoinette			1362/1363
de LA REYNERIE Marc	de BESSE de LA RICHARDIE Marguerite			5448/5449
MAGNOL Antoine	GENEIX Jacqueline			286/287
MAVEL André	FARGETTE Françoise (Jeanne)	x 08.06.1706	63348 St Genès la Tourette	1296/1297
MAVEL Barthélemy	DUPUI Jeanne	x 03.09.1771	63348 St Genès la Tourette	324/325
MAVEL Antoine	CHALIMBAUD Antoinette	x 18.vent.VI	63348 St Genès la Tourette	162/163
MAVEL Benoît	GRANGE Antonia			2592/2593
MAVEL Jacques	SABY Jeanne			648/649

MEALLE Jean	FAURE Catherine	x 01.09.1711	63448 le Vernet- la Varenne	1282/1283
MEALLE Guillaume	GALLARD Antoinette			2564/2565
MESTAS Gabriel	RICHARD Marie			138/139
MORANDON Pierre	CAVARD Antonia			5122/5123
OBENICHE Benoît	BRUGERE Gabrielle			1314/1315
OBENICHE Claude	CHALUS Marie			658/659
OBENICHE Damien	PASSEMARD Benoîte			2632/2633
OBENICHE Pierre	CHOMONT Jeanne			1316/1317
PAGENEL Annet	ROCHE Françoise	x 05.07.1713	63006 Anzat le Luguet	720/721
PAGENEL Antoine	PAGENEL Françoise	x 03.06.1744	63006Anzat le Luguet	360/361
PAGENEL Jean	MAIGNE Michelle			722/723
PAGENEL Pierre	BLANC Élisabeth	x 23.08.1815	63006Anzat le Luguet	90/91
PAGENEL Pierre	GIRON Françoise	x 12.11.1776	63006Anzat le Luguet	180/181
PASCAL Vital	ANGLADE Benoîte			666/667
PELARDY Antoine	FAURE Catherine			610/611
de PELINIERES Julien	de MOTIER DE CHAMPETIERES A.	x 01.03.1612	63040 Billom	5450/5451
PIROCHE Joseph	GENESTIER Marie	x 16.10.1753	63162 Fournols	334/335
REYMOND Pierre	BUISSON Toinette	x ca 1730		720/721
ROCHETTE Jean	NIGON Antoinette			306/307
SABY Antoine	MAGE Marie			2574/2575
SABY Antoine	RAPARIE Marie	x 04.09.1703	63348 St Genès la Tourette	1298/1299
THIODAS Robert	BUISSON Jeanne			1306/1307

Compléments au crayon de Jean Loup HOBENICHE (CGHAV – 1808) par Pierre L. POUZET (CGHAV - 77)

ARTAUD Guillaume	ARTAUD Gabrielle	x 11.02.1652	63441 Valcivières	2264/2265
BEAL Jean	BEAL Jacqueline			1110/1111
BEAL Antoine	RIGAUD Françoise			2220/2221
BEGONIN Charles	GOURBEYRE Jeanne	x 24.01.1726	63441 Valcivières	566/567
BEGONIN Jean	ARTAUD Damiane	x 06.05.1673	63441 Valcivières	1132/1133
BEGONIN Antoine	MATHEVON Anna	x 14.07.1643	63441 Valcivières	2264/2265
BEGONIN Jean	DAUPHIN Benoîte	x 28.09.1610	63441 Valcivières	4528/4529
BEGONIN Jean				9056
BERODIAS Michel				8930
BOUCHET Antoine	POUGET Blaisie			1116/1117
BOUCHET Jean				2232
BOUCHET Jean	BERODIAS Marie	x 06.06.1645	63454 Vertolaye	4464/4465
BOUCHET Jean	TARIT Antonia			8928/8929
BOURLHONNE Mathias				4366
BOURLHONNE Mathias				8918
CHEVALEYRE Jean	FAURE Damiane			1130/1131
COMBRIAT Guillaume	COMBRIAT Damiane			2242/2243
COSTE Annet	BOUCHET Jeanne			2180/2181
COSTE Antoine	MEGE Pironne			4360/4361
COSTE Pierre				8720
DELACHAMP Jean				4354
DIXMERIAS François	LARET Jeanne	x 12.01.1734	63179 Job	276/277
DIXMERIAS Guillaume	MONTEILHET Madeleine	x 04.09.1714	63179 Job	552/553
DIXMERIAS François	REROLLE Françoise			1104/1105
DIXMERIAS Maurice	MONTEILHET Antoinette	x 10.09.1765	63179 Job	278/279
DIXMERIAS Claude	TOURNEBIZE Marie	x 28.01.1738	63179 Job	556/557
DIXMERIAS Guillaume	MONTEILHET Madeleine	x 04.09.1714	63179 Job	1112/1113
DIXMERIAS François	REROLLE Françoise			1104/1105
GIRARD Antoine	HERBASSIER Marie	x 06.09.1672	63454 Vertolaye	1088/1089
GIRARD Guilhaume	DELACHAMP Anne	x 05.05.1639	63454 Vertolaye	2176/2177
GIRARD Guilhaume	CLOUET Jeanne			4352/4353
GOURBEYRE Georges				1134
HERBASSIER Damien	MONNET Hélayne			2178/2179
LAFARGE Guillaume	BEGONIN Marguerite	x 31.07.1753	63441 Valcivières	282/283
LAFARGE Claude	CHEVALEYRE Antonia	x 27.08.1715	63441 Valcivières	564/565
LAFARGE Jean	DESMOLINS Michelle			1128/1129
MARET Claude	BEAL Marie	x 05.09.1713	63179 Job	554/555
MARET Antoine	VIMORT Catherine			1108/1109

MONTEILHET Jacques	BOUCHET Clauda	x 15.09.1739	63454 Vertolaye	558/559
MONTEILHET Claude	VEDEL Antoinette			1116/1117
MONTEILHET Claude	VEDEL Antoinette			1106/1107
MONTEILHET Grégoire	POURRAT Françoise			2226/2227
PIREL Isaac	BOURLHONNE Marie	cm 1652		2182/2183
PIREL Isaac	BOURLHONNE Marie	cm 1652		4458/4459
PIREL Jean				4364
PIREL Jean				8916
POUGET François	GOUTTE Blaisie			2234/2235
QUIQUANDON Maurice	VOLDOIRE Claudine			2230/2231
RIMBAUD Guillaume	LAFARGE Élisabeth	x 27.05.1788	63179 Job	140/141
RIMBAUD Jacques	RIMBAUD Marie	x 15.04.1760	63179 Job	280/281
RIMBAUD Jacques	SUBERT Pironne	x 19.11.1720	63179 Job	560/561
RIMBAUD Jacques	COMBRIAT Marie	cm 30.10.1680	1120/1121	
RIMBAUD Claude	RICHARD Damiane (Denise)			2240/2241
RIMBAUD Sébastien				4480
TOURNEBIZE Jean	QUIQUANDON Anne-Marie	x 27.11.1714	63454 Vertolaye	1114/1115
TOURNEBIZE Pierre	PIREL Antoinette	x 14.10.1692	63454 Vertolaye	2228/2229
TOURNEBIZE Jean	SABATTIER Françoise			4456/4457
TOURNEBIZE Jean				8312

Nouveau crayon des ancêtres auvergnats de Julien REFOUVELET (CGHAV – 1706)

BROQUIN Antoine	REFOUVELET Chantal	x 11.02.1755	15162 Riom es Montagne	74/75
BROQUIN Pierre	BARDIER Catherine		15124 Menet	148/149
CHADEFAUX Pierre	REFOUVELET Marguerite	x 05.06.1833	15162 Riom es Montagne	18/19
CHADEFAUX Gérard	BROQUIN Antoinette	x 06.07.1775	15162 Riom es Montagne	36/37
CHADEFAUX Charles	MARONNE Anne		15009 Apchon	72/73
REFOUVELET Antoine	CHADEFAUX Marguerite	x 03.11.1862	15162 Riom es Montagne	8/9
REFOUVELET Antoine	SOURZAC Philippine	x 21.04.1826	15162 Riom es Montagne	16/17
REFOUVELET Marc Antoine	FLORET Jeanne			32/33
REFOUVELET Antoine	VOUCHI Anne	x 08.02.1755	15162 Riom es Montagne	64/65
REFOUVELET Jean	VOUCHI Marguerite			128/129
REFOUVELET Guillaume	DELBOS Magdelaine			38/39
REFOUVELET Jean ou Ligier	RODDE Germaine			150/151
SOURZAC Jean	CHARREYRE Maris	x 17.05.1801	15162 Riom es Montagne	34/35
SOURZAC Pierre	SAURET Philippine	x 19.11.1766	15162 Riom es Montagne	68/69

Crayon des ancêtres auvergnats de Philippe HOUDRY (CGHAV – 1799)

ARFEUILLE Antoine	MOUIX Anne	x 22.11.1808	15170 St-Amandin	40/41
BATISSE Jean	CHAMBEFORT Philiberte (Gilberte)			642/643
BATISSE Vital	FARGETTES Marie	x ca 1665		1284/1285
BOEUF Antoine	VERNET Antoinette	x ca 1731		322/323
CHAMBEFORT Antoine	CHASSIDIERES Margueritte			1286/1287
CHANNION Pierre				654/655
GOLFIER Benoît	CHANDESON Jeanne			732/733
ISSARTY Blaise	VILLENEUVE Marie			324/325
ISSERTY Benoît	MANDON Alix (Louise)	cm 06.08.1741	63078 Chaméane	162/163
MANDON Benoît	CHANNION Isabeau			326/327
MOUIS Gabriel	DOUCHET Marie	cm 26.01.1695	15240 Trémouille	328/329
MOUIX Jean	ROUCHY Anne	x 27.10.1730	15170 St Amandin	164/165
MOUIX Jean	ROUX Anne	x 19.09.1769	15170 St Amandin	82/83
REFEUILLE Claude	BATISSE Isabeau			320/321
REFEUILLE Pierre	BOEUF Anne	x 31.08.1751	63348 St Genès la Tourette	160/161
REFEUILLE Pierre	ISSERTY Toinette	x 05.09.1775	63348 St Genès la Tourette	80/81
ROUCHY Jean	MOUIX Françoise	x 10.07.1703	15170 St Amandin	330/331
ROUX Antoine	VEYSSIER Anne			332/333
ROUX François	ROUX Françoise	x 18.07.1753	15170 St Amandin	166/167
ROUX Jean	ROCHE Catherine			334/335

Généalogies des familles

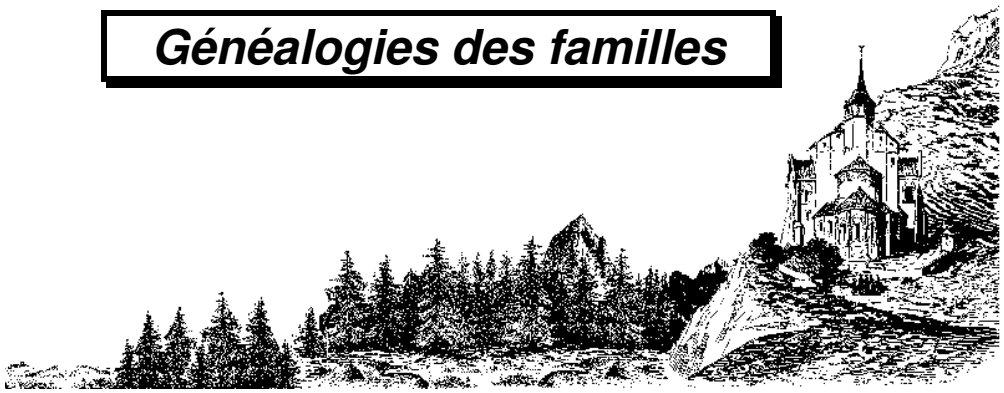

ANNET PHILIPPE DOZAT, OFFICIER DE SANTÉ RURAL AU XIXe SIÈCLE

par Marie Claude CHASTEL (CGHAV – 468)

Annet Philippe DOZAT, né à la fin du XVIIIe siècle à Vollore, y a exercé la profession d'officier de santé pendant la première moitié du XIXe siècle.
Bien qu'il ne soit qu'un ascendant collatéral, un certain nombre de documents se rapportant à ses études, à sa vie professionnelle et privée ont été conservés et transmis dans la famille au fil du temps et des générations successives.
Retrouvés il y a une vingtaine d'années, ils ont éveillé notre curiosité et sont en grande partie à l'origine de notre « aventure généalogique ».
A travers ces documents, témoins écrits de la mémoire familiale, nous avons tenté d'esquisser une brève biographie de ce praticien rural du siècle dernier.

I. Le cadre familial

Avant de retracer les différentes étapes de sa vie, il nous a paru souhaitable de l'intégrer dans son contexte familial et de rappeler rapidement son ascendance.
Annet Philippe DOZAT est né à Vollore le 22.03.1777, fils de Jean François, chirurgien, et d'Élisabeth BONNET-DUVERDIER.
Ses parents se sont mariés le 14.05.1766 à Charnat, d'où est originaire sa mère.
Avant lui sont nés cinq enfants :
- deux jumeaux en 1767, décédés le même jour ;
- Procule, le 12.09.1768 (son prénom lui ayant été légué par sa grand-mère paternelle, d'origine bourbonnaise) ; elle vivra ultérieurement avec son frère et décédera célibataire ;
- Françoise, le 21.02.1770 ; c'est la seule des sept enfants du couple qui s'est mariée,
- Anne, décédée le 07.02.1773 à l'âge de 14 mois ;

Après lui naîtra Jean Baptiste le 12.05.1779 ; officier de santé comme son frère, installé à Puy Guillaume ; il a dû prendre la succession de son oncle maternel, Charles GRANJEAN, chirurgien et fils d'un chirurgien de Courpière (marié en 1772 à Madeleine BONNET-DUVERDIER, sœur d'Élisabeth).
Jean Baptiste n'exercera sa profession que très peu de temps : il décède en effet le 11.05.1803, à l'Hôtel-Dieu de Clermont, célibataire.

Ainsi, des sept enfants du couple Jean François DOZAT – Élisabeth BONNET-DUVERDIER, quatre atteignent l'âge adulte et seule Françoise, mariée à Antoine BATISSE-BOMBY, cultivateur, aura une descendance, Annet Philippe étant, comme sa sœur Procule, resté célibataire. Mais avant de nous intéresser de plus près à notre officier de santé, résumons rapidement son ascendance.

L'ascendance paternelle

La première génération de DOZAT arrivée à Vollore est représentée par Claude DOZAT.
Procureur fiscal, puis notaire, originaire de Lezoux où son père était marchand tanneur, il épouse en 1688 à Vollore, Françoise BERNARD, fille de Claude BERNARD, praticien (l'équivalent de l'avoué actuel) et de Marie DUMAS.
Le couple aura douze enfants. Il semblerait que neuf d'entre eux soient décédés en bas âge ou sans descendance. En effet l'acte de partage des biens effectué après le décès de Claude DOZAT en 1729 ne mentionne que trois héritiers, Marie, François, Annet :
- Marie, l'aînée des enfants, épouse en 1723 Taurin LAVOISSIÈRE (originaire de Seychalles, près de Lezoux). Chirurgien, il s'installe à Vollore constituant la première génération de la « lignée médicale » des DOZAT et familles alliées.
- François sera prêtre communaliste et vicaire du Château.
- Quant à Annet, né le 26.02.1703, le 9e des enfants, il succédera à son père, notaire et lieutenant de baillage ; le 08.02.1735, il épouse à Ambert Anne FLOUVAT.

Le couple Annet DOZAT – Anne FLOUVAT aura sept enfants dont :
- Jean François, né le 23.06.1738 (père d'Annet Philippe), chirurgien.
- Guillaume Pierre, né le 29.08.1740, marchand à Olliergues, dont le fils Jean Baptiste, né la même année qu'Annet Philippe sera officier de santé à Olliergues.
- Jean Baptiste né le 23.06.1742, chirurgien installé à Olliergues où il épouse Marie USSEL, fille d'un chirurgien et sœur de chirurgien.

Ainsi Jean François DOZAT a-t-il repris à Vollore, sans doute après un temps « d'apprentissage » dans l'armée – certains actes le qualifient d'ancien chirurgien-major – la succession de son oncle Taurin LAVOISSIÈRE, tandis que son frère s'installait à Olliergues, et que son beau-frère Charles GRANJEAN (dont il a été question plus haut), originaire de Courpière, choisissait après son mariage de s'installer à Puy Guillaume, proche de Charnat où habite la famille BONNET-DUVERDIER.

À la seconde génération, trois membres de la famille DOZAT (dont un apparenté par alliance) sont donc chirurgiens dans trois localités du Puy de Dôme.

Ce terme de chirurgien ne doit pas être compris dans le sens où nous l'entendons de nos jours. Au XVIIIe siècle, le chirurgien de village, ou des localités rurales, n'a guère d'activité commune avec le chirurgien actuel, ni même avec le maître chirurgien de l'époque exerçant dans une grande ville.

L'essentiel de sa profession consiste surtout à pratiquer des saignées, faire des pansements, inciser des abcès, réduire et immobiliser des fractures, effectuer des accouchements difficiles.

Parfois aussi à la campagne il était amené à jouer le rôle de vétérinaire, rôle d'où pouvait découler en cas de conflit des procédures juridiques lorsque le propriétaire de l'animal était mécontent des soins apportés par le chirurgien…

La troisième génération « médicale » des DOZAT sera donc représentée par Annet Philippe à Vollore, son frère Jean Baptiste, mais pour très peu de temps à Puy Guillaume, et leur cousin, un autre Jean Baptiste, à Olliergues (aucun des trois fils de ce dernier n'exercera une activité médicale, l'un d'entre eux viendra se fixer à Clermont où il sera typographe).

Au total, pendant près d'un siècle et demi, la famille DOZAT et ses alliés, totaliseront quatre chirurgiens et trois officiers de santé.

S'il ne s'agit pas d'une véritable dynastie, le terme de « lignée médicale » semble plutôt mieux appropriée à cette famille volloroise.

L'ascendance maternelle

Particulièrement intéressante, de branches en rameaux elle a pu être « remontée » haut dans le temps et s'étend loin dans l'espace (1).

Précisons seulement que le Bourbonnais est très proche de Charnat où ont vécu les BONNET-DUVERDIER, cette proximité géographique expliquant une ascendance partiellement bourbonnaise.

Procule CHAUD, sa grand-mère maternelle, née à Taxat, est issue d'une famille de Gannat.

Quant à son grand-père maternel, Jacques René BONNET-DUVERDIER, il est le fils d'Élisabeth FILLIASTRE de La BESCHE (originaire de Bellenaves) et petit-fils de Marie Anne DUBUISSON.

Les DUBUISSON, particulièrement notables en Bourbonnais, ont occupé des fonctions importantes tant administratives que militaires et contracté des alliances qui leur ont permis d'accéder à un rang social élevé.

C'est donc à une famille sinon bourgeoise, du moins de « notables » ruraux, qu'appartient Annet Philippe DOZAT.

II. Le temps des études

Avant d'entreprendre ses études médicales, Annet Philippe DOZAT a sans doute effectué des études secondaires de base dans un collège. Peut-être a-t-il accompagné son père au cours de ses visites à domicile, apprenant ainsi les premiers rudiments de sa future activité et lui servant parfois d'assistant.

Arrive la Révolution, période agitée et troublée pendant laquelle toutes les structures sociales sont remises en question. Vollore n'y échappe pas, comme partout on s'agite...

Aux Archives Municipales de Vollore, une délibération du Conseil Municipal datée du 26 prairial an II, désigne six jeunes gens de 16 à 17 ans ½, pris dans la classe la moins fortunée... qui doivent se rendre dans les 10 jours au camp des Sablons pour y recevoir *« une éducation révolutionnaire »* (ne s'agit-il pas plutôt de rééducation ?) !

Parmi ces six jeunes gens, en tête de liste figure Annet Philippe DOZAT. Ce choix nous a quelque peu surprise. La famille DOZAT était-elle si peu fortunée ou ne s'agissait-il pas plutôt d'une mesure destinée à inculquer à l'un des enfants les valeurs révolutionnaires dans un milieu qui ne devait guère partager les idées nouvelles ? Est-il parti pour ce camp ? Si oui, combien de temps y a-t-il séjourné ? Autant de questions sans réponse.

Clermont

Au début de l'année 1797, il part pour Clermont et sera élève de Pierre BONNET pendant plus de trois ans. Bien que le décret du 18.08.1792 ait supprimé les Universités et Facultés, P. BONNET qui a été nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu en 1769, ne suspend pas ses cours d'anatomie et de chirurgie, il continue leçons théoriques et pratiques à ses nombreux élèves.

Élève interne en chirurgie, notre étudiant assiste aux visites et pansements de P. BONNET et suit ses cours. Au bout de trois ans et neuf mois, ce dernier lui délivre une attestation mentionnant qu'il a toujours manifesté *« un ardent désir de s'instruire »*. Cette attestation est datée du 19.09.1800.

Le père d'Annet Philippe DOZAT étant décédé le 24.10.1797, alors que ses études n'en étaient qu'à leur début, on peut supposer qu'il a pu obtenir des stages rétribués ou donner des cours particuliers.

Plusieurs médecins clermontois ayant ultérieurement connu la célébrité ont été ses contemporains : J.B. LAVORT (1778-1858), J.B. FLEURY (1778-1843) ont en effet occupé d'importantes fonctions tant à l'Hôtel-Dieu qu'à la nouvelle école de médecine inaugurée en 1807. Si LAVORT était parti très jeune pour Paris, il est à peu près certain qu'Annet Philippe a dû être le camarade d'études de FLEURY.

Mais si LAVORT et FLEURY ont été des « patrons hospitaliers », la carrière d'Annet Philippe DOZAT a été beaucoup plus modeste, celle d'un praticien rural. Contrairement à ses deux contemporains célèbres, il n'a pas poursuivi ses études jusqu'au doctorat en médecine, il a été simple officier de santé.

La différence entre les deux professions (l'officier de santé pouvant être considéré comme un praticien de « second ordre ») appelle quelques précisions.

Elle est de plusieurs ordres : durée des études, coût du diplôme, soutenance d'une thèse pour l'obtention du doctorat.
Le candidat à l'officiat n'a pas forcément poursuivi ses études secondaires jusqu'au baccalauréat (contrairement au futur docteur en médecine), il n'est pas obligé de fréquenter une faculté, alors que quatre années universitaires sont obligatoires pour le doctorat. La scolarité de l'officier de santé peut se présenter sous trois formes : ou bien trois ans dans une faculté, ou bien cinq années dans un hôpital civil ou militaire, ou bien six années « d'apprentissage » avec un médecin. Dans la réalité, le panachage entre ces trois formules est admis. Il est possible de débuter comme attaché à un médecin, de continuer par des stages en hôpital et de s'inscrire ensuite à des cours.
Autre différence : le coût des études, infiniment moins élevé pour l'officier de santé.
Enfin ce dernier, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, n'est pas tenu de soutenir une thèse. Selon Jacques LÉONARD (La vie quotidienne du médecin de province au XIXe siècle), l'écart entre officier de santé et docteur en médecine n'est important que pendant la première moitié du siècle. À partir de 1854 la réception des officiers de santé est confiée aux facultés et écoles préparatoires, et à partir de 1858, les trois années d'études sont obligatoires. Ce diplôme disparaîtra d'ailleurs à la fin du XIXe siècle ; des dérogations d'exercice ont sans doute été accordées pour les praticiens diplômés tardivement (en 1926 dans le guide annuaire du médecin français, deux officiers de santé figurent encore dans la liste du Puy de Dôme). Enfin pour compléter, ajoutons que la zone d'activité de l'officier de santé est surtout rurale et qu'elle est limitée au département dans lequel il a été diplômé.

Paris

Mais revenons à notre étudiant. Après ces presque quatre ans passés à Clermont, il va immédiatement partir pour Paris pour y compléter ses études.
Dès le 07.10.1800 il est inscrit à l'École de Santé créée par la Convention en décembre 1794, en même temps que les écoles de Montpellier et Strasbourg. Annet Philippe DOZAT restera à Paris jusqu'en juillet 1802.
Il n'est pas parti seul. Jean Baptiste, son frère de deux ans plus jeune, et qui avait vraisemblablement aussi commencé ses études à Clermont, l'a accompagné. Peut-être leur cousin d'Olliergues (un autre Jean Baptiste, du même âge qu'Annet Philippe) s'est-il joint à eux.
A Paris, les étudiants habitent rue de la Harpe, au quartier Latin.
Les deux années passées à Paris sont mises à profit pour suivre différents cours : cours de médecine sur les maladies aiguës d'après les principes des grands maîtres, cours sur les pronostics et aphorismes d'Hippocrate, assurés par BOSQUILLON (2), cours d'anatomie et de médecine sur le siège et les causes des maladies, de PORTAI (3) et cours de CORVISART (4) ce qui constituait un véritable privilège, dont il suit la clinique pendant deux ans. Notre étudiant est même admis comme membre de la Société Médicale de l'Hospice de l'Unité. Par ailleurs, il fait en quelques sorte fonction « d'assistant » en effectuant des visites en ville pour BOSQUILLON.
Au terme de ces deux années, plusieurs attestations d'études lui sont remises, dont celle de CORVISART mentionnant qu'il a suivi ses cours avec assiduité.
Au total, il semble avoir effectué des études sérieuses, acquis des connaissances solides, compte tenu de celles de l'époque...
Sans doute, au cours de ces deux années, eût-il pour collègue un étudiant qui deviendra célèbre quinze ans plus tard : LAENNEC. En effet, ce dernier après avoir commencé ses études à Nantes, part pour Paris en 1801 où il choisit CORVISART comme maître.
Il est à peu près certain que les deux étudiants, l'Auvergnat et le Breton, ayant le même enseignant ont dû se côtoyer suivre les mêmes cours, peut-être avoir des échanges…
Leurs études terminées, nos étudiants reviennent en Auvergne. Annet Philippe DOZAT est âgé de vingt-cinq ans. Vient pour lui le temps de l'installation.

III. L'activité professionnelle

« La fracture était simple, sans complication d'aucune espèce. Charles n'eût osé en souhaiter de plus facile. Alors, se rappelant les allures de ses maîtres auprès du lit des blessés, il réconforta le patient avec toutes sortes de bons mots, caresses chirurgicales qui sont comme l'huile dont on graisse les bistouris. Afin d'avoir des attelles, on alla chercher, sous la charretterie, un paquet de lattes. Charles en choisit une, la coupa en morceaux et la polit avec un éclat de vitre tandis que la servante déchirait des draps pour faire des bandes et que Mlle Emma tâchait à coudre des coussinets ». G. FLAUBERT, « Madame BOVARY »
De retour de Paris, notre officier de santé s'installe à Vollore, renouant ainsi avec la tradition familiale ; il va y exercer pendant un demi-siècle.
La population volloroise est alors d'environ 3300 habitants ; Vollore Montagne étant commune indépendante depuis peu compte à peu près l300 habitants, la commune est essentiellement agricole.
Au bout de quelques années d'installation surviennent quelques problèmes « administratifs ». Bien qu'au terme de ses études Annet Philippe DOZAT ait passé ses examens, il semblerait qu'il ne lui ait pas été délivré de diplôme officiel. Cependant les études médicales se réorganisent progressivement, il n'est plus question de laisser exercer des praticiens sans formation, ni expérience, ni diplôme. Aussi une instruction du 13 fructidor an II (31.08.1803) prescrit-elle aux sous-préfets d'exiger à la fois trois ans d'exercice et des preuves d'études antérieures.
C'est probablement la raison pour laquelle le 4 brumaire an XIII, le maire de Vollore lui délivre une attestation précisant qu'il est de retour de la ville de Paris depuis deux ans et demi et que depuis cette date, *« il s'est toujours comporté en homme d'honneur et de probité et qu'il a toujours exercé son état d'officier de santé avec sagesse et prudence ».*
Toutefois, il est à souligner qu'ultérieurement, le 09.01.1816, il sera reçu officiellement officier de santé, avec remise d'un diplôme. Mais pourquoi avoir attendu près de quinze ans d'exercice professionnel ? Cette réception tardive nous a posé question.

De fait, en consultant le tableau, établi en 1822, de la liste des médecins, chirurgiens, officiers de santé, sages-femmes et pharmaciens établis dans le Puy de Dôme, nous notons qu'un jeune Docteur en Médecine, François Genès TOURNILHAS, officiellement reçu en décembre 1814, habite Vollore où il est installé. Face à ce jeune confrère – et concurrent – a-t-il craint la remise en cause de son activité ? Praticien de second ordre, bien qu'ayant les compétences, connaissances et expérience nécessaires, n'était-il pas souhaitable de se faire reconnaître officiellement ? Nous ne voyons guère d'autre explication à cette démarche tardive mais ce n'est qu'une hypothèse...

Sans doute a-t-il rapporté de Paris le matériel de petite chirurgie nécessaire à la pratique quotidienne (sondes, pinces, lancettes, bistouris...) mais sa trousse ne comporte si stéthoscope ni tensiomètre. Il va également se procurer sur place les produits nécessaires à la préparation des médicaments qu'il prescrira : à Vollore il n'y a pas de pharmacien et nous verrons qu'il sera amené à jouer le rôle de pro-pharmacien.

Les modalités d'exercice

Son activité n'a rien de commun avec celle d'un médecin de campagne telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le rythme de travail est très lent. Tout d'abord les consultations restent très limitées ; l'essentiel est représenté par les visites à domicile. Ces visites, compte tenu de la dispersion des hameaux, de leur distance les séparant du bourg, des déplacements vers d'autres localités dépourvues de praticien, mais aussi l'état des chemins ou des conditions climatiques avec pour seul moyen de locomotion un cheval attelé à une voiture, occupent une bonne partie des journées.

La durée de l'examen clinique est elle aussi très longue. Tout le diagnostic repose sur l'observation externe, l'exploration manuelle joue un rôle majeur. À la campagne, il faut savoir tout faire avec des moyens très limités en s'aidant de ses seuls souvenirs universitaires ou hospitaliers et de son expérience, sans aucun recours possible aux examens complémentaires qui bien entendu sont inexistants, ni même à l'avis d'un confrère « consultant » installé en ville (trop loin, trop onéreux).

La pratique quotidienne – les pathologies rencontrées

Les différentes affections pathologiques sont relativement différentes de celles rencontrées de nos jours, certaines d'entre elles ayant disparu en raison de l'apparition de la prévention (vaccinations, sérums) et de l'amélioration progressive des conditions d'hygiène et de vie, et aussi de la découverte de l'asepsie.

a) Pathologie chirurgicale et traumatique :

- Petite chirurgie (saignées, incision d'abcès), traitements de plaies plus ou moins infectées, de fractures (réduites puis immobilisées avec des attelles), de traumatismes divers parfois consécutifs à des accidents du travail, font partie de la pratique quotidienne.
- Quant aux affections chirurgicales qui nécessiteraient une intervention rapide (appendicites, occlusions intestinales, hernies étranglées), dont le diagnostic est méconnu, les possibilités thérapeutiques sont inexistantes... Il faudra attendre la seconde moitié du XIXe siècle avec l'apparition de l'anesthésie et les découvertes de Pasteur pour que les malades aient une chance d'être opérés dans des conditions... acceptables. Les *« coliques de miserere »*, terme sans équivoque, ne sont pas qu'une description livresque…

b) Pathologie obstétricale :

- Accouchements difficiles, liés dans certains cas à des grossesses pathologiques non surveillées, entraînant une mortalité maternelle et néo-natale importante, suite de couches compliquées parfois par l'apparition de fièvres puerpérales expliquant les décès survenus au cours du post-partum, font partie de l'activité du praticien rural.

c) Pathologies médicales :

Sans vouloir énumérer toutes les affections médicales qui pouvaient nécessiter l'intervention du médecin, un certain nombre d'entre elles peuvent être citées.

- Épidémies et fièvres : compte tenu de l'ignorance de l'origine microbienne de certaines maladies (choléra, typhoïde par exemple) et de leur mode de transmission, les mesures d'isolement des malades et les moyens préventifs n'étaient pas mis en œuvre d'où la propagation d'épidémies importantes. Quant aux fièvres, elles constituaient un ensemble mal défini et leur lien avec une affection précise était méconnu.
- Maladies infectieuses : tout comme les épidémies auxquelles elle peuvent être rattachées, les maladies infectieuses dont la plupart d'entre elles ont disparu en raison des vaccinations systématiques, constituaient un danger, souvent mortel pour les jeunes enfants dont elles décimaient parfois en quelques jours plusieurs membres de la même fratrie : rougeole, coqueluche et surtout diphtérie étaient redoutées.
- Maladies respiratoires : asthme, bronchites, pneumonies affectaient souvent en période hivernale, en raison à la fois des conditions climatiques et de l'absence de chauffage des habitations, enfants et adultes. Enfin la tuberculose n'épargnait pas les ruraux dont les organismes étaient amoindris par une alimentation déficiente, l'absence d'hygiène et des défenses immunitaires inexistantes ; compte tenu de la promiscuité familiale, la contagion se propageait aisément.
- Pathologies diverses : à côté des ensembles pathologiques cités ci-dessus, bien d'autres affections, digestives (gastrite, ulcère), cardio-vasculaires, articulaires (rhumatismes), parasitaires, dermatologiques, ophtalmologiques, liées à des malformations congénitales, etc. pouvaient atteindre la population rurale.

Bien entendu la pédiatrie, la puériculture sont inconnues et les nourrissons et jeunes enfants continuent à être élevés selon la tradition ancestrale. La mortalité infantile, bien qu'ayant diminué par rapport au XVIIIe siècle, reste importante : en 1810, 18,7% des enfants n'atteignent pas l'âge de 1 an (taux de mortalité infantile concernant l'ensemble de la France).

Tel est donc brièvement résumé le tableau de la pratique médicale quotidienne du praticien exerçant à la campagne. Celle d'Annet Philippe DOZAT, qui ne nous est malheureusement pas connue dans ses particularités ne devait guère être différente.

Notre médecine actuelle informatisée, numérisée, bardée de toute une panoplie d'examens biologiques, radiologiques, de scanners, fibroscopes, échographes, n'a plus aucun point commun avec celle qui était pratiquée il y a deux siècles et qui commençait tout juste à sortir de l'empirisme. Et pourtant, avec les moyens dérisoires dont elle disposait, soulager, guérir, étaient comme de nos jours l'objectif du médecin.

La pratique quotidienne – les moyens thérapeutiques

a) Les moyens physiques :
Déjà cités et bien connus, ils comportent les saignées, la pose de sangsues, les moyens d'immobilisation (attelles), de protection (pansements), les actes de petite chirurgie, incisions, la mise en place de cataplasmes, révulsifs...
b) Les moyens médicamenteux :
Ils font appel à différents principes actifs : végétaux – plantes et leurs dérivés –, minéraux, chimiques.
Ces principes actifs sont achetés chez le droguiste, en grande quantité à l'état de « matière première ». À la campagne, le praticien rural fait souvent office de pro-pharmacien. A partir de ces principes actifs, il effectue la préparation (soit en diluant, soit en associant certains d'entre eux) et les distribue ensuite moyennant un « bénéfice », d'où apport complémentaire de revenus.
Les formes médicamenteuses, pour certaines d'entre elles, diffèrent quelque peu des nôtres. Certaines, couramment utilisées aujourd'hui, les formes injectables, les comprimés, les gélules n'existent pas. Par contre très nombreuses sont les administrations externes sous forme d'onguents, baumes, ou internes telles que sirops, élixirs.
A titre d'exemple nous avons rapporté l'inventaire des produits reçus en prairial (année inconnue), accompagné de quelques notes pharmacologiques qui donnent une idée de quelques-uns des moyens thérapeutiques à sa disposition (5).

La pratique quotidienne – Les honoraires

Contrairement à l'heure actuelle où le règlement s'effectue à l'acte, le praticien adresse à son malade une note, le plus souvent annuelle, parfois à la fin du traitement.
Le règlement s'effectue fréquemment par acomptes, pouvant s'étaler parfois sur plusieurs années avant d'être totalement soldés. Parfois aussi, en milieu rural, c'est en nature (produits de consommation courante, bois de chauffage, fourrage pour le cheval du médecin) que sont réglés les honoraires, évitant ainsi la sortie d'espèces.
Quant au montant de ces honoraires, il n'est pas fonction de l'acte, mais il est modulé en fonction de la classe sociale du malade et tient compte de ses possibilités financières.
Telle était l'activité d'un praticien rural dans la première moitié du XIXe siècle. Celle d'Annet Philippe DOZAT en était sûrement l'illustration.

IV. La vie privée

De retour de Paris en 1802, Annet Philippe DOZAT s'est donc installé à Vollore. Il a 25 ans, ses parents sont décédés.
L'une de ses sœurs, Françoise, s'est mariée et a deux enfants : Françoise Gabrielle, née en 1796, et Jeanne Procule en 1799. Un troisième enfant, Annet Philippe – naît le 01.10.1802, son parrain étant son oncle dont il porte le prénom. Malheureusement il n'aura qu'une vie très brève puisqu'il décède à l'âge de l mois (9 frimaire an XI). Après lui naîtront Élisabeth Gabrielle le 23.10.1803 puis Anne le 22.10.1809. La sœur aînée d'Annet Philippe est célibataire. Tout laisse supposer que le frère et la sœur vont habiter ensemble la maison familiale.
Au fil des années, les enfants de Françoise ont grandi, se sont mariées, Anne épousera en 1827 Gilbert POUDRILLE, coutelier.
En 1825, survient le décès de Françoise, puis en 1845 celui de Procule, qui avait rédigé un testament en faveur de son frère. Ainsi après le décès de Procule, Annet Philippe DOZAT se retrouve donc seul. Il est à peu près certain qu'à ce moment là, Anne, la plus jeune de ses nièces a pris soin de lui (de ses trois autres nièces, l'aînée est décédée, les deux autres ont quitté Vollore). Il semblerait qu'en échange son oncle l'ait avantagée... financièrement. Plusieurs achats de parcelles de terrain effectuées entre 1845 et 1847 par Anne BATISSE-BOMBY sont financés par Annet Philippe DOZAT qui paraît matériellement à l'aise.
En effet, outre son activité professionnelle, qui lui a sans doute permis de vivre sans trop de soucis (habitant Vollore avec sa sœur, ses dépenses devaient être modérées), il a investi, géré son patrimoine, consenti des prêts à des particuliers.
Entre 1812 et 1844, douze actes notariés d'achats immobiliers ont été retrouvés (parcelles de terre, vignes, trois maisons, jardin, pré). Au XIXe siècle, à la campagne, l'investissement foncier constituait le placement de choix, les biens immobiliers acquis étant ensuite sans doute loués moyennant un fermage ou des redevances en nature...
En outre, il prêtait (jouant en quelque sorte le rôle de « banquier » local), des sommes plus ou moins importantes à des particuliers, ces prêts faisant bien entendu l'objet d'un acte notarié. Ainsi de 1816 à 1853, plusieurs vollorois eurent-ils recours à lui, certaines sommes ayant été remboursées plus de trente ans après...
En 1830, il est nommé conseiller municipal, fonction qu'il n'occupera que peu de temps. Enfin il règle également les problèmes juridiques concernant la famille. Il intervient dans plusieurs procédures en cours, mandaté par ses sœurs et nièces, notamment dans un procès intenté par sa grand-mère Anne FLOUVAT, à un habitant d'Ambert à propos d'une rente foncière jamais payée, le procès en question ayant dure plus d'un demi-siècle...
Au total, conseiller de la famille, gestionnaire prudent, investissant conformément au contexte de l'époque, il apparaît comme un honnête praticien rural, relativement aisé, ayant acquis la confiance de ses concitoyens, dont il devait connaître à la fois les soucis matériels et la vie privée.

V. Le temps du partage

Après le décès d'Annet Philippe DOZAT, survenu le 03.031855, vient le temps d'effectuer le partage de ses biens et de régler sa succession.

En l'absence d'héritiers directs, le 28.12.1855, le notaire de Vollore convoque les différents ayants-droits.
Ils sont au nombre de six (en grande majorité féminine) :
- trois de ses nièces, Jeanne Procule, Élisabeth Gabrielle et Anne, accompagnées de leurs maris respectifs, chacune d'entre elles ayant droit à ¼ de la succession ;
- deux petites-nièces, Louise Élisabeth et Anne DUMAS-MAILLON, elles aussi accompagnées de leurs maris), filles de Gabrielle Françoise (décédée) et d'Antoine DUMAS-MAILLON ;
- un ayant-droit, Antoine BATISSE-BOMBY (apparenté, mais non héritier direct, ayant acquis par acte notarié une partie des droits revenant à chacune des deux petites-nièces (qui avaient en quelque sorte vendu par anticipation une fraction de leur héritage...).

Ces trois derniers ayants-droits se partagent le dernier quart restant.
Sans être très importante, la succession n'est pas négligeable. Elle est estimée à la somme de 16.787 F (4000 F de biens immobiliers, correspondant approximativement à la valeur des achats effectués, et de 12.787 F de bien mobiliers et de créances). La masse des biens immobiliers comporte 30 articles : 3 maison, 3 bâtiments, 1 grange, 3 jardins, 16 parcelles de terrain (superficie totale 2 ha 20), 3 prés (61 a 63), 2 vignes (29 a 50).
Il est donc procédé au partage de ces biens.
À Anne BATISSE-BOMBY reviennent la plupart des bâtiments ; en 1856 elle rachète d'ailleurs la part de sa sœur aînée qui était héritière de l'une des maisons. Ainsi la totalité des maisons de la succession DOZAT lui appartiendra-t-elle.
En 1887, après son décès, ses biens seront à nouveau partagés entre ses quatre filles.
La maison dite « maison Dozat » sera attribuée à la plus jeune d'entre elles, Agathe POUDRILLE ; mariée à François FOULHOUX, elle habite Courpière (leur fils, Philippe Étienne FOULHOUX, devenu prêtre, sera curé de St Eutrope à Clermont, où il est décédé le 07.02.1944).
Antoinette POUDRILLE, sa fille aînée, née en 1830, et qui a bien connu son grand-oncle, Annet Philippe DOZAT, a conservé les « papiers de famille », documents qu'elle a transmis à ses descendants.

Conclusion

Arrivée au terme de cette brève biographie d'Annet Philippe DOZAT, nous avons tenté grâce à différents documents, d'une part de faire revivre un personnage familial et, d'autre part, d'approcher les modes de vie et d'exercice d'un officier de santé rural dans la première moitié du XIXe siècle.
C'est grâce aux « papiers de famille », transmis d'une génération à l'autre que cette étude a pu être réalisée. Sans eux, cette reconstitution se serait avérée très difficile.
« Notre avant-mémoire » est en papier…

Annexe 1 : ascendance d'Annet Philippe DOZAT

1 Annet Philippe DOZAT, ° 23.03.1777 + 07.03.1855
2 Jean François DOZAT, chirurgien, ° 23.06.1738 Vollore + 24.10.1797, x 14.05.1766 Charnat
3 Élisabeth BONNET-DUVERDIER, ° 11.08.1737 Charnat + 29.10.1795 Vollore Ville
4 Annet DOZAT, notaire royal, lieutenant de baillage, ° 26.02.1703 Vollore + 23.08.1767 Vollore, x 08.02.1735 Ambert
5 Anne FLOUVAT ° 22.09.1711 Ambert + 10.04.1790 Vollore
6 Jacques René DUVERDIER, bourgeois, ° 13.08.1713 + entre 1766 et 1769, x 04.10.1735 Sauzet (03)
7 Procule CHAUD, ° 15.05.1706 Taxat (03) + 12.02.1769
8 Claude DOZAT, ° ca 1663 + 19.02.1722 Vollore, x 01.03.1688 Vollore
9 Françoise BERNARD, ° 02.08.1667 Vollore + 10.10.1739 Vollore
10 Guillaume FLOUVAT, ° 01.01.1683 Ambert, x 26.09.1702 Ambert
11 Jeanne COLLANGETTE, ° 30.03.1676 Ambert
12 Jacques BONNET-DUVERDIER, ° 21.02.1687 Charnat + 09.01.1757, x ca 1712 Bellenaves ?
13 Élisabeth FILLIASTRE de LA BESCHE, ° ca 1687 + 08.07.1744 Charnat
14 Antoine CHAULD, marchand, x 26.12.1699 Gannat
15 Procule BERTRAND, ° ca 1682 + 08.02.1752 Gannat
16 Antoine DOZAT, marchand tanneur, ° ca 1622 + 27.02.1682 Lezoux, x
17 Gilberte VANNEL (?), ° ca 1620-1630 + 04.07.1678 Lezoux
18 Claude BERNARD, ° ca 1629 + 17.04.1709 Vollore, x ca 1657
19 Marie DUMAS, ° 10.11.1638 (?) + 13.06.1692
20 Antoine FLOUVAT, ° 30.11.1662 Ambert, x 09.07.1681 Ambert
21 Hélène MARCHEVAL
22 Jacques COLLANGETTE, ° 29.12.1643, x 03.07.1673 Ambert
23 Anne DAURELLE, ° 26.09.1639
24 René BONNET-DUVERGIER, x ca 1681
25 Gabrielle MILHET, + 21.12.1741 Charnat
26 Claude FILLIASTRE de LA BESCHE, x 20.1676 Bellenaves
27 Marie Anne DUBUISSON
28 Antoine CHAULD
29 Quintienne RAYMOND
30 François BERTRAND, ° 20.01.1634 + 07.11.1695, x 01.10.1662 Gannat
31 Madeleine VIRY, ° 04.04.1640, + 10.01.1722
38 François DUMAS, ° 05.02.1581 + 09.06.1640, x 28.05.1616
39 Marguerite de BARTHELAT, + 14.10.1664 Chateldon
40 Guillaume FLOUVAT, x
41 Antoinette LOUVENS
42 Antoine MARCHEVAL
44 Claude COLLANGETTE, ° 10.04.1620, x 19.02.1640 Ambert
45 Gabrielle ARTAUD, ° 28.05.1620
46 Thomas DAURELLE, x
47 Marie RICHARD
52 Thomas Louis FILLIASTRE de LA BESCHE, x
53 Marie Gilberte BELLEAU
54 Jean DUBUISSON + 07.06.1686 Bellenaves x ca 1641
55 Françoise FOREST

60 Gilbert BERTRAND, + 24.10.1666 Gannat, x
61 Catherine BOYTEAU
62 François VIRY, x
63 Marie CHAMPAGNAT

Annexe 2 : les DOZAT et alliés, chirurgiens et officiers de santé, XVIIIe – XIXe siècles

I. Claude DOZAT, procureur fiscal puis notaire (1663-1722), x 1688 Vollore Françoise BERNARD, fille de Claude BERNARD, praticien, et Marie DUMAS, dont :
- Marie DAUZAT (1689-17766), x 06.10.1723 Vollore Taurin LAVOISSIERE, de Seychalles, chirurgien à Vollore ;
- Annet DAUZAT, qui suit.

II. Annet DOZAT (1703-1767), notaire, x 08.02.1735 Ambert Anne FLOUVAT (1711-1790), dont :
- Jean François DOZAT, qui suit ;
- Jean Baptiste DOZAT (° 23.06.1742), chirurgien à Olliergues, x 18.10.1763 Vollore Marie USSEL, fille de Grégoire USSEL, chirurgien ;
- Guillaume Pierre DOZAT, qui suit.

IIIA. Jean François DOZAT (1738-1797), chirurgien à Vollore, x 14.05.1766 Charnat Élisabeth BONNET-DUVERDIER (sœur de Madeleine BONNET-DUVERDIER, qui x 10.02.1772 Charles GRANJEAN, de Courpière, chirurgien à Puy Guillaume, fils de François GRANGEAN, chirurgien à Courpière), dont :
- Jean Baptiste DOZAT (1779-1803, officier de santé à Puy Guillaume ;
- Annet Philippe DOZAT (1777-1855), officier de santé à Vollore ;
- Françoise DOZAT (1770-1825), x 30.01.1794 Vollore Antoine BATISSE-BOMBY, d'où à la 6e génération Marie Claude CHASTEL.

IIIB. Guillaume Pierre DOZAT (° 29.08.1740 + 07.09.1780 Olliergues), marchand à Olliergues, x 09.1769 Olliergues Madeleine USSEL, dont :

IVB. Jean Baptiste DOZAT (° 1777), officier de santé à Olliergues, x 21.08.1805 Vollore Marie Genèse GIRAUD, dont :
- Gabriel François DOZAT, typographe, x 06.02.1839 Clermont Marie MORANGE.

Annexe 3 : bibliographie

- Pr J. BELIN : « L'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand », Éditions Un, Deux, Quatre, Clermont-Ferrand, avril 1999. Communication personnelle.
- E.DEFACQZ : « DORVAULT », Éditions Vigot, Paris 1923.
- Pr J. DELAY : « Avant-Mémoire », Gallimard 1981.
- Dr H. DE FREMONT : « Généalogie des familles bourbonnaises », 1990, 1991, 1992.
- P. GIROD : « L'enseignement médical à Clermont », Clermont-Ferrand 1892.
- P.F. GUELON : « Vollore et ses environs », réédition Comité des Fêtes de Vollore Ville, 1981.
- F. LEBRUN : « Se soigner autrefois », Le Seuil, 1995.
- J. LEONARD : « La vie quotidienne du médecin de province au XIXe siècle », Hachette 1979.
- C. MASSE : « Le chirurgien de village », XIIe Congrès National de Généalogie, Vichy, mai 1993.
- J. RIVERAIN : « Dictionnaire des médecins célèbres », Larousse, 1969.
- « Liste générale des Docteurs en médecine et en chirurgie. Chirurgiens, Officiers de Santé, Pharmaciens, Sages-femmes et Herboristes établis dans le département du Puy de Dôme », Thibaud-Landriot, Clermont-Ferrand 1822.
- Médicus, Guide Annuaire du Corps Médical Français, 1926.
- Registres paroissiaux. État Civil, Délibérations du Conseil Municipal (Série D) : archives communales de Vollore Ville.
- Fonds GUILLEMOT (Série 2F) : Archives Départementales du Puy de Dôme.
- Archives familiales.

Notas

Chapitre I :

(1) À la 20e génération parmi ses ancêtres maternels, figurent entre autres Louis VI, via plusieurs familles du Bourbonnais, du Berry (de BROSSE), les comtes de Sancerre, les COURTENAY, mais aussi la Comtesse Pétronille de Bigorre (fille de Bernard IV de Comminges), mariée – il s'agissait de son 5e mariage – à Boson de MATHA, les Comtes de Foix, les LATOUR d'AUVERGNE et bien d'autres.

Chapitre II :

(2) Édouard François Marie BOSQUILLON – 1744-1816). Médecin et helléniste. Professeur de grec au Collège de France, médecin de l'Hôtel-Dieu. Traducteur des aphorismes et pronostics d'Hippocrate.

(3) Antoine PORTAL (baron) – 1742-1832. Professeur de médecine au collège de France, titulaire de la Chaire d'anatomie au Jardin des Plantes, premier médecin de Louis XVIII, à l'origine de l'Académie Royale de Médecine.

(4) Jean Nicolas CORVISART (Baron) – 1755-1821. Professeur d'anatomie, de physiologie, de chirurgie, médecin à l'Hôpital de la Charité, premier médecin de Napoléon.

Chapitre III :

(5) Pharmacologie :
- Sel d'Epsom = Dipsum. Sulfate de magnésie : laxatif, purgatif.
- Cristal minéral = azotate de potassium : diurétique.
- Amandes douces ; en potion : adoucissant ; lavement : laxatif.
- Sel de Glauber = sulfate de sodium : émétique en sirop ; peut-être aussi employé comme purgatif et laxatif.
- Thériaque de Venise : pendant de longues années, Venise eût le monopole de la préparation de cette composition ; de très nombreux constituants, une soixantaine, composent ce médicament qui était prescrit dans les affections les plus diverses, en quelque sorte le médicament « universel ».
- Chicorée : utilisée comme laxatif.
- Capillaire : antitussif, expectorant.
- Liqueur minérale anodine d'Hoffmann = éther : employée comme stimulant (syncope, coma, collapsus), anti-dyspnéique, anti-spasmodique.
- Baume du commandeur : cicatrisant dans les coupures.
- Sirop de guimauve : anti-inflammatoire et antitussif.

RECHERCHES SUR LA FAMILLE DE ROMIEU DU MAZIGON ET DE PRADELLES

par Betty SAUZET (CGHAV – 1014) et Gabrielle DENAND (CGHAV – 858)

Les sources imprimées

Selon Albert BOUDON-LASHERMES : Claude de ROMIEU serait natif des Rachas (Prévenchères) en Lozère près de Villefort. Il se serait marié le 16.01.1588 avec Madeleine GRANGE, fille de Michel, veuve de Marcel BALME, d'où :

- Jean qui suit ;
- Jeanne ;
- Simonde x Julien FORESTIER (contrat de mariage Anthoine CAIRES du 14.03.1623) ;
- Françoise x Jean BALITRAND (+ avant 1670).

Jean de ROMIEU, sieur de Mas Hugon aurait eu 4 enfants :

1- Claude de ROMIEU, sieur de Mas Hugon x Marie BRUNEL qui suit (voir étude personnelle qui est fiable, généalogie établie d'après les registres paroissiaux et des testaments).

2- Louis de ROMIEU x 07.01.1651 Gabrielle QUINZARD.

3- Charles de ROMIEU x Marie BENOÎT qui suit (voir étude personnelle qui est fiable).

4- Madeleine de ROMIEU ° 12.08.1642 x Vital BOULINDRAUD du Serre.

Pour Jules VILLAIN, dans « La France moderne » : famille originaire d'Espagne venue s'établir en Arles vers le XIIe siècle, Jean de ROMIEU x en 1521 à Françoise GARRON eut, entre autres, Jean de ROMIEU qui se fixa à Pradelles, il se serait marié avec delle des AUBERTS, du diocèse de Viviers, d'où Charles, Jacques, Marie et Jacques poètes.

Auguste LE SOURD, archiviste paléographe, dans « Jacques et Marie de ROMIEU, poètes vivarois », Villefranche, Imprimerie du Réveil du Beaujolais, 1934, reprend les indications générales sur la famille de ROMIEU, de VILLAIN.

Pour Georges PAUL, dans son « Armorial du Vivarais » : Famille venant d'Espagne, s'établie en Arles avec Pierre de ROMIEU, député de cette ville en 1226, d'où une branche possessionnée encore dans cette ville, une autre en Auvergne, et enfin celle qui nous intéresse en Vivarais.

Un rameau établi à Rachas, près de Prévenchères (Gévaudan) a été représenté par Claude de ROMIEU, sieur de Rachas, marié à Pradelles, le 16.01.1588 avec Magdeleine GRANGÈS d'où :

- Claude qui suit ;
- Jacques, capitoul à Toulouse.

Pour Claude de ROMIEU, l'étude personnelle réalisée correspond à ce qui est indiqué dans le livre d'Auguste LE SOURD.

Cette étude a été reprise par la consultation des minutes de notaires de Pradelles et Langogne disponibles, des registres paroissiaux lorsqu'ils existaient à compter de 1668 pour Pradelles, St Clément de Pradelles en Haute-Loire et 1649 pour les mariages de Langogne en Lozère ainsi que la paroisse de St Laurent sous Coiron en Ardèche.

Étude personnelle

Dans le livre de raison de Claude REAL (cf. Bibliothèque Municipale et Universitaire de Clermont-Ferrand), le 15.02.1580, Guillaume de ROMYEU de Pradelles et Jean FARGIER avec la licence de sa femme Jeanne de ROMYEU, habitants Montpezat en Vivarais, ont vendu à Pierre ARMAND et Ysabeau BRESSON, mariés de Pradelles (Ysabeau BRESSON veuve en 1586, épousera Laurens REAL, le père de Claude REAL) une maison avec grange et pré au faubourg de Pradelles, rue de Lombardaine, confrontant celle de J. ARMAND, Guillaume BALITRAND et Jean BALITRAND. Ceci prouve qu'un Guillaume de ROMIEU a vécu à Pradelles à cette époque.

Ci-après toutes les informations qui ont été relevées et qui pourront peut-être par la suite servir à compléter cette étude.

Dans les minutes de Pons BAUDOIN nous trouvons en 1592 une obligation pour Pierre ROMIEU, fils de Guillaume, de Pradelles. Nous n'avons pas trouvé de liaison établie avec la famille de ROMIEU objet de l'étude ci-après.

Par contre dans les minutes notariales 3E 532-224, (Archives Départementales de la Haute-Loire) est cité : le 24.05.1664, Claude de ROMIEU, héritier, est fils à + Jean et ayant droit de Claude et d'un autre Claude, père et fils de Chasonne (St Cirgues). Mais quelle relation existe-t-elle entre ce Claude de ROMIEU qui devrait être celui marié avec Marie BRUNEL, fils de Jean de ROMIEU époux de Jeanne de LA PLANCHE et les Claude de ROMIEU, père et fils, habitant Chasonne à St Cirgues(Ardèche) ? Nous l'ignorons.

Dans les minutes de Me CAIRES (Archives Départementales de la Haute-Loire) : le 29.02.1608 sont cités Louis BORRELI de Lobrierlès – le Petit Paris (paroisse de Montsaulgues) et Claude de ROMIEU marchand de Pradelles (celui marié avec Magdeleine GRANGER).

Auguste Le Sourd précise la date du mariage de Claude de ROMIEU avec Magdeleine GRANGÈRE, le 16.01.1588, elle serait fille de Michel et veuve de Michel BALME.

Rentier de la ville de Pradelles, Claude de ROMIEU touche des lods pour une maison acquise par feu Jean BOYER, dans la rue du Portalet.

Dans les minutes de Me CAIRES, on note le 10.10.1613 que Claude de ROMIEU, marchand de Pradelles, perçoit les lods en qualité de rentier de Me François de JONCHÈRES, sgr de Pradelles pour une acquisition faite par noble Guillaume GENESTOUX, sieur de la Bastide de la moitié de la place du Mazigon. Ce domaine fut ensuite acquis par Jean, le fils de Claude de ROMIEU, en 1640, d'Estienne BRUGIERE, curé de Mayres, qui lui-même l'avait acquis de Guillaume et Henri GENESTOUX, père et fils. En 1613, Claude de ROMIEU est cité comme rentier de la Comté de Montlor. Dans les minutes de Me CAIRES, il est dit marchand de Pradelles le 14.03.1624.

Au sujet des lods (droits de mutation), c'est en qualité de rentier du sgr de Jonchères que Claude de ROMIEU prélevait les impôts dus au seigneur contre une rente fixée d'avance, qu'il lui versait.
Jean de ROMIEU acquit l'autre moitié du Mazigon en 1643 (voir plus loin « l'acquisition du domaine du Mazigon »).
Claude de ROMIEU épousa en 1588 Madeleine GRANGER, les actes relevés dans les minutes des notaires nous permettent d'établir leur descendance ainsi :
- Claude de ROMIEU ? qui verse la dot de Louis.
- Jean de ROMIEU, époux de Jeanne de La PLANCHE.
- Louis de ROMIEU, reçu dans son contrat de mariage du 02.10.1618, une dot de 3.300 l dont 300 livres venant de sa mère qui furent payées par son frère Claude.
- Simone de ROMIEU qui épousa Julien FORESTIER. Les minutes de Me CAIRES nous donnent le nom de la mère de Simonde de ROMIEU, lors du mariage de Françoise FORESTIER, sa fille, avec Antoine FAURE, celle-ci reçut de delle Madeleine GRANGÈRE, son aïeule, le legs de 40 livres inscrit dans son testament.

Le 14.03.1623, un arrangement est conclu entre Sire Claude de ROMIEU, marchand de Pradelles et Me Charles JOANNY, praticien, mari de Alix FORESTIER de Pradelles, au sujet de l'héritage donné par une autre Alix FORESTIER, sa tante, veuve de Jean BOYER, notaire royal. Alix est assistée de Me Julien FORESTIER, notaire royal et de Simonde de ROMIEU, ses père et mère. Cette dernière est dite fille de Claude et de Madeleine GRANGERE. Julien Forestier est fils de Louis Dominique, sgr de Villeneuve, et de Marie Anthoinette FREVOL d'Aubignac.
Dans les minutes de Me BAUDOIN nous trouvons aussi une transaction le 28.07.1611, passée entre Claude de ROMIEU, marchand, époux de Magdeleine GRANGÈRE et Jean SABADEL, pour une maison qu'il possède rue de la Sabaterie Vieille.
- Jeanne ? quittance de dot du 27.03.1607.

Aux Archives Départementales de la Lozère, CGG 4, est mentionné le mariage de Jeanne de ROMIEU de Pradelles à Mende en 1620 avec Pierre VINCENT, apothicaire, il y aurait 2 Jeanne avec une génération d'écart.
- Michel (en 1638, Jean de ROMIEU verse 8.000 livres pour son frère, voir ci-après) ?

Descendance de Jean de ROMIEU et de Jeanne de LA PLANCHE :

Jean de ROMIEU (1) est rentier de l'abbaye de Mazan.
Le 31.08.1603, Jean de ROMIEU, marchand de Pradelles, reconnaît devoir à Michel BOUTAVIN, marchand, une somme de 119 écus sur 177.
Dans les minutes de Me CAIRES (Archives Départementales de la Haute-Loire), le 07.09.1638, Jean de ROMIEU, paye pour son frère Michel (qui doit être fils de Claude de ROMIEU et de Madeleine GRANGER), 8000 livres afin d'obtenir les bulles nécessaires pour la *« coadjutorie »* de Notre Dame de Bonneval en Rouergue, (abbaye cistercienne, fille de l'abbaye de Mazan) à verser à ceux qui les ont procurées. Fait en présence d'Anthoine BOUTAVIN (fils de Michel BOUTAVIN, cité en 1603 ; il y avait eu un contrat du 07.07.1637 avec le R.P Messire Estienne COSME, abbé de l'abbaye de N.D. de Bonneval).
Le 07.07.1643, Me ROCHIER (Archives Départementales de la Lozère), Jeanne de LA MOLLE, veuve de noble Gaspard de BELVEZET, sgr de Chabannes et Jonchères, habitant Tremoulet (Auroux) reçoit pour compte final de Jean de ROMIEU, sieur du Mazigon, 1200 livres pour une obligation faite en faveur du feu sieur de Chabannes, par feu Claude de ROMIEU, son père ; soit le reste d'une obligation consentie à noble Jean Claude VERRIER, sieur du Faux, en faveur de Catherine de GIRAUD du 20.01.1610 par ledit feu de ROMIEU, dette pour *« raisons de marchandisages »* (signature de Jean de ROMIEU).
1-1 Claude, x Marie BRUNEL, docteur en droit, avocat, juge de Langogne et de Jonchères : Me BAUDOUIN (3E 532-273, Archives Départementales de la Haute-Loire), Sr Claude de ROMIEU sr du Mazigon, juge de Langogne et de Jonchères, habitant le Mazigon, reçoit de Dimanche FORESTIER époux de Claire GRASSET du lieu de Belvezet paroisse de Coucouron, 84 l pour une obligation consentie par Jean GRASSET et Claire LOURDIN en faveur de + sr Jean de ROMIEU sr du Mazigon, père dudit Claude, reçue par Me Forestier le 07.02.1640, pour cancellation d'autre obligation consentie par + Pierre LOURDIN et + Guillaume BELIN en faveur dudit + sr du Mazigon. Dont la <u>branche du Mazigon</u> qui suit.
1-2 Charles, x Marie BENOÎT, marchand, installé à Pradelles. Dont la <u>branche de Pradelles</u> qui suit.
1-3 Louis, aussi marchand à Pradelles, (+17.01.1708) x 07.01.1651 Gabrielle QUINZARD (+ 27.04.1700). Ils eurent un fils Jean de ROMIEU, avocat + le 22.07.1673, inhumé dans la nef de l'église St Pierre. Claude de ROMIEU donne à son frère Louis, le 20.06.1688, 90 livres sur une vente (Me ROUDIL).
1-4 Françoise, x Jean BALITRAND, marraine en 1674. D'où une fille Anthoinette x Vidal CAIRES de Plafouret, notaire royal.
1-5 Madeleine, religieuse au couvent Ste Catherine de Sienne à Langeac. Dans les minutes de Me CAIRES, le 18.10.1664, delle de LA PLANCHE veuve de Jean de ROMIEU, sachant que delle Magdeleine de ROMIEU, sa fille, veut se retirer comme religieuse au monastère Ste Catherine de Sienne à Langeac, donne son autorisation, Claude, Louis et Charles de ROMIEU, ses fils se sont engagés à payer 2500 livres pour faciliter son ingrès.

Les ROMIEU du Mazigon

L'acquisition du domaine du Mazigon par Jean de ROMIEU se fit en deux fois.
Sont ici rapportés les actes qui furent passées devant Me ROCHIER à Langogne (Archives Départementales de la Lozère 3E 4374) :
Le 03.11.1643, Jean de ROMIEU, sieur du Mazigon fait hommage à Sr François de BELVEZET fils de feu Anthoine, sgr et baron de Jonchères, pour la métairie et le domaine du Mazigon, tenus en franc fief et noble, qui dépendent du mandement de Jonchères, paroisse de St Clément. La métairie est composée de maisons, granges, étables, cuisine, chambres, grenier, édifiés à neuf, par ledit de ROMIEU, jardins, prés, champs, pasturaux, bois de pin, pasturages, herbages, avec droits et devoirs etc. Cet hommage fait suite aux reconnaissances antérieures :

En 1305 : par Raymond de TARTAS, sgr du Mazigon à noble Pierre VILATTE, sgr de Jonchères, même hommage en 1328. Plus un hommage rendu par Gilles (Guillaume) VILATTE sgr de Jonchères, reçu par Me Alexis DEABRIGES, notaire à Pradelles, pour les deux acquisitions que Jean de ROMIEU avait réalisées.
La première moitié avait été acquise le 19.05.1640 de Messire Estienne de BRUGUIÈRE, curé de Mayres, (grange de l'abbaye de Mazan) official de Pradelles, qui lui-même l'avait acquise de nobles Guillaume et Henri GENESTOUX, père et fils en 1637. L'autre moitié a été cédée par Jean Baptiste DISARD, sieur du Mazigon, à la date du 20.06.1643 (voir plus loin).
Dans cet hommage qui porte sur l'ensemble du domaine, Il est intéressant de noter que l'habitation du Mashugon comprenait : *« une tour avec pigeonnier et au plus haut d'icelle et des meurtrières au dessus de la porte de l'autre tour, laquelle tour, à cause que la muraille et les bâtiments étaient mal assurés et en danger d'aller tout par terre avaient été destruites »*. Il est permis audit de ROMIEU de pouvoir réédifier, si bon lui semble et y faire des culs de lampe (ornement dont la forme rappelle le dessous d'une lampe d'église) et mâchicoulis, à l'entour. Jean de ROMIEU reconnaît tenir dudit sgr de Jonchères en franc fief, les censives et rentes auxquelles il a droit. Acte rédigé au château de Jonchères.
La deuxième moitié fut acquise de noble Jean Baptiste DISARD, co-seigneur du Mazigon, habitant à Bayard (Prévenchères), il est le fils de delle Hélix PALANIER, icelle héritière de feue delle Anthoinette de VILATE, sa mère, icelle héritière de feue delle Claude d'HÉRAIL, aussi sa mère, dame du Mazigon (une succession venue à Jean Baptiste DISARD par les femmes). Il dut attendre sa majorité, c'est à dire 25 ans pour pouvoir aliéner le domaine ; Jacques DISARD, sieur de Cansolle, son oncle et noble Anthoine de LA GARDE, sieur de Malbosc, son cousin, lui conseillèrent de vendre l'autre moitié du domaine à Jean de ROMIEU, co-seigneur du Mashugon, habitant Pradelles, qui avait fait des travaux importants pour empêcher la ruine du domaine. On trouve dans les papiers du Mazigon un prix fait (devis) pour les travaux à réaliser en commun avec Jean de ROMIEU.
Le domaine était ce que nous appelons de nos jours une indivision, il consistait en maisons, granges prés, champs bois, *« pasturaux herbages, droits de pacages, faucille et libertés »* appartenant à la dite métairies ; privilèges, sans tailles.
Comme il est dit plus haut la première moitié du domaine avait été acquise de Messire Estienne BRUGIÈRE, official de Pradelles et curé de Mayres qui l'avait acquise de nobles Guillaume et Henry de GÉNESTOUX, père et fils, sgr de la Bastide et de la Tourette, le contrat avait été reçu par Me ARQUESON, notaire à Aubenas. Jean de ROMIEU acquit la deuxième moitié, moyennant une somme de 4400 livres. Cette moitié avait été détenue par Me Anthoine PEYRET, notaire royal à Caires la Ville, en Velay, et Anthoine MARTIN notaire de Prat, paroisse de Chasseradès en Gévaudan, baille au mandement de Jonchères.
Le prix est fixé compte tenu des grosses réparations qui avaient été faites par l'acheteur, Jean de ROMIEU, « sans quoi la métairie serait tombée et ne pouvait faire habitation ni loger le bétail ».

La minute du notaire fait état d'échanges, une affaire est très compliquée et difficile à comprendre, car entrent en jeu des obligations consenties par le père de Jean Baptiste DISARD, feu Claude DISARD sieur de Valcrozet daté du 14.01.1637, et un prêt fait à noble Louis VACHIER de la Molière, de Largentière, frère de Henri de GÉNESTOUX, somme qui fut cédée à Henri de GÉNESTOUX époux de delle PORTANIER
Bernard FÉMINIER a consulté les archives du château du Mazigon. Ce qu'il a relevé confirme ce qui a été dit plus haut et complète les informations en donnant la liste des propriétaires successifs du domaine :
- En 1295, et 1305 Raymond de TARTAS est sgr du Mazigon, domaine qui dépendait du mandement de Jonchères. Il est précisé cependant en 1253 que si l'hommage de justice doit être rendu au sgr de Jonchères, ce domaine dépend cependant de la mouvance féodale de l'évêque du Puy (les BELVEZET n'étaient pas encore sgrs de Jonchères).
- En 1328, noble Béraude veuve de Peyronet (Pierre) VILATE reconnaît tenir en franc fief de l'évêque, le domaine du Mazigon.
- En 1350 Raymond de TARTAS *« damoiseau »* reconnaît tenir en fief de noble Pierre VILATE, la Mazugonessa (Mazigon), qui cependant était dans la mouvance féodale de l'évêque du Puy.
- En 1383 Raymond de ROUSSIÈRE époux de Dragonnette de BORNE déclare tenir le domaine en franc fief de l'évêque du Puy.
- En 1466, noble Josselin de BORNE est sgr du Mazigon (minutes SAUZET chez Me ALLARY).
- En 1515, un acte en occitan indique que noble Louisa BOMPARD, veuve de Peyra EYRAIL (AYRAL ou Pierre HERAIL) est successeur de Dragonette de BORNE (succession par les femmes). Elle possédait aussi un hostal (hôtel particulier à Pradelles).
- En 1637 M.M. de GÉNESTOUX père et fils, sgrs de la Tourette et de la Bastide vendent à Messire Jean BRUGUIÈRE, curé de Mayres et official de Pradelles une moitié du domaine du Mazigon, l'autre moitié appartient à Jean Baptiste DISARD, demeurant à Bayard, sieur de Valcrozet, hommage au sgr de Jonchères . Nous connaissons la suite.

Bernard FÉMINIER a aussi relevé dans le compoix de Pradelles de 1730, aujourd'hui disparu, les renseignements suivants :
Le château est estimé à 16.780 livres. *« Moi Raymond TARTAS, damoiseau, gratuitement, ni par force ni par ruse et mes héritiers, et successeurs, je reconnais tenir et devoir, en franc fief de noble homme Pierre VILATE, parier du château de Pradelles et de Jonchères, présent tout ce que j'ai et tiens, droits et territoires appelés vulgairement Tartas, ou sont deux manses : l'un, lous mas de Tartas et l'autre de Chanalis* [La Champ ?] *paroisse de St Paul de Tartas en Vivarais, je reconnais pour moi et mes successeurs tenir en franc fief à Pradelles, la Peyrere qui confronte le chemin allant à Pradelles près la Chabassoles et de l'autre vers Coucouron , je reconnais des biens situés à la Mazigonesse* [Mazigon] *confrontant un pré du comte Adam* [?] *et de l'autre un pré de Pierre DUPUY et un certain jardin la Varennes, confrontant d'un côté avec le chemin qui va à la fontaine de post Castrany vers St Clément et de l'autre côté un certain*

champ de Guillaume DUMINI, de même, reconnais tenir pour moi et mes héritiers de noble Pierre VILATE, le mas de Robertenc qui est dans la paroisse de Langogne. Je rends hommage et fidélité, pour tout ce que j'ai dans le mas de Claps et de ce que j'ai à Malbosc, excepté un pré appartenant à Giraud du MONASTIER qui lui sont contigus. Je reconnais tenir en franc fief la Mazugonesse et casal susdit ».

Descendance de Claude de ROMIEU du Mazigon

Descendance de Claude de ROMIEU (1-1) sieur du Mazigon, Soubeyran, juge de Jonchères, de Langogne et Marie BRUNEL.

Claude de ROMIEU (1-1) + après le 12.01.1685 au Mazigon (St Clément de Pradelles), il habitait au Mazigon, mais aussi à Pradelles, x avant 1668 delle Marie BRUNEL. Il est sieur de Soubeyran, de Rochely, juge de Jonchères.

Il teste le12.01.1685 (Me CAIRES, 3E 532-57, Archives départementales de la Haute-Loire). Son épouse Marie BRUNEL est son héritière, est présent Louis de ROMIEU, marchand. D'après le nobiliaire du Velay, Jean de ROMIEU mourut en 1697, or il est bien décédé en 1685, car le 14.10.1685 son épouse est citée comme étant veuve.

Marie BRUNEL était en vie en 1705 ; son décès n'a pas été trouvé.

Le 03.09.1660, Claude de ROMIEU s'est présenté devant Messire Jean PARIER, curé de Pradelles pour obtenir la permission de créer une chapelle chez lui, sous le vocable de St Claude, attendu *« que son domaine est dans la montagne et éloigné de la paroisse de St Clément et qu'il est dangereux de se rendre à la paroisse à cause du ruisseau qui devient torrent lors de grosses pluies et fonte des neiges, on risque d'y perdre sa vie »* ; la requête avait été portée devant l'abbé de CHAMBONNAS, vicaire général, le 14.06.1660.

Après vérification et transport au Mazigon, devant témoins dont Jean d'HÉRAIL, sieur de la Sanhes, Antoine PASCAL, Jean SOLIGNAC dit Chassan, de Pradelles, et autres, réunis pour attester que la pièce proposée pour servir de chapelle était convenable, lambrissée, pavée de pierre taillée, pouvant contenir 15 à 20 personnes qui sont à un quart de lieu de St Clément avec la nécessité de passer un ruisseau que personne n'ose traverser par temps de pluies et de fontes des neiges de peur de s'y noyer.

L'abbé de CHAMBONNAS, vicaire général , commet le curé de St Clément pour vérification ; lui et Jean Antoine BOUTAVIN, prieur de Jonchères et curé de Pradelles sont désignés pour faire la *« bénéfiction »* de la chapelle dans les formes ordinaires. Il ordonne cependant au sieur du Mazigon de faire bâtir une autre chapelle d'ici 4 ans, celle-ci ne pouvant longtemps subsister. Fait au Mazigon le 24.09.1660, signé par Charles Antoine DELGRADE, vicaire général.

Cette permission fut renouvelée en 1828, par Monseigneur MAURICE, évêque du Puy, adressée à l'abbé de RIBAINS, chanoine à St Flour.

Dans son testament du 12.01.1685 (Me CAIRES 3E 532-57) 10 enfants du couple, sont cités l'ordre suivant, (il était né au moins 14 enfants, aucun n'est encore marié).

Les garçons :

1-1-1 Sr Vidal, reçoit 2.000 livres ° 05.08.1655.

1-1-2 Louis, ° 22.11.1656. Sans doute décédé en bas âge, il n'est pas cité dans le testament de son père.

1-1-3 Charles, qui suit ° avant 1668 (+ 21.05.1736, veuf de Jeanne FEDDE) x 03.02.1697 à delle Jeanne FEDDE (+ avant 1705) au moment de son mariage, il est dit Sr du Mazigon, capitaine au régiment de Joviac, conseiller du roy et maire perpétuel de Pradelles.

1-1-4 Christophe, ° avant 1668. Christophe de ROMIEU est condamné en 1699 à payer 2.000 livres d'amende pour avoir usurpé la qualité de noble, son frère Charles en est déchargé comme étant au service du roi. Christophe de ROMIEU est fermier de la Baronnie d'Arlempdes où il habite ; le 07.10.1701 avec son frère Charles, il reconnaît devoir à Antoine BARRIAL, marchand de Pradelles 500 l pour prêt (Me CAIRES 3E 532.69 Archives Départementales de la Haute-Loire). L'accord de 1698 indique qu'il est resté pendant un certain temps, avec sa femme et ses enfants demeurant à Pradelles avec Marie BRUNEL. D'où un fils Louis qui habite Chabiscol (Chambonnas) en 1743.

Le 22..04.1743, noble Louis de ROMIEU et sa femme sont en procès avec Antoine CHABALLIER pour une maison acquise à Pradelles, ils élisent domicile pour le procès dans la maison de Vidal PICHOT, hoste, car ils habitent toujours à Chabiscol.

On trouve à Pradelles un Louis de ROMIEU x delle Marie CHABALIER avant 1729 d'où, Antoine ° 29.11.1729 p. Antoine CHABALLIER, m. Jeanne de ROMIEU et Charles ° 26.11.1730, p. Charles de ROMIEU du Mazigon, m. delle Jeanne PARIER, veuve de Me Mathieu CHABALIER.

1-1-10 Claude, ° 12.05.1674, baptisé le 14, p. sr Charles de ROMIEU, m. Françoise de ROMIEU, sa sœur. Présent Charles de ROMIEU, son oncle.

1-1-11 Pierre, p. Sr Charles DELIGANS, m. delle Constance de ROMIEU (signe) qui doit être sa sœur. Pierre est prêtre et prieur de St Cirgues. Le 06.02.1684, Claude de ROMIEU s'engage à verser à son fils, Pierre, sieur du Molais, une pension annuelle de 100 livres lors de sa prêtrise.

Les filles :

1-1-5 Françoise, ° avant 1668, marraine en 1674 (+ 12.05.1725 de Françoise de ROMIEU, du Mazigon, inh. dans l'église de St Clément. Pradelles). Elle aurait hérité de sa tante Magdeleine de ROMIEU. D'après le nobiliaire du Velay elle aurait été abbesse du couvent de Vals le Puy, elle reçoit de son père 2.000 livres (on note que les aînés tant garçons que filles sont favorisés).

1-1-6 Constance, ° avant 1668 x Vidal MILHIT (+ 1708) notaire de Pradelles, elle est dite sœur de Charles (Me MARCÉ). Constance de ROMIEU donne quittance à son frère pour une somme de 400 livres sur 1.500 livres données par son père. De son mariage tardif, elle eu une petite Marie qui ne vécut que quelques mois ° 27.03.1708 + 20.08.1708. En 1710, elle cède la charge de notaire de son mari, à Pierre et Jean SAUZET, fils de sa belle-sœur Anthoinette MILHIT épouse de Michel SAUZET de St Arcons de Barges, arrangement faisant suite aux intentions dictées dans le testament de son mari.

Pierre SAUZET notaire de Pradelles, épouse 10.09.1699 Catherine CLAVEL, petite-fille de Guion de BELVEZET, baron de Jonchères.

Jean SAUZET, neveu de Constance de ROMIEU, a pour petit-fils Guillaume SAUZET également baron de Jonchères en 1780 (voir étude de Betty BUCHLÉ : le Dernier Baron de Jonchères). Vidal et Anthoinette MILHIT étaient les enfants de Pierre MILHIT, marchand de Landos et de Françoise ROBERT, son épouse en 2e noces. Il est à noter que par 2 autres fois au moins les SAUZET se sont alliés aux de ROMIEU, un autre Guillaume SAUZET cousin germain du *« Baron »* épouse vers 1792 en 2e noces Marie de ROMIEU d'où Marie Agathe x Augustin PIALA médecin ; Jean Baptiste SAUZET, neveu de ce Guillaume SAUZET épousera en 1826, Marie Antoinette Félicité de ROMIEU à Pradelles petite-fille de Charles de ROMIEU époux d'Anne BARRIAL.

1-1-7 Marie ° 02.02.1670, p. Dominique FORESTIER, m. delle Marie FREVOL (+ 1676) épouse de Sr Michel BOUTAVIN de Mortesaignes. Elle x 24.06.1702 Jean-Baptiste BRESSON, apothicaire d'Auroux, fils de + Sr Jean, sr de Beauregard et de delle Marie de LANGLADE (+ 03.09.1708). Consentement de Pierre de ROMIEU, docteur en théologie, prieur de St Cirgues et Charles de ROMIEU, ses frères ; présent Vital de ROMIEU, sr de Souteyran. Leur fille Marie BRESSON est héritière de sa tante Constance.

1-1-8 Jeanne ° 07.06.1671, p. M. Me Michel BOUTAVIN sr de Mortesaignes, baille de Jonchères, m. delle Jeanne CLAVEL . Elle restera célibataire.

1-1-9 Magdeleine ° 14.10.1672, baptisée le 20, p. Jean de ROMIEU, m. Marie CAYRES (voir note 2). Elle fit une donation le 17.10.1738 en faveur de Marie BRESSON, veuve d'Anthoine VINCENS de Pradelles. Madeleine de ROMIEU, soeur du tiers ordre + 30.5.1747, inh. église de R.P. Dominicains.

1-1-12 Antoinette ° 16.10.1680, baptisée le 18, p. Claude de ROMIEU, fils à Charles, m. delle Anthoinette BALITRAND, femme de Vidal CAYRES, sr de Plasfoures. Présents, Michel BOUTAVIN de Mortesaignes, Vidal BAUDOUIN, clerc tonsuré.

Les filles sauf l'aînée reçoivent chacune 1.500 livres. Ne sont pas cités les deux enfants qui naîtront après ce testament de 1685 :

1-1-13 Pierre ° 26.08.1689.

1-1-14 Hyacinthe, son jumeau, p. Michel de ROMIEU (il est le fils de Charles de ROMIEU époux de Marie BENOÎT, ° en 1673), m. Magdeleine de ROMIEU, qui doit être sa sœur.

Descendance de Charles de ROMIEU du Mazigon

Descendance de Charles de ROMIEU (1-1-3), du Mazigon et de Rochely, et de Jeanne FEDDE de Pratclaux.

Mariés le 03.02.1697, leur contrat de mariage à été passé devant Me CAIRES (Archives Départementales de la Haute-Loire 3E 532-66) : noble Charles de ROMIEU est capitaine au régiment de Jovyac, conseiller du roi, maire perpétuel de Pradelles (la charge de conseiller du Roy est anoblissante) ; Jeanne FEDDE de Pratclaux est fille de Sr Jacques, sieur de Bargettes et delle Marie DUTHOR (ou du THOR) habitant Pradelles. L'époux procède de l'avis de Messire Pierre de ROMIEU docteur en théologie, prieur de St Cirgues, official de Pradelles et l'épouse de l'avis de Me André GUIRE de Coucouron son oncle.

La mère de Jeanne FEDDE en tant qu'héritière de son frère + Me Jean DUTHOR sr de Chabanes, baillif de Pradelles (testament reçu par Me TALOBRE notaire de Caires) donne 6000 l tant pour ses droits que pour le legs dudit + Jean DUTHOR à sa nièce. Sur cette dot 1000 l sont payées le jour même, consistant en 316 l réellement payées et 684 l en la rémission d'obligations à se faire payer par Sr Charles de ROMIEU marchand de Pradelles ; tout le reste de la dot sera payée en obligations et quelques terres dont la jouissance d'un fond situé à St Paul de Tartas pour 6 ans.

Marie BRUNEL donne à son fils pour ses droits maternels 1200 l payables après son décès à prendre sur l'hoirie du sr du Mazigon son mari, pour plus grande somme qui lui sont dues pour raison de ses cas dotaux et avantages matrimoniaux. Charles de ROMIEU donne à sa fiancée comme gain de survie 800 l et pareille somme de 800 l en bagues et joyaux. Le contrat est passé à Pradelles en la maison dudit FEDDE, sont présents Me Antoine PARIER prêtre, Monsieur Me Gaspard GUIGON, conseiller du Roy contrôleur des tailhes au diocèse du Puy, et Jean GÉAUD greffier de Pradelles.

Charles de ROMIEU doit avoir de gros soucis d'argent, la dot de sa femme lui est payée en majeure partie en obligations, et il doit payer les droits de ses frère et sœurs :

- Le 19.09.1698, il confesse devoir à son frère Christophe habitant Pradelles 1600 l pour le légat de 1500 l tenant lieu de légitime paternelle, legs qui lui fut fait par son père en son testament, et pour le 11e de la côte de succession de leur sœur Anthoinette décédée en âge de puberté, et après avoir compensé tout les payement et fournitures par delle Marie BRUNEL leur mère, et la nourriture et aliments prêtés pendant quelques temps aux enfants du sr Christophe ; pour cela il lui donne un quart des fonds ayant appartenus à + Jacques PORTANIER de Pradelles.
- Le 19.12.1698 il reconnaît devoir à Sr François BOUCHARENC 1500 l pour vrai prêt.
- En janvier et février 1699 il vend de nombreuses pièces de terres situées à Jagonas ; la dispersion de ses propriétés est impressionnante, pas moins de 20 actes de vente pendant ces 2 mois. La valeur des biens vendus va de 2000 l pour une maison, couverte à thuiles de 3 étages, avec ses servitudes et passages, basse-cour et terres, à 28 l 12 sols pour des terres vraisemblablement mal situées. Ce qui sans doute n'a pu être vendu, ne vaut guère mieux, puisqu'il donne en arrentement perpétuel des terres à raison de 5 l par an et une maison et grange couvertes à thuiles, basse-cour et jardin pour 30 l par an.
- Seules les terres situées à Jagonas paraissent avoir été vendues. La métairie du Mazigon reste toujours la propriété des de ROMIEU, et semble importante ; elle avait été donnée en afferme à Jean et Jean COUGOURDEL père et fils, originaires de Lespézonne de St Alban en Montagne, le 08.02.1696, faisant suite à Vidal SUAU. L'inventaire des meubles reste le même que lors de lors de la précédente afferme à André BRUSCHET, prédécesseur dudit Vidal SUAU, mais ils contestent la présence *« d'un chauderon contenant 7 seaux et une esseite, que ni ledit Suau ni lesdits Cougourdel n'ont reçus »*.

- Le 26.11.1696 Jean et Jean COUGOURDEL père et fils reçoivent en précaire de Me Gélibert ARMAND, marchand de Pradelles, pas moins de 12 vaches avec leurs veaux, 3 paires de bœufs de labour ou à l'engrais, une jument et son poulain, une mule et un mulet , 203 moutons et 35 brebis, le tout pour 2786 l 2 sols et 6 deniers. Ils devront payer pour le foin 400 l par an à Charles de ROMIEU. Le contrat d'afferme original, n'est pas dans les minutes de Me CAIRES ; seule figure la quittance par laquelle les Cougourdel, père et fils, ont reçu de Vidal SUAU 300 l, 75 cartes de bled seigle et les meubles. L'importance des troupeaux et la quantité de seigle pour ensemencer les terres, permet de se faire une idée de la valeur et du rapport de cette métairie. Il pourrait s'agir de la même ferme qui se trouve à quelques mètres du Château du Mazigon.
- Ce même mois de janvier, il ratifie une vente effectuée par sa mère en 1685, mais demande 80 l supplémentaires pour la plus value.
- Le 24.07.1699, il passe un accord avec ses sœurs delles Constance, Marie, et Madelaine de ROMIEU habitant Pradelles qui demandent chacune les 1500 l que leur père leur a légué, leurs droits de succession sur les biens de + Anthoinette leur sœur, et pour la côte de succession de + Claude leur frère, décédé sans faire de testament. Charles leur oppose que leur père avait fait des legs trop importants par rapport à la trop grande quantité de dettes, et que leur frère Claude avait fait un testament reçu par Me FAURE notaire du Puy, léguant 10 l à ses sœurs, et nommant héritier son frère Charles ; les parties désirant vivre en bonne union et fraternité et en finir avec leur différent, s'accordent : Charles de ROMIEU donnera 1500 l tout compris, à chacune de ses sœurs. L'acte est passé à Pradelles en la maison du sr de ROMIEU en présence de Pierre de ROMIEU prieur de St Cirgues et official de Pradelles.
- Le 16.02.1702, il afferme à Vital et Jean DENOIS, voituriers de Pradelles, la cave et tènement qu'il a en l'enclos de Pradelles, rue du Portalet.
- Le 10.01.1705, il reçoit 500 l en déduction des 1200 l de la constitution faite par sa mère delle Marie BRUNEL, en son c.m. avec + delle Jeanne FEDDE. Cette somme devait-être payée après le décès de sa mère ; le payement ayant été anticipé, Charles de ROMIEU devra en payer les intérêts à sa mère, sa vie durant.

Un arrangement familial du 10.07.1729 (Me Mathieu) comprenant tous les membres de la famille FEDDE concerne la succession d'Antoine FEDDE, frère de Jeanne épouse de Charles de ROMIEU, elle aussi décédée. Charles de ROMIEU intervient comme administrateur des biens de Jacques Dominique de ROMIEU, sr du Montès et noble Vidal de ROMIEU, sr de Rochely, ses fils. Ils doivent succéder pour $^1/_5$ aux biens de leur oncle, Antoine FEDDE. Cet arrangement familial laisse supposer qu'il ne reste plus que deux des six enfants du couple : Jacques Dominique et Vidal. Pierre est effectivement décédé en 1715, nous n'avons pas trouvé les décès de Vincent et Antoine.

D'après M. LE SOURD, Charles de ROMIEU, veuf, épousa le 19.04.1706, delle Jeanne de CLAVIÈRES, fille de feu Claude, baron de St Agrève et de dame Magdeleine MOTIER de CHAMPETIÈRE.

D'après le nobiliaire du Velay, Jeanne FEDDE est décédée en 1704. Elle est bien décédée avant le mois de janvier 1705, mais le second mariage de Charles de ROMIEU n'a pas été trouvé. Lors de son décès, il est dit veuf de Jeanne FEDDE. Registre paroissial : Le 21.05.1736, + de Charles de ROMIEU, veuf de dame Jeanne FEDDE, inhumé dans l'église des Révérends Pères Dominicains de Pradelles.

Sur les registres paroissiaux de Pradelles :

1-1-3-1 Jacques Dominique ° 22.10.1697, p. Sr Jacques FEDDE, m. delle Marie BRUNEL veuve de Claude de ROMIEU du Mazigon, présent Vidal de ROMIEU, sieur de Soubeyran.

1-1-3-2 Pierre ° 01.11.1699, p. M. Pierre de ROMIEU prêtre et prieur de St Cirgues, official de Pradelles, m. delle Diane FREVOL. Présents : Sr Vidal de ROMIEU, sr de Soubeyran, Charles de LA PLANCHE, baillif de Montpezat. Pierre de ROMIEU, fils de M. de ROMIEU du Mazigon, + le 10.06.1715.

Sur les registres paroissiaux de St Clément sous Pradelles :

1-1-3-3 Françoise, fille de Charles du Mazigon et de ? + 12.05.1725 inhumée dans l'église de St Clément de Pradelles.

1-1-3-4 Vincens ° 07.01.1701, p. Antoine VINCENT, apothicaire de Pradelles, m. Constance de ROMIEU.

1-1-3-5 Antoine ° 06.01.1702, p. Antoine VINCENT, apothicaire de Pradelles, m. Françoise de ROMIEU.

1-1-3-6 Vidal ° son baptême n'a pas été trouvé (voir note) x Jeanne BORELLI, des Vans (Ardèche) Vidal de ROMIEU est dit sr de Soubeyran (+ le 23.05.1733, inh. dans l'église de St Clément. Pradelles). Le 10.11.1730 (Me AGUILLON), Vital de ROMIEU, sr du Mazigon et de Rochely, fils de Charles, habitant le Mazigon sachant que son père avait vendu, à Anthoine BARRIAL, marchand de Pradelles le 10.06.1725, un pré pour 280 livres, il lui demande une plus-value de 80 livres. En 1760, M. Mathieu GLAIZE du Mazigon déclare avoir reçu une somme d'argent de dame Jeanne de BORELI, habitant aux Vans, veuve de noble Vidal de ROMIEU.

Françoise de ROMIEU, fille de Vidal et Jeanne BORRELI, est l'unique héritière ; dame du Mazigon, elle x 14.07.1745 Jean Baptiste de FRÉVOL d'Aubignac, elle apporte le domaine du Mazigon aux Frévol. Françoise de ROMIEU hérite aussi de la moitié de la succession de Magdeleine de ROMIEU (Archives Départementales de la Haute-Loire, 2E 1348). Se reporter à la généalogie des FRÉVOL de Pradelles.

Les ROMIEU de Pradelles

Descendance de Charles de ROMIEU (1-2) marchand et Marie BENOÎT.

Mariage du 24.02.1664 (2E 1348 Archives Départementales de la Haute-Loire), Marie BENOÎT est fille de Michel BENOÎT (x 25.9.1643 avec Anthoinette REAL, le grand-père était Laurent REAL, baille de Pradelles, voir « Cahiers de la Haute Loire », 1994, « Pradelles au temps des guerres de religion »), son frère Michel, docteur et avocat de Pradelles, juge d'Arlempdes est marié à Marie BOUCHARENC, fille de Pierre BOUCHARENC d'Auroux et Louise d'AGUILHAC, de Soulages ; elle a une sœur Françoise épouse de Pierre DELIGAN, chirurgien et apothicaire.

Nous trouvons un Charles de ROMIEU de Pradelles +14.01.1713, inhumé dans l'église paroissiale, présents : Jean et Vital FREVOL frères. Marie BENOÎT est décédée le 14.09.1719, sans faire de testament. 2E 1348 : le 16.12.1678, transaction entre Charles de ROMIEU, Marie BENOÎT, Antoinette REAL la mère de celle-ci et le frère de Marie BENOÎT, pour que soient envoyés les fonds annoncés pour la dot de Marie BENOÎT ; 14 ans après la signature du contrat de mariage la dot n'avait pas été intégralement payée.

1-2-1 Claude ° vers 1665, ecclésiastique, titre clérical du 01.05.1689, études au collège jésuite du Puy, il est curé de St Laurens sur Coiron à partir de 1698.

1-2-2 Louys ° 05.11.1670 (le curé a mis comme étant la mère, Marie REAL, ce qui est une erreur), p. Louis de ROMIEU, marchand (oncle, celui-ci est marié à Gabrielle QUINZARD), m. Antoinette REAL (qui signe fort bien) grand-mère maternelle, mère de Marie BENOÎT. Il a dû décéder avant 1741, pas de descendance relevée.

1-2-3 Magdeleine ° 28.10.1671 (+ 19.5.1749, environ 80 ans, inhumée église de Pradelles), p. Vidal de ROMIEU qui signe Vitalis, sr de Soubeyran du Mazigon (oncle), m. Antoinette REAL. Madeleine restera dans la maison maternelle et avec son frère Claude à St Laurent sur Coiron ; elle décédera en 1753 ou 1754.

1-2-4 Michel ° 05.07.1673 (+ 30.3.1694), p. M. Michel BENOÎT, juge d'Arlempdes, m. delle Marie BRUNEL, femme du sieur du Mazigon. Présent Jean DÉABRIGES, advocat et Pierre DELIGAN, maître chirurgien.

1-2-5 Magdeleine ° 09.02.1675, p. Pierre DELIGAN, m. Gabrielle QUINZARD.

1-2-6 Charles ° 08.03.1680 (+ 04.10.1738, à 60 ans environ), p. Charles de ROMIEU (cousin germain), m. delle Marie BOUTAVIN qui signe son nom en entier ; x delle Anne BARRIAL (+ le 01.03.1761, à 69 ans, inhumée dans église paroissiale), qui suit.

1-2-7 Françoise ° 08.03.1684, p. Sr Jean VINCENS, médecin, m. delle Françoise BENOÎT. À son décès le 01.02.1735, elle est veuve de Michel BRUN, elle marie un de ses fils, Me Jean BRUN, le 05.06.1734, à Jeanne CHASTEL, fille de Joseph de LA SAUVETAT et de delle Villeseche de LANDOS.

1-2-8 Marie° ? + 26.09.1694, fille de Charles, inhumée dans l'église de Pradelles.

Dans le règlement des différents entre frère et sœurs en 1741, il ne restait alors que trois des enfants : Claude prêtre, Magdeleine célibataire et Charles époux d'Anne BARRIAL.

Descendance de Charles de ROMIEU et Anne BARRIAL

Charles de ROMIEU (1-2-6)+ 04.10.1738 (inhumée dans l'église) x Anne BARRIAL + 01.03.1761 à 69 ans.

Lors du mariage du couple, vers 1719, Jeanne de LA PLANCHE, grand-mère de Charles de ROMIEU lui a donné 600 livres, le père Charles de ROMIEU 3.500 livres, plus 150 livres pour bagues et joyaux.

Du côté de Marie BENOÎT, sa mère, Anthoinette REAL, la grand-mère, lui avait donné 1400 livres qui s'ajoutaient aux biens paternels, l'oncle Michel BENOÎT prêtre avait donné 300 livres et son frère Michel BENOÎT, 500 livres ce qui faisait un total de 3200 livres.

1-2-6-1 Jeanne ° 08.08.1720, p. Claude de ROMIEU, curé de St Laurent sous Coyron, m. Jeanne JOANNY.

1-2-6-2 Marie Magdelaine ° 01.11.1721, p. Messire Jean BARRIAL, prêtre et curé de Lagier, son frère (de la mère), m. Magdelaine de ROMIEU. + le 20 fructidor an 11, 82 ans, déclaration de Guillaume SAUZET, marchand, neveu de la défunte.

1-2-6-3 Jean Charles ° 29.01.1723, p. noble Charles de ROMIEU sr du Mazigon, m. delle Marie Anne QUINSARD, femme de Sr Jean BARRIAL. Prêtre, il est allé rejoindre son oncle Claude à St Laurent sous Coyron. Le 17.11.1741 (minutes Me SAUZET) titre sacerdotal de Jean Charles, fils à feu Charles, il est au séminaire de Viviers, sa minorité et celle de ses frères pouvant être un obstacle, un pré au lieu d'Auteyrac servira à asseoir la pension du jeune acolyte. Dans 2E 1348, nous trouvons Jean Charles de ROMIEU, prêtre et curé de St Laurens sous Coyron héritier de Charles de ROMIEU, son père, suivant testament du 02.10.1738 (M° JOANNY) qui vend un pré au sieur Jean-Alexis ABEILLON. Le 27.09.1748, il s'engage avec sa mère à payer une rente annuelle de 50 livres, à Jean JOANNY. Son père devait 1000 livres aux ancêtres JOANNY (testament du père du 02.10.1738, qui n'a pas été trouvé). Jean Charles sera l'héritier de Claude de ROMIEU et de Magdeleine de ROMIEU (testament du 11.03.1753), ses oncle et tante avec lesquels il avait vécu à St Laurent sous Coiron.

1-2-6-4 Benoît ° 20.06.1724, p. Charles BENOÎT, bourgeois de Barges, il est le neveu de Marie BENOÎT, m. Marie Anne BARRIAL. Il est décédé le 20.06.1788 âgé de 64 ans. Il avait fait un testament le 21.04.1762 (Me SAUZET).

1-2-6-5 Marie Anne ° 04.04.1726, p. Sr Guillaume JOANNY, m. Anne BARRIAL.

1-2-6-6 Claude ° 25.06.1727, (Claude de ROMIEU + 13.12.1787), p. Charles de ROMIEU, m. Anne BARRIAL, fille à Jean ; x 21.02.1764 delle Marie BORNE fille de + Jean et delle Antoinette BLANC qui suit. Jean BORNE et Anthoinette BLANC (décédés avant 05.1762) avaient eu :

- Marie BORNE ° 14.01.1741, p. Joseph BORNE, m. delle Marie PASCAL (mariage le 10.01.1741 de Marie PASCAL, fille de Me Joseph PASCAL notaire royal et + delle Thérèse SURREL et Médard BLANC, notaire royal fils de + Jean BLANC marchand et delle Marie d'AGUILLON.
- Jeanne x 04.05.1762 Jean CHOULET serrurier, fils de + Jean et de Jeanne ARCOUJON.

Descendance de Claude de ROMIEU et Marie BORNE :

- Marianne ° 29.03.1765, p. sr Benoît de ROMIEU (1-2-6-4), m. delle Antoinette ROUX.
- Médard ° 04.06.1771 p. Médard BORNE, m. delle Marion de ROMIEU (1-2-6-7).
- Médard de ROMIEU, marchand, à 34 ans x le 19.04.1806 Magdeleine HILAIRE, 22 ans ° 12.08.1783 fille de + Pierre + 11.08.11792 et de Thérèse BONNEFILLE.

1-2-6-7 Marie ° 27.12.1729, p. Sr Charles de ROMIEU, m. delle Marie BARRIAL ; x le 28.11.1753 (contrat de mariage du 19.11.1753) Sr Jean VINCENS, fils, de + Antoine (le 15.12.1739, 55 ans), apothicaire et delle Marie BRESSON. D'où :

- Marguerite VINCENS °2 6.07.1760, p. Claude de ROMIEU (1-2-6-6), m. Marianne de LA GRANGE qui signe DU BREUIL (c'est une BARRIAL).

- Françoise VINCENS ° 28.05.1762 p. M. Pierre Hyacinthe PASCAL, notaire royal, lieutenant de Pradelles, m. Françoise de ROMIEU(12-6-8).
- Benoît VINCENS ° 01.02.1771, p. Sr Benoît (1-2-6-4) de ROMIEU, m. delle Magdelaine de ROMIEU (1-2-6-2), oncle et tante.
- Jean Benoît VINCENS ° 08.07.1772, p. Benoît de ROMIEU, m. delle Françoise de ROMIEU, oncle et tante.

1-2-6-8 Françoise ° 07.04.1733.

1-2-6-9 Hursule ° 08.08.1736, p. sr Pierre BARRIAL, marchand, m. delle Magdeleine de ROMIEU, a dû disparaître prématurément.

Il est à noter que c'est Jean Charles, prêtre, qui est héritier de son père alors que celui-ci a au moins un fils (Claude x Marie BORNE) et une fille (Marie x Jean VINCENS) qui ont une descendance.

Notes

Dans le registre paroissial de St Laurent sous Coiron, situé au nord-est d'Aubenas, le curé Claude de ROMIEU signe son premier acte, au mariage de Claude PÉRIER et Marie VERNET le 30.06.1698, il signera les actes jusqu'en 1744, mais son écriture devient hésitante et tremblée à partir de 1729. Le 28.02.1747n acte de décès de Me Claude de ROMIEU, ancien curé de St Laurent, âgé de 82 ans, il était donc né vers 1665.

Sa sœur Madelaine semble vivre auprès de son frère, à plusieurs reprises elle signe de ROMIEU au bas des actes. Elle est marraine : le 09.06.1700 de Madelaine fille d'Antoine VATEL ? et Anne CHAPUS, le 11.07.1729 de Catherine VERNET fille d'Étienne et Louise BARBE ; marraine aussi d'enfants naturels, le 23.06.1704, baptême de Gervais, fils de Marguerite BARBIER, 20.04.1704, baptême d'Antoine, fils de Jeanne LAFON, le 24.10.1735 baptême de Simon Pierre, fils d'Isabeau LAURENT.

En fin de l'année 1711 pour 3 actes, on relève un témoin, Sr Charles de ROMIEU, parent de passage à St Laurent ? Le 05.08.1743 baptême de Jean Pierre LAFON, on note les signatures de Claude de ROMIEU, curé, et 2 autres signatures de ROMIEU, dont celle de Jean Charles encore vicaire, qui deviendra curé de St Laurent l'année suivante, il était présent dans la paroisse comme diacre en 1742, ecclésiastique dès 1741. L'autre signature est celle de Claude de ROMIEU qui signe souvent les actes de 1745 à 1750, conjointement avec Jean Charles de ROMIEU curé.

Il y eut des différents entre Claude, Benoît, Magdeleine et Françoise de ROMIEU, frères et sœurs et Marie de ROMIEU et son mari, Jean VINCENT. Benoît de ROMIEU, constitue son procureur général, son frère Claude pour transiger avec Marie de ROMIEU et Jean VINCENS. Il y eut procès de 1762 à 1770. Un accord intervient du 19.08.1783 (2E 1348 Archives Départementales de la Haute-Loire).

Concernant la branche du Mazigon :

Décembre 1733 : instance entre noble Charles de ROMIEU, Sr du Mazigon d'une part et delle Rose FEDDE, veuve du sieur de BEAUREGARD, médecin, Sr Vital MARTIN, mari de delle Marie FEDDE, Charles FORESTIER mari de delle Marguerite FEDDE et Claude DELIGANS mari de delle Françoise FEDDE d'autre part, pour avoir le $^1/_5$ des biens de feu Sr Anthoine FEDDE, sieur de Pratclaux, leur frère (2E 1348 Archives Départementales de la Haute-Loire).

Louis de ROMIEU, succédant aux biens de noble Claude de ROMIEU et dame Marie BRUNEL, père et mère de ladite Magdeleine de ROMIEU sa tante, est condamné, car il a succédé aux biens de cette tante par égale portion avec delle Marie BRESSON, aussi nièce de ladite Magdeleine ; or Magdeleine de ROMIEU avait fait une donation les 17.10.1738 et 10.11.1744 en faveur de Marie BRESSON. Delle Marie BRESSON avait aussi à prétendre du chef de ses père et mère et du chef de Constance de ROMIEU, sa tante. Elle était mariée à Sr Jean Joseph GALTIER, féodiste, elle devait recevoir 3000 livres, somme à laquelle le sgr de Ribains s'est obligé le 11.10.1748 (2E 729 Archives Départementales de la Haute-Loire).

Concernant la branche de Pradelles :

2E 1348 (Archives Départementales de la Haute-Loire) : exploit du 05.09.1741 pour Claude de ROMIEU, curé de St Laurens et delle Magdeleine de ROMIEU, frère et sœur, enfants de feu Charles Ier de ROMIEU et de delle Marie BENOÎT ainsi que Jean Charles de ROMIEU , fils de Charles II de ROMIEU et de delle Anne BARRIAL, condamne Jean de ROMIEU fils de Charles II, celui-ci héritier de Charles Ier et de Maire BENOÎT à payer la pension faite à Claude de ROMIEU par Charles Ier de ROMIEU de 100 livres par an, à savoir 80 livres de pension pour son titre clérical, assis sur un pré de la Malouteyre de Pradelles et d'Auteyrac, acte du 01.05.1689 (Me CAIRES) plus 20 livres léguées par son père sur son testament du 06.10.1713 (Me FORESTIER) ; plus le legs de 1200 livres qu'il avait fait à Magdeleine de ROMIEU ; ils réclament le quart des biens délaissés par Marie BENOÎT, leur mère et le legs de 1200 l. Claude de ROMIEU prêtre et Magdeleine de ROMIEU habitaient à St Laurens sous Coyron ainsi que Jean-Charles de ROMIEU qui était héritier de son père Charles II de ROMIEU, lequel avait fait un testament, le 02.10.1738 (ce testament n'a pas été trouvé). Leur père, Charles Ier de ROMIEU avait fait son épouse Marie BENOÎT son héritière universelle, mais celle-ci n'a pas fait de testament. Depuis rien ne leur a été donné. Ils font donc commandement à Anne BARRIAL veuve de Charles de ROMIEU, tenancière des biens, de les payer.

L'affaire n'est pas réglée pour autant en 1763, puisque le 18.08.1763, Benoît de ROMIEU (1-2-6-4), fils de feu Charles et delle Anne BARRIAL fait son procureur général, son frère Claude (1-2-6-7) pour un accord leur sœur Marie (1-2-6-5) épouse de sr Jean VINCENT, pour le paiement à faire à M. Claude de ROMIEU, prêtre, et delle Magdelaine de ROMIEU, leurs oncle et tante, bien qu'il y ait prescription trentenaire.

Il y a procès entre Claude de ROMIEU (1-2-6-6), Benoît (1-2-6-4), Magdeleine (1-2-6-2) et Françoise (1-2-6-8) frères et sœurs, et leur autre sœur Marie épouse de Sr Jean VINCENS. Le 26.10.1752 confirmation par Jean Charles de ROMIEU et delle Anne BARRIAL, sa mère veuve, qui vendent une terre à Guillaume JOANNY (acte reçu Me SAUZET le 27.09.1748).

Le 14.07.1760, à la requête de noble Louis de ROMIEU, fils à + noble Christophe de ROMIEU, ce dernier, fils de noble Claude de ROMIEU et dame Marie BRUNEL, habitant à Chabiscol (Chambonnas) obligation est donnée à M. Jean Baptiste FREVOL, écuyer, sgr de Ribains et dame Françoise de ROMIEU, fille de feu noble Vidal de ROMIEU, ledit Vidal, fils de noble Charles de ROMIEU, sr du Mazigon, St Clément sous Pradelles, pour payer la moitié de la succession à lui advenue par le décès sans testament de delle Magdeleine de ROMIEU, fille de feu noble Claude de ROMIEU et dame Marie BRUNEL, que le sgr et dame de Ribains détiennent, étant bien-tenants dans la succession de + delle Magdeleine de ROMIEU.

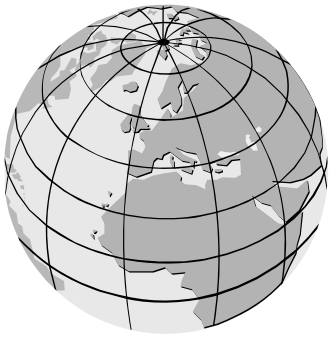

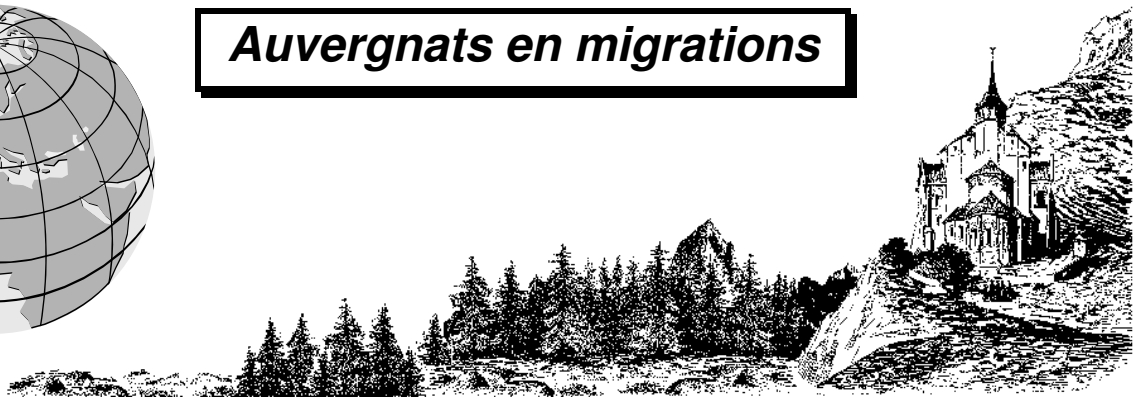

LES MAÇONS ORIGINAIRES DU PUY DE DÔME IMMIGRÉS À BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS AU XIXE SIÈCLE

par Pierre MARTIN (CGHAV – 1463)

C'est au travers des recensements quinquennaux de cette commune, de 1819 à 1906, que l'inventaire de ces immigrants a pu être dressé.

Seul le recensement de 1872 indique le lieu de naissance des individus, mais les maçons étaient pour la plupart originaires de la Marche (Creuse ou Puy de Dôme), et leurs patronymes familiers en Auvergne, indiquent pratiquement leur origine

Belleville en Beaujolais, plus exactement sur Saône, est une commune qui existait déjà à l'époque gallo-romaine sous le nom de Lunna, où fut fondé au XIIe siècle par Humbert III sire de Beaujeu, templier relevé de ses vœux, une abbaye, dont il reste la magnifique église abbatiale en très bon état.

Cette petite ville est située à 140 kilomètres à vol d'oiseau à l'est de St Gervais d'Auvergne, point central d'où convergent tous les personnages qui nous intéressent ci-dessous.

Cette distance devait représenter environ 200 km à pied par les routes et chemins après avoir traversé les monts de la Madeleine et ceux du Beaujolais par le col des Écharmeaux.

En 1840 la ville de Belleville comptait 2437 habitants, puis la population augmentera pendant 25 ans, et plafonnera autour de 3000 habitants à la fin du XIXe siècle et ce jusqu'à la guerre de 1939.

Aujourd'hui, Belleville compte un peu plus de 7000 habitants.

La période d'accroissement de la population du milieu du XIXe siècle, est liée à l'industrialisation en même temps qu'au développement de la construction, période où nous voyons apparaître de nombreux maçons auvergnats dans le commune.

En 1866, Belleville compte 3261 habitants, avec 15 entreprises de maçonnerie employant 92 ouvriers, dont plus de 20% d'origine auvergnate.

Le premier maçon d'origine auvergnate qui apparaît dans les registres d'état civil de Belleville est Gilbert dit Philibert MARTIN, lors de son mariage le 25.02.1828, avec Étiennette MAURICE, bellevilloise ; il était né le 17 messidor an 10 à Espinasse (63), fils de François MARTIN et de Françoise MARTIN.

Au recensement de 1856 le même Gilbert MARTIN, propriétaire et maître maçon, loge cinq ouvriers maçons qui ne semblent pas auvergnats :

- Joseph CADET, 27 ans,
- Jean BOUCHARDON, 24 ans,
- François MERLE, 17 ans,
- François GRENOT, 23 ans
- et Claude ROY, 28 ans.

Apparaît un autre maître maçon : François MARTIN âgé de 26 ans, né le 07.10.1825 à Espinasse. Il était le neveu de Gilbert, qu'il avait dû rejoindre après le recensement de 1851, soit en 1852 ou 1853, ayant épousé Jacqueline NEYRON le 28.02.1854 à Montmerle (01), commune voisine de Belleville sur Saône, sur l'autre berge de la rivière, et suivant les mentions portées sur son acte de mariage, marié avec le consentement des ses parents François MARTIN et Marie PERCHER suivant acte passé à l'étude de Me GERVAIS notaire à St Gervais.

Il a chez lui dix ouvriers, dont certains ont des noms ou prénoms qui sentent l'Auvergne :

- Paul MARTIN, 25 ans,
- Marien JAMES, 26 ans,
- Pierre DEMONTET, 26 ans,
- Gilbert MARTIN, son frère, 21 ans, né 23.02.1835 à Espinasse, qui se fixera à Belleville,
- Aimé GILBERT, 18 ans,
- Michel SANNEST, 21 ans,
- Blaise LUCAS, 15 ans,
- Marien DODET, 28 ans,
- Pierre DESARMONIAT, 18 ans (NDLR : il faut lire certainement DESARMENIENS),
- et Jean NENOT, 18 ans.

En 1861, au recensement fait au début de l'année, il ne reste que les deux patrons, dits entrepreneurs de travaux publics, Gilbert et François MARTIN, sans aucun ouvriers, ceux ci ayant passés probablement l'hiver chez eux, ne sont pas encore revenus travailler sur les chantiers, les conditions atmosphériques étant encore trop froides.

La ville de Belleville avec 3052 habitants compte alors neuf entreprises de bâtiments employant trente-deux ouvriers.

François MARTIN, cultivateur à Espinasse (père du François marié en 1854), quitte en 1856 sa commune auvergnate, après le décès et de sa femme et de son troisième fils mort à Alger avec un de ses cousins, victimes tous les deux déjà de « la guerre d'Algérie », mais qui était celle de la conquête, et vient finir ses jours au domicile de son fils François, maître maçon, où il décède âgé de 68 ans le 11.03.1863.

L'acte de décès indique alors la profession aussi de maître maçon !

En 1866, notre maçon Gilbert Philibert MARTIN est alors âgé de 65 ans et est seul dans son logis, tandis que son neveu François MARTIN, emploie douze ouvriers dont huit sont dit savoir lire et écrire.

Parmi ceux ci il y a :

- son frère Gilbert,
- Antoine DECHETTE, 46 ans,
- Martin LUCAS, 23 ans,
- François LUCAS, 16 ans,
- Michel MAGNOL, 18 ans,
- Jacques LEGRAND, 20 ans,
- Jean PARRET, 15 ans,
- Jean TIXIER, 18 ans,
- Marien JAMMES, 35 ans,
- Pierre HOPETIT (AUPETIT), 16 ans,
- Jean BOURDUGE, 18 ans,
- et Émile GRAND,18 ans.

Tous noms de famille que l'on rencontre dans l'état civil d'Espinasse.

En 1872, nous trouvons trois entrepreneurs de maçonnerie, auvergnats, employant dix-neuf ouvriers du Puy de Dôme.

L'entreprise de François MARTIN s'est développée, puisque elle emploie maintenant dix-sept ouvriers, dont huit sont de St Priest :

- François BARSE, 28 ans,
- Guillaume BEDIN, 21 ans,
- Jean BOURDUGE, 21 ans,
- Jean FAVIER, 19 ans,
- Jean POMEROLE, 20 ans,
- Michel THUEL, 20 ans,
- Guillaume THUEL, 22 ans,
- et Pierre THUEL, 18 ans.

Trois employés sont de Sauret Besserve :

- Michel CHEFFRAIS, 22 ans,
- un autre Michel CHEFFRAIS, âgé de19 ans,
- et Michel GRAND, 22 ans.

Deux employés sont de Biollet :

- Annet CHAFFRAIS, 24 ans,
- et François SABY, 24 ans.

Deux employés sont d'Espinasse :

- Antoine DUFAT, 17 ans
- et Etienne DUFAT, 43 ans , probablement père et fils.

Un est du Quartier : Jean FOUGERE, 23 ans, un dernier de Gouttières, Annet FAYARD, 22 ans.

Quand à Gilbert MARTIN, le frère de François, il s'est marié en 1866 à Belleville en présence de son frère et de son cousin Maria MARTIN maçon.

Pendant une dizaines d'années il a élu domicile dans une ville proche et réapparaît vers 1875 d'abord comme marchand de charbon, puis comme entrepreneur de maçonnerie avec une entreprise qui perdura pendant un siècle.

La seconde entreprise de maçonnerie tenue par un immigrant du Puy de Dôme est celle de Gilbert LUCAS 49 ans, originaire d'Espinasse, de même que son épouse Marie VERNERET âgée de 42 ans et leur fille Marguerite de 13 ans; il emploie deux ouvriers maçons nés à Charensat :

- Claude BUSSIERES, 18 ans,
- et François CHAFFRAY, 25 ans.

Une troisième entreprise de maçonnerie est encore auvergnate, avec pour patron Annet FAUSSARDIER, 37 ans, qui est originaire de La Celle Baimontières en Creuse.

Il y avait en 1872, dans la commune de Belleville, sur 40 auvergnats originaire du Puy de Dôme, 23 travaillant dans la maçonnerie et 17 pratiquant un autre métier :

- Antoine DAZOT, matelassier, 48 ans, d'Ambert,
- Antoine DAILLOUX, rentier, 72 ans, de Cunlhat,
- Marie Anne BORIAUX, veuve FOLLEA, cabaretière, 48 an,s d'Églisolles, ainsi que son fils Jean Marie FOLLEA, 13 ans,
- et Antoine CHOTARD, scieur de long, âgé de 31 ans,
- Jean DESMARIAUX, sabotier, 46 ans, de Bertignat,
- Jean FOURET, épicier , 39 ans, de La Montgie,
- Louis MERLE, ouvrier plâtrier, 23 ans, du Puy (Guillaume ou St Gulmier),
- M. SUCHERES, journalier, 48 ans, d'Aubusson d'Auvergne et son épouse, Marie AUGERE, 39 ans, de Clermont-Ferrand
- Antoine LABOURIER, tonnelier, 32 ans, de Bromont Lamothe,
- Antoine TISSIER, marchand de nouveautés, 44 ans, d'Estandeuil et son épouse Jeanne TISSIER, 42 ans, du Fayet (probablement le Château, car près d'Estandeuil),
- aussi du Fayet, Gilberte TISSIER, sans profession, 32 ans,
- Jean GREGOIRE, propriétaire rentier, 45 ans,
- Germain GREGOIRE, rentier, 54 ans de Clermont-Ferrand,
- Marie COUDERT veuve GRENIER, chiffonnier âgée de 39 ans, de Montel Garnier ?

Lors du dépouillement des recensements ultérieurs de 1881 à 1911, il n'est pratiquement pas possible d'identifier les habitants originaires d'Auvergne, car, d'une part les lieux de naissance ne sont pas indiqués, mais de plus les conditions de logement ayant évolué, les ouvriers sont recensés dans leur logement et non plus chez leur patron. D'autre part la population ayant décrue, les immigrants auvergnats devaient être nettement moins nombreux.

Toutefois au début du XXe siècle plusieurs artisans, venaient encore s'installer dans la région, s'y fixer et prospérer :

- DALEM,
- FIALAIRE,
- LE NOBLE,
- MAZALIQUE,
- MESSAGE,
- MORTRISSOU,
- PEYRAUD,
- VINTEJOUX, etc.

Venant pour la plupart de La Creuse et dont les descendants sont encore bien présents à Belleville et dans les environs…

REGARD SUR DES PASSEPORTS DE SCIEURS DE LONG

par Patrice TRIOLET (CGHAV – 1834)

Lors de recherches généalogiques dans mon village natal St Patrice (37), j'ai rencontré des *« passe-port pour l'intérieur »* ou *« passe-port à l'intérieur »* (souche ou passe-port) de scieurs de long originaires de la commune de St Just de Baffie (63). Ces hommes migraient pour leur activité saisonnière en Touraine ou dans d'autres régions de France.

C'est certainement ainsi qu'un de mes ancêtres, Antoine TRIOLET, né le 30.03.1810 à St Clément de Vallorge (63), marié le 10.04.1827 à Huisme (37) en première noce à Marie GAUDRY, veuf en 1839 se remarie le 19.05.1841 à St Patrice (37) à Marie BILLE, et a fait souche dans ce pays ligérien.

Scieur de long de son état comme il est spécifié sur l'acte de son premier mariage, puis lors delà déclaration de la naissance de son fils issu de ce mariage, nous rencontrons une dernière fois cette précision dans l'acte de ses secondes noces. Lors de son décès le 24.01.1876 à St Patrice (37) son fils et son gendre déclareront la profession de journalier pour le défunt.

Son père Damien TRIOLET est né le 28.07.1762 à St Just de Baffie, il se marie et décède à St Clément de Vallorge (63). La profession de scieur de long est mentionnée sur plusieurs actes qui ont marqué sa vie. Tous les ancêtres de ces scieurs de long ont vécu dans la commune de St Just de Baffie (63) jusqu'à Jacques TRIOLET le plus ancien connu à ce jour (décédé vers 1697, seul renseignement en ma possession).

Les *« passe-port »*, carte d'identité de l'époque si l'on se permet la comparaison faisaient mention du signalement de l'individu porteur de ce document. Ils décrivaient : taille, cheveux, front, sourcils, veux, nez, bouche, barbe, menton, visage, teint et signes particuliers. Parfois la moralité de la personne ou sa position vis à vis de ses obligations militaires étaient précisés. L'entête de ces papiers officiels délivrés par les mairies portaient la mention *« police générale du royaume »*, ensuite venaient le nom du département, de la sous préfecture et de la commune. Un registre devait exister car il est spécifié sur ces documents *« registre de l'année n°... »*. La date et le lieu de la rédaction étaient précisés au bas de cet acte juste au-dessus de l'emplacement réservé a la signature du porteur et à celle des témoins.

Complété avec plus ou moins de précisions ce « passe-port » était présenté chaque fois que la nécessité du voyage à l'intérieur du royaume le demandait. J'ai relevé au dos de ces documents les dates et lieux où ces documents ont été visés.

Dans le dénombrement de 1786 et 1796 de la commune de St Patrice, je rencontre :

En 1786 :
- GAGNERE Jean Marie, 58 ans, scieur de long, chef ;
- GAGNERE Guillaume, 48 ans, scieur de long, son frère ;
- DUGUET Félix, 25 ans, scieur de long, ouvrier ;
- BRAND Claude, 19 ans, scieur de long, ouvrier.

Ces quatre hommes résidaient chez un dénommé Urbain BILLET charpentier de son état.

En 1796 :
- DURAND Jacques, 32 ans, scieur de long, ouvrier ;
- DUMAIN François, 19 ans, scieur de long, ouvrier ;
- AUMUR Louis, 17 ans, scieur de long, ouvrier.

Ces trois hommes étaient également hébergés chez le charpentier Urbain BILLE.

Je recherche toutes personnes ayant le patronyme TRIOLET dans sa généalogie ou tous documents mentionnant ce nom.

À lire également : « la grande histoire des scieurs de long », d'Annie ARNOULT.

Passeports de l'intérieur se trouvant aux archives de la mairie de St Patrice

- Délivré à St Just de Baffie (63) le 04.10.1822 : Jean Baptiste PERREFFET, 32 ans, ° St Just de Bafffie, y demeurant, allant à Langeais (37), scieur de long, *« homme de bonne moralité »*.
- Délivré à Mons (37) le 16.07.1823 : Guillaume GRANET, 39 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à Fargelle (63), allant à St Just de Baffie, scieur de long.
- Délivré à Azay le Rideau (37) le 30.06.1827 : Guillaume GRENET, 39 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à Azay le Rideau, allant à St Just de Baffie, scieur de long.
- Délivré à St Patrice (37) le 23.07.1829 : Guillaume GRENET, 45 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à St Patrice, allant à St Just de Baffie, scieur de long.
- Délivré à St Just de Baffie le 08.10.1823 : Martin BERT, 22 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à Fargelle (63), allant à Tours (37), scieur de long, *« fait partie de la classe 1821… »*.
- Délivré à Mons (37) le 26.07.1823 : Antoine BAUSTE, 25 ans, ° St Just de Baffie, y demeurant, allant à St Just de Baffie, scieur de long, *« fait partie de la classe 1818… »*.
- Délivré à St Patrice le 14.06.1824, … N° 1, 38 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à St Patrice, allant à St Just de Baffie, scieur de long.
- Délivré à St Patrice le 03.07.1825, … N° 4, 27 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à Marolles, allant à St Just de Baffie, scieur de long.
- Délivré à St Patrice le 03.07.1825, … N° 5, 41 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à Fargelle, allant à St Just de Baffie, scieur de long.
- Délivré à St Patrice le 09.07.1825, … N° 6, 24 ans, ° St Just de Baffie, demeurant à Fargelle, allant à St Just de Baffie, scieur de long.
- Délivré à Fontaine Guérin (49) le 04.06.1831 : François TRIPHON N° 48, 55 ans, ° St Georges de Mons (63), demeurant à Fontaine Guérin, allant à Lussac le Château (86), scieur de long.
- Délivré à St Patrice le 09.06.1832 : François TRIPHON, 56 ans, ° St Georges de Mons, demeurant à Fontaine Guérin, allant à Gizeux (37), scieur de long.
- Délivré à St Patrice le …, … N° 3, 27 ans, ° St Just de Baffie, y demeurant, allant à St Just de Baffie, scieur de long.

LYON RHÔNE ALPES – N° 4

par Janine THEVENON (CGHAV – 1776)

Une bibliothèque à LYON

Au cours du Conseil d'Administration du CGHAV du 22 septembre 2001, a été votée la création d'une bibliothèque sur Lyon.
Compte tenu du coût des locations, les locaux seront partagés avec la Société Généalogique du Lyonnais et du Beaujolais, et avec le Cercle Généalogique et Héraldique du Limousin et de la Marche.
Des visites de locaux sont en cours.

Visite des Archives Départementales de Lyon

Le 6 octobre 2001 avait lieu la première visite des archives, la seconde étant prévue le 10 novembre.
Dès neuf heures trente, Mme BEAUME, conservateur fit un bref historique de l'implantation des locaux rue Servient : à l'origine, les bâtiments étaient ceux d'une usine de tissage. La réhabilitation fut effectuée en laissant, sur une partie des locaux, de larges baies, les planchers d'origine, ce qui ne correspond plus aux normes actuelles de conservation des archives. Ainsi en été, aux heures les plus chaudes, la température de certaines salles de triage est de 35°.
La visite commença par les salles de lecture et de lecteurs de microfilms, puis celles de conservation : presse, archives des Sociétés, archives de certains hôpitaux (les hospices civils de Lyon ayant leurs propres archives dans des locaux séparés), état-civil, cadastre, etc., en passant par la salle de numérisation, celle du triage des archives de la préfecture, des notaires, etc.
La visite des locaux terminée, le groupe s'installa dans la salle de conférence où Mme BEAUME fit un exposé sur le classement des archives, leurs cotes, les inventaires, ce qui est ou non consultable, les temps séparant l'archivage de la consultation, le cadastre napoléonien, remplacé par la numérisation du cadastre rénové. Chacun put voir concrètement sur ordinateur la précision de ce travail.
Cette visite permit à chacun de se rendre compte de la diversité des éléments conservés, de leur place (24 kilomètres de rayonnage), et de poser toutes les questions souhaitées.
Un grand merci à Mme BEAUME.

Assemblée Rhône-Alpes de printemps

Notre réunion annuelle aura lieu en 2002 le samedi 23 mars. À noter sur les agendas. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

La « Celle » du Bouchet St Nicolas au Moyen-âge, par Simonne GASNE

Dans le Moyen-âge tumultueux et violent, des hommes, après avoir vécu, s'interrogent sur le sens de leur vie, *« poussés par la crainte d'une justice surnaturelle, que le clergé avait su inspirer aux peuples primitifs de la Gaule. Ces hommes cherchent à racheter leurs faiblesses ou à faire taire leurs remords par des donations aux églises et couvents, convaincus que le pardon s'obtient par de bonnes œuvres »* (1).
En 1042, Robert de TURLANDE fonde l'Abbaye de la Chaise Dieu dont il devient le premier abbé ; à une date qui ne peut être déterminée, il fonde la « Celle » du Bouchet St Nicolas (2)
« Dans les monts du Devès, chaîne volcanique entre Loire et Allier, pays élevé plus favorable cependant aux cultures que le Livradois, se trouvaient les prieurés de Vazeilles, de St Rémy et surtout du Bouchet St Nicolas, centre d'une seigneurie étendue, aux nombreux tenanciers.
Pour faciliter l'ascèse des moines, Robert de TURLANDE prenant pour règle celle de St Benoît, implante des prieurés en terre haute. La situation géographique exigeait des moines forts et rudes, sans fêlures, des hommes en qui, même s'ils n'étaient pas tous des saints, la Papauté pouvait avoir pleine confiance » (3).
L'absence de documents ne permet pas de connaître les donateurs qui permirent l'implantation du prieuré du Bouchet St Nicolas.
Vu l'importance de la seigneurie prieurale et la situation géographique de ce prieuré, la donation pourrait provenir de l'une des deux familles, celle des MERCOEUR ou celle des MONTLAUR, la dernière année de Robert de TURLANDE se situant en 1067 La fondation de la « Celle » du Bouchet St Nicolas est antérieure à cette date.

« Dans le diocèse du Puy, St Robert fonda dans l'enceinte d'un château situé près du lac du Bouchet, le prieuré conventuel du Bouchet St Nicolas » (4). *À la fin du Moyen-Âge, la seigneurie du Bouchet St Nicolas donnait à l'Abbé de la Chaise Dieu le droit de siéger aux États du Velay, comme baron diocésain »* (5).

La plupart des prieurés comptaient 2 ou 3 moines ; quelques « Celles » en comptaient une demi-douzaine, dont celle du Bouchet St Nicolas qui se composait de 6 moines, d'une église et d'une seigneurie.

« En l'absence de tout acte formel relatant la séparation de la Manse (6) *du Bouchet, on trouve une première trace en 1278 de l'union de la Celle du Bouchet en Velay à la Manse Abbatiale. Cette union est effectuée le 17 mars 1278. Le Bouchet avait encore à sa tête un prieur et c'est le 3 novembre de la même année que l'Abbé Albert de LA MOLETTE stipulait en tant que prieur du Bouchet. En 1366, fut rédigée la première pancarte des revenus dus, à raison de six sous par prieuré (par le prieur au sacristain de la Chaise Dieu). La rente acquittée par l'Abbé s'élevait à huit livres, huit sous, représentant 28 prieurés, la plupart étaient en Auvergne mais il y avait en Velay le Bouchet St Nicolas jadis conventuel avec une dépendance. L'Abbé les administrait par l'intermédiaire des moines qui prirent le titre de prieur jusqu'à ce que Jean CHAUDORAT leur eut rappelé qu'ils n'en avaient pas le droit. L'Abbé n'avait pas hésité à éteindre toute vie monastique dans une trentaine de maisons religieuses, certaines, conventuelles afin d'accroître d'autant ses revenus »* (7).

Le Bouchet St Nicolas était la plus importante seigneurie vellave de la Chaise-Dieu, située sur le plateau volcanique du Velay à une altitude de 1200 mètres.

« En étendue, la censive du Bouchet pouvait se comparer à celle de Bulhon (vers Clermont, dans une toute autre région). Finalement 128 tenanciers du Bouchet livraient davantage de grain que les 262 de Bulhon ; seulement si le froment tenait la première place à Bulhon, il était à peine récolté au Bouchet où dominait avant tout le seigle. De plus, un certain nombre de tenanciers, 12, exactement, en plus de 100 dûment reconnus tenaient encore quelques pièces de terre « ad mediane plantan ». Ces concessions pouvaient être utilisées par les moines pour mettre en valeur plus facilement certaines terres ; la concession n'acquérait pas la propriété de l'ensemble mais d'une moitié, l'autre lui restait censive. D'autre part, 18 tenanciers n'étaient pas mentionnés aux reconnaissances ; ils tenaient leur fond « au cens accoutumé » (8).

Le Bouchet était une seigneurie à justice complète de la Chaise Dieu avec une censive étendue, une justice moins vaste, mais à tous les degrés.

La vie active du prieuré du Bouchet se manifeste par divers actes dont :

1° - La vente par Pierre de TOR à Blancon, chapelain et operario de l'église du Bouchet St Nicolas pour la construction de ladite église d'un champ joignant la route de St Haon pour 8 livres. (acte 1240).

2° - La reconnaissance emphytéotique par Pierre ISSOIRE, clerc de l'Abbaye de la Chaise Dieu à raison du prieur du Bouchet, pour un pâturage sis au territoire des Amargiers (Landos) au cens annuel de six deniers Tournois (27.06.1339).

3° - L'enquête faite, établissant que les hommes du Bouchet étaient exemptés du droit de péage établi sur la rivière d'Allier près d'Alleyras au lieu dit Pont de Vabres (16.08.1345) (9).

4° - Philippe V le Long (novembre 1318 Bourges) accorde à l'Abbé et aux moines de la Chaise Dieu le droit d'établir un marché chaque vendredi au Bouchet St Nicolas, prieuré dépendant de leur couvent (10).

Il est confirmé selon MONICAT, que *« la guerre mortelle qui se poursuivait en 1375, rendait nécessaire comme à St Didier, des travaux de fortification et causait la ruine de certaines maisons comme celle du Bouchet St Nicolas, pris par les Anglais en 1383 »* (11).

Nous retrouvons dans les chroniques de Médicis, que *« le Vicomte de Polignac fut un jour averti en toute hâte par ASTRUC, Seigneur de Tailhac »* que *« les Anglais venaient de courir le pays Velay et planter l'Estandard au Bouschet Sainct Nicolas »* (12).

Et c'est en 1602, après la guerre Royale-Ligue, que Monsieur de CHATEAUNEUF, autrement dit le cadet de SENEYJOL, fut assiégé au Bouchet St Nicolas, parce que ledit cadet contrevenait à la Paix et Ordonnance du Roi (13). Ainsi finissait avec les guerres de religion l'histoire d'un prieuré casadéen, dont nous venons ici de rappeler l'histoire.

1) Archives Départementales de la Haute-Loire, Preuves de POLIGNAC, charte 8-49 de Solignac, commanderie Devesset.

2) Celle : petite maison, ermitage, cellule (« Dictionnaire des mots anciens »), Archives Départementales de la Haute-Loire.

3) GAUSSIN, « Abbaye de la Chaise Dieu », Archives Départementales de la Haute-Loire.

4) Idem.

5) E. DELCAMBRE, « Les États du Velay », Archives Départementales de la Haute-Loire.

6) Manse : exploitation appartenant à un même propriétaire.

7) GAUSSIN, « Abbaye de la Chaise Dieu », Archives Départementales de la Haute-Loire.

8) BULHON, prieuré bénédictin de la Chaise Dieu, diocèse de Clermont, canton de Lezoux, arrondissement de Thiers (Beaunier-Desse V 124) Mémoires de J. BUREL.

9) Série H la Chaise Dieu, p.117-190 du 16.08.1345, Archives Départementales de la Haute-Loire, liasse 7, parchemins.

10) Fonds de la Chaise Dieu, liasse du Bouchet St Nicolas, parchemin original.

11) MONICAT, « Les grandes campagnes ».

12) Chroniques de MÉDICIS, Archives Départementales de la Haute-Loire

13) Mémoire de Jean BUREL.

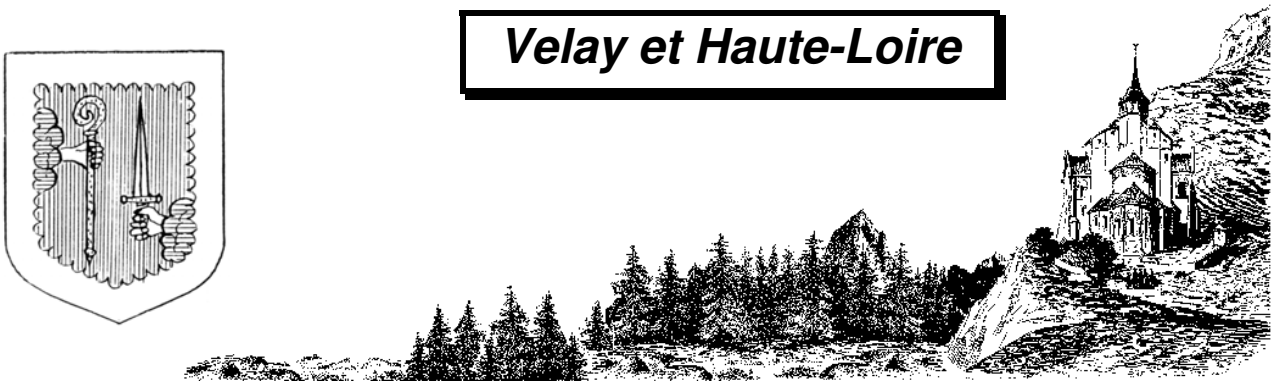

LES PAGES DU VELAY – N° 16

Par Josiane CAILLOT (CGHAV - 1290)

La réunion du 8 septembre 2001

Une nouvelle fois, le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay, et l'Association Généalogique de la Loire se sont réunis le samedi 8 septembre, à Roche La Molière.

Une trentaine de personnes étaient présentes ainsi que Monsieur Yves GLADEL pour le CGHAV et Monsieur Jean Paul HENRY pour l'AGL. La presse aussi était là, et toute l'assistance a posé pour la traditionnelle photographie.

Un état des répertoires de la Haute-Loire disponibles au sein des deux Cercles cités, fut remis à toutes les personnes présentes, et l'on a pu constater l'énorme travail fait par nos adhérents. A cette époque, l'an passé nous avions répertorié pour le Velay : 46101 baptêmes, 43443 mariages et 14142 sépultures, et actuellement nous avons : 59591 baptêmes, 51126 mariages, 27385 sépultures.

Seront prochainement disponibles : les mariages de St Julien du Pinet, de Montregard, les baptêmes des Estables, de St Didier en Velay, d'Aurec sur Loire, de St Ferréol d'Auroure, de St Jeures, ainsi que les sépultures des Estables, de St Jeures.

Certains registres sont encore dans les cures et les archives départementales de la Haute-Loire n'ont pas de double. Si vous avez connaissance de cet état de fait, signalez-le aux responsables des cercles avant que les registres ne soient remis à l'évêché, car après nous ne pouvons plus y avoir accès.

À notre connaissance, Présailles se trouve dans la cure du Monastier sur Gazeilles, Freycenet Latour vient d'être remis à l'évêché. Pour ces 2 communes, nous avons eu la chance d'avoir des personnes vigilantes qui ont pu faire les relevés. Ces répertoires seront mis en vente aux cercles avant la fin de l'année et sont d'autant plus importants qu'ils comblent les lacunes des registres déposés aux Archives départementales du Puy.

Une partie des registres de Chadron se trouve dans la cure de Coubon, une partie de Solignac sur Loire dans la cure du Chambon sur Lignon, et actuellement nous n'avons personne qui pourrait soit photocopier, soit relever les actes, avec bien sûr l'accord du curé.

Ces registres risquent d'être déposés à l'évêché et malheureusement, les données définitivement inaccessibles. Avis aux bonnes volontés.

Jean Paul HENRY précise que certaines archives notariales concernant diverses communes du Velay se trouvent à la bibliothèque de Grenoble. L'AGL nous a remis ces relevés faits par Madame TOUZET du cercle généalogique du Dauphiné, concernant :

- St Jeures de Bonas (Me Vidal ROCHIER) 1683 à 1685,
- Araules (Me SABATIER) 1659, 1661 à 1667.

L'Association Généalogique de la Loire nous a également transmis les relevés de :

- Monistrol sur Loire (Me TAVERNIER) 1563 à 1565, 1567, 1580 à 1587,
- St Didier en Velay (Me DEVILLE) 1539 à 1542, 1550 à 1553.

Yves GLADEL a rappelé à l'assistance que la bibliothèque de Clermont-Ferrand possède en plus des répertoires de nombreux ouvrages relatifs à l'Auvergne en général, bibliothèque ouverte à tous les adhérents du Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay et où les membres de l'Association Généalogique de la Loire sont les bienvenus. Il a été convenu entre les deux associations de remettre, pour le CGHAV les relevés du Puy de Dôme dont les communes sont limitrophes avec la Loire pour consultation au siège de l'AGL au centre Coligny. De même l'AGL va remettre au CGHAV pour consultation à la bibliothèque de Clermont-Ferrand tous les relevés de la Loire dont les communes sont limitrophes avec le Puy de Dôme. En aucun cas l'une ou l'autre de ces associations ne mettront en vente ces relevés.

Yves GLADEL a fait le point sur le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay et indique que nous avons atteint à ce jour 1001 adhérents, dont 300 en Île de France, 275 en Auvergne, 128 en Rhône-Alpes, 70 en Provence-Côte d'Azur.

La revue « A Moi Auvergne ! » est maintenant de 80 pages au lieu de 64 pages, sans augmentation de prix. Il faut toutefois alimenter par des articles cette revue qui est la vôtre.

En matière d'articles, la Haute-Loire fait office de parent pauvre et le Cantal de miséreux. Monsieur GLADEL lance vivement un appel à tous.

20% de nos adhérents sont sur Internet et certains résident loin de l'Auvergne voire même en pays étranger.
Afin de faciliter les recherches, une base de données est accessible sur le site, et consiste en une liste de patronymes.
L'intérêt permet de voir dans quelle paroisse se trouvent les patronymes recherchés, et de commander en toute connaissance les répertoires adéquats.
Pour l'instant aucun répertoire n'est diffusé sur Internet, cela viendra plus tard, mais dans ce cas, le service sera payant.
Pour les adhérents non informatisés, la liste des relevés parait régulièrement dans la revue, et bien sûr, vous pouvez toujours continuer à poser des questions.
Lors de l'assemblée générale en juin dernier, nous avions proposé une bibliothèque dans la région Rhône-Alpes. Yves GLADEL précise que cette décision présente deux aspects : l'un financier, et l'autre de fonctionnement, qui est plus difficile à mettre en œuvre. Madame Janine THÉVENON administrateur et responsable de la délégation Rhône-Alpes avec Madame Simonne GASNE, cherche un local, mais surtout, il faudra des volontaires pour tenir les permanences. Si vous êtes intéressé, voir avec Madame THÉVENON.
Pour finir la séance, Jean Paul HENRY a remis un état des relevés des communes de la Loire et de la Haute-Loire, dont les répertoires sont en vente à l'Association Généalogique de la Loire.
L'ambiance a été fort sympathique et rendez-vous est pris pour l'an prochain le samedi 12 octobre 2002.

Nouveaux répertoires de la Haute-Loire disponibles

- Baptêmes de Présailles, curé CRESPE, période 1599-1653, 882 actes, 12 pages. Registres détenus à la cure du Monastier sur Gazeille.
- Baptêmes de St Ferréol d'Auroure, période 1627-1689, 948 actes, 14 pages. Et période 1690-1729, 1037 actes, 15 pages.
- Contrats de mariages Me ROCHIER de St Jeures, période 1683-1685, 47 actes, 2 pages.
- Contrats de mariages Me SABATIER d'Araules, période 1659-1664, 5 actes, 1 page.
- Contrats de mariages Me DEVILLE de St Didier en Velay, période 1539-1542. et 1550-1553, 16 actes, 1 page.
- Contrats de mariages Me TAVERNIER de Monistrol sur Loire, période 1563-1565, 1567, 1580-1587, 65 actes, 2 pages.
- Testaments Me ROCHIER de St Jeures, période 1683-1685, 40 actes, 1 page.
- Testaments Me SABATIER d'Araules, période 1661-1667, 6 actes, 1 page.

Les relevés des notaires ROCHIER et SABATIER ont été faits d'après des documents se trouvant à la bibliothèque de Grenoble (voire plus haut)

Une monographie d'Yssingeaux en 1760

Monsieur Jean-Claude CHEVALIER m'a transmis un document extrait d'un ouvrage tiré à 25 exemplaires intitulé « Zigzags Vellaviens » par VELLAVIUS, imprimerie Auguste Dulac, Yssingeaux 1873.

Pour répondre aux demandes de l'évêque, les bénédictins adressèrent à tous les curés du diocèse des documents qui devaient servir à un sixième volume de « l'histoire générale du Languedoc » renfermant des monographies de diocèses, d'abbayes, de couvents, des suites chronologiques d'évêques, de gouverneurs, barons, châtelains, consuls, volume qui ne vit pas le jour.
Extrait de la Lettre de M. DELAGARDE, curé d'Yssingeaux 1760 (l'original se trouve dans la collection « Fonds du Languedoc » à la Bibliothèque Nationale), adressée à Monseigneur LEFRANC de POMPIGNAN.
« Issingeaux, Issingeacum, ville du Velay à 4 lieux est du Puy. Son église paroissiale est sous le titre de St Pierre au diocèse du Puy.
L'université de St Mayol dans la cathédrale du Puy en est le prieur décimateur et le présentateur à la cure.
Il y a un couvent de religieuses de Notre-Dame (couvent fondé en 1656), un hôpital patenté où sont réunies les sœurs de St Joseph, une abbaye de religieuses ordre de Cîteaux appelée de Bellecombe, située à trois quart de lieu de la ville, le prieuré simple de Vercillac uni au monastère de la Chaise Dieu.
Il y a environ 300 feux dans la ville et 600 dans la campagne.
C'est la paroisse la plus étendue du diocèse, elle a plus de deux lieux de diamètre de tous les côtés.
M. l'évêque du Puy est seigneur de la ville, il y a ses juges qui ressortent du sénéchal du Puy. »

Les hameaux et villages d'Yssingeaux

« Dans l'étendue de la paroisse, outre la ville et le mandement qui sont séparés, il y a les mandements de Saussac qui est une baronnie (Marcellin de BEGET avait acheté cette baronnie le 25 septembre 1731 à Charles César de FAY marquis de Gerlande) et qui entre à l'assiette du Puy, de Vertamise, de Ceveyrac-Chapitre, de Versilhac, de Vourze, du Masboyer, de Verchères, de Beaux, partie de celui de Mezères, partie de celui de Bessamorel, de Bellecombe, de Chazeaux, de Granoulliet la Chaumette.
Chacun de ces mandements renferme plusieurs parcelles qui sont des villages, des fermes, des hameaux au nombre de près de cent. On les nomme :
Grands villages : Villeneuve, Montchaux, Marnhac, Malataverne, Beaux, Amavis, La Besse, Apilhac, le Piny, Ceveyrac, Vercilhac, la Freyde, Bellecombe, Feyterme, Vourze, Verchères, le Nerial, Freycenet, Vonac (noble Jean Claude de BEAUX, écuyer, seigneur de Vonac, le Roure et autres places, lieutenant au régiment d'Angoumois était marié à Gabrielle Françoise de FERREBŒUF), Sarlix et une partie de Meysiniac.
Petits villages de 3 ou 4 maisons : Gorce, le Moulin de Beaux, Lescure, Vertamise, le Chambonnet, Livinhac, Arsac, Achon, Ardhuy, Matète, la Grange, Eschabrac, la Terrasse.
Maisons seules : Voneyre, le Sablon, Mavis, Thezier, Mezeyrole, Antreuil, la Chausse, Chamarelle, Crouzilhou, Lavée, la Brousse, l'Allier, Champdenbarbe, Baral, la Roche, le Moulin de la Rive, la Rouveure, Rachessac, les Aigues, Fournets, le Sauzet, Pieyres, Rascle, le Paly, Rejoly, Montpinoux, la Perrie, Suc Rousset, Celle, le Mignon, le Manchon, Vernasal.

Domaines nobles :
- *Bordes (Jean Pierre de LUZY chevalier, seigneur de Bordes, la Fayolle et autres lieux, habitait alors au Bourg Argental quoique ayant une maison à la Besse),*
- *le Fromental (Gabriel BERTHON le jurisconsulte, était seigneur du Fromental),*
- *la Colange (jusqu'en 1731, ce fief dépendait de la baronnie de Saussac, et le 4 juillet, Charles César de FAY vendit le château et domaine de la Colange à Jean François CHEVALLIER, son fermier),*
- *le Masboyer (domaine appartenant à noble Louis Augustin de PANDRAU marié à Claire Claudine de MONTANHÉE de LA SUCHÈRE),*
- *le Moulin de Choumouroux,*
- *Montpinoux (noble Jean Armand Gallien de MONTPINOUX, marié à Marguerite de SUFFISE, était aussi seigneur d'Amavis, Gorce, Apilhac et autres lieux). »*

Le curé DELAGARDE cite comme familles nobles :
- *« la Maison de CHOUMOUROUX, très distinguée,*
- *la Maison de BEAUX,*
- *et M. BROSSIER-DARNEPESSAC ».*

Faits saillants de l'histoire d'Yssingeaux

« Il n'y a aucune singularité remarquable, à la réserve d'un fait marqué dans les registres de baptême de ce temps-là. Les huguenots au nombre de 200 fantassins et 50 cavaliers ayant à leur tête BLACON, et plusieurs autres gentilshommes arrivèrent le 4 août 1621, pendant la nuit, il pleuvait des pétards aux portes de la ville, et en avait déjà enfoncé une, les bourgeois les repoussèrent si vigoureusement, qu'ils les massacrèrent presque tous, ils leur enlevèrent leurs pétards dont deux sont encore suspendus dans l'église paroissiale et ils poursuivirent les fuyards à plus de six lieux, sans qu'il périt aucun bourgeois, le fameux CINTRES y eut la tête coupée. »
L'auteur de la retranscription indique en 1873 : *« on conserve encore à l'hôpital d'Yssingeaux une tête qu'on dit celle de CINTRES, dont le nom véritable était d'AMOND ».*

Administration d'Yssingeaux

« Il y a dans la ville d'Issingeaux, deux consuls qu'on change toutes les années, ils portent le chaperon d'écarlate. Ils entrent à l'assiette ou états particuliers du diocèse du Puy tous les 4 ans (le consul d'Yssingeaux était de tour avec celui de Solignac).
Ils ont la police de la ville, mais leur autorité ne s'étend pas aux autres mandatements qui ont chacun un collecteur particulier pour lever les deniers royaux. On les change ordinairement tous les ans.
On fait une liste pour plusieurs années de ceux qui doivent être consuls à leur tour. Cela se fait dans une assemblée des habitants, et pour qu'il n'y ait pas de dispute pour se trouver l'année qu'ils entrent à l'assiette, on les tire au sort. »

Bibliographie de la Haute-Loire (complément)

En complément à l'étude de Gérard BOUDET parue dans le numéro 97 (pages 164 à 166), M. Georges GALLET nous propose quelques autres titres de référence :
- « Étude Historique sur le canton de Bas en Basset », 1883, par l'Abbé THEILLIÈRE, aux Éditions du Bastion.
- « Cahiers des Amis de St Pal de Chalencon », sans doute de l'Abbé DUFFIEUX (on les retrouve sur Internet).
- « La Famille BARRAL de Barral en Velay, ses alliances », étude généalogique et historique par Jean PEYROCHE, Imprimerie Jeanne d'Arc, Le Puy en Velay, 1968 (contient de nombreuses généalogies de familles entre Yssingeaux, Craponne et St-Pal de Chalencon).
- « Notes sur quelques familles foréziennes de l'ancien diocèse du Puy : La famille VIOU », Imprimerie Brassart, Montbrison, 1912.

Je rappelle qu'une bibliographie sommaire est parue il y a quelques années dans le n° 71 de « A moi Auvergne ! » avec en page 40 la liste des alliances contenues dans « La famille BARRAL de BARRAL » de l'ouvrage de Louis PEYROCHE.
Une 2e bibliographie est parue dans le n° 76 de « A moi Auvergne ! »
À signaler également le 3e tome « d'Yssingeaux et le pays des sucs, du XVIe siècle à 1790 » de Jean PERREL et Gérard DESAGE.
Continuez de nous signaler les ouvrages utiles à la connaissance de la Haute-Loire et des anciens Velay et Brivadois.

Surnoms de St Ferréol d'Auroure,1690-1729

- Jean BAYON dit « l'Affara » x Marguerite PICHON.
- Jean DEVILLE dit « Chioron » x Toinette DUSAUZE.
- Jean DUPIN dit « Brotin », parrain de Jean CHALAYER.
- Giraud FERRATON dit « le Petit Giraud », parrain de Giraud FRAISSE.
- Antoine FOURNIER dit « Frean » x Marguerite SABATTIER.
- Pierre HOSPITAL dit « l'Abre » x Jeanne CHAPELAN.
- Pierre LIMOSIN l'aîné dit « Grand Pierre » x Simonde SOULIER.
- Françoise LIMOZIN fille de Pierre dit « Bouton », marraine de Françoise LIMOZIN.
- Antoine MOLIN dit « Mariné » x Jeanne BAYON.
- Antoine MOLLIN dit « Mariné » x Marie DIDIER.
- Gabriel MOLLIN dit « Mariné » x Fleurie DURANTON.
- Jean MOLLIN le cadet dit « Joannes » x Marie PETIT.
- Jean MOLLIN dit « Balthazar » x Marguerite FARJON.
- Jean MOLLIN dit « Pallon » x Isabeau ROURE.
- Jean PERAY dit « Bechat » x Elizabeth FERRATON.
- Jean PORTAFAIX dit « Picodin », parrain de Jean LIMOZIN.
- Jean REBOD dit « Giry », parrain de Jean REBOD.
- Jean REBOD dit « le Palon » x Antoinette BANCEL.
- Jean RIVAT dit « Jean Valet », parrain de Jean COUTURIER.
- Jean ROURE dit « Flacasson » x Claudine GLODINON.
- Jean SABATIER dit « Moray » x Marguerite GERES.
- André SABBATIER dit « le Bilion » x Magdeleine PLOTON.
- Jean VILLARS « dit Mouant » x Anne DUSAUZE.

Chroniques du Livradois-Forez

CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 47

par Henri PONCHON (CGHAV - 62)

Le Chambon sur Dolore, 23 septembre 2001

Pluie et brouillard pour cette 19e édition de nos rencontres d'automne, organisée matériellement par Jean VERNET, le régional de l'étape. Cela n'avait pas empêché une soixantaine d'adhérents de rejoindre les hauteurs du Livradois pour se retrouver à la salle des fêtes, mise aimablement à notre disposition par M. GENESTIER, maire. Son hospitalité se traduira en outre par l'apéritif en fin de matinée. Qu'il soit remercié !

Réunion plénière le matin pour présenter les uns aux autres ; déjeuner à La Clairière juste en face ; échanges en petits groupes l'après-midi. Le Chambon sur Dolore est un bourg minuscule où il ne reste plus que quelques habitants ; l'hôtel restaurant y est la seule activité et les membres du CGHAV apportaient en ce dimanche d'automne un peu d'animation.

Beaucoup de nouveaux participants, une vingtaine dont plusieurs membres du Conseil d'Administration et des adhérents de quelques jours, autour du noyau dur des fidèles. Tout le monde avec de fortes attaches locales.

Pour la troisième année, nous avons tenu à honorer tout particulièrement un des présents pour le travail accompli dans l'intérêt de tous.

Après Pierre Lucien POUZET en 1999, Yolande BESSET en 2000, ce fut Jean LASSAGNE en 2001. Depuis 20 ans nombreux sont les registres de la région qu'il a dépouillés. En 1992, il a en outre publié à quelques exemplaires une monographie de la commune d'Aix la Fayette ; le CGHAV a décidé d'éditer, en 2002, cet ouvrage dans le cadre de ses publications et ainsi de le mettre à disposition d'un public plus large.

Il faut rappeler que si, aujourd'hui, des adhérents peuvent progresser rapidement dans leur généalogie, ils le doivent au travail accompli par des personnes comme Jean LASSAGNE.

Avant de répondre à une question dans la revue ou sur le forum, avant de bâtir un site Internet, faut-il encore que quelques-uns uns aient réalisé tout ce travail préalable. Et il reste beaucoup à faire.

Les dépouillements continuent bien sur. Parmi les travaux achevés depuis la dernière réunion, il faut citer Celles sur Durolle, Orléat, Sermentizon.

Florence GOUJON a remis la disquette concernant les baptêmes de Marat 1619-1647. La Chapelle Geneste se termine ; il est prévu de poursuivre St Clément de Vallorgues.

Tout le monde voudrait que cela aille encore plus vite mais il manque encore des bonnes volontés pour dépouiller puis effectuer la saisie informatique. Que tous ceux qui ont du temps libre se fassent connaître !

Certains ont souligné les retards ou lacunes dans le traitement de certains dossiers. Nous en sommes conscients ; il faut organiser les dépouillements, coordonner le travail, contrôler l'exécution. Pour ce faire, Marie Françoise BRUNEL assurera, à la demande du Conseil d'Administration, cette coordination dans le Puy de Dôme ; elle sera assistée par Jean VERNET pour le Livradois-Forez. La diffusion des tables reste assurée par le Trésorier.

Comment faire encore mieux ? Comment aller plus loin dans les dépouillements, c'est à dire terminer le plus rapidement possible les registres paroissiaux de baptêmes, mariages, sépultures et s'attaquer aux autres sources (registres notariaux, rôles de taille, terriers...) ? Il nous a semblé (Marie Françoise BRUNEL, Jean VERNET et moi-même) qu'il fallait une organisation du travail encore plus décentralisée et que le canton correspondait à une taille raisonnable pour fédérer les énergies. Une première équipe va se mettre en place dans le Canton de St Germain l'Herm autour de Jean VERNET et Olivier POUYET ; j'avais rédigé, en 1999, un premier document des sources disponibles dans ce canton ; il sera complété. A eux de s'organiser, avec l'aide d'autres adhérents fortement concernés par ce canton (J.LASSAGNE, Cl. PAULET…), pour terminer les dépouillements de baptêmes, mariages, sépultures, lancer de nouvelles pistes, répondre aux questions…Ils vont nous servir d'exemple.

D'autres cantons pourraient démarrer rapidement, comme Courpière (autour de Yolande BESSET, Marie Louise FRANCOIS, Marie Claude CHASTEL…), Cunlhat avec Brigitte LAROYE, Olliergues…

Dans cette logique, les échanges de l'après-midi s'effectuèrent par canton autour de petites tables. Cette organisation nouvelle a semble-t-il été appréciée.

Et l'année prochaine, ce sera le 29 septembre 2002. Notez la date sur votre agenda et le lieu sera probablement Orléat, pour ne pas oublier la région thiernoise.

Le nom de Chambon sur Dolore

R. VOISSON, de St Germain l'Herm, nous apporte d'intéressantes précisions sur le nom de cette paroisse. Je le cite.
Le Chambon était le nom de la paroisse à l'époque du Moyen-Âge, voisine (1 km) de la seigneurie de Chambon l'Herm, devenue maintenant le domaine de Chambonlaire ou Chambolaire.
Après la révolution et au XIXe siècle, Chambon devint « d'Ambert » et « d'Auvergne », comme l'attestent des tampons postaux sur de vieilles lettres.
Au début du XXe, par suite de la rivalité avec un autre Chambon du Puy de Dôme, sur incitation des autorités et d'une assemblée départementale, Chambon devint sur Dolore, du nom de la rivière passant à ses pieds.

« Notes et documents pour servir à l'histoire du Livradois »

Le tome VIII des documents recueillis et transcrits par Lucien DROUOT est parue avant l'été (Hors-série n° 36 du GRAHLF). Comme toujours de nombreux documents intéresseront les généalogistes :

- copie d'actes (30 pages) reçus par Jacques CHAPPOT, notaire en la châtellenie de la Roue, dans les années 1550-1556 ; cela concerne des habitants de St Anthème et St Clément ; on y relève des actes concernant les familles VILLANAIRE (nombreux actes), DUCHAMP, ROUHARD, BONNET, CHAPPUS, LAROCHE, CHASLARD, BARGE, PERRET, COLLANGE, VYE, DUROURE… et bien d'autres ;
- l'autorisation de François Ier (septembre 1530) accordée à Pierre ANTHOINE, prieur de Cunlhat, de tenir trois foires à Cunlhat (25 avril, 20 juillet, 14 septembre) et un marché hebdomadaire et de construire une halle ; sont adjoints un mémoire et divers documents relatifs aux droits seigneuriaux dudit prieur et ses démêlés, à ce sujet, avec le Sr de Montboissier, en particulier sur les droits de perception de redevances concernant les bancs et tréteaux installés par les marchands et paysans, au devant de l'église, lors de ces foires et marchés ;
- déclarations faites, entre 1587 et 1619, par les habitants de diverses paroisses en vue du recouvrement de la taxe des francs-fiefs et nouveaux acquêts ; cela concerne, entre autres, les seigneuries ou biens nobles du Genilhat, Forasse (Marat), la Blanchisse (Meymont), Moranges (Olmet) et Bonnevie (Vollore) ;
- le compte-rendu de la visite effectuée, sur ordre de Colbert, par G.COURTIN, du 28 mai au 27 août 1665, entre Vichy et la Chaise-Dieu, le long de la Dore, et d'autres rivières d'Auvergne (Allier, Dordogne) pour recenser les bois d'œuvre nécessaires à la marine royale. Il sera accompagné tout au long de sa visite par diverses personnes : Jacques MOYNIOU, charpentier de la Courtade, CHAUSSADE, marchand, et Baptiste COUDERT, pêcheur, d'Olliergues, Michel COLOMBIER et Antoine LEVESQUE, maîtres tailleurs de meules de St Jean des Ollières, etc.

Dégâts de tempêtes

Les dégâts commis dans les forêts par les tempêtes ne datent pas des années récentes. En annexe, du document cité ci-dessus, L. DROUOT a transcrit la vente aux enchères (estrousse) effectuée le 26.11.1623 « *des arbres sappins qu'ont esté desgradés et rompus par l'imputuozitté des vands dans les bois et forestz* » du duc de BOUILLON, en sa terre et baronnie d'Olliergues.
Les enchères ont été conduites par Léonard de PONS, écuyer, seigneur du Grippel et du Teilhet, intendant des affaires du duc de BOUILLON, en présence de Me Jehan TERRASSE, bailli, et Annet TAILLANDIER, procureur fiscal de la dite Baronnie d'Olliergues, et de Cristofle du CHOFFRU, greffier.
Les divers lots rapporteront 460 livres et seront successivement *« attribués aux plus offrants et derniers enchérisseurs »* : Jehan FAFOURNOUX, Guilherm de CHAPIROUS, Pierre TAILHANDIER-COPAIGNON, Anthoine TAILHANDIER cadet, Jehan GOUTTE-FANGHAS, Pierre BARLANDE, Jehan MIOLLE, Anthoine VOLDOIRE, Pierre BOST, Gabriel BESSET.

Hôtels de la Vallée de la Dore et des environs en 1565

Toujours dans les documents de Drouot, G. COURTIN indique les endroits où il a couché lors de son inspection. Nos ancêtres voyageaient et des auberges existaient tout au long des routes. On peut penser que l'envoyé de COLBERT s'arrêtait dans les meilleures. C'est ainsi qu'il logera :

- à Vichy à l'enseigne de la Croix Blanche le 27 et 28 mai,
- à Thiers à l'enseigne du Chapeau Rouge le 30 mai,
- à Courtade à la Croix Blanche le 30 mai (La Courtade est un village proche de Viscomtat),
- à Olliergues au logis de Dame Jeanne le 1er et 2 juin,
- à Ambert à l'enseigne du Soleil le 3 juin,
- à Dore (l'Église) dans le logis de Me CHAUVET, forestier le 4 juin,
- à la Chaise Dieu à la Croix Blanche le 5 juin,
- à Billom à la Croix d'Or le 6 juin.

Revenu ensuite à Riom, il rédigera son procès-verbal et poursuivra son enquête en juillet le long de la Dordogne et en août le long de l'Allier et de la Sioule. Il repasse à la même auberge de la Chaise Dieu le 6 août.

Le Livradois, un pays, des hommes

C'est le titre du nouvel ouvrage (paru en août 2001) de Jean OLEON, que nous avions rencontré lors de la réunion de St Germain l'Herm. Il nous rappelle quelques éléments de la vie sociale et religieuse du XVIIe siècle à nos jours. Il nous parle de l'habitation, des métiers, de l'outillage et des travaux agricoles.
Quelques belles photos en couleur illustrent l'ouvrage. Il s'agit moins d'un ouvrage sur l'histoire du Livradois que d'une promenade à travers ses traditions et ses villages. (Éditions du Miroir : 28,95 Euros).

Annales des Combrailles et Limagnes

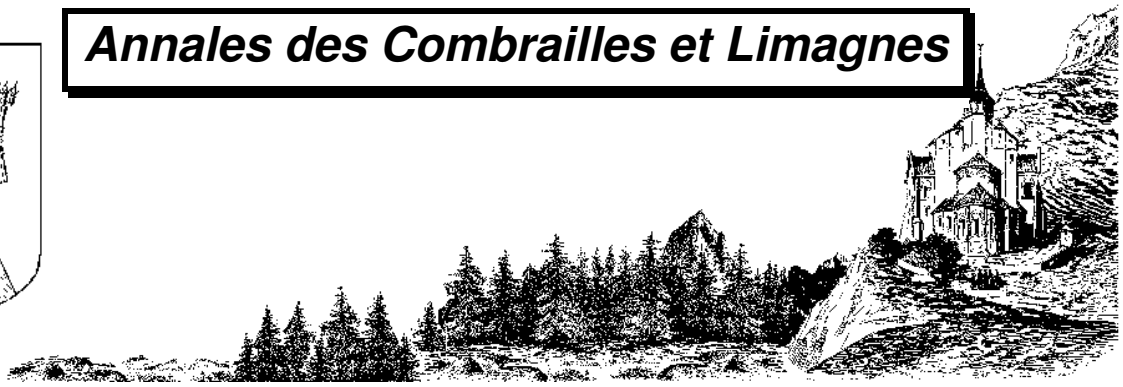

LES ANNALES DES COMBRAILLES ET LIMAGNES - N° 36

par Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

Cet hiver 2001 aura été, sans tapage, un tournant dans les activités du groupe : avec l'achèvement et l'édition des tables de mariages d'Ennezat, ce sont désormais cent paroisses et plus de l'arrondissement de Riom dont le relevé des mariages est terminé.
Lors du lancement du groupe Combrailles et Limagnes, avec Daniel DEGEORGES et Daniel MIOCHE, nous avions estimé à environ 150 les paroisses dont nous aurions à organiser le relevé. Si l'on exclut le cas particulier de la ville de Riom, les deux tiers du travail seraient désormais faits.
Sont actuellement en cours de relevé une dizaine de paroisses : il nous reste à ne pas lever le pied et mener jusqu'au bout le travail…
… Et ensuite poursuivre : les contrats de mariages, les baptêmes, les sépultures… nous attendent… Du travail pour quelques années encore !

Merci à Daniel MIOCHE

J'évoquais plus haut le nom de notre ami Daniel MIOCHE, qui habitait alors Riom, au cœur de notre zone d'activités, et dont la disponibilité et le grand savoir généalogique ont contribué de manière décisive au démarrage et à la montée en puissance des activités du groupe Combrailles et Limagnes.
Ces dernières années, la vie familiale a conduit celui-ci à quitter définitivement notre Auvergne, et il n'est donc plus en mesure de participer comme dans le passé à l'entraide généalogique dont il a été un des piliers pendant une décennie.
Malgré son éloignement, Daniel MIOCHE avait continué de recevoir au fil des ans un abondant courrier, mais ce n'est plus guère compatible aujourd'hui tant avec l'éloignement que ses problèmes de santé.
Je le cite : *« Je ne suis plus à même de faire des recherches de ce coté-là, même pour moi […] Je n'oublie personne dans mes pensées et espère pouvoir reprendre quelques recherches, ne serait-ce que par correspondance ».*
Merci encore à Daniel MIOCHE pour sa contribution de plus de dix ans, et qu'il n'hésite pas à son tour (retour des choses !) à solliciter les généalogistes du groupe : nous serons toujours heureux de lui répondre !

La réunion de Montel de Gelat

Neiges le samedi, pluies le lundi : la météorologie nous a accordé un répit bienvenu le dimanche 22 avril 2001 pour notre réunion annuelle.
Dans un paysage aux couleurs très contrastées, blanc des champs, vert des feuillages de printemps, bleu d'un ciel clément, gris des constructions, nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes de Montel de Gelat, où nous avons été accueillis par Robert TRAPON, l'organisateur de la journée, et par Madame le Maire de Montel, qui a partagé toute notre journée.
L'ambiance de la journée a été très chaleureuse, et a fait mentir l'étymologie du nom de la commune, *« Monteli de Gelati »*, ou « les montagnes gelées ». Nous nous sommes retrouvés en effet fort nombreux (51 au repas qui s'est tenu au Pont du Bouchet), et toute la difficulté a été de pouvoir offrir à chacun un temps de prise de parole ! Heureusement, au cours du repas, les échanges ont continué de plus belle, et les derniers irréductibles ne se sont séparés que vers 18 heures.
Un point fructueux a été fait sur les travaux en cours, et il a été possible d'annoncer aux participants la sortie prochaine des tables de mariages de Montcel, Charensat, Champs, St Angel, Landogne…. (disponibles désormais, voire ci-dessous).
Devraient suivre ensuite les tables de mariage de Cellule, Combronde, Bas et Lezat, Miremont, Pionsat …
Les relevés des mariages de St Myon, Beauregard Vendon, St Ignat, sont en cours, même s'il n'est pas encore possible d'indiquer une date.
Des volontaires se sont manifestés pour entreprendre de nouveaux travaux :

- Mme Marie Claire LESCURE et sa fille Laurène pour le relevé des mariages de Charbonnières les Vieilles,
- Mme Danièle COLOMBET pour le relevé des mariages de Vitrac,
- Mme Odette MIOCHE et son fils Laurent pour poursuivre le relevé de Chapdes-Beaufort qu'avait entrepris initialement leur homonyme, notre ami Daniel MIOCHE.

Et plus récemment, se sont ajoutés à ces projets Châteaugay, Malauzat, St Pierre le Chastel, Volvic…

Je n'ai cité ici que les relevés de mariage : la réunion de Montel de Gelat a été l'occasion de braquer le projecteur sur les relevés de baptêmes et sépultures (que Florian GILBERT a entrepris pour sa part, en ce qui concerne le canton de Pionsat), ainsi que sur les minutiers de notaire, jusqu'ici pas traités… mais on peut espérer que cela changera avec 2001 ! Florian GILBERT attire d'ailleurs l'attention sur certains notaires, installés dans des communes limitrophes du département, telles que Dontreix, mais dont la clientèle débordait largement sur les hameaux de notre arrondissement.
Enfin, le 28 avril 2002, ce sera à St Pardoux que nous serons accueilli par Mme LESCURE : notez déjà la date…

La vie généalogique

Deux autres informations sont utiles à noter, qui concernent directement les généalogistes des Combrailles :
Allier-Généalogie organise à la Maison de la Culture de Dessertines, le 10 mars 2002, une réunion regroupant les généalogistes dont les recherches portent sur les Combrailles Historiques. Le CGHAV s'associe à cette manifestation : ce sont des généalogistes de 4 départements (Allier, Indre, Creuse, Puy de Dôme) qui se retrouveront !
Par ailleurs, « Ambur, Passé Présent Avenir, Réunis », une jeune association culturelle, avec une section généalogie, a vu le jour à St Jacques d'Ambur le 16 mai 2001, dont les recherches concernent surtout les familles de St Jacques d'Ambur, Bromont Lamothe, Montfermy, Miremont. Pour plus de renseignements, vous pourrez contacter sa Présidente, Mme Claire GARDON (CGHAV – 2329), Andan, 63230 St Jacques d'Ambur.

Arletty cousinait-elle avec Gilbert ROMME ?

L'une des petites énigmes sur lesquelles les généalogistes des Combrailles se sont penchés était la parenté entre le célèbre conventionnel Gilbert ROMME et la non moins illustre Arletty, née Léonie BATHIAT.
En effet, par mariage, le conventionnel et mathématicien était allié à la famille des notaires BATHIAT de St Gervais d'Auvergne. Et Arletty a toujours affirmé une origine commune à tous les BATHIAT.
Mais il y avait un problème de taille : c'est que les familles BATHIAT dont descendait Arletty (par deux branches distinctes) étaient de toute éternité installées à Ayat, et que les notables BATHIAT de St Gervais d'Auvergne étaient, depuis tout aussi longtemps, installés à St Gervais d'Auvergne !
Un document, sans apporter la preuve formelle recherchée, vient toutefois de donner un fort crédit à la tradition familiale dont se réclamait Arletty, même s'il faut désormais chercher cette parenté au XVIe siècle…
En effet, le relevé systématique des contrats de mariages des notaires CHAMALET de St Gervais d'Auvergne vient de livrer l'origine des BATHIAT de St Gervais d'Auvergne : ceux-ci semblent bien être, en fait, les descendants de Me François BATHIAT, fils de N… (je n'ai pas réussi à déchiffrer en détail l'acte), d'Ayat, qui passe contrat de mariage en janvier 1585 avec honnête fille Gabrielle DRUDY, fille de Gervais DRUDY, de St Gervais d'Auvergne.

La revue « Brayauds et Combrailles »

Avec ses trois numéros par an, la revue bien connue reste incontournable pour ceux qui s'intéressent à l'histoire du petit pays des Brayauds.
Dans le numéro 89 (juin 2000) :
- L'afferme du moulin de Barbe à Jozerand en 1675.
- La vie communale de Combronde en 1782 (l'anachronisme peut en effet être permis, Combronde ayant déjà une vie collective).
- Une campagne électorale en 1924 (nous sommes devenus bien paisibles en 2001…)

Dans le numéro 90 (octobre 2000) :
- Un village disparu, celui des Chardons à Champs.
- l'afferme des glandées dans les forêts de Montpensier et de Menat, éléments stratégiques de la vie rurale…
- Les évolutions agricoles vers 1825-1830.

Dans le numéro 91 (janvier 2001) :
- Plusieurs contributions portant sur l'enseignement primaire entre 1815 et 1906.
- Le domaine, bien connu, de Marmilhat, de la préhistoire à nos jours.
- Le pèlerinage de Compostelle dans les années 1620.
- L'attribution d'un jardin « de curé »… au curé de St Quintin sur Sioule, avec la surprenante mention de *« la plus grande partie des habitants étant prisonniers à la prison de Gannat »* !
- Quelques éléments sur les CHADUC notaire à Davayat depuis 1492.

Dans le numéro 92 (mai 2001), particulièrement riche :
- La liste des municipalités en 1800.
- Le scandale des fréquentations féminines des religieux d'Ébreuil en 1669.
- Les bailles et consuls de Prompsat entre 1741 et 1773.
- L'épidémie de 1786 à Champs, à partir du rapport médical de l'époque (à lire absolument).
- Le château de Saugères en 1737, aujourd'hui disparu.
- Un exemple de résistance à la conscription sous le Consulat.
- Les bateaux à corde et les bacs sur la Sioule, du Moyen Âge à la fin des années 1960.

Dans le numéro 93 (septembre 2001) :
- Les ancestrales disputes entre Mozac et Riom (1348-1864…).
- Quand une riomoise épousait un ex-empereur d'Annam (1904)…
- Les citoyens de St Rémy de Blot morts sous les drapeaux au XIXe siècle (fin d'une série d'articles parues dans les n° 40, 42 , 44, 45, et 49, entre 1984 et 1987).
- Le règlement de la prison de Riom en 1630, qui permet de mieux appréhender l'évolution des mentalités entre XVIIe et XXIe siècles…

Les nouveaux travaux : le canton d'Ennezat !

Centième paroisse donc, Ennezat, dont le relevé a été mené par Mme Alice GRENET et M. Claude AGIER, à partir des deux séries, Archives Départementales et mairie.
Les tables couvrent les périodes :
- années 1578 à 1579 (en partie), 1599 à 1600 (en partie), 1602 (en partie), 1603, 1604 (en partie), 1668 à 1669, 55 mariages, 3 pages,

- années 1670 à 1675, 1679 à 1729, 661 mariages, 18 pages.
- années 1730 à 1792, 627 mariages, 18 pages.

Le canton de Combronde

Résultantes du dépouillement de Mme Michèle GROSLIER à partir des registres conservés aux Archives Départementales (il n'y a pas de registres conservés en mairie), et de la saisie de Mme Marie Françoise DUSSERT-BELIN, les tables de Gimeaux sont désormais disponibles !
Elles couvrent les périodes :
- années 1693 à 1668, 1700 à 1702, 1704 à 1727, 1729, 140 mariages, 5 pages,
- années 1730 à 1792, 266 mariages, 8 pages,
- années 1793 à l'an X, 62 mariages, 2 pages.

Relevées par Mme Jeanine LACOUTIERE, saisies par Mme Marie Claire LESCURE, les tables de mariages de Champs (Archives Départementales et mairie) couvrent quant à elle les périodes suivantes :
- années 1630 (en partie), 1648 à 1649 (en partie), 13 mariages, 1 page,
- années 1671 à 1700, 1702 à 1729, 117 mariages, 4 pages,
- années 1730 à 1792, 189 mariages, 6 pages.

Le relevé de Montcel initié par M. Daniel DEGEORGES et poursuivi par M. Daniel MONTPIED, et effectué à partir des Archives Communales et Départementales, mais aussi d'un dépôt diocésain dans ces dernières, est désormais disponible grâce à la saisie faite par Mme Marie Françoise DUSSERT-BELIN. Les périodes couvertes sont :
- années 1678 à 1680 (en partie), 1681 à 1684, 1689 à 1703, 1705 à 1713, 1715 à 1729, 129 mariages, 4 pages,
- années 1730 à 1792, 225 mariages, 7 pages,
- années 1793 à 1812, 64 mariages, 2 pages.

Le canton de Manzat

Mme Marie Claire LESCURE, avec sa fille Laurène, a aussi procédé au relevé et à la saisie des tables de mariages de St Angel (à partir des registres conservés aux Archives Départementales, faute de registres existants en mairie) :
- années 1702, 1728 à 1729, 17 mariages, 1 page,
- années 1730 à 1792, 353 mariages, 10 pages.

Le canton de St Gervais d'Auvergne

Florian GILBERT et Josette ALBIOL nous livrent ici une partie de leur production de l'année écoulée, avec le relevé complet des mariages de Charensat !
Et achèvent ainsi par la même occasion le relevé des mariages d'Ancien Régime du canton de St Gervais d'Auvergne…
Les tables de relevés de mariages de Charensat, à partir des deux séries, Archives Départementales et Communales sont :
- années 1647, 1651 à 1656, 1658 à 1665, 1669, 245 mariages, 7 pages,
- années 1670, 1672 à 1729, 486 mariages, 13 pages,
- années 1730 à 1792, 692 mariages, 19 pages.

Le canton de Pontaumur

M. TRAPON, a relevé les mariages de l'ancienne et importante paroisse de Landogne, qui correspond à l'actuelle commune du même nom, mais aussi au chef-lieu qu'est Pontaumur, achevant la aussi le relevé des mariages dans ce canton !
Les tables existantes grâce à ce beau travail sont :
- années 1601 (en partie), 1602, 1603 (en partie), 1668 (en partie), 1669, 20 mariages, 2 pages,
- années 1670 (en partie), 1693 à 1705, 1721 à 1729, 195 mariages, 6 pages,
- années 1730 à 1759, 1761 à 1792 (avec ajout des contrats de mariages 1760 de Me MAGNOL à Landogne), 582 mariages, 16 pages.

Et les notaires ?

La réunion de Montel de Gelat a évoqué le dépouillement des minutiers.
Je vous propose à ce titre un premier travail, issu du dépouillement des minutes notariales de Me CHAMALET de St Gervais d'Auvergne (en réalité, une dynastie, puisque la période couverte, avec beaucoup de trous, s'étend de 1584 à 1680).
Ces minutes, reliées, ce qui leur a peut-être évité la destruction…, disposant de tables à la fin de chaque volume, sont déposées dans la série 5E 74, pas encore cotée, mais consultable néanmoins. Elles sont composées en fait de cinq ensembles distincts :
- un premier registre, indiqué sur la reliure comme 1687-1688, mais en fait couvrant les années 1584 et 1585 ! plusieurs cahiers manquant malheureusement dans la reliure ;
- trois registres, pour les années 1631, 1633, 1634…
- un registre, intitulé *« minutes concernant la maison de CHAZERON »*, des années 1638 à 1647, à l'objet assez spécifique donc, et que je n'ai pas étudié (les historiens y trouveront par contre leur bonheur !) ;
- une série de registres, pour chacune des années 1650, 1653 à 1661, 1663 à 1664, 1666 à 1668, 1670 à 1672, 1674 à 1677, 1679 à 1680 ;
- enfin, curieusement sous la cote 5E 0 4010, issue d'un don fait aux Archives il y a un siècle, un dernier registre, plus mince, intitulé *« certains contrats séparés de ceux des notes et registres des années 1673, 1674, 1675, 1676 »*, on peut imaginer que lors de la confection des reliures, ces contrats avaient été oubliés, et que le notaire, en bon auvergnat, n'a pas voulu toucher aux registres déjà et chèrement reliés…

La lecture de ce minutier est passionnant, outre St Gervais d'Auvergne, il déborde largement sur les paroisses de Gouttières, St Julien la Geneste, Ste Christine, Teilhet… voire Ayat et St Priest des Champs…
La table des contrats de mariages couvre donc les années 1584 à 1585, 1631, 1633 à 1634, 1650, 1653 à 1661, 1663 à 1664, 1666 à 1668, 1670 à 1672, 1673 (en partie), 1674 à 1677, 1679 à 1680, soit 363 contrats de mariages et 10 pages.

Questions du CGHAV

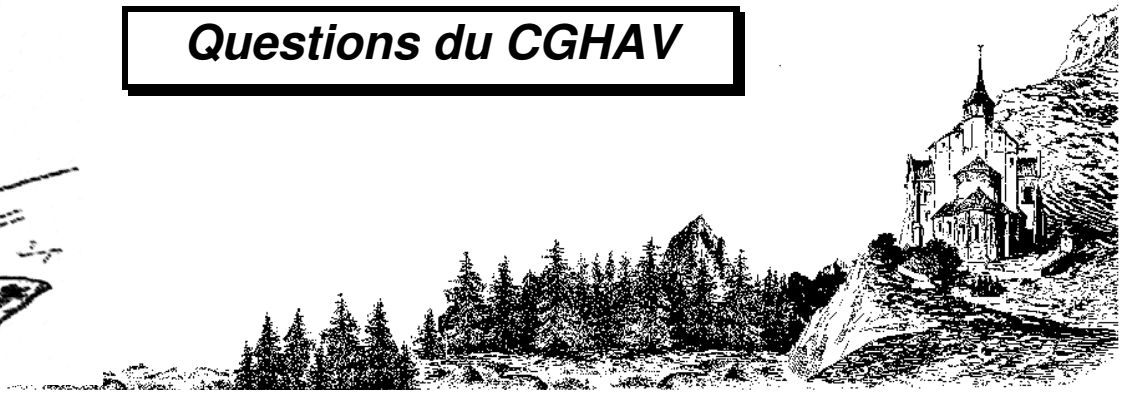

Le mode d'emploi des questions-réponses paraît dans chaque premier numéro de l'année. Date limite de réception pour l'insertion dans le prochain bulletin n° 99 : 10 décembre 2001.
Pour rappel, les questions ayant une réponse dans ce numéro sont précédées de « * », les questions (et les réponses) reprises depuis le forum Internet du CGHAV sont procédées d'un « @ »..
Attention ! Toute question ou réponse devant paraître désormais dans le bulletin devra désormais être adressée à Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, courrier électronique henri.ponchon@wanadoo.fr.

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

*@98-8139 ALBERT (63)
Tous renseignements sur la famille ALBERT d'Aigueperse.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@98-8140 ASTORGUES (15)
Tous renseignements sur le patronyme ASTORGUES dans la région de Trizac (15).

Michel Alain ROBERT (CGHAV – 2451)

98-8141 Paroisse d'Auton
Identification de la paroisse d'Auton, diocèse du Puy en Auvergne, dont était originaire Pierre TERRE, scieur de long, fils à feu Vital de Soixange, paroisse d'Auton, diocèse du Puy en Auvergne, + en 1743 à St Vincent sur Jabron (04). L'orthographe est celle d'un prêtre qui avait déjà bien du mal avec ses ouailles provençales, mais le scieur de long était accompagné de ses camarades et *« compatriotes »* (dans le texte).

Alain ROSSI (CGHAV – 2451)

98-8142 BEAUZAC
Tous renseignements sur la famille de BEAUZAC.
Celle-ci avait comme armoiries : de sable, au sautoir d'or, cantonné de quatre étoiles d'argent.
Je ne possède pour l'instant qu'un bref historique trouvé à la ville de Beauzac (43).

Marie Pierre BEAUZAC (CGHAV – 2361)

@98-8143 BELIN (63)
Tous renseignements sur le patronyme BELIN à Riom (63) et sa région : Ennezat, Varennes sur Morge, le Cheix, Cellule.

Roger BONNABRY (CGHAV – 2033)

*98-8144 BESSEYRE des HORTS (63)
Toute information concernant la famille BESSEYRE des HORTS, originaire de St Floret.

Éric BESSEYRE des HORTS (CGHAV – 2479)

98-8145 Blason à identifier
Cherche porteur du blason ci-dessous. Que signifie le cimier : tête avec 2 ailes, semble-t-il ?
Blason sous l'escalier en béton accédant à la petite porte latérale de l'église.

Aimé JANISSET (CGHAV – 1720)

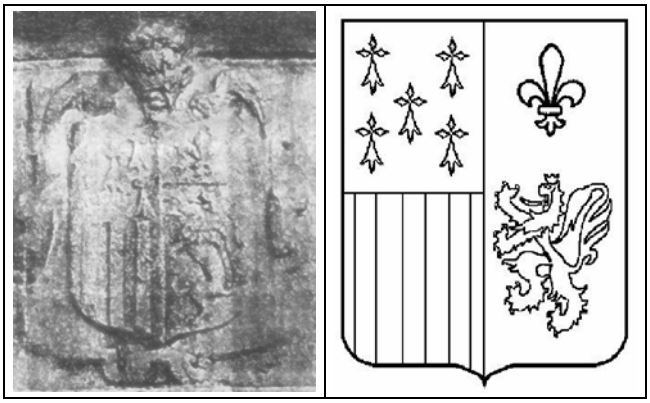

*@98-8146 BONNEFOY (63)
Tous renseignements sur le patronyme BONNEFOY de Vollore.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@98-8147 Ferme du Bost (63)
La propriétaire actuelle de la « Ferme du Bost » à Ceilloux et moi-même recherchons tous renseignements concernant cette demeure, qui était occupée et peut-être construite par mes ascendants ; les BOUDAL à l'origine étaient certainement laboureurs puis notaires et marchands.
Est ce que le chiffre 4, qui surmonte les lettres CB (inscrites à l'intérieur d'un cœur) est bien le chiffre de marchands ?
On retrouve ce blason sur une cheminée et dans une autre pièce de cette bâtisse.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

*98-8148 de CAYLUS

Renseignements sur une famille de CAYLUS, originaire du Rouergue, et ascendance de Marie x 1497 Jacques d'APCHIER.

Recherche notamment « Notice généalogique sur la Maison de CAYLUS » et « France Généalogie », n° 26 de 1963 (ou au moins une copie de l'article sur les PIERREBUFFIÈRE), à prix raisonnable, même en état moyen.

Laurent MEUNIER (CGHAV – 2289)

98-8149 Paroisse de Chaux en Auvergne,

Où est situé Gumignia de la paroisse de Chaux en Auvergne, cité dans un acte de sépulture de 1745 dans la Paroisse de Michelbach le Haut (68) ?

Marie Odile SCHAFFNER (CGHAV – 2067)

*@98-8150 du CHAUFFLOUR (63)

Tous renseignements sur le patronyme du CHAUFFLOUR de Vollore.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@98-8151 DUBOST (42, 63)

Quelqu'un étudie-t-il ce patronyme sur la Loire et le Puy de Dôme ?

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

98-8152 ESCALUN

Un Barthélemy ESCALIN s'établit dans le sud de l'Alsace (village de Michelbach le Haut, 68) vers 1695.

Il s'y marie en 1697 et y fait souche. Il décède à Michelbach le Haut le 15.09.1745 à l'âge de 85 ans. Il serait originaire de Gumignia, de la paroisse de Chaux en Auvergne. Il existe toujours des porteurs de ce nom-là dans la région.

Tous renseignements sur une famille ESCALUN, ESCHALUNG, ESCALIN, ESCULING, ESCULIN, (orthographe variable selon le scripteur) et notamment son lieu d'origine.

Marie Odile SCHAFFNER (CGHAV – 2067)

@98-8153 Guerre de 1870

Ayant lu qu'un bataillon de la garde mobile affectée à la défense de Paris était composé, entre autres, « d'appelés » en provenance du Puy de Dôme :

- Existe-t-il dans le Puy de Dôme des monuments aux morts de la guerre de 1870 ?
- Existe-t-il aux Archives Départementales des documents, et sous quelle cote, indiquant les noms des personnes qui ont été « tirées au sort », car je crois qu'à cette époque il n'y avait pas de service national ?

René GIROND (CGHAV – 2283)

*@98-8154 Implexes

J'ai beaucoup d'implexes particulièrement sur Valcivières alors que je n'en ais pratiquement pas un dans les autres régions de mon ascendance (Haute-Savoie, Isère et Côtes d'Armor). Par exemple, j'ai six n° Sosa pour le couple Antoine GOURBEYRE x 1580 Damiane MORON ou encore cinq n° Sosa pour le couple Antoine MATHEVON x 1645 Antonia VAISSIER sans compter tous ceux qui ont deux ou trois numéros.

j'ai constaté que le premier implexe se situe dans ma 8e génération (avec le couple Étienne GOURBEYRE x 1780 Anna IMBERDIS) donc déjà assez loin en arrière ; par contre j'ai constaté un pic de ces implexes dans ma 12e générations avec 8 implexes ! Cela est-il particulier à Valcivières ou à l'Auvergne ? D'autres adhérents du CGHAV ont-ils aussi cette particularité ?

Roland VIGNY (CGHAV – 1992)

@98-8155 LAFUSTE (42, 63)

Quelqu'un étudie-t-il ce patronyme sur la Loire et le Puy de Dôme ?

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

98-8156 Livres

Où puis je trouver les livres suivants en communication :

- Baron Henry de WÖELMONT, « Essai de nomenclature de la noblesse subsistante », 1930 ;
- Raoul de WARREN, « Les pairs de France sous l'Ancien Régime », in « Les Cahiers Nobles », n° 15 et 16, 1938 ;
- André Georges MANRY, « La noblesse d'Auvergne au XVIIIe siècle », thèse récente (après 1970) ;
- CARMANTRAND de LA ROUSSILLE, « Armorial de la province d'Auvergne d'après l'armorial de 1696 », 1911 ;
- J.B. BOUILLET, « Dictionnaire héraldique de l'Auvergne – Nobiliaire d'Auvergne », 1850 ;
- Dr Louis de RIBIER, « Preuves de la noblesse d'Auvergne », 1907-1912.

Éric BESSEYRE des HORTS (CGHAV – 2479)

98-8157 Marat (63)

Qui pourrait me prêter de quoi illustrer la paroisse de Marat sous l'Ancien Régime (sources citées, pour document à usage purement familial) ?

Florence GOUJON (CGHAV – 2069)

98-8158 de MERIC de VIVENS

Tous renseignements sur la famille de MERIC de VIVENS de 1800 à 1900 à Paris et en Aveyron (région St Chély, Millau, etc.)

Alain BORDET (CGHAV – 2308)

98-8159 Actes de notoriété

L'acte de mariage de Jean PEU (x 08.05.1821 St Germain Lembron avec Marie NADAILLAT) indique que l'époux est *« âgé de 21 ans en vertu d'un acte de notoriété fait à la diligence de sa mère, devant le juge de paix de St Germain Lembron,... homologué par le tribunal d'instance d'Issoire, le 2 mai.... »*. Où puis-je trouver un tel acte ?

Joseph MAUBERT (CGHAV – 1722)

@98-8160 Passeports (63)

Peut-on trouver des passeports dans le Puy de Dôme ? J'aimerais découvrir pourquoi Aimé Anne RAVEL ° 1758 à Puy St Gulmier (ou ses parents Antoine RAVEL et Claude BAUDHUY) se retrouve dans l'Aube à son mariage.

Jean Claude GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV – 2191)

@98-8161 Publications de mariages

Qu'est ce que les publications de mariage et qu'y trouve-t-on ? Sont-ce les bans ?

Serge ROBERT (CGHAV – 2444)

*@98-8162 RAVEL (63)

Tous renseignements sur les RAVEL (RAVET) de Puy St Gulmier au XVIIIe siècle. Liens éventuels avec ceux d'Olliergues du XIXe siècle, maçons comme eux.

Jean Claude GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV – 2191)

*@98-8163 RAY (63, 69)

Quelqu'un étudie-t-il ce patronyme dans le Puy de Dôme ? Et dans le Rhône les années 1650 et suivantes ?

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

*98-8164 RÉMY de COURNON

Toute information concernant la famille RÉMY de COURNON, originaire de Bonnet (55) mais dont le nom se retrouve dans la commune de Cournon d'Auvergne.

Éric BESSEYRE des HORTS (CGHAV – 2479)

@98-8165 RODDE (42, 63)
Quelqu'un étudie-t-il ce patronyme sur la Loire et le Puy de Dôme ?

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

98-8166 St Hilaire la Croix (63).
Qui travaille ou fait des recherches sur les archives historiques de St Hilaire la Croix (63) et accepterait de me contacter ?

Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

@98-8167 de SUNICHA (63)
Tous renseignements sur le patronyme de SUNICHA de Vollore. Les habitants de Thiers étant des marchands, il m'a été conseillé de rechercher du coté de l'Espagne et même Madère ?

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

98-8168 TIXIDRE ou TEISSIDRE (15)
Quel adhérent a déjà étudié le patronyme TIXIDRE ou TEISSIDRE dans le Cantal ?

Pierre BERGET (CGHAV – 2322)

*@98-8169 TRICOTTET (63)
Tous renseignements sur le patronyme TRICOTTET de Vollore ou plutôt TRICOLLET qui serait un patronyme de Francière en Picardie (d'après nos cousins picards).

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

*@98-8170 VYMORT (42, 63)
Quelqu'un étudie-t-il ce patronyme sur la Loire et le Puy de Dôme ?

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

98-8171 ABONNAT-GIRARD (43)
°, x avant 1744 et ascendances de François ABONNAT, de St Germain Lembron (63), et Marie GIRARD, fille de Guillaume, vigneron de Lempdes.

Joseph MAUBERT (CGHAV – 1722)

98-8172 ACHARD-PLANE (63)
°, x avant 1820 + et ascendances de Michel ACHARD, ° ca 1798 + < 1848, et Michelle PLANE, ° ca 1798 + < 1848, à Tauves ou environs.

Paulette MARTIN (CGHAV – 2413)

98-8173 ALARD-BLANC (63).
Recherche ° et baptême des enfants du couple Antoine ALARD et Marie BLANC mariés le 15.02.1729 à Arlanc, ainsi que les parrains et marraines.

Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)

@98-8174 ALBERT-THERRE (42)
Descendants de Simon ALBERT (fils d'Antoine et Marie BOUCHET ?) x 30.05.1857 Noirétable Antoinette THERRE (fille de Jean et Jeanne ROLLE).

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@98-8175 AMAT-de LASTIC (63)
x, ascendance et descendance du couple Durand AMAT, procureur puis châtelain de la baronnie de Rochegonde (1566 et 1597), et Catherine de LASTIC.

Franck FOURNET (CGHAV – 2469)

*98-8176 d'APCHIER
Mon ancêtre Françoise d'APCHIER, qui épouse Antoine AMARGIER de Saugues vers 1560, était la fille illégitime de François Martin d'APCHIER et d'une certaine Antoinette FABRE ou FABRESE.
Je cherche tous renseignements sur cette dernière.

Laurent MEUNIER (CGHAV – 2289)

98-8177 d'APCHIER-de VENTADOUR
J'ai dans mon ascendance le mariage de Jacques d'APCHIER x 1451 Anne de VENTADOUR, fille de Charles et Marie de PIERREBUFFIÈRE. J'aimerai avoir des renseignements sur ces deux dernières familles, et leurs alliances avec les de LEVIS, de BESSE et VALOYRE, certainement dans le Limousin.

Laurent MEUNIER (CGHAV – 2289)

98-8178 ARGAUD-DELABRE (43-07)
°, x, + de Claude ARGAUD et Anne DELABRE, d'où Marianne ° 12.08.1725 à Chaudeyrolles (43) et + 03.07.1786 à St Clément (07).

Gérald VITALI (CGHAV – 2490)

98-8179 ARMAND-GUILHOT (43)
x ca 1750 de Joseph ARMAND et Marie Magdeleine GUILHOT à Chaudeyrolles ou environs.

Lucette BLONDIAU (CGHAV – 1590)

98-8180 ARSSAC-ARSSAC (43)
x et ascendance de Pierre ARSSAC et Marie ARSSAC avant 1678 Monastier sur Gazeille.

Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

98-8181 ARSSAC-FRISCHION (43)
x et ascendance de Claude ARSSAC et Catherine FRISCHION avant 1725 Monastier sur Gazeille, paroisse de St Fortunat.

Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

98-8182 ARTAUD (63)
Origines d'Antoinette ARTAUD, du Puy (Valcivières), épouse de Guillaume VOLDOIRE, nommée au mariage de son fils Guillaume x 06.09.1740 Valcivières Catherine DAUPHIN.

Christian ARTOT (CGHAV – 2086)

98-8183 ARTAUD (63)
Origines d'Antonia ARTAUD, épouse de Georges GOURBEYRE, mère d'Antoine GOURBEYRE x 08.08.1729 Valcivières Marie VOLDOIRE.

Christian ARTOT (CGHAV – 2086)

98-8184 ARTAUD (63)
°, + et ascendance d'Anne ARTAUD x 25.09.1732 Valcivières Antoine GOURBEYRE.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

*@98-8185 ARTAUD-DUMAS (63)
x de Jean ARTAUD avec Marie DUMAS, à priori sur Valcivières bien que leur fille Anne se soit mariée le 23.02.1783 à Ambert avec Amable BOY.

Roland VIGNY (CGHAV –1992)

98-8186 ASTIER-BOST (63)
x ca 1727 et ascendance de Jean ASTIER, fils de Jean et Catherine DUCLAUX du Broc, et Antoinette BOST, ° ca 1708.

Joseph MAUBERT (CGHAV – 1722)

@98-8187 ASTIEZ (63)
Acte de naissance d'Antoinette ASTIEZ ou les autres formes patronymiques (ASTIER, HASTIER, HOSTIER ou OSTIER) ° vers 1839 région de Jumeaux, St Jean St Gervais, Champagnat..., fille de Jean ASTIER ou HOSTIER x 16.11.1835 à St Jean St Gervais, et de Jeanne THONNAT ou THONAT ou THAUNAT. Le couple réside à St Jean St Gervais en 1848, naissances de plusieurs enfants dont l'orthographe est différentes suivants les actes.

Daniel HÉNAUT (CGHAV – 2468)

98-8188 AULANIER-BESSON (43)
x ca 1792 et ascendances du couple Jean Pierre AULANIER et Thérèse BESSON, région : Mazet St Voy.
Pierre FOURNIER (CGHAV – 1246)

98-8189 AUZOLLE (63)
°, x ca 1710 et + de Pierre AUZOLLE ou OZOL, ° ca 1680, et Amable CHALIER, originaire de Rentières, + 13.11.1721.
Joseph MAUBERT (CGHAV – 1722)

98-8190 BADIOU-FAURE (43)
x, + et ascendances du couple Jean Louis BADIOU, ° 10.01.1827 St Hostein, et Marie FAURE, ° 09.01.1816 Lherm.
Raymonde BÉRAUD (CGHAV – 1982)

98-8191 de BAR (Auvergne)
Comment rattacher Bertrand de BAR (de Co[u]rbière), père de Béatrix de BAR, qui apporte en 1410 tous les biens de sa maison à Jean BERAUD, dont les descendants resteront seigneurs de Corbière au moins jusqu'à leur maintenue de 1668 (cf. de REMACLE). La généalogie de BAR donnée par REMACLE ne permet pas ce rattachement bien que ce dernier en soit certain, étant donnée la quasi-identité des armes, leur seule différence étant que les deux pièces du parti sont inversées (brisure ou gravure inversée à la reproduction ?).
Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

98-8192 BARDONNET (63)
Ascendance et tous renseignements sur noble Claude BARDONNET, seigneur de la Monnerie, parrain le 08.10.1663 de Claude Marin BOYER, fils d'honneste Antoine et de demoiselle Françoise de LA FEUILLADE.
Est-il le même que Claude BARDON, écuyer, cité par REMACLE comme seigneur du Chambon Lair et de la Monnerie, x 04.08.1666 Marguerite de GENAS ? Et que celui cité en 1674 comme habitant St Amant Roche Savine ? Quelle parenté de celui-ci avec Françoise de LA FEUILLADE ?
Thierry REMUZON (CGHAV – 492)

98-8193 BAUDHUIT-DUMAS (63)
x ca 1829 et ascendances d'Annet BAUDHUIT et Anne DUMAS, région de Puy St Gulmier, Herment.
Claude RÉGNIER (CGHAV – 2393)

98-8194 BAY – GIVEL (43)
x et ascendance de Vidal BAY et Louise GIVEL avant 1686 au Brignon.
Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

*@98-8195 BEAUVOIR-TOURNAIRE (63)
Recherche photocopie du + en décembre 1720 à Olmet de Gilbert BEAUVOIR, notaire, époux de Jeanne TOURNAIRE, et veuf de Jeanne DUCHOFFRUT. Évidemment je rembourse les frais.
Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

98-8196 BELIN-BERTHON (63)
°, + et ascendances de Saturnin BELIN, ° ca 1651 + 11.1712 Cellule, x 18.02.1687 Cellule Michelle BERTHON, de Thuret ?
Saturnin BELIN pourrait être fille de Philippe BELIN et Quintiane BOUDIEU, baptisée 16.06.1658 Cellule.
Daniel MARCHEIX (CGHAV – 1540)

@98-8197 BELIN-FAURE (63)
Descendance de Louis BELIN qui x Jeanne FAURE le 02.05.1750 à Riom (63).
Roger BONNABRY (CGHAV – 2033)

98-8198 BELIN-VERSEPUY (63)
x et ascendances d'Étienne BELIN, notaire, + 08.08.1692 Cellule, x Marie VERSEPUY dont Philippe x 07.02.1646 Cellule Anne RELIEF.
Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

98-8199 BELLET-BRUGUIÈRE (63)
°, + et ascendances d'Antoine BELLET x 08.01.1707 Grandval Marie BRUGUIÈRE.
Jean BELLET (CGHAV – 1114)

*@98-8200 BERARD-VALERY (43)
x peut-être à Brives Charensac d'Antoine BERARD et Marianne VALERY.
D'après l'acte de mariage de leur fille Rose BERARD le 03.09.1806 à Brives Charensac, ils sont vivants à la dite date et seraient nés vers 1756.
Alain REVENEL (CGHAV – 2234)

@98-8201 BERAUDIAS-CELLIER (63)
Ascendants de Barthélemy BERAUDIAS et Anne CELLIER, x le 22.02.1751 à Ambert.
Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

98-8202 BERNIAUD-ENJOLRAS (43)
x et ascendance de Jean BERNIAUD et Jeanne ENJOLRAS avant 1727 au Brignon ou Arlempdes.
Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

@98-8203 BERTRAND-BATTUT (63)
Ascendances et x d'Antoine BERTRAND et Marie BATTUT, ca 1810 à Savennes (63).
Thierry TATRY (CGHAV – 1655)

98-8204 BERTRAND-BOUDIEU (63)
°, x, + et ascendances de Quintien BERTRAND ou BERTRANT et Pierrette BOUDIEU dont Simone, + 08.10.1711, x Jean MARCHEIX, ° ca 1629 + 01.05.1735. Quintien BERTRAND pourrait être fils de François et Marie ROBERT, b 18.03.0635 Cellule.
Daniel MARCHEIX (CGHAV – 1540)

98-8205 BOITIAS-PUMEN (63)
x, cm d'André BOITIAS et Anne PUMEN ca 1670, région de Marsac.
Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)

@98-8206 BOLLET (63)
° ca 1657 d'Antoine BOLLET (fils de Claude et Catherine SEYCHAL-CHAFFIGNE), de Seychal, paroisse de Celles.
Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

98-8207 BONNEFOND-SALANON (43)
x entre 1818 et 1831 de Claude BONNEFOND et Anne Marie SALANON dont André ° 21.12.1831 Ygrandes (03).
Bernard CUERQ (CGHML – 2565)

@98-8208 BONY-ROUGIER (63)
Recherche dispense de consanguinité de Pierre BONY et Catherine ROUGIER (RONGIER) en date du 24.06.1747 accordée par Mgr GIRARD de LA BATISSE-VIERGEOT, et constatée aux greffes de Clermont le même jour.
Gérard HILBERT (CGHAV – 2230)

*@98-8209 BOUDAL (63)
Le prénom de Me BOUDAL notaire de Ceilloux (1663-1692) est-il Antoine ?
Me BOUDAL d'Olmet (1694 1714) est-il son fils ? Quel est son prénom? Gilbert ou son fils Christophe ?
Recherche tous renseignements sur cette famille de notaires.
Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

98-8210 BOURRETTE-ABEL (43)
x ou cm avant 1796 et ascendances du couple Claude BOURRETTE et Jeanne ABEL, région de Mazet St Voy.
Pierre FOURNIER (CGHAV – 1246)

98-8211 BOUSCHE-MOULIN (63)
x et ascendances de Gilbert BOUSCHE et Claudie MOULIN dont Gilbert, habitant Aubiat, x 24.01.1683 Cellule Clauda DUMONTEL.
Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

98-8212 BOYER (63)
Date et lieu naissance entre 1825 et 1837 de Pierre BOYER, + 31.01.190. à Brenat sans indication d'âge, x Marianne HAUTEVILLE, ° 04.02.1841 Marsac + 28.12.1891 Gap (05).
Charles LAURENT (CGHAV – 2381)

98-8213 BROUZELEIN-MEYZOUNHENC (43)
x et ascendance de Pierre BROUZELEIN et Agnès MEYZOUNHENC avant 1715 Monastier sur Gazeille.
Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

98-8214 CAILHOT-GRIVEL (63).
x, cm, °, ascendance de Jacques CAILHOT et de Jeanne GRIVEL dont au moins 8 enfants nés de 1647 à 1665 à St Martin des Olmes et Ambert. Jacques CAILHOT est + 19.03.1665 à Ambert.
Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)

@98-8215 CHABOZY (75)
Toutes précisions (famille et parrains) sur la naissance de Léon Louis CHABOZY né à Paris (V^{e}) le 03.04.1884.
Roger BONNABRY (CGHAV – 2033)

98-8216 CHABROLLES (63)
° de Jean CHABROLLES qui x ca 1730 Jeanne BOREL, et de Marguerite CHABROLLES qui x avant 1717 Mathieu GOUTTEFARDE. Ils sont probablement les enfants d'Annet x 19.08.1683 Cunlhat Marie OMALY, mais pas nés à Cunlhat.
Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

98-8217 CHALOT-ROCHE (43)
x et ascendance de Barthélemy CHALOT et Louyse ROCHE avant 1659 Monastier sur Gazeille, paroisse St Fortunat.
Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

98-8218 CHALVIGNAC-BAGILET (15)
x et ascendances de François CHALVIGNAC et Catherine BAGILET, dont est issue Catherine CHALVIGNAC ° 06.08.1752 à Menet (15).
Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

98-8219 de CHAMBARLHAC- de PRAT (43-07)
Ascendance et descendance de Jean de CHAMBARLHAC x 11.08.1507 (43 ou 07) Claude de PRAT.
Gérald VITALI (CGHAV – 2490)

98-8220 CHAMPOMIER-DUCOURTHIAL (63)
x ca 1799 de Jean CHAMPOMMIER, + 14.03.1846 à 80 ans à St Julien la Geneste, et Gilberte DUCOURTHIAL, + 11.04.1848 à St Julien la Geneste à 67 ans, dont à Château sur Cher au moins Pierre ° 26.11.1800, et Jean ° 17.10.1802 .
On trouve Jean CHAMPOMIER, ° 17.07.1765 St Julien la Geneste, x 08.07.1799 Château sur Cher Marie DUCOURTHIAL, y ° 30.12.1777 (d'après le registre des mariages du canton de Pionsat). Mais, on ne trouve pour la même date, même lieu et mêmes parents que la naissance d'une Anne DUCOURTHIAL.
Se peut-il que Marie, Anne et Gilberte soient une seule et même personne ?
À noter que les ascendants de Jean CHAMPOMIER, époux de Marie DUCOURTHIAL sont identifiables à Lalizolle (03) jusqu'à Jean x Louise THOMAS, dont ° probable avant 1693.
La réponse à la question posée vaut presque un siècle.
Jean Clément BALLET (CGHAV – 2418)

98-8221 CHAPON (63).
° ca 1660 Arlanc de Jean CHAPON fils de Vincent, et ascendance.
Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)

98-8222 CHARAT-DEFAURS (43)
°, x, + et ascendances du couple Jean Claude CHARAT ou CHARRA, ° ca 1731 Montfaucon + 07.03.1872 St Pal de Mons, et Marie DEFAURS ou DUFOUR, ° 15.11.1821 Raucoules.
Raymonde BÉRAUD (CGHAV – 1982)

98-8223 CHARRIER-MARIE (43)
°, x, + de Jean Antoine CHARRIER et Élisabeth MARIE, de Polignac (Tressac), d'où une fille Marie x 1814 Jean VEYSSEYRE fils de Jean Pierre, de Cussac.
Marie-Hélène BOUCHER (CGHAV – 1178)

98-8224 CHIROL (63)
°, x, + et ascendance de Jeanne CHIROL et Jean MARCHEIX dont Jean ° ca 1689 + 01.05.1735, x Simone BERTRAND de Thuret, + 08.10.1711.
Jeanne CHIROL pourrait être fille de Michel et Jeanne MOSNIER, ° 21.07.1647 ou 08.11.1649 Cellule.
Daniel MARCHEIX (CGHAV – 1540)

98-8225 CLAUSTRES dit CONCHETTES (63)
Ascendance et mariages successifs de Benoît CLAUSTRES dit CONCHETTES (+ 10.03.1733 La Faye, Bertignat). Sa femme Marie POURRAT est + 31.03.1755 à La Faye, Bertignat.
Fabien CLOSTRE (CGHAV – 2145)

98-8226 CLAUSTRES dit CONCHETTES (63)
Ascendance et mariages successifs de Pierre CLAUSTRES dit CONCHETTES (+ 25.04.1718 La Faye, Bertignat). Sa femme Marguerite MONTEILLET est + 21.03.1753 à La Faye, Bertignat.
Fabien CLOSTRE (CGHAV – 2145)

98-8227 de CLAVIÈRES-de LABORIE (43)
Ascendance et descendance de Vital de CLAVIERES x 1445 Catherine de LABORIE d'où Bernard + à la Chaise Dieu.
Gérald VITALI (CGHAV – 2490)

98-8228 CLÉMENSON-BECHON (63)
x ca 1735 et ascendance de Gaspard CLÉMENSON et Michelle BECHON, dont 2 fils Guillaume et mary, nés à Thiers en 1737 et 1740.
Sylvaine SERDIN (CGHAV – 2193)

98-8229 CLÉMENSON-COTTE (63)
x ca 1735 et ascendance de Sébastien CLÉMENSON et Jeanne COTTE, dont Gaspard ° 1738 à Thiers.
Sylvaine SERDIN (CGHAV – 2193)

98-8230 CLÉMENSON-MAUBERT (63)
x ca 1735 et ascendance de Mary CLÉMENSON et Gilberte MAUBERT, dont Jean et Annet ° 1736 et 1739 à Thiers.
Sylvaine SERDIN (CGHAV – 2193)

98-8231 CLÉMENSON-PATAUD (63)
x ca 1700 et ascendance de Barthélemy CLÉMENSON et Jeanne PATAUD, dont Gaspard ° 1702 à Thiers.
Sylvaine SERDIN (CGHAV – 2193)

*@98-8232 COMBRIAS-PONCHON (63)
Ascendance de François COMBRIAS (32 ans en 1794, veuf de Marie GOUTTEFANGEAS), et Claudine PONCHON (22 ans en 1794), x le 14.10.1794 à Chalmazel.
Elle est fille de Guillaume PONCHON et Marie FANGEAS-PALLON (Augerolles). Lui, est fils d'André COMBRIAS et Anne CHEVALEYRE (Job).
Mady MARCHAND (CGHAV – 2291)

98-8233 CUOQ-MARIAC (43-07)
Ascendance et descendance de Jean CUOQ, les Vastres, x le 18.06.1700 Marie MARIAC + Borée (07).
Gérald VITALI (CGHAV – 2490)

*98-8234 DANIEL (63)
Ascendance de Françoise DANIEL qui x 04.06.1684 Gouttières Blaise CARTIER.
Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

98-8235 DE(L)CELLIER (15)
° ca 1728 à Chaliers de Jean DE(L)CELLIER, fils de Jean et Jeanne BRONCY.
Annie HUSSON (ACGC – 97052)

98-8236 DE(L)CELLIER-BRONCY (15)
x et ascendances de Jean DE(L)CELLIER et Jeanne BRONCY dont Jean ° ca 1728 à *« Chalié en Auvergne »* (sans doute Chaliers).
Annie HUSSON (ACGC – 97052)

98-8237 DEMASLES (63)
°, x et ascendance de Fiacre DEMASLES, notaire royal à Arlanc en 1753.
Pierre FOURNIER (CGHAV – 1246)

@98-8238 DUBUIS (37)
Tous renseignements sur Édouard DUBUIS, né à Tour (37) vers 1865, marié une première fois en France, fonctionnaire des Douanes en Indochine vers 1895, où il a refait sa vie, et y est décédé à Hué en ? (son corps a été rapatrié au cimetière de Fréjus).
D'une union non régularisée avec une jeune vietnamienne, il a eu plusieurs enfants, dont descendent les familles DUBUIS et LAVOCAT-DUBUIS, dont au moins :
- Louis LAVOCAT-DUBUIS (+), grand-père de Laura LAVOCAT-DUBUIS (épouse de mon père),
- Jean DUBUIS, ° 1906 Hanoi, médecin, serait toujours vivant ?

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

98-8239 DUCHEZ-CHALUS (63)
°, x avant 1705, + et ascendances de Ligier DUCHEZ et Anne CHALUS dont Étienne ° 22.02.1705 St Ours.
Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

98-8240 DUGUET-GAGNÈRE (63)
°, x, + et ascendances de Blaise DUGUET et Marie GAGNÈRE d'où un fils François DUGAY ° 28.11.1737 à Églisolles.
Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

98-8241 DUMONTEL-JAY (63)
x et ascendances d'Étienne DUMONTEL et Pasquette JAY dont Clauda x 24.01.1683 Cellule Gilbert BOUSCHE.
Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

98-8242 DURON-BARGE (63)
x et ascendances de Pierre DURON et Marie BARGE dont Pierre x 28.10.1760 St Gervais d'Auvergne Gilberte DUCHIER.
Pascal MAZUEL (CGHAV – 1423)

98-8243 ERAGNE-DAUPHIN (63)
°, x ca 1786-1789, + et ascendances d'Antoine ERAGNE, ° ca 1760 + > 1916, et Françoise DAUPHIN, ° ca 1760 + < 1816 à Tauves ou environs.
Paulette MARTIN (CGHAV – 2413)

*@98-8244 FAFOURNOUX-CHOMETTE (63)
Ascendances de Jean FAFOURNOUX (+ 0911.1775 Olmet) x 03.02.1761 Olmet Anna (ou Annette) CHOMETTE dite d'Augerolles.
Dont un fils Antoine x 17.02.1789 à Olmet avec Benoîte CHOMETTE (ascendance connue sur 3 générations).
Sylvie DRURE (CGHAV – 2379)

98-8245 FAUGIER-MANIOULOUX (43)
Ascendance de Claude FAUGIER et Claudine MANIOULOUX, cm Me VALETTE 29.01.1751 à St Julien Molhesabate.
Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

98-8246 FAURE (43)
° de Françoise FAURE, ° 15.08.1800 où ?
Lucette BLONDIAU (CGHAV – 1590)

@98-8247 FAURE-PETIT (63)
x entre 1822 et 1830 de Bonnet FAURE (° 28.06.1801 à Chapdes Beaufort, fils d'Annet et Jeanne TACHE) et Gervaise PETIT (fille de Jean et Marguerite PERRIER + 28.11.1865 à Chapdes Beaufort). Je ne sais pas si le mariage a eu lieu à Chapdes Beaufort ou St Jacques d'Ambur.
Serge ROBERT (CGHAV – 2444)

98-8248 FAURE-ROCHEFORT (63)
°, x, + et ascendances de Jean FAURE et Blaizia ROCHEFORT dont Quintien, ° ca 1677, x 17.02.1711 St Myon Marie GAULTIER, ° ca 1683.
Daniel MARCHEIX (CGHAV – 1540)

*@98-8249 FOUGERE (63)
Ascendance d'Anne FOUGERE épouse d'Antoine BEAL (celui-ci ° avant 1651 et + le 15.02.1693 à Vertolaye). D'après mes renseignements, elle serait ° avant 1651 et + en 1694. Ses parents sont-ils :
- Antoine FOUGERE et Pironne PARQUOIS (selon moi),
- ou Jean FOUGERE et Marie TOURLONIAS ?

Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

98-8250 GAUDELLE-BOUYOL (63)
°, x avant 1700, + et ascendances de Pierre GAUDELLE et Françoise BOUYOL dont Jean ° ca 1699 et x 19.04.1724 Gelles Alix BEAUMONT.
Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

*@98-8251 GAY (63)
° d'Annette GAY, fille d'Antoine et Marie CHABRIER, elle x 20.08.1743 Damien DUBOURGNOUX à Olliergues.
Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

98-8252 GENEIX-MIOCHE (63)
°, x avant 1701, + et ascendances d'Étienne GENEIX et Marguerite MIOCHE dont Gabrielle ° 08.08.1700 Pontgibaud.
Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

@98-8253 GERBE-POYET (42)
° et x avant 1694 d'Antoine GERBE, de Tours paroisse de St Didier sous Rochefort (42) et Jeanne POYET (° 1661 de Mathieu ?) du Poyet.
Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@98-8254 GOUTTEFANGEAS-FEUILLAT (63)
Ascendance et x de Benoît GOUTTEFANGEAS et Pironne FEUILLAT (aux alentours d'Olmet), dont Jean x 03.11.1772 Annette VERDIER.
Sylvie DRURE (CGHAV – 2379)

98-8255 GUILLAUME-GOUBAYON (63)
°, x ca 1830, + et ascendances de Pierre GUILLAUME, ° ca 1810 + 1886-1891 pas à Tauves, et Anne GOUBAYON, ° ca 1810 + < 1886 Tauves, dont Annette ° 04.06.1839 + 28.07.1886 Tauves. Région de Tauves

Paulette MARTIN (CGHAV – 2413)

98-8256 GUIMOYAS (63)
Tous renseignements sur Messire Guillaume GUIMOYAS, prêtre de Marat, parrain plusieurs fois en 1643, 1645, 1647 à Marat. À ma connaissance, les fiches réalisées par l'abbé ADAM (fonds ADAM aux Archives Départementales du Puy de Dôme) ne remontent guère avant la Révolution. Où chercher ?

Florence GOUJON (CGHAV – 2069)

98-8257 GUIMOYAS-DIXMERIAS (63)
°, x, + et ascendance de Guillaume GUIMOYAS x < 1594 Marguerite DIXMERIAS dont 5 enfants connus : Durand ° ca 1594, Benoid ° 08.1599, Annet ° 06.11.1603, Françoise ° 21.01.1607, nés à la Badoche (Marat) et Jean, époux de Benoiste BON.

Florence GOUJON (CGHAV – 2069)

98-8258 HAUTEVILLE (63)
° 1813 de Simon HAUTEVILLE, époux de Marie VEDEL, dont Marianne ° 04.02.1841 Marsac.

Charles LAURENT (CGHAV – 2381)

*@98-8259 IBRY (15 ou 03 ?)
° et ascendance de Jean IBRY fils de Jean et Jeanne RASTOUR à Marcenat le 22.04.1767.
Son acte de mariage à La Rochefoucault (16) fait état d'une naissance à Marcenat (15) à cette date. Après recherche, il n'y a pas cette naissance dans cette commune du Cantal : est-ce sur l'Allier ?

Mike BRESSON (CGHAV – 2302)

98-8260 IGONNET-MOROT (63)
°, x avant 1694, + et ascendances de François IGONNET et Gabrielle MOROT, ° ca 1671 et qui x 05.03.1726 St Ours François AYMÉ des ROCHES.

Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

*@98-8261 IMBERDIS-REYROLLE (63)
tous renseignements sur le couple Joseph IMBERDIS et Claudine REYROLLES, St Amand Roche Savine ou environs, dont au moins une fille Anna ° ca 1763 à St Amand Roche Savine et x le 25.01.1780 Étienne GOURBEYRE à Valcivières.

Roland VIGNY (CGHAV – 1992)

*@98-8262 JACOB-POURRAT (63)
Ascendants d'Antoine JACOB et Marie POURRAT (celle-ci + à Thiolières le 11.09.1820). Dont Jeanne Marie JACOB, née à Thiolières ° 12.09.1813 qui x 02.10.1839 à Thiolières Joseph FOURNET.

Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

98-8263 JARLETON-CHAMBON (63)
°, x; + et ascendances de François JARLETON, boulanger à Cournon, y + 13.10.1747, et Jeanne CHAMBON, qui x_2 < 1760 Jean LASSAIGNE, boulanger originaire d'Ambert, frère de sa future belle-fille.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

98-8264 JOUISHOMME-JAVAUGUES (43)
°, x, + et ascendances de Jean Baptiste JOUISHOME, ° ca 1826, x Marie JAVAUGUES, ° ca 1833 dont Marie ° 20.06.1858 ou 12.03.1864 La Chapelle Geneste, y x 10.12.1889 Pierre BORY (ou BORIE).

Paul ROCHE (CGHAV – 2311)

98-8265 LA FEUILLADE (63)
Ascendance de demoiselle Françoise de LA FEUILLADE, enterrée à Job, x 1650 Antoine BOYER, marchand aux Fraisses (Job).
Françoise de LA FEUILLADE était, en 1650, originaire d'un lieu appelé la Feuillade qui pourrait être situé dans la paroisse de St Gervais sous Meymont (63), où l'on trouve d'ailleurs mention, dans un acte du 08.01.1658, des *« hoirs noble François de La FEULHADE »*, cités comme propriétaires au tènement du Thiodat.
Fait-elle partie de ces hoirs ? Liens éventuels de cette famille avec la maison du BOUCHET étudiée par le comte de REMACLE et justement éteinte en ligne masculine en ce milieu du XVIIe siècle ?

Thierry REMUZON (CGHAV – 492)

98-8266 LAFFONT-BOUDOL (63)
°, x avant 1685, + et ascendances de Michel LAFFONT et Marie BOUDOL dont Antoine, dit Pigeat, ° ca 1685 x 27.02.1713 Allagnat Marie MIGNAUD.

Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

@98-8267 LAUDOUZE-LACOMBE (63)
Ascendances et x de Maurice LAUDOUZE x Marguerite LACOMBE, x ca 1720 à Murat le Caire (63).

Thierry TATRY (CGHAV – 1655)

98-8268 LAUVERGNE-DUCHIER (63)
x et ascendances de Gilbert LAUVERGNE x Gilberte DUCHIER dont Gilberte x 28.10.1760 St Gervais d'Auvergne Pierre DURON.

Pascal MAZUEL (CGHAV – 1423)

@98-8269 LEVADOUX-RELLIER (63)
° circa 1669 région de Châtelguyon et ascendance d'Alix RELLIER + 29.11.1734 à Châtelguyon, épouse de Marien LEVADOUX 03.03.1696 (paroisse inconnue).

Jacques Noël LEVADOUX (CGHAV – 1971)

98-8270 LENOBLE (63)
Ascendance de Gabrielle LENOBLE qui x 09.02.1774 Combraille Joseph GRENIER.

Pascal MAZUEL (CGHAV – 1423)

98-8271 MALARTRE (43)
° et ascendants de Claude MALARTRE de Solignac sur Loire (Colandre), x 01.02.1780 Cussac Jean Pierre VEYSSEYRE.

Marie-Hélène BOUCHER (CGHAV – 1178)

@98-8272 MANIAVAL-CASSAN (15)
x entre 1852 et 1862 d'Antoine MANIAVAL ou MANHIAVAL (° à Labrousse) et Marguerite CASSAN (° à Moissac).

Françoise BERLIOZ (CGHAV – 2304)

98-8273 MANIGAND-MOY (63)
°, x avant 1682, + et ascendances d'Antoine MANIGAND et Antoinette MOY dont Blanche x 09.01.1705 Pontgibaud Julien BERTRAND.

Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

98-8274 MARCHEIX-RAVEL (63)
°, x, + et ascendances de Pierre MARCHEIX x Michelle RAVEL dont Jean, ° 09.03.1643 + 18.01.1721 Cellule, x Jeanne CHIROL.

Daniel MARCHEIX (CGHAV – 1540)

98-8275 MARSOLAT (63)
° et ascendance de Catherine MARSOLAT x cm 07.09.1734 Antoine RIBEYRE, sans doute à Chambon sur Dolore.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

98-8276 MARTIGNAT-RODDIER (63)
x et ascendance d'Antoine MARTIGNAT x ca 1770 Jeanne RODDIER, dont Françoise ° 1778 à Thiers.
Sylvaine SERDIN (CGHAV – 2193)

98-8277 MARTIN-ACHARD (63)
Ascendances de Michel MARTIN, ° 07.02.1822 Tauves + après 1886, x 01.03.1848 Tauves Marguerite ACHARD, ° 08.06.1819 Tauves + avant 1886.
Paulette MARTIN (CGHAV – 2413)

98-8278 MARTIN-NICOLAS (43)
x avant 1695 et ascendance d'André MARTIN et Louise NICOLAS Monastier sur Gazeille, paroisse St Jean.
Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

98-8279 MARTIN-BOULA de SAINT CHAMANT (63)
Le Dr Margarita MARTIN, de l'Université de Caroline du Sud, recherche tous renseignements et l'ascendance de son grand-père au 4e degré, André MARTIN, ° à Riom en 1743 et est mort à Paris en 1833 du choléra, chirurgien dans l'armée royale, époux de Marie Athencis Rosalie BOULA de SAINT CHAMANT (ou SAINT CHAMANS, ou SAINT CHAMAND).
Dont deux fils, Jean et Louis MARTIN, celui-ci son grand-père au 3e degré, ° à Paris, le 25.01.1802, émigré à Cuba, et époux d'Innocencia de CASTRO y VILLANUEVA dont 7 enfants.
Yves GLADEL (CGHAV – 205)

@98-8280 MARTREIX-MALLIEN (63)
x de Charles MARTREIX (MARTRES) et Anne MALLIEN, dont le fils Annet a épousé à Maringues (63) Amable BOHAT le 23.01.1703. Je ne sais pas où est né Annet.
Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

98-8281 MARTREIX-MARTRES (63)
Date et lieu de mariage de Charles MARTREIX et Anne MALLIEN, dont les enfants Annet et Catherine MARTREIX se sont mariés en 1703 à Maringues. Les MARTREIX semblent venir d'ailleurs.
Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

98-8282 MATHIAS (63)
° ca 1742 de Guillaume MATHIAS à Cournols.
Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

98-8283 MATHIAS-FOUHETY (63)
x et ascendances de Guillaume MATHIAS et Marthe FOUHETY dont Jean ° 12.04.1811 Cournols.
Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

98-8284 MAURAS (43)
° de Jacques MAURAS + 27.04.1716 aux Vastres à 70 ans.
Lucette BLONDIAU (CGHAV – 1590)

98-8285 MAZEL (43)
°, x, + de Claude MAZEL, vraisemblablement ° au Brignon ca 1710, de N.. MAZEL et Clauda BONNETON, x 17.10.1736 Catherine DURAND de Rauret, d'où enfants nés et vivant à Rauret.
Marie-Hélène BOUCHER (CGHAV – 1178)

98-8286 MAZERON-LAMADON (63)
x et ascendances de Pierre MAZERON x Jacqueline LAMADON dont Anne x 13.01.1767 Charensat Bonnet SENETAIRE.
Pascal MAZUEL (CGHAV – 1423)

98-8287 MERIGON-BOUSQUET (63)
°, x avant 1698, + et ascendances d'Antoine MERIGON et Anne BOUSQUET dont Michel ° 27.10.1697 Briffons.
Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

98-8288 MERLE-MIOCHE (63)
°, x, + et ascendances de Gilbert MERLE x < 1685 Anna MIOCHE dont Françoise x 05.02.1705 St Ours Étienne BARBECOT.
Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

98-8289 MIGNAUD-CLERMONT (63)
°, x avant 1695, + et ascendances de Pierre MIGNAUD et Thomasse CLERMONT dont Marie ° 08.05.1695 Allagnat.
Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

98-8290 MIOLANE (63)
° Antoine MIOLANE x < 1730 Antoinette DEROSSIS, probablement fils de Pierre x 27.02.1702 Cunlhat Anne CHAUTARD, mais pas né à Cunlhat.
Jean-Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

98-8291 MOULY-FAURE (63)
°, x avant 1706, + et ascendances de Gilbert MOULY et Françoise FAURE dont Michel x 10.07.1725 St Ours Anne LADENT.
Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

98-8292 MOUNNAUD-BATTUT (63)
x ca 1840 et ascendances de Jean MOUNNAUD et Marie BATTUT, à St Germain près Herment ou environs.
Claude RÉGNIER (CGHAV – 2393)

*@98-8293 de MURAT-de LASTIC
Ascendance de Jean de MURAT (seigneur de St Éble) et Jeanne de LASTIC (x le 09.02.1603 à ?).
Ce couple a eut une fille Gabrielle x 08.11.1622 Jean MOTIER de CHAMPETIÈRES.
Jean Louis MARTIN (CGHAV – 1986)

98-8294 NENOT-SAURET (63)
x et ascendances de Pierre NENOT x Gervaise SAURET dont Amable x 30.01.1769 St Gervais d'Auvergne Jean BATISSE.
Pascal MAZUEL (CGHAV – 1423)

*@98-8295 NOURISSON-CHANTEMERLE (63)
Tous renseignements sur le couple Jean NOURRISSON et Damiane CHANTEMERLE, x sûrement à Valcivières (63).
D'où au moins une fille Michelle x le 20.09.1785 à Valcivières Claude MATHEVON.
Roland VIGNY (CGHAV – 1992)

98-8296 PANNETIER (63)
Ascendance de Madeleine PANETIER qui x 13.02.1600 Gouttières Michel CARTIER.
Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

*@98-8297 PASTURAL-BOUDAL (63 ou 42)
x ou contrat de mariage (entre 1690 et 1700) sans doute à Ceilloux d'Antoine PASTURAL notaire de St Julien la Vêtre (42) avec Marie BOUDAL, probablement fille du notaire Antoine BOUDAL (à cause des parrains et marraines de ses enfants).
Leur fille Jeanne Marie PASTURAL ° 1712 a pour marraine Jeanne PASTURAL (fille d'Anthoine PASTURAL et Gabrielle BEAUVOIR, donc la sœur de son mari) ; mais il est précisé sur cet acte *« tante maternelle »* !
Le curé s'est-il trompé ? Ou la mère de Marie est-elle une PASTURAL ?
Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@98-8298 PAULET-GROSMOND (63)
Contrat de mariage entre Antoine PAULET et Anne GROSMOND en 1751 auprès de Me GRELLET Notaire à St Germain l'Herm.

La chemise de Me GRELLET aux Archives Départementales ne contient que 3 minutes, si quelqu'un possédait le double de cet acte je serai très intéressé.

Claude PAULET (CGHAV – 1854)

@98-8299 PELISSE-BOUCHET (43)

Ascendance et x de Claude PELISSE (° vers 1825) et Marie Anne BOUCHET (° vers 1834), dont 4 enfants tous nés à St Bérain :

- Marie Éléonie ° 11.02.1859,
- Séraphie ° 07.10.1865,
- Abel ° 03.06.1870,
- Philémon Pierre ° 10.11.1873.

Ce mariage a pu avoir lieu à St Bérain, St Privat d'Allier ou environs.

Jean Claude GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV – 2191)

98-8300 PEROL-HERMENT (63)

x et ascendances de Charles PEROL et Gilberte HERMENT dont Antoinette x 17.02.1757 St Jacques d'Ambur Gervais JAYON.

Pascal MAZUEL (CGHAV – 1423)

*@98-8301 PICHOIR-BOUCHET (63)

Ascendances et x de Pierre Joseph PICHOIR, + 15.02.1860 (lieu ignoré), et Marie BOUCHET.

Dont une fille Marie PICHOIR, ° 12.07.1840 à Job (63), et + 14.04.1878 à Bertignat (63), qui x Guillaume ROUVET.

Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

*@98-8302 PICHOIR-MALLET (63)

Enfants et ascendance du couple Georges PICHOIR le jeune x 24.05.1763 à Augerolles Marie MALLET. Ils demeureraient à la Servilie.

Mady MARCHAND (CGHAV – 2291)

98-8303 POCHON-FRANC (43)

x ca 1750 et ascendance de Jean Baptiste POCHON et Marie FRANC, Riotord ou St Julien Molhesabate.

Josiane CAILLOT (CGHAV 1290)

98-8304 POUGET (63)

° et ascendance de Gilberte POUGET, ° ca 1692-1693 à Gouttières ou environs.

Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

98-8305 POUNHET-POUDEROUX (15)

°, x avant 1690 ,+, ascendances et descendances de Jean POUNHET, dit Cachoty, ° ca 1651 + 22.01.1719 Bredons, et Marguerite POUDEROUX, dont :

- Jean, ° 11.11.1694 Bredons + >1759, y x 23.11.1717 Catherine GIZOLME,
- et Marie, ° 01.09.1697 Bredons, x 12.10.1717 Jean BENOIT, dit Macou, + 30.101763 Bredons.

René POUNHET (CGHAV – 2485)

98-8306 POUZOL-QUINTY (63)

°, x avant 1709, + et ascendances de François POUZOL et Françoise QUINTY dont Sébastienne ° 27.01.1700 St Ours.

Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

98-8307 QUEUILLE (63)

° de Marie QUEUILLE ou CUEILLE, ° ca 1680 Ambert, veuve de N... N..., x_2 04.07.1702 Renaison (42) Antoine DANDRIEUX, ° 02.01.1674 Ambert.

Aramis CHARTON (CGHAV - 1897)

*98-8308 RAMEY de SUGNY

Tous renseignements sur Jean Marie Antoine RAMEY de SUGNY, ° ca 1750 St Just en Chevalet (42) et + 1803 Lyon (69), préfet (quand ?) à Clermont-Ferrand.

Mon ancêtre Pierre JUILLET est dit « homme d'affaires » de RAMEY de SUGNY à St Lager en Beaujolais (71) lors de la naissance d'un de ses fils en 1779. Lorsque ce fils se marie, son père est dit *« rappeur de tabac »* et il l'est encore à sa mort. Peut-être les événements de la Révolution sont-ils pour quelque chose dans ce changement d'activité et de statut social. RAMEY de SUGNY aurait-il émigré ?

Florence GOUJON (CGHAV – 2069)

98-8309 RELIEF-LEVADOUX (63)

x et ascendances de Jean RELIEF, + < 1696 Cellule, et Benoîte LEVADOUX dont Anne x 07.02.1646 Cellule Philippe BELIN.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

98-8310 REYNAUD-DELAMOUROUX (63)

x et ascendance d'Antoine REYNAUD x ca 1735 Gilberte DELAMOUROUX, dont Michel ° 1738 à Thiers.

Sylvaine SERDIN (CGHAV – 2193)

98-8311 RICHARD-PEALOUX (43)

x ca 1715 et ascendances du couple Claude RICHARD et Marie PEALOUX à La Chaise Dieu ou environs.

Pierre FOURNIER (CGHAV – 1246)

98-8312 RIGAUD (15)

° ca 1826 de Pierre Antoine RIGAUD, fils de Jean et Jeanne BOYER, époux de Françoise de NEYRAT, née CHEVALIER, + 08.08.1900 à St Bonnet de Condat.

Dans l'acte de décès, il est dit natif du Pradier (commune d'Allanches) où je n'ai pas trouvé sa naissance, ni aucune trace du couple de ses parents. Lui-même a eu au moins 2 enfants : Gaspard dit Adrien ° 1848, et Marie ° 1851.

Hélène PLANTARD (CGHAV – 1414)

98-8313 RIVALLIER-TARDIF (63)

°, x, + et ascendances de François RIVALLIER x < 1693 Françoise TARDIF dont Michel ° 30.01.1693 Briffons.

Raymond ROUFFY (CGHAV - 2390)

@98-8314 ROBERT-ASTORGUES (15)

Tous renseignements sur Jeanne ASTORGUES ° ca 1814 x Pierre ROBERT (° 15.08.1810 à Trizac).

Michel Alain ROBERT (CGHAV – 2451)

*@98-8315 ROBERT-AURIER (15)

Tous renseignements sur Barthélemy ROBERT ° ca 1770 x 21.11.1793 à Trizac (15) Marie Anne AURIER fille de Jean AURIER ° ca 1748.

Michel Alain ROBERT (CGHAV – 2451)

98-8316 ROCHE-BARBIER (43)

°, x, + et ascendances de Jean Antoine Auguste ROCHE, ° ca 1840, et Marie Philomène BARBIER, ° ca 1841 dont Maurice François, ° 29.04.1877 Yssingeaux.

Paul ROCHE (CGHAV – 2311)

98-8317 ROCHEFORT-CLERMONT (63)

°, x avant 1702, + et ascendances de François ROCHEFORT et Marguerite CLERMONT dont Anne x 24.02.1721 St Ours Sébastien HEBRAS.

Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

*@98-8318 RODDE (63)

Ascendance et ° vers 1650 de Suzanne RODDE, + 30.04.1709 à Marat, épouse (date et lieu ignorés) de Jean GAY ° le 11.10.1635 à la Veyssière, paroisse ignorée.

Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

98-8319 ROUDIER-GUYOT (63)

Ascendances de Michel ROUDIER x 26.02.1639 Louise GUYOT.

Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

98-8320 ROUGIER-SAGOUEIX (63)
x et ascendances de Jacques ROUGIER x Jacqueline SAGOUEIX (ou SAGOUIN) dont un fils Gervais ROUGIER x 31.01.1763 St Priest des Champs Jacqueline LELION.

Pascal MAZUEL (CGHAV – 1423)

98-8321 SABY-MEYSONNET (43)
x et ascendance de Pierre SABY et Marguerite MEYSONNET avant 1688 au Brignon.

Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

98-8322 SARPOIL (63)
° après 1620 Ambert de Gabrielle SARPOIL ou SERPOINT, fille d'Antoine ?, x 15.08.1647 Ambert Jacques DUCHAMP.

Aramis CHARTON (CGHAV – 1897)

@98-8323 SAURET-OURSEYRE (15)
Ascendance, x vers 1820-1830 région de Bonnac (15), ° et + de Jean SAURET (° 1798 ca + après 1863) x Hélène OURSEYRE (+ après 1863).
D'où un fils Pierre SAURET ° 1832 x 1863 Claudine DEVERNOIS.

Alain CONSTANCIS (CGHAV – 1970)

98-8324 SAUVADE-MALAMENAIDE (63).
x, cm de Martin SAUVADE et Anne MALAMENAIDE, ca 1670 région d'Ambert.

Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)

98-8325 SEJALON-SAVOYE (43)
x et ascendance de Vidal SEJALON et Françoise SAVOYE avant 1650 Monastier sur Gazeille, paroisse St Jean.

Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

98-8326 SOULAS (63-42)
Tout renseignement sur N… SOULAS, ouvrier à la mine d'Auzelles ca 1870-1880.

Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

98-8327 TAMISIER-BOURDONNAIS (63)
x et ascendances de Bonnet TAMISIER, de Cellule, x Anne BOURDONNAIS, de Davayat, veuve d'Amable ROMANET (x 24.10.1700 Davayat).

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

@98-8328 TARDIF-MONTEIX (63)
Ascendances de François TARDIF et Marie MONTEIX, x 13.06.1717 à St Julien Puy Lavèze (63).

Thierry TATRY (CGHAV – 1655)

@98-8329 TARTRY-FARGEIX (63)
Ascendances et x de Jean TARTRY et Légère FARGEIX, x ca 1815 à St Julien Puy Lavèze (63).

Thierry TATRY (CGHAV – 1655)

98-8330 TEISSIDRE-CHAPELLE (15)
x et ascendance de Jean TEISSIDRE et Marie CHAPELLE en 1823 à Besse (15), commune de St Étienne sur Blesle (43).

Pierre BERGET (CGHAV – 2322)

@98-8331 TEYSSONNIERE-RAFFIER (43)
Ascendances et x de Jacques TEYSONNIERE et Rose RAFIER + 30.05.1791 au Puy.

Alain REVENEL (CGHAV – 2234)

*98-8332 TOURDIAS (63)
Ascendance de Fernand TOURDIAS ancien maire des Martres d'Artière 1905-1921.
Quel rattachement éventuel avec les TOURDIAS du Livradois ?

Jean François POTELLERET (CGHAV – 2462)

98-8333 TOURNEBIZE-GROINE (63)
x et ascendances de Jean TOURNEBIZE, ° ca 1816, x Marguerite GROINE, ° ca 1815 + 19.11.1862 La Chapelle Agnon, dont : François Louis, ° 30.10.1852 La Chapelle Agnon, y x 07.05.1878 Geneviève VERDIER-GORCIAS.
Ce mariage ne semble pas avoir été célébré à Cunlhat, Bertignat et La Chapelle Agnon d'après les mairies.

Jean Louis TOURNEBIZE (CGHAV – 2331)

98-8334 TOURNEMIRE-RUDEL (63)
°, + et ascendances de Gilbert TOURNEMIRE, originaire de St Julien la Geneste, x 20.01.1761 Billom Jeanne RUDEL.

Jean BELLET (CGHAV – 1114)

98-8335 TRANCHARD (63)
° et ascendances de Pierre TRANCHARD, de St Didier en Velay, qui x Mathie VIORON à Usson en Forez le 06.07.1683.

Jean Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV-1260)

@98-8336 TROTTIER-VEDRINE (63)
Recherche copie de l'acte de x de Martin TROTTIER et Jeanne VEDRINE à Laqueuille entre 1840-1845.

Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

@98-8337 TROTTIER (63)
Recherche copie de l'acte de ° de Madelaine TROTTIER née à Laqueuille vers 1845.

Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

98-8338 VARENNE-MEUNIER (63)
x et tous renseignements sur Jean VARENNE, x_1 > 1650 Jeanne MEUNIER ou Marguerite CHANTELOUBE et x_2 17.06.1693 St Martin des Olmes Antoinette BRIVADIS, veuve de Raymond OSSEDAT.

Aramis CHARTON (CGHAV – 1897)

@98-8339 VEDRINE-MABRU (63)
Ascendances et x de Jean VEDRINE et Antoinette MABRU, x ca 1800 à Murat le Caire (63).

Thierry TATRY (CGHAV – 1655)

98-8340 VERGE-DUPRAT (41)
x d'Annet VERGE et de Marie DUPRAT dont Gilberte ° 11.06.1863 Villeromain (peut-être 41).

Hervé BABIN (CGHAV – 2019)

98-8341 VIALARD-CHIRON (63).
°, x, ascendance de Jean VIALARD et Marie CHIRON x ca 1675 St Bonnet le Chastel ou environs, d'où Jacqueline x 22.05.1703 Antoine COUARD à St Bonnet le Chastel.

Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)

@98-8342 VIALLON-BOURLHONNE (63)
Toutes informations sur la famille (ascendance, frères et sœurs, descendance sur 1 ou 2 générations) de Daniel VIALLON ° ca 1637 Job x Marie BOURLHONNE.

Patrice VINSON (CGHAV – 1428)

*@98-8343 VIVAT (63)
Date et lieu de ° vers 1792 de Benoîte VIVAT, fille de Joseph VIVAT et de Jeanne DOSTREVIS, + le 09.06.1862 à Ste Catherine du Fraisse, x le 10.09.1812 au même lieu avec Jean MESTRE, cultivateur.

Daniel HÉNAUT (CGHAV – 2468)

*98-8344 VOLDOIRE (63)
Guillaume VOLDOIRE, fils de Guillaume et Antonia ou Antoinette ARTAUD, x 06.09.1740 Valcivières Catherine DAUPHIN, est-il frère de Marie VOLDOIRE, qui x 08.08.1729 Valcivières Antoine GOURBEYRE ?

Christian ARTOT (CGHAV – 2086)

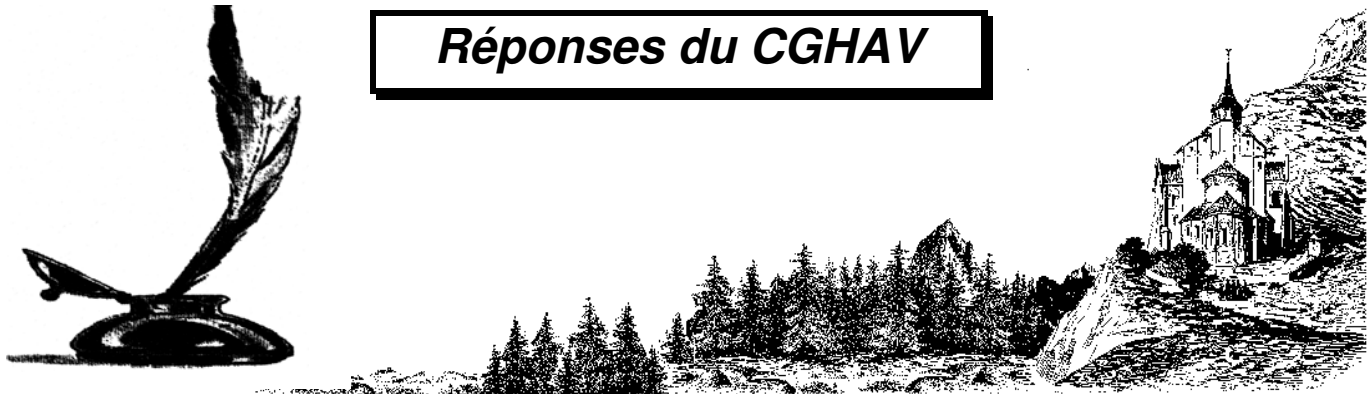

Réponses du CGHAV

RÉPONSES DU CGHAV

85-5591 BRESSAC (63)

Marie BRESSAC, ° 07.11.1840 Aix la Fayette + 02.04.1911 Auzelles, fille de Guillaume et Jeanne GLADEL, veuve en 1ères noces de François LESCURE, et en 2e noces de Jean BÉAL, épouse Simon POINTU, la Vaisse (Auzelles).

Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

89-6282 BRESSAC (63)

Même réponse que pour la question n° 85-5591 et en plus quelques précisions sur son dernier époux Simon POINTUD, ° 16.04.1835 Auzelles + 19.12.1916 Hospice de Cunlhat, fils de Jean et Antoinette PRULHIÉRE, veuf en 1e noces d'Annette MANDET.

Pas de mariages POINTUD-BRESSAC à Auzelles.

Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

94-7333 LACOT-BALOT (63)

Pierre LACOT x 08.09.1706 Bromont Lamothe Anna BALOT. Parents non cités.

Alain CHABRILLAT (CGHAV – 2281

94-7344- MARCON-CHARBONNEL (43)

Pas trouvé de x de Claude MARCON avec Rose CHARBONNEL, ni sur St Julien Chapteuil, ni sur St Pierre Eynac entre 1793 et 1802.

Préciser la commune d'origine de la future.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7400 AURAND

Consulter dans « A moi Auvergne ! », n° 95, « Les pages du Velay », pages 42 et 43: les relevés systématiques de la paroisse de St Arcons de Barges viennent d'être publiés (article de Mme CAILLOT).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7458 BOUCHUT-ROUX (63)

Je reprends cette question à laquelle j'avais répondu dans le n° 96, pour corriger des erreurs qui m'ont été signalées par Mme FIGEL de Thiers.

2 Barthélemy BOUCHUT ° 11.04.1747 + 16.01.1810, x cm 03.03.1768 (Me ROCHE, notaire à St Amand Roche Savine)
3 Gabrielle ROUX + 05.04.1813
6 Jacques ROUX,° 28.05.1712, x cm 20.10.1734
7 Jeanne MAVEL ° 13.06.1713 St Bonnet le Chastel + 15 Floréal an VI
12 Pierre ROUX ° ca 1673 + 26.05.1743, x 19.02.1703 Chambon
13 Marguerite FAUCHER + 18.10.1739
14 Antoine MASVEL l'aîné x 25.10.1701 St Bonnet le Chastel
15 Magdeleine CHAUMONT ° 05.12.1684
28 Guillaume MASVEL + < 25.10.1701, x < 1665
29 Marie SABBATIER + 01.03.1698
30 Vital CHAUMONT x < 1684
31 Jeanne POUYET

Le reste sans changement.

Jean LASSAGNE (CGHAV – 1109)

95-7480 CHAVAZIN (43)

Le 10.01.1730, à St Ilpize, après seulement 1 publication et 2 dispenses de l'évêque de St Flour, mariage entre Vital BOURLEYRE, maître boulanger du lieu de Villeneuve (St Ilpize) et Marthe CHAZEREN (et non CHAVAZIN), de Chausses (St Poney). Présents : Mr CHANDOROT, curé d'icelle, NINSONNIER, curé de St Bonnet et quantité de parents des susdits, presque tous illettrés. Vicaire : BOURLEYRE. Aucune indication de l'âge des futurs, permettant de retrouver les dates de naissance.

Archives Départementales de la Haute-Loire : E Dépôt 189 (6).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7486 de COLIN de LANGLADE (43)

Non retrouvé ° et x d'Antoine de COLIN et Gilberte LANGLADE, à Venteuges, aux Archives Départementales du Puy en Velay.

Consulté E Dépôt 150 (ne commence qu'en 1738) et 6 E 286 (lacune entre 1605 et 1736).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7492 COLOMBET-MONTCHAN (43)

Le 14.01.1686, x à Champclause entre Jean COLOMBET de Boussoulet Haut, et Claire MONCHAM du lieu Fraisse (St Julien). Présents Claude ARGAUD de Boussoulet Bas, Henry SAURON, Antoine MARTEL, Jacques CHAMBON de Boussoulet. Aucune indication d'âge des futurs.

Consulté E dépôt 29 (1) aux Archives Départementales de Haute-Loire, 30 ans avant, pour retrouver ° de Jean COLOMBET, sans succès.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7505 DESCHAMPS-ROSIER (43)

Le 06.09.1768 à St André de Chalencon, x entre Vital DESCHAMPS, fils à Jacques et + Louyse BOUILLIOL du Village de Moulas et veuf de Benoîte RUSTAUDE, fille à Jean André d'une part, et Catherine ROSIER, fille légitime à + Maurice et Jeanne GAGNAIRE du village de la Gazeille, après 2 publications.

Présents : Anthoine CHOUMAT de la Gazeille, Michel MONTAGNE, Jacques et Michel DESCHAMPS dudit Moulas, tous illettrés.
Le 13.05.1814 + de Catherine ROSIER, 74 ans (° ca 1740) veuve de Vital DESCHAMP, cultivateur aux Terrasses (St Pierre du champ), présents Julien FERRIER 40 ans, charpentier, frère de Jacques FERRIER, gendre de la défunte.
Consulté 6E 242(4) : ° de Catherine ROSIER non retrouvé ; E Dépôt 406 : ne commence qu'en 1793 ; sans doute en Mairie ?
Dépôt 175 (vol 3), Archives Départementales du Puy en Velay.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7515 FERRIOL (43)

Non retrouvé ° vers 1730 d'Estienne FERRIOL à St Didier en Velay (actuellement, paroisse de St Didier la Seauve). La série 6 E ne commence qu'en 1800. Il convient de faire recherche directement en mairies : les deux paroisses sont voisines.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7587 ROCHE ROUSSET (43)

Le 29.01.1816 à Tence, x entre Jean ROCHE, marchand, fils à + Sr Louys et vivante dame Marianne (Alberte ?) DESROIS, tailleur d'habits habitant Tence, âgé de 26 ans et Delle Marie ROUSSET, fille à + Régis ROUSSET et vivante Louise PRADIER habitants ladite ville, âgée de 28 ans. L'acte indique que + Régis ROUSSET mort *« au service de l'usurpateur »* (sic), n'ayant pu exhiber l'acte de + dudit ROCHE. Ils déclarent *« qu'il existe de leurs oeuvres un enfant mâle, auquel il fut donné le prénom de Joseph, né à Satillen ? le* (blanc). *Qu'ils désirent considérer à l'avenir comme leur enfant légitime »*. Seule Louise PRADIER, veuve ROCHE n'a pu signer.
Présents : Auguste JUSTINO, maréchal des Logis de la Garde, Claude Louys Sylvestre MARNIER, notaire royal, brigadier de la garde, Stanislas Xavier FAGET de CATTEJAC, garde, et Jean Louis Marie VINIER ? Receveur de l'Enregistrement et Jour… (?) DU ROY domiciliés à Tence.
Archives Départementales du Puy en Velay, 6E 272 (vol 9).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7605 de VERNEYRES (43)

Le 25.02.1745 à Desges, x entre Jean de MEYRIAL et Anne de VERNEYRES. Aucune autre indication permettant de trouver la ° d'Anne de VERNEYRES : + de celle-ci à Desges le 05.11.1754, sans indication d'âge !
Noté à toutes fins utiles :
Le 13.12.1745, ° de noble Jean Anthoine de MEYRIAC, fils à noble Jean et Anne de VERNEYRES, mariés de Desges. Parrain Antoine VERNEYRES de la Revolte (lieu-dit). Marraine Delle Anne de REYNAUD. Signé Anne de REYNAUD, CHANOLES, CROSMARIE.
Note à la fin de l'acte : *« Tinis ? Paucorum et finis connabitur ab ultime nobili sine pecunia ».*
Archives Départementales du Puy en Velay, 6E 92 (vol 1).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

95-7609 VISSAC (43)

Le 16.02.1768 x entre Jean VISSAC, après une seule publication, et Marie REDOND de cette paroisse : aucune indication sur le lieu d'origine du futur. Jean VISSAC est + à Salzuit, déclaré par ses 2 fils Claude et Jean VISSAC, le 07.10.1804, il a 63 ans : aucune indication du lieu d'origine de Jean VISSAC.
Noté : ° 07.01.1745 de Jean REDOND, fils à François et Marguerite FOURNEYRE, ° 23.02.1746 de Jean REDOND, même filiation.
Archives Départementales du Puy en Velay, 6 E 260 (1) et 6E 260 (3).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7610 Abbaye de la Chaise-Dieu

Je confirme la réponse d'Andrée PARBELLE : le livre « Rayonnement de l'abbaye de La Chaise Dieu » de Roger GAUSSIN est bien déposé aux Archives Départementales du Puy en Velay : cotes à consulter en salle de lecture.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7643 Tables Décennales

Les tables décennales, du moins aux Archives Départementales du Puy en Velay, sont consultables, dans la série 6 M (naissances, mariages, décès) pour chaque commune de Haute-Loire de 1802 à 1880 environ.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7643 Tables Décennales

Les tables décennales aux Archives Départementales du Puy de Dôme sont classés dans la série 7 E. Mais elles y sont aussi consultables sur une base de données informatisées, en libre service en salle de lecture.
Selon les communes, elles commencent entre 1793 et 1812 et sont consultables jusqu'en 1892. En raison de la règle des cent ans non communicables, les tables de la décennie 1893-1902 ne pourront être accessibles qu'à compter du 1er janvier 2003.

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

96-7645 Registres paroissiaux de Vergezac (43)

Le registre 6 E, commence en 1807 jusqu'en 1892. Le registre E Dépôt 47 commence en 1716 jusqu'en l'an 8 (1799). Chef lieu de commune transféré de St Rémy de Vergezac.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7646 Verreries de Colony et Chamblard (43)

Communication de Jacques VISCOMTE dans les « Annales de la Société Académique du Puy » :
« Les verreries de la Margeride ont été étudiées maintes fois et spécialement dans les « Annales de la Société ». Il s'agit ici seulement de faire une promenade parmi quelques sites où l'on retrouve des vestiges de ces verreries.
La verrerie ancienne exigeait la proximité de la forêt et du quartz. C'est pourquoi les verreries de notre région se trouvaient dans la Margeride et en Livradois, sur le plateau de La Chaise Dieu. En Margeride, elles étaient proches de la forêt, à Cédrines, Pinols, Desges, Auvers – au pied du mont Mouchet – et aux alentours. Elles existaient, semble-t-il, dès le XVe siècle, et Louis XIV leur accorda un privilège de fabrication en 1647. Les dernières furent celles de Colany, qui cessa tout travail en 1823, et de Chamblard, qui dura jusqu'en 1834. M. VISCOMTE étudie seulement la région de Chamblard et d'Auvers.
Le petit château édité près de la verrerie de Chamblard existe toujours, mais de la verrerie, il ne semble rien rester. Le gisement quartz existe encore au lieu-dit Les Roches Blanches, près de Servières, plus au sud. Ce hameau faisait partie de la paroisse de Sagnes, distante d'environ dix kilomètres, et les habitants devaient s'y rendre à la messe.

Au XVe siècle, ils demandèrent une église à Servières et obtinrent satisfaction. Les drames de l'histoire ne l'épargnèrent pas. Pendant les Guerres de Religion, le château de Servières fut pillé, un des fils du châtelain fut tué et tous les papiers volés. La peste désola à son tour le pays en 1628. Enfin la Bête du Gévaudan trouva dans les bois de Montchauvet un repère inexpugnable – elle emporta et égorgea trois enfants de 1765 à 1767.

La noble lignée des CHÂTEL s'éteignit peu avant la Révolution et se continue aujourd'hui par la famille de VINOLS.

Auvers, où il y eut également une verrerie, ne semble pas posséder de vestiges de celle-ci. Par contre, on trouve dans le village une maison de seigneurs verriers, les du VERNY.

Au hameau de LAIR, tout proche, existe une famille du VERNY, qui écrit d'ailleurs son nom en un seul mot, qui semble descendre de ces seigneurs verriers. »

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7658 BEAUZAC-MASSARD (43)

Le 15.02.1854 mariage à Lapte entre :

- Pierre BEAUZAC, *« teyressier »* (terrassier ?) de Malpas (Cussac), fils à Estienne présumé décédé par serment des sieurs Anthoine ALIROL, 47 ans, propriétaire à Cussac, oncle du futur, Louis SAGNOL, propriétaire à Cussac, cousin de l'époux, Claude VACHER, 32 ans, maçon demeurant aux Chazeaux, beau-frère de l'époux, Jean POINAS, 54 ans, cultivateur demeurant au Bouchet (Lapte), après avis du conseil d'État et de Marie Anne TEYSSIER, + à Cussac le 24.04.1832 d'une part,
- et Marie MASSARD, 23 ans, denteleuse demeurant avec ses parents à Chazelon (Lapte), fille à Baptiste et Marie MARCON, cultivateurs ici présents.

Présents : Anthoine ALIROL, 46 ans, oncle de l'époux, Louis SAGNOL, 27 ans cousin de l'époux, maçon, Jean Pierre POINAS 54 ans, cultivateurs à Lapte.

Archives Départementales du Puy en Velay, 6E 91 (vol 2) – 6E 129 (vol 12).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7659 BEAUZAC-MASSARD (43)

Le 01.02.1854 : contrat de mariage passé chez Me CHAZEAUX, notaire à Lapte entre Sr Pierre BEAUZAC, ex-militaire demeurant au lieu des Chazeaux (commune de Lapte), fils d'Estienne absent depuis une dizaine d'années, demeurant avant à Malpas (Cussac) et + Marie Anne TEYSSIER, et Marie MASSARD, denteleuse, fille à Baptiste et Marie MARCON, propriétaires, agriculteurs avec lequel elle demeure au Chazelon (Lapte). Elle est majeure.

Régime : communauté de conformité. La future apporte une dot estimée à 100 Francs.

Chazelon est un lieu dit de Lapte (arrondissement et canton d'Yssingeaux).

Archives Départementales du Puy en Velay, 6E 238 (vol 14).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7660 BEAUZAC-ROMEYER (43)

Le 28.11.1883 x à St Pal de Mons, entre :

- Jean Marie BEAUZAC, 27 ans, ° à Lapte le 03.10.1856, fils à + Pierre BEAUZAC + le 01.09.1883 et de Marie MASSARD + 15.02.1883, tous les deux à Pont (Rocoules), ses aïeux et aïeules étant aussi décédés, demeurant au dit lieu de Pont,
- et Marie Louise ROMEYER, ouvrière en rubans, 22 ans, née à St Romain Lachalm le 09.08.1861, demeurant au lieu de Mialaures, en cette commune, fille à Anne DECITRE, + à St Romain Lachalm le 08.03.1871 et de vivant Marcellin ROMEYER, âgé de 67 ans, cultivateur et maréchal demeurant à Lichemiaille (commune de St Romain Lachalm), et ici présent.

Contrat de mariage (Me BADIOU), notaire à Ste Sigolène, le 17.11.1883. Présents : Barthélemy SABOT, 63 ans, receveur buraliste, Jean CARROT, 56 ans, distributeur des postes, Rémy SABOT, 26 ans, employé, tous trois du chef-lieu de cette commune, Antoine ROMEYER, 31 ans, cultivateur à Lichemiaille, frère de la future, lesquels ont signé. Lichemiaille fait partie de la commune de St Romain Lachalm (arrondissement d'Yssingeaux, canton de St Didier en Velay).

Archives Départementales de Haute-Loire, 6E 238 (vol 14).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7661 BEAUZAC-TEYSSIER (43)

Le 22.02.1816, mariage d'Estienne BOUZAT, fils à Jean et Marie BREDOIRE, cultivateur à Cussac, et Marianne TEYSSIER, fille mineure à + Claude et + Claudine ALLIROL, cultivateurs à Malpas (Cussac).

Présents : Jean André ALLIBERT, tuteur, et Antoine ALLIROL, curateur des futurs, et cultivateurs, Jean Pierre ALLEMEND de Tarreyre, cultivateur, Sr Pierre BONNETON, officier de santé, les dits ALLEMEND et BONNETON ont signé, les autres n'ont su le faire.

Le 09.01.1820, ° de Pierre BOUZAT, fils à Estienne et Marianne TEYSSIER. Le 07.07.1822, ° de Jean BOUZAT, même filiation. Les parrains et marraines ne sont pas indiqués. Pas d'autre naissance jusqu'en 1826.

Archives Départementales de la Haute-Loire : 6E 91 (vol 2).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7678 BORNE-ARNAUD (43)

Le 09.05.1695 (et non 1694) ° à Pradelles, de Claude BORNE, fils à Jean Claude, maître tisserand, et Anne DEYDIER, de Pradelles, parrain Claude BORNE, hoste, marraine Gabrielle CHAMON ? Présents : Claude ILAIRE, Pons DELIGALE apothicaire du lieu qui ont signé, père et mère, illettrés. Archives Départementales de Haute-Loire E Dépôt 304 (25).

Le 05.07.1724, mariage de Jean Claude ou Claude BORNE (mauvaise écriture), tisserand, fils à + Claude, et Louyse ARNAUD, fille à Jacques (lad Louyse, illettrée). Présents : Jean Louis SERRES, conseil de Joseph FREVOL, praticien, qui a signé.

Le 05.12.1725, ° de Marie BORNE, fille du couple. Le père Claude BORNE est *« cadissier »* ou *« cadinier »* ? Parrain Laurent BORNE, marraine Marie BONHOMME, présents : Jean et Claude DEYDIER, frères. Archives Départementales de Haute-Loire E Dépôt 304 (26).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7698 CHABANAT-CHARRIER

Le contrat de mariage d'Antoine CHABANAT et Sébastienne CHARRIER du 01.01.1697 (Me DAUPHIN de Pontgibaud) donne les parentés suivantes :

- Pierre CHABANAT, + < 1697, du bourg de St Ours, époux d'Amable MONTET,
- Jean CHARRIER, de Villemomble (St Ours), époux de Michelle CUSZ.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

96-7707 CHASSAGNE-BAUDET (63)

2 Jean CHASSAGNY x (cm) 09.02.1721 Bourg Lastic
3 Marie BAUDET
4 Jacques CHASSAGNY x
5 Magdeleine GUEYTON
6 Élie BAUDET x
7 Marguerite SERTILLANGES

Jacques CHASSAGNY et Magdeleine GUEYTON ont, au moins, deux autres enfants à Bourg Lastic :

- Louise, ° à Puyreynaud b. 07.12.1693 (parrain Michel BATTUT, marraine Louise GONEL),
- Anthonia, ° 18.04.1701 à Gimard (parrain Antoine CROIZET, marraine Anthonia BLANCHET épouse de Jean FARGEIX).

Eric CHASSAGNY (CGHAV – 2307)

96-7741 FARNIER-BERGER (43)

Le 15.11.1765 ° à Bonneval de Marie BERGER, fille de Jean BERGER et Marguerite TRESCARTE, laboureurs à Lespinas (paroisse de Bonneval). Parrain, Robert BERGER, et marraine, Marie TRESCARTE du village de Chanet.

Le 06.03.1753, ° de Claude FARNIER, fils naturel de Mathieu FARNIER, domestique de la veuve de Blayse FILAIRE, de Benaut, et de Marguerite FILAIRE, fille à + Blayse FILAIRE et Marguerite PROSNIER. Parrain Claude PINAS de Bonneval, marraine Anne BARREYRE de Benaut.

Le 18.09.1787, mariage entre :

- Claude FARNIER, fils de + Pierre FARNIER et + Jeanne DELION, journalier, habitants au Bouland (Bonneval),
- et Marie BERGER, fille de Jean BERGER et + Marie TRESCARTE, laboureurs à Lespinason.

Présents : Jean FARNIER, Jean ROUX, frère et beau-frère de l'époux, Jean BERGER, frère de l'épouse.

À noter la discordance entre la filiation de Claude FARNIER, dans son x et acte de °. Pas d'autre ° d'un Claude FARNIER ?

Le 06.09.1788, ° de Jeanne FARNIER fille à Claude et Marie BERGER, parrain Jean BERGER, grand-père, marraine Jeanne ROUX d'ici.

Archives Départementales de la Haute-Loire, 6E 34 (1).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7752 GALLET-ECHAUBARD (43)

Simple rectification à la réponse donnée dans le bulletin n° 96 : il s'agit de Venteuges et non Venteuses.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7754 GARDES- FERREBOEUF (43)

Le 03.02.1784, mariage à Bellevue la Montagne :

- de Julien GARDES, fils à + Claude GARDES et + Jeanne VEYBEIRE, laboureurs du lieu du Moulin de Lozier (paroisse de Vernessal),
- et de Madeleine FERREBŒUF, de Pugnier, fille à + Antoine FERREBŒUF et + Catherine JOUMEL ?

Présents : Joseph FERREBŒUF, de Pugnier, Jean FASSET, de Pugnier, Jean GARDES, du moulin de Lozier (Vernessal), Jean GIRAUD, du Pugnier.

Le 13.03.1785 ° de Catherine GARDES, fille à Julien et Madeleine FERREBŒUF, habitant St Just, parrain Jean VALANTIN, de Ceaux, marraine Catherine GIRARD, de Pigeyre (Chomelix).

Archives Départementales de Haute-Loire, 6E 25 (13).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7760 GRENIER-GRENIER (43)

Le 06 ou 16.01.1784 ° à Vergongheon de Durand GRENIER, fils d'Étienne, laboureur habitant ladite paroisse, et de Marguerite CLUSEL, parrain Bertrand GRENIER marraine Anne PRADIER, tous illettrés.

Le 06.02.1788 ° à Vergongheon de Marie GRENIER, fille de Jean André, laboureur et de Marguerite COMPTOUR, parrain Estienne GRENIER, marraine Marie GRENIER. Curé RODIER.

Le 07.02.1809 x à Vergongheon entre Durand GRENIER, 26 ans, fils d'Estienne et de Marguerite CLUSEL, et Marie GRENIER, 22 ans, fille à Jean, cultivateur et Marguerite COMPTOUR. Présents Antoine GRENIER, 29 ans, Pierre GRENIER, 23 ans, frères du futur, cultivateurs à Vergongheon, Anthoine GAUTHIER, 56 ans, cultivateur y demeurant, cousin de la mariée.

Le 14.03.1810 ° de Marguerite GRENIER, fille à Durand et Marie GRENIER.

Les autres naissances en 1813 (Jean GRENIER) et André GRENIER en 1815, n'ont pas la même filiation.

Registre consulté jusqu'en 1820.

Archives Départementales du Puy en Velay, 6M 609; 6E 288 (vol.3), 6E 288 (vol 1).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7786 MARTIN- RIBEYRE (43)

Pas retrouvé x de Baptiste MARTIN et Rosalie RIBEYRE ni à Allègre, ni à Monlet.

Aux Archives Départementales de Haute-Loire : tables décennales 6M 477.

Pourtant Rosalie RIBEYRE est née à Monlet le 31.05.1815, fille à Benoît, environs 42 ans et de Jeanne Marie MOURY. Pas d'autre indication.

03.07.1884 + de Rosalie RIBEYRE, ° aux Ignes (Monlet), 69 ans, demeurant à Allègre, veuve MARTIN, fille à + Benoît RIBEYRE et + Marie MOURY, déclarée par Guillaume BLANCHET, son gendre, 42 ans, chaudronnier à Allègre

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7814 RAVET-BAUDRIE ou BAUD'HUY (63)

Il s'agit du patronyme BAUDUIT, car je fais des recherches sur ce nom et il se situe sur les communes de Herment, St Germain près Herment et Puy St Gulmier. Je dispose d'éléments sur certains couples et je suis, bien sûr, preneur de tous renseignements complémentaires que vous pourriez avoir sur ces familles.

Me contacter : 3 rue Louis JOUVET, 18570 Trouy.

Claude RÉGNIER (CGHAV – 2393)

96-7817 RAYNAUD-DALLEGRE (63)

Compléments à la réponse parue dans le n° 97 :

Les n° 178 et 179 sont Antoine FOUGERE x Pironne PARQUOIS + 10.10.1692 à Parquois d'Olmet.

Jean FOUGERE, qui x cm 27.10.1680 Marie TOURLONIAS, est frère de Jeanne FOUGERE x avant 1671 Antoine BEAL et non son père.

Les n° 352 et 353 sont Antoine BEAL, dit Grand Thony, teste le 28.01.1674 et qui x_1 ou x_2 Antonia TARIT qui teste le 13.04.1680 (fille d'Antoine qui x_1 ou x_2 cm 09.06.1596 Anne SOLLELIS de la Fortiche (Marat).

En fait, rien ne permet de dire si Antoine BEAL Grand Thony a été marié une ou plusieurs fois, mais en tout état de cause, son fils Sébastien (x Anne FERREBEIF) qui fait partie des aînés, aurait de fortes chances d'être d'un premier lit dans l'hypothèse d'un remariage.

Le n° 704 est Mathieu BEAL et rien de plus. Dans l'état actuel de mes connaissances, on ignore absolument de quel Mathieu il s'agit et donc on ne sait rien de son épouse, et encore moins de ses parents.
De toute façon, il ne s'agit certainement pas du couple Mathieu BEAL x Marie BEAL qui ont des naissances connues de 1606 à 1627, alors que Antoine BEAL Grand Thony est très vraisemblablement à né la fin du XVIe siècle. De plus ce Mathieu BEAL dit Boullet, époux de Marie BEAL n'est pas décédé avant 1641, puisqu'il est témoin au testament de Jacques BEAL, fils de + Hilaire le 09.12.1649.

Jean-Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

96-7820 RIBEYRE-MOURY (43)

Le 24 frimaire an 13 (15.12.1804) x à Monlet, entre Benoît RIBEYRE, fils à Benoît et Marie Anne MONNATE, cultivateur aux Ignes (Monlet) et Jeanne Marie MOURY, fille à Pierre et Catherine DIONNE(ET?), cultivateur à Estublac. Présents Pierre MOURY, 66 ans, père, Claude MOURY, tous deux d'Estublac.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7842 VACHER (43)

Le 07.02.1848, mariage à Lapte, de Claude VACHER, maçon, de Mazard (Lapte) ° 27.04.1821, fils à Jean RHEMOND et Anne MATTEVON ? avec Jeanne Marie BEAUZAC, née à Cussac, courant juillet 1826, habitant le Puy, fille à Estienne, cultivateur à Malpas (Cussac), et de + Marie Anne TEYSSIER + à Cussac le 29.04.1832.
Archives Départementales de la Haute-Loire 6E 129 (vol 9).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7845 VEISSAIRE-MOLIMARD (43)

Le 29.09.1845, mariage à Sembadel de Jean VAISSERE, 25 ans, fils à Pierre + 10.05.1845 et de Anne Marie BARTHELMI, charpentier, habitant la Combelle (St Pal de Murs) et Rosalie MOLIMARD, 25 ans, fille à + Benoît + 25.05.1835 et Valette Jeanne Marie MOULIN de Dignac (Sembadel).
Présents : Benoît GALLON, 57 ans, Claude DIDIER, tisserand, Jean Louis OLLIER 35 ans, instituteur, André VAISSERE, 32 ans, maréchal, frère du futur.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

96-7850 VIGOUROUX-MOULIN (43)

Le 26.05.1808, mariage à St Germain Laprade entre Mathieu VIGOUROUX, 26 ans ° 24.11.1782, domicilié à Audinet (commune de St Germain), fils à Guilhome et Anne (GOAN, GRAN ?), et Catherine MOULLAIN, 24 ans ° 20.01.1784, domiciliée au Puy, fille à Jean et Marianne GAMOND, présents et consentants.
Présents : André GERENTON, Louys PESTRE, Jean Jacques BREDOIRE et Jean JOUFFRE, tous les 4 majeurs, du lieu, qui ont déclaré ne savoir signer ainsi que les futurs.
Les enfants du couple :
- Marianne VIGOUROUX ° 18.03.1811,
- Mathieu VIGOUROUX ° 16.04.1814,
- Henriette VIGOUROUX ° 11.06.1817,
- Jean Antoine VIGOUROUX ° 20.06.1820,
- un autre enfant ° 12.02.1823 + à 8 mois le 07.10.1823.

Archives Départementales de la Haute-Loire (vol 5) – 6E 41 (2).

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

97-7863 CHAPUT ou CHAPPUY

J'ai dans ma famille Sébastienne CHAPPUS x avant 1663 à Pontgibaud Michel CROS.

Raymond ROUFFY (CGHAV – 2390)

97-7863 CHAPUT ou CHAPPUY

J'ai étudié le patronyme CHAPUT à St Anthème sur la période 1700-2001 et suit prêt à tout échange d'information sur mon nom de famille. Mon adresse : 15, rue de la grande Combaude 63100 Clermont-Ferrand

Christophe CHAPUT (CGHAV – 1879)

97-7865 Double lieu de mariage

Les exemples ne manquent pas de mariages célébrés en deux lieux différents le même jour ou à quelques jours d'intervalle, par exemple à Job et Ambert ou à Valcivières et Ambert. La raison reste cependant à élucider.

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

@97-7868 FAYOLLE (63)

Des FAYOLLE était implantés au Malfriat dès le XVIIe siècle. Le premier connu est :
I. Georges FAYOL, + av. 1676, marié av. 1653 à Marguerite ROCHE, + St Amant Roche Savine 06.05.1669 et père de :
II. Jean FAYOLLE, laboureur métayer itinérant et qui dut être celui qui se fixa au Malfriat, il était né ca 1653 et mourut au Malfriat le 09.06.1737. De son mariage avec Marie MOURLEVAT, probablement fille de Jean et de Michèle POLVAREL, vinrent au moins trois enfants, dont deux filles, Marie et Jeanne, qui contractèrent toutes deux des mariages à Bertignat même, et un fils qui forme le degré suivant.
III. Antoine FAYOLLE, ° le Malfriat 17.08.1694, + 08.04.1742, aussi métayer au Malfriat, marié à Bertignat le 04.10.1718 à Françoise FORCE, fille de Blaize et de Jeanne DUPUY, du village du Puy, de Bertignat. Le ménage eut au moins trois enfants connus, dont une fille Marie, qui contracta deux mariages et en dernier avec un scieur de long de la Dixmerie (Grandval). Des deux fils, le cadet Georges eut d'Anne SUBERT également deux fils, dont l'un entra gendre à la Brugière (Bertignat), chez les BEAL, et dont la destinée de l'autre ne m'est pas connue. Le fils aîné, Blaize, est encore dit métayer au Malfriat en 1763 et 1768, mais ce fut sans doute lui qui fut le dernier de cette profession, car on le retrouve valet domestique de Sr DURANTON, prieur et curé de Valcivières en 1774 et en 1777. De ses quatre fils connus, trois (Georges, Jean et Jean Baptiste) sont qualifiés de journaliers au Malfriat en 1774, un autre fils, Jean, de tisserand au bourg de Bertignat en 1787.

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

97-7876 Paroisse du Mars

Même élément de réponse que Jean Noël MAYET : il doit s'agir des Mars, dans l'actuel canton d'Auzances (Creuse), en Combrailles, secteur qui, sous Louis XIV, dépendait du gouvernement d'Auvergne, et du point de vue civil, de l'intendant de la Généralité de Moulins. Sur le plan spirituel néanmoins, les Mars était au diocèse de Limoges. Sur l'enchevêtrement des administrations et juridictions de ce coin des Combrailles sous l'Ancien régime, voir l'article très documenté « A propos de la Combraille », in « Mémoires » de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse, tomme XXXVII (année 1972) aux pages 485 à 502.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV – 1559)

97-7876 Paroisse du Mars

Il existait aussi la petite paroisse de Murs, qui fut supprimée à la Révolution et rattachée à La Chapelle Bertin (près d'Allègre dans le département de la Haute Loire). Elle appartenait à la sénéchaussée d'Auvergne.

Gérard BOUDET (CGHAV – 1045)

97-7880 MONTMAILLER (63)

J'ai relevé 4 baptêmes à Marat d'enfants issus des deux couples suivants :

- Amable MONTMALIER x Anna MELUP, en 1623 et 1625,
- Pierre MONTMALIER x Anna CHEVARIN, en 1621 et 1622.

En supposant que MONTMALLIER et MONTMALIER sont des variantes orthographiques d'un même patronyme.

Florence GOUJON (CGHAV – 2069)

97-7881 MORY (63)

Je n'ai pas trouvé ce patronyme dans le « Dictionnaire des Petits Maîtres de la peinture (1820-1920) », ni dans les Guide Argus (catalogue des ventes aux enchères de 1981-1984-1987-1989-1993 que je possède). Voyez un libraire spécialisé en art, il existe peut-être une école des peintres régionaux. Mais, parfois des amateurs ont un bon coup de crayon.

Mme Claude HAUBERDON (CGHAV – 1382)

97-7882 POINAS (43)

Sur le registre de Beauzac : le 25.11.1727, mariage de Jean POINAS, fils à Pierre et + Marie DELABRE, et Marie CHOULA, fille à Jean et + Catherine PEYRON.

Le 27.02.1821, mariage de Mathieu POINAS, fils à Pierre et Geneviève AULAGNON, et Anne Marie TAVAUD, fille à + Jacques et Benoîte GRAUD.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

97-7884 ROMME (63)

I. Charles ROMME x < 1657 Françoise GRANCHIER, ° 19.02.1631 Bussières sous Roche d'Agoux + > 1692, fille de Me Bravy GRANCHIER et Marguerite de SALVERT, dame de Rouziers. D'où :

II. Gilbert ROMME, marchand-cordonnier, ° ca 1657 + 08.06.1681 Roche d'Agoux, x Anne JALLOT, ° ca 1659 + 11.02.1686 Roche d'Agoux, fille de Charles, bailli de Roche d'Agoux, et Marie SOUSLEBOST. D'où :

- Françoise ROMME, ° 05.12.1678 Roche d'Agoux,
- Charles ROMME, qui suit.

III. Charles ROMME, procureur au Présidial et Sénéchaussée d'Auvergne, ° 08.06.1681 Roche d'Agoux + 12.10.1763 Riom, x_1 24.11.1705 Riom Bonne LAMOTHE, fille de Claude, bourgeois, et Amable AZAN ; x_2 Marie Anne DESNIERS, fille de Jean François, chirurgien, et Jeanne-Marie DEAT, d'où :

Du 1er lit :

- Anne ROMME, ° 05.10.1706 + 19.01.1729 Riom, y x 10.02.1724 Amable BIORAT, avocat, ° ca 1700 + 07.07.1735 Riom. Sans enfants.

Du 2e lit :

Nicolas Charles ROMME, professeur de navigation, ° 08.02.1745 Riom + 13.03.1805 Rochefort sur Mer (17), x ca 1744 Marie Angélique PRIOU, ° ca 1744 + 01.03.1803 Rochefort sur mer, dont postérité.

- Charles Gilbert ROMME, mathématicien et Conventionnel, ° 26.03.1750 Riom + 26.06.1795 Paris, y x08.03.1795 Marie Anne CHAULIN, ° 17.04.1770 Carrouge (61) + 19.12.1853 Combronde (63), d'où Marie Anne Philippe dite Justine ROMME, ° 24.10.1795 Gimeaux (63) + 21.03.1812 Combronde (63) sans alliance
- Marie Anne ROMME, ° 15.06.1751 + 22.03.1798 Riom, y x 19.08.1769 Gilbert TAILHAND, procureur, ° 03.04.1741 + 20.09.1807 Riom, dont postérité.

Nous trouvons des mariages ROMME à Charron (23), Roche d'Agoux (63), St Maurice de Pionsat (63), Vergheas (63) et Bussières sous Roche d'Agoux (63).

Jacques GOMOT (CGHAV – 2318)

97-7890. Usine de Chebance (63)

Chebance est un lieu-dit de la commune de Marat séparé seulement du bourg de Vertolaye par le ruisseau appelé autrefois du Fossat et aujourd'hui, sur les cartes à grande échelle « le Vertolaye ». Il y avait été établi dans la seconde moitié du XIXe siècle une usine sous la raison sociale SAUDINOS, puis D. SAUDINOS-RITOURET, GAUDRIOT & Cie Successeurs, dont l'activité initiale était le cardage de la laine. Lorsque l'industrie du chapelet prit une grande extension, le cardage de la laine fut abandonné pour la fabrication de perles de chapelets. La matière première était constituée par les os, le coco, le buis. Lorsque j'étais à l'école primaire de Vertolaye, un peu avant 1930, j'étais très intrigué par une petite panoplie placardée près de la chaire du maître et qui portait, en magnifique écriture calligraphiée à la plume, le titre « Fabrication de perles. Différentes opérations ». On y voyait tout en haut une tranche de noix de coco et tout en bas une perle terminée. Tout le monde à Vertolaye connaissait l'existence de « l'usine des perles » et, en longeant la rive opposée du ruisseau, sur le sentier de « Sous le bourg », nous voyions du côté opposé une rangée de cuves remplies d'eau, dans lesquelles trempaient des noix de coco. Et puis un jour, dans le cadre de nos sorties scolaires, notre instituteur nous a emmené visiter cette usine et nous pûmes admirer, surtout, la production de perles de coco ; le point de départ était la noix de coco, d'une sorte sans doute spéciale car elle ne dépassait pas la taille d'un œuf de cane ; chaque noix, après trempage, était découpée en tranches régulières dont l'épaisseur correspondait à la longueur de la perle à obtenir; une machine à percer spécialement conçue « fonçait » ensuite dans la tranche de petits trépanages donnant l'ébauche des perles ; suivait le perçage, le polissage, la teinture. Nous étions émerveillés. Les perles en os semblaient avoir alors été abandonnées, mais on faisait encore des perles en buis.

Cette fabrication a dû cesser peu à peu dans les années 30. Le petit recueil d'anciennes cartes postales intitulé « Vertolaye d'hier et d'aujourd'hui », publié en 1981 par le Club d'Animation Culturelle local, présente aux pages 36 à 39 quatre vues de l'usine et de différentes étapes de la fabrication.

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

97-7889 TRIOLET

Mariage à Mérinchal (23) du 08.08.1910 avec Véronique Marie DUMAZAUD, de Mérinchal, d'Henri Auguste TRIOLET, mécanicien résidant à Marseille (13), quartier de l'Estaque, ° 17.07.1885 à St Vincent d'Olargues (34), fils de Louis (+ à Givors, 69, le 07.04.1906) et de Julie GRASSAVAL, 57 ans, sans profession, résidant à l'Estaque. Leur petit-fils, Jean Henri TRIOLET, peintre de renommée mondiale, vit à Marseille et possède encore la maison familiale du Condaufeix, commune de Mérinchal, où il passe une quinzaine de jours chaque été. Depuis plusieurs années, il expose au château de la Mothe pour le prix de peinture annuel et depuis deux ans, organise un stage de peinture d'une semaine l'été.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV – 1559)

97-7896 ARTAUD-CHAMBON (43)

2 Jean Pierre ARTAUD, ° 11.02.1748 + 01.04.1814 Monastier, x 09.01.1769 Freycenet la Tour
3 Marguerite CHAMBON
4 Antoine ARTAUD ° 09.11.1719 + 30.01.1775 Monastier (St Fortunat), y x 04.02.1744
5 Marie Anne VINCENS ° 02.04.1720 ou 26.10.1721 Monastier (St Jean)
6 Jean CHAMBON x
7 Marguerite SANIAL
8 Pierre ARTAUD x
9 Catherine ARNAUD
10 Jean VINCENS x
11 Jeanne ESPERTON, ° ca 1698 + 25.09.1774 Monastier (St Fortunat).

Si vous trouvez une suite, pensez à moi…

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

97-7903 BALLAY-BALLAY (63)

Guillaume BALLAY x Anne BALLAY sont mes ancêtres n° 1562-1563, 2794-2795, 36326-3627 et 3706-3707, mais je n'ai pas leur mariage.

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-7903 BALLAY-BALLAY (63)

2 Guillaume BALLAY-TRIGNE ° ca 1627, + 01.12.1709 St Martin des Olmes x avant 1673
3 Anne BALLAY
4 Antoine BALLAY-TRIGNE
5 Anne BORIE de l'Épine, d'Ambert

Patrice VINSON (CGHAV – 1428)

97-7912 BERTHEOL-MOULIN (63)

1 Jean Joseph BERTHEOL, épinglier, ° 25.07.1713 Ambert + 18.05.1722 Grandrif
2 Jean Baptiste BERTHEOL, ° 08.10.1690 Ambert + 05.02.1752 Grandrif, x 30.05.1712 Ambert
3 Jeanne MOULIN ou MOLIN, ° 29.04.1691 Ambert + 10.05.1755 Grandrif
4 Jean BERTHEOL le jeune, ° 07.11.1649 + 28.09.1710 Ambert, y x 09.04.1679
5 Marie MOLIMARD, veuve de Pierre SAUVAT, ° ca 1659 + 15.01.1719 Ambert
6 Antoine MOULIN, ° ca 1649 + 11.01.1709 Ambert, x
7 Damiane VESSEYRIAS, ° 07.04.1649 Ambert
8 Benoid BERTHEOL ou BERTIO, de Rodde, x
9 Marguerite JARROUX
10 Mathieu MOLIMARD, + < 09.1673
12 Antoine MOLIN, ° ca 1659 + 11.01.1709 Ambert, x
13 Marie MATHIAS

Attention : il peut y avoir risque de confusion entre les couple n° 8-9 cité ci-dessus, de Rodde, avec deux autres couples BERTHOL-JOHANNET également installés à Rodde :

- Benoid BERT(H)EO l'ayné, x Marie JOANNET, dont Antoine b 21.10.1650,
- Benoid BERTIO le jeune x Marguerite JOANNET, dont Marguerite b 21.10.1650.

Michelle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

97-7926 BOUDET-FONTANIER (15)

2 Léonard (Léonel) BOUDET ° 14.04.1786 Ferrières St Mary x 26.06.1809 Ferrières St Mary
3 Marie FONTANIER ° 01.02.1789 Ferrières St Mary, + 21.04.1850 Ferrières St Mary
4 Jean BOUDET ° 31.12.1744 Ferrières St Mary x 06.09.1775 Talizat
5 Suzanne CELORUIN ° 17.03.1749 Talizat, + 21.04.1822 Ferrières St Mary
6 Pierre FONTANIER ° ca 1760 Ferrières St Mary x 01.06.1785 Ferrières St Mary x
7 Elisabeth (Lison) BAGUET ° ca 1763 Ferrières St Mary + 3.10.1813 Ferrières St Mary
8 Jean BOUDET ° 10.02.1702 Talizat, + 08.06.1747 Talizat x 19.07.1740 Ferrières St Mary
9 Marie MERLE, ° 16.02.1719 Ferrières St Mary
10 Léonard (Léonel) CELORUIN ° 04.03.1706 Talizat x 06.06.1731 Talizat
11 Catherine AVENIN ° 12.08.1708 Talizat
12 Pierre FONTANIER ° ca 1732 Ferrières St Mary x 21.11.1758 Ferrières St Mary x
13 Marie METGE ° 08.07.1739 Ferrières St Mary
14 Antoine BAGUET ° 01.06.1732 Ferrières St Mary x
15 Marguerite BARREYRE ° ca 1740 Bonnac, + 22.08.1764 Ferrières St Mary
16 Jammes BOUDET ° ca 1670 Talizat, + 21.07.1735 Talizat
17 Philippa CHALVET
18 Jean MERLE ° 30.04.1683 Ferrières St Mary x 21.04.1717 Ferrières St Mary
19 Antoinette MERLE ° 19.07.1682 Ferrières St Mary, + 12.07.1727 Ferrières St Mary
20 François CELORUIN x 24.12.1702 Talizat
21 Marguerite VALADIER
22 Jean AVENIN x 16.04.1695 Talizat
23 Jeanne BOUDET
24 Jacques FONTANIER ° 04.08.1700 Ferrières St Mary x 14.02.1726 FSM
25 Marguerite CIRAND ° 26.2.1706 Ferrières St Mary
26 Pierre METGE ° 03.6.1712 Ferrières St Mary, x 09.05.1717 Ferrières St Mary
27 Marie SOURREL ° ca 1717 Ferrières St Mary
28 Jean BAGUET ° ca 1702 Ferrières St Mary x 23.01.1725 Ferrières St Mary
29 Alix SOULIER ° ca 1708 Ferrières St Mary
36 Jean MERLE x
37 Marie RANCILLAC
38 Pierre MERLE x
39 Catherine MALET
48 Jean FONTANIER x
49 Agnès ESTENIS ° Moissac
50 Edmond CIRAND, + 14.01.1713 Ferrières St Mary x
51 Jeanne MARREL ° Allanche
52 Pierre METGE, + 12.02.1735 Ferrières St Mary x 04.02.1700 Joursac
53 Jeanne DELRIEUX ° Joursac
54 Guilhem SOURREL, ° 01.06.1683 Ferrières St Mary x 25.01.1718 Ferrières St Mary
55 Isabeau PEYRAS + 21.11.1725 Ferrières St Mary
56 Aymond BAGUET x
57 Agnès ALDIGIER
58 François SOULIER x
59 Antoinette PLANCHE, ° St Mary le Plain

Henry JUILLARD (CGHAV – 925)

97-7926 BOUDET-FONTANIER (15)

J'ai dans mes notes Jean BOUDET + avant 1758, époux de Agnès ANDRAUD, parents de :

- Gabriel BOUDET demeurant à Ferrière St Mary le Cros en 1778,
- Claude BOUDET demeurant à Lissargues Talizat en 1778,

- Pierre BOUDET ° ca 1733 (25 ans au x), + après 1778, x 26.04.1758 à St Mary le Cros Catherine FONTANIER ° ca 1736 (22 ans au x), + après 1778, fille de Jean Florac FONTANIER absent depuis 20 ans en 1758 et de Jeanne ALBARET + après 1758.

Ce dernier couple parent d'Anne BOUDET qui épouse le 22.07.1778 à St Mary le Cros, Vital JOURNIAC.

Ces informations ne sont pas exactement celles recherchées mais des pistes à suivre....

André HAGARD (CGRN – 3449)

97-7927 BOUFFON-ALLIGIER (63)

1 Jacques BOUFFON ° 30.05.1735 Auzelles x
2 Louis BOUFFON ° 03.01.1690 Auzelles ? (les tables de baptêmes en mairie ne donnent pas les filiations) + 18.01.1743 Auzelles x 13.07.1724 Auzelles
3 Gabrielle ALLIGIER (et non Marie comme indiqué dans l'acte de mariage de son fils) ° 18.06.1704 Auzelles
6 Annet ALLIGIER + 30.12.1712 Auzelles x
7 Françoise BERNARD + 22.031752 Auzelles

Christiane DEGEORGES (CGHAV – 12)

97-7937 BUSCHE(R) (15)

97-7938 BUSCHE(R)-ANDRAUD (63)

2 Jean BUSCHE, ° ca 1680 + 27.09.1724 Villeneuve Lembron, x cm 05.02.1705 St Hérent
3 Agnès ANDRAUD, ° ca 1680
4 Pierre BUSCHE, + < 1705, x
5 Jeanne FAYON, + < 1705
6 Mathieu ANDRAUD, + < 1705, x
7 Anne BORNE, + < 1705.

Renée BEAUME (CGHAV – 1450)

97-7938 BUSCHE(R)-ANDRAUD (63)

Jean BUSCHE x 04.1705 St Hérent Agnès ANDRAUD, l'un et l'autre de St Hérent, sans filiation.

Témoins : Pierre et Antoine ANDRAUD, Antoine BUSCHE et N... MARTIN qui ont tous signé. Le curé de St Hérent, autre Jean BUSCHE, parait être un oncle de l'époux.

- Agnès ANDRAUD, ° 07.02.1683 St Hérent, fille de Me Mathieu ANDRAUD, greffier de St Hérent, y + 28.01.1691, et d'Anne BORNE, + 01.08.1745 Boudes.
- Jean BUSCHE, 12.01.1723 (° de sa dernière fille) < + < 24.07.1725 (x de l'aînée), mais pas d'inhumation à Boudes. Jean BUSCHE pourrait être décédé au cours d'un déplacement lié à sa profession de marchand.

Joseph MAUBERT (CGHAV – 1722)

97-7943 CHADENAT-DAUMAS (63)

Continuation de la réponse de Jean VERNET parue dans le n° 97.

10 Pierre SAURET, ° ca 1720 + < 19.09.1774, x 08.04.1745 Chambon sur Dolore
11 Marie CHAMBON, ° 25.02.1726 Fournols + 29.09.1779
14 Jean FAYE x 23.10.1742 St Bonnet le Bourg
15 Catherine REYMOND
18 Jean RIBEYRE, ° Ambert + > 1743, x 24.02.1716 Thiolières
19 Marie CHAL (ou CHARD ou ACHARD)
20 Vital SAURET x 01.06.1706 Chambon
21 Antoinette HOSPITAL
22 Vital CHOMETON x 05.1723 Fournols
23 Marie GENESTIER
28 François FAYE, + < 23.10.1742, x 07.10.1710 St Bonnet le Bourg
29 Anne GOURGOUILLON, + > 23.10.1742
30 Étienne REYMOND, + < 23.10.1742, x 14.02.1703 St Bonnet le Bourg
31 Charlotte VALANSON, + 27.01.1760
36 Blaise RIBEYRON x 17.08.1665 Ambert
37 Gabrielle CHESLES
38 Pierre CHAL x 16.02.1676 St Amand Roche Savine
39 Marie DURIF

Remarque : pour les quartiers n° 24 à 27, le patronyme DAUMAS-DOMAS vient probablement de St Bonnet le Bourg ou St Bonnet le Chastel. Il conviendrait de procéder à des recoupements méticuleux avec les parrainages rattachés à ce nom.

Une autre possibilité : une déformation de DUMAS en DOMAS ?

Jean LASSAGNE (CGHAV – 1109)

97-7951 CHAUSSE-CARROT (43)

2 Pierre CHAUSSE ° 06.06.1701 Riotord (43) x 24.02.1727 Montregard (43)
3 Françoise CARROT ° 20.02.1711 Riotord
4 Mathieu CHAUSSE journalier à Maujour Devesset (07) x 30.12.1698 Riotord
5 Magdeleine GILLIER ° 30.04.1671 Riotord
6 Mathieu CARROT x 06.05.1710 Riotord
7 Marie MOLLIN ° 15.06.1686 Riotord
10 Jean GILLIER x
11 Marie SANIOL
12 Gabriel CARROT x
13 Françoise TREDOS
14 Mathieu MOLLIN + 17.08.1705 Riotord x
15 Marie MOREL + 11.10.1706 Riotord

Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

97-7955 CLAUSTRES (63)

De Jean ROLLE et Marie CLAUSTRE :

- Jacques ° 12.05.1653 Ambert (parrain Jacques CLAUSTRES,
- Antoinette ° 05.10.1660 Ambert (marraine Antoine CLAUSTRES de Thiolières).

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-7957 COHENDY-ANDAN(63)

J'ai dépouillé St Genès Champanelle et je n'ai pas trouvé le mariage COHENDY-ANDAN mais le mariage le même jour (04.02.1723) à St Genès Champanelle de deux de leurs enfants :

- Jean COHENDY et Jeanne FONFREIDE, fille de Jean et + Antoinette VIALLEX,
- Michelle COHENDY et Genez FONFREIDE, fils de Jean et + Antoinette VIALLEX.

Il y a des COHENDY à Aydat, Ceyrat, Saulzet le Froid, Olby, Nébouzat, Romagnat, etc.

Andrée PARBELLE (CGHAV – 1677)

97-7971 DAILHOUX (63)

Il y a un village Ailhoux à l'est de la commune de Brousse. Une partie du village est située sur la commune de Brousse et l'autre sur la commune d'Auzelles. Il est situé sur les bords du ruisseau du même nom qui prend sa source dans le bois du Mouchet.

André CHADEBOST (CGHAV – 1521)

97-7974 DEFRADAS-VIDALAIN (63)

Ce couple m'intéresse, mais rien de plus les concernant. Le mariage doit figurer dans le trou des registres de Marat (1648-1698).

Jean-Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-7975 DEGEORGES-PONTIGNAT (63)

2 Pierre DEGEORGES ° 14.03.1776 Ambert x 01.05.1798 Job (12 floréal an VI)
3 Marie POUTIGNAT ° 08.06.1778 Le Monestier
4 Barthélemy DEGEORGES ° 28.11.1747 Ambert x 30.05.1775 Job
5 Marguerite BOISSADIE
6 Barthélemy POUTIGNAT + après 1798 x
7 Marie PRAT + avant 1798
8 Pierre DEGEORGES ° 07.12.1712 Ambert + 27.03.1759 Ambert x_1 07.10.1738 Ambert Françoise VISSEYRIAS, fille de Vital et Charlotte DESMARIAUX, x_2 05.02.1742 Ambert VISSEYRIAS Jeanne VISSEYRIAS, fille de Guillaume et Marie POUGET, x_3 13.09.1746 Job
9 Marie CHEVALIER de Thiolières
10 Benoît BOISSADIE + après 1775 x 11.05.1728 Valcivières
11 Gabrielle BERNARD + après 1775
16 Étienne DEGEORGES ° 07.05.1668 Ambert + 29.02.1732 Ambert x 07.12.1690 Ambert
17 Marie DOUARRE ° 18.07.1675 Ambert
18 Antoine CHEVALIER x
19 Françoise SAUVAGEON
20 Benoît BOISSADIE ° 25.08.1663 Valcivières x 19.09.1695 Valcivières
21 Marguerite GRANGEON
22 Barthélemy BERNARD ° 24.04.1668 Valcivières x 02.10.1696 Valcivières
23 Clauda ARTAUD ° 23.03.1666 Valcivières
32 André DEGEORGES (le jeune) ° 26.11.1645 Ambert + 20.01.1689 Ambert x 30.12.1664 Ambert contrat Me BEGON
33 Françoise ASTIER ° 25.01.1646 Ambert + 11.01.1680 Ambert
34 Damien DOUARRE x
35 Anne GLADEL
40 Jean BOISSADIE ° 14.04.1621 Valcivières x 29.01.1652 Valcivières
41 Jeanne MARSOLAT ° 14.04.1629
42 Antoine GRANGEON x 06.10.1674 Ambert
43 Denise BRUGERON
44 Damien BERNARD ° 22.08.1635 Valcivières x 15.10.1658 Valcivières
45 Damiane ARTAUD ° 15.01.1634 Valcivières
46 Guillaume ARTAUD x 11.02.1652
47 Gabrielle ARTAUD ° 2610.1634 Valcivières
64 Étienne DEGEORGES x 29.12.1624 Ambert contrat Me GLADEL
65 Alix MARCON
66 Antoine ASTIER x
67 Anne SOUSTRE
80 Benoît BOISSADIE x 28.11.1611 Valcivières
81 Marguerite GOURBEYRE
82 Antoine MARSOLAT x 19.01.1614 Valcivières
83 Benoîte ARTAUD
84 Crépin GRANGEON x 11.09.1646 Ambert
85 Gabrielle MOULIN
86 Barthélemy BRUGERON x 04.01.1650 Ambert
87 Marguerite GRANGEON
88 Georges BERNARD ° 20.10.1611 Valcivières x 25.05.1634 Valcivières
89 Anna DAUPHIN ° 20.09.1611 Valcivières + 01.05.1642 Valcivières
92 Jean ARTAUD x
93 Marguerite FAURE
94 André ARTAUD x
95 Damiane BERNARD
128 Simon DEGEORGES x
129 Françoise MONTEILLET
130 Jean MARCON x
131 Marguerite CHELLES
160 Jean BOISSADIE
164 Antoine MARSOLAT
168 Jean GRANGEON x
169 Anne PRADAL
170 Jean MOULIN
176 Guillaume BERNARD x
177 Antonia POURREYRON
178 Damien DAUPHIN x
179 Antonia BONNETON

Damien BERNARD et Damiane ARTAUD, Guillaume ARTAUD et Gabrielle ARTAUD sont mes ancêtres n° 1088, 1089, 1090 et 1091

Étienne DEGEORGES et Alix MARCON sont les ancêtres n° 346 et 347 d'Emmanuel CHABRIER et de plusieurs Membres du Cercle.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

97-7984 DOIGNON-BOULAND

Le patronyme DOIGNON est représenté dans le canton d'Auzances (Creuse) au XVIIIe siècle, dans la paroisse de Dontreix (alors dans le diocèse de Clermont), d'après des relevés de mariages de cette paroisse éditées au CGHML.

Il n'y a pas de relevés pour Les Mars (limitrophe de Dontreix), mais c'est bien là que devait résider le couple d'ancêtres recherché car je lis dans le relevé des mariages de Chard (alors diocèse de Clermont, aujourd'hui canton d'Auzances) autre paroisse contiguë aux Mars et à Dontreix le mariage non filiatif d'Antoine DOYNNAN et de Marguerite BOUDAUD à la date du 30.01.1748 qui sont, à n'en pas douter, vos ancêtres.

Les registres paroissiaux de Dontreix et de Chard ont été déposés aux Archives Départementales de la Creuse où ils sont consultables, bien que ces paroisses fissent à l'époque partie et de l'Auvergne et du diocèse de Clermont.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV – 1559)

97-7992 FAIDIDES-GRAS (63)

2 Grégoire FAIDIDES, ° 27.11.1748 + 15.09.1805 Ambert, x 27.09.1764 St Ferréol des Cotes
3 Antoinette GRAS, ° 04.01.1746 St Ferréol des Cotes + 17.01.1765 Pomeyrolles (Ambert)
4 Antoine FAIDIDES, ° 08.10.1721 + 16.03.1787 Ambert, y x_1 09.10.1742 Jeanne BESSEYRIAS, fille de Guillaume et Clauda GERMANANGES, y x_2 21.09.1745 Ambert
5 Marguerite SAUVADE, ° 16.07.1730 le Trait (St Martin des Olmes) + 17.05.1758 Ambert
6 André GRAS, ° 29.04.1721 Thiolières (Champetières) + 12 prairial an 11, x 30.07.1743 St Ferréol des Cotes
7 Marie-Anne CHARTOIRE, ° 28.03.1724 + 12.05.1790 St Ferréol des Cotes
8 Grégoire FAIDIDES, ° 14.05.1701 + 09.06.1772 Pomeyrolles (Ambert), x 07.02.1719 Ambert
9 Anne CELLIER, ° 01.04.1702 le bourg (Thiolières) + 09.05.1768 Pomeyrolles (Ambert)

10 Pierre SAUVADE, ° 11.11.1699 St Martin des Olmes + 15.10.1779 St Ferréol des Cotes, x 05.09.1719 St Martin des Olmes
11 Clauda BORDEL, ° 08.09.1685 Valeyre (Ambert) + 04.05.1748 St Martin des Olmes
12 Grégoire GRAS, ° 06.01.1680 Champetières + 22.04.1751 Thiolières (Champetières), y x 19.09.1701
13 Jeanne VISSEYRIAS, ° 09.09.1685 le Fraisse (St Ferréol des Cotes) + 16.11.1722 Champetières
14 Jean Joseph CHARTOIRE, ° 19.03.1687 + 05.03.1769 St Ferréol des Cotes, y x 22.06.1723
15 Toinette DESCOTES, ° 10.09.1686 Cleurettes (Ambert)+ 26.05.1755 St Ferréol des Cotes
16 Damien FAIDIDES, + 08.06.1660 + 05.09.1709 Pomeyrolles (Ambert), y x 05.03.1685
17 Damiane GRAS, ° 16.09.1665 Meydat (Ambert) + 11.06.1719 Pomeyrolles (Ambert)
18 Antoine CELLIER, ° ca 1671 + 04.11.1747 le Mas de la Farge (Ambert), y x 14.06.1695
19 Marguerite CHATAIGNER, ° 19.01.1676 le bourg (Thiolières) + 11.06.1751 Ambert
20 Barthélemy SAUVADE, ° ca 1670 + 23.06.1738 la Barge (Ambert), x 21.01.1690 St Martin des Olmes
21 Antoinette BALLAY, ° 07.04.1674 les Ballays (St Martin des Olmes) + 19.03.1739 Ambert
22 Jean BOURDELLE, ° 12.08.1753 + 13.03.1733 la Barge (Ambert),y x 19.10.1683
23 Marie NOURRISSON
24 Jean GRAS, ° 13.01.1652 + 07.10.1693 Thiolières (Champetières), x cm 03.08.1670
25 Marguerite COLLANGETTES, ° 12.07.1657 Collangettes + 28.01.1705 Thiolières (Champetières)
26 André VISSEYRIAS, ° 09.04.1638 Champetières + 10.01.1705 le Fraisse (St Ferréol des Cotes), y x 01.02.1677
27 Anne THIOLIERES, ° 16.06.1646 Thiolières (Champetières) + 25.04.1741 (St Ferréol des Cotes)
28 Jacques CHARTOIRE, ° 18.03.1647 + 25.11.1719 St Ferréol des Cotes, x cm 03.09.1667 (Ambert)
29 Anne BOUCHE, ° ca 1651 + 09.09.1738 St Ferréol des Cotes
30 Léonard DESCOTTE, ° 30.04.1645 + 25.12.1720 Ambert, y x 29.11.1681
31 Catherine PERRIER, ° 03.05.1656 + 13.07.1721 Cleurettes (Ambert)
32 André FAIDIDE, ° 02.10.1623 + 20.11.1692 Pomeyrolles (Ambert), x < 1657
33 Marie POLVAREL, ° 01.03.1639 St Pardoux ° 18.06.1675 Pomeyrolles (Ambert)
34 Jean GRAS, ° 24.09.1632 Thiolières (Champetières) + 19.04.1703 Aubignat (Ambert), y x cm 12.02.1658
35 Antonia FILLIAT, ° 29.01.1636 + 15.09.1681 Ambert
36 Étienne CELLIER, ° 09.02.1678 Bertignat, x
37 Anne DOUSSON, ° ca 1642 + 16.01.1720 le Fournet (Ambert)
38 Julien CHATAIGNIER, ° 12.12.1644 Marliangues (Thiolières) + 29.12.1712 le Chalet (Bertignat), x
39 Antonia GOLÉO, ° 11.11.1648 le bourg (Thiolières)
40 Jean SAUVADE, ° 11.06.1639 Chartoire (St Ferréol des Cotes) + 05.02.1696 la Barge (St martin des Olmes), x cm 20.07.1663 Ambert
41 Damiane JACOB, ° 17.03.1635 Boisserolles (St Ferréol des Cotes) + 21.12.1702 la Barge (St martin des Olmes)
42 Guillaume BALLAY, + 01.12.1709, x
43 Anne BALLAY
68 André GRAS x
69 Michelle DOUARRE
70 Jean FILLIAT x
71 Anne PERRON

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)
Jean-Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-7992 FAIDIDES-GRAS (63)

Voici une version différente d'une partie de l'ascendance :

12 Grégoire GRAS, ° ca 1697 + 05.02.1741 1741, x 05.09.1719 Ambert
13 Antoinette VEYSSIER, ° ca 1689 + 08.06.1767 St Ferréol des Cotes
24 André GRAS x 29.01.1691 Ambert
25 Clauda CHASSAGNOLLE
26 Claude VAISSIER x
27 Marguerite DULAC
32 André FAIDIDES
34 Jean GRAS
36 Étienne CELLIER
38 Julien CHATAIGNER de Bertignat
40 Jean SAUVADE
42 Guillaume BALAY
48 Jean GRAS
50 Jacques CHASSAGNOLLE; de Grandrif, x
51 Jeanne COL

Alain BORDET (CGHAV – 2308)

97-7995 FAYOLLE (43)

1 Marie Émile FAYOLLE, ° le Puy-en-Velay 14.05.1852, + Paris 27.08.1928, Maréchal de France
2 Jean Pierre Auguste FAYOLLE, dentellier, Président du Tribunal de Commerce, Président de la Chambre consulaire des Arts et Manufactures de la Haute-Loire, maire de St Geneys (43), ° 01.11.1824, x 27.12.1851
3 Rosine BADIOU, ° 1829
4 Jean Pierre FAYOLLE, ° St Geneys 21.06.1778, + 27.01.1851, x 20.07.1813
5 Anne Marie ROSTAING, de Tressac
6 Étienne BADIOU, maire de Freycenet la Tour (43), + 1831
7 Françoise EXPERTON, ° 1797
8 Joseph FAYOLLE, ° 1748, + 29.09.1820 x sa cousine
9 Marie-Anne BOUDON
12 Nicolas BADIOU, maire de Freycenet la Tour, + 1790
13 Jeanne Marie EYMARD d'Arthaud du Monastier
14 Jean EXPERTON, négociant en fer au Monastier, décoré de l'ordre du Lys
16 Claude FAYOLLE x 11.11.1738 sa cousine
17 Marie EYMERE
18 Claude BOUDON
19 Anne BOUDON
24 Antoine BADIOU
25 Anne Marie VOLLE, d'une famille mentionnée à Freycenet (43) depuis le XIVe siècle
32 Me Pierre FAYOLLE, ° 1698
33 Vitale RANCON, ° 1698
34 André EYMERE x
35 Jeanne EYRAUD
38 Claude BOUDON, ° 11.11.1695
39 Jeanne SOULIER

66 Jean RANCON x
67 Anne BOUDON
76 Jean BOUDON, ° 1674 x 23.07.1694 sa cousine
77 Antoinette VARENNES
96 Antoine BADIOU x
97 Vidale Roberte MACHABERT
134 Jean BOUDON x 15.01.1663
135 Marguerite JOURDE
152/153 = 134/135
154 Pierre VARENNES x
155 Aymée BOUDON
192 N… BADIOU, de la Borie, x
193 Marguerite MOURET

Pierre Lucien POUZET (CGHAV – 77)

97-8005 GIMEL (63)

Je confirme la réponse donnée dans le n° 97 par Henri PONCHON. On ne trouve pas de GIMEL à Job, à l'exception d'une Marie GIMEL, venue habiter le village des Fraisses (Job), mais uniquement comme épouse de Louis Antoine BEAL, qui y était propriétaire ; elle alla mourir à Labégude (07) et était née à Bertignat, et d'une Jeanne GIMEL, venue s'y marier à un Jean MALHAIRE, mais également originaire de Bertignat. La centaine de GIMEL-JUMET présents dans mon fichier sont pratiquement tous des communes ou paroisses de Bertignat et de Vertolaye.

Quant au patronyme SAU(L)ZE, il est inconnu à Job. La seule personne de ce nom que je connaisse dans la région est mon ancêtre n° 845 : Antoinette SAUZE, épouse de Mathieu SAUVADE, qui vivait à la fin du XVIIe siècle. On connaît des SAUZET, mais pas de Job non plus. De toute façon, les indications de date données dans la question sont on ne peut plus rares et même rarissimes et ne facilitent pas une recherche en vue d'une réponse.

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

97-8007 GLADEL-POINTU (63)

Compléments à la réponse publiée dans le n° 97 :

26 Christophe REDON + 06.07.1716 Montgrain (St Éloy la Glacière)
27 Damiane COLLAY + 10.03.1733 Amouillaux (St Éloy la Glacière)
52 Bonnet REDON + 13.10.1701 Mongrain

Sources : M. & Mme CHADEBOST, correspondance personnelle.

Raymonde BIENVENU (CGHAV – 492)

97-8008 GLADEL-VIGERIE (63)

D'après mes notes recueillies lors du dépouillement de Champagnat le Jeune : Louis et Blaise GLADEL, frères, fils de François et Clauda BOULAMOIS, y x 03.03.1710 Anne et Anne VIGERIE, sœurs, filles de Jean et Antoinette AUSSEL (et non pas AUGER, du à une mauvaise lecture de ma part). Aucune trace de leurs décès à Champagnat.

Louis GLADEL est présent le 24.03.1743 lors du décès de son épouse, et est déclaré *« absent depuis longtemps »* le 03.09.1748 lors du mariage de sa fille Françoise, et finalement, il est déclaré décédé le 09.05.1755 lors du mariage de sa fille Marie.

Blaise GLADEL est absent le 17.11.1739 lors du mariage de son fils Claude, il est déclaré *« absent depuis de longues années »* le 03.10.1747 lors du mariage de son fils Annet, et, finalement, le 15.10.1750 lors du mariage de son fils Pierre, il serait vivant mais absent.

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

97-8047 MAYADE (63)

Jeanne MAYADE, fille de Marien et Antoinette MONGHEN (mes n° 256-257), ° et b 10.02.1745 Landogne (parrain Léonard POUGHON, marraine Dlle Jeanne CHALUS), + 14.09.1806 Villosanges (témoins : Guillaume FOURNIER, 29 ans cultivateur, fils, La Grangette, Villosanges, et Pierre MAYADE 48 ans, neveu maternel, cultivateur aux Salasses Landogne). Elle est veuve d'Étienne FOURNIER.

Pour des compléments, me contacter de préférence par émail : gilbert.mayade@wanadoo.fr

Gilbert MAYADE (CGHAV – 478)

97-8055 MESTRON-DARROT (63)

Michel MESTRON x Clauda DARROT sont mes ancêtres n° 2304 et 2305, mais leur mariage m'est inconnu.

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-8061 MOLAS (23-63)

On trouve beaucoup de MOLAS ou MOLLE à Miremont, quelques uns à Bromont Lamothe, ainsi qu'à Combrailles.

Alain CHABRILLAT (CGHAV – 2281)

97-8064 MONGOUR-BUGHON (63)

Le patronyme BUGHON était très présent au Montel de Gelat (63) et à Mérinchal (23).

Le patronyme MONGOURD se trouvait à Chard (23) et bien sur aux Mars (23) où il existait un fief de ce nom, dont il reste des bâtiments aujourd'hui.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV – 1559)

@97-8071 MOURLEVAT-COSTE (63)

Complément à la réponse de Henri PONCHON dans le n° 97 :

1 Jean Baptiste MOURLEVAT, ° 20.01.1794 Marat
2 Damien MOURLEVAT x 03.08.1784 Marat (cm reçu DEPÉRIÈRE, Marat, 30.05.1784)
3 Marie COSTE BADIN
4 Jean MOURLEVAT, du Teilhet (Marat) + > 1784 (mariage pas à Marat)
5 Magdeleine PIRONNIAS + > 1784
6 Geneix COSTE BADIN, ° le Got de la Montagne (Marat) 22.06.1725 + > 1785, x Marat 19.02.1754 (cm reçu TOURLONIAS, Marat, 18.02)
7 Jeanne TAILHANDIER, ° la Garde (Marat) 04.12.1729, + le Got 09.08.1785
12 Jean COSTE BADIN, du Got, + 30.11.1747, x Marat 27.06.1724
13 Jeanne RIGAUD + > 1754
14 Benoist TAILHANDIER, de la Garde, ° ca 1691, + 05.10.1731 Marat, x Marat 03.03.1707
15 Antoinette GOUTTEBROZE, ° ca 1687, + la Garde 16.06.1735 + ca 1752
24 Sébastien COSTE BADIN, du Got, ° ca 1664, + 12.11.1709, x avant 1700
25 Antoinette VIALLIS, de Genasse (Marat)
26 Geneix RIGAUD, de la Salesse (Marat) ° 1694 + 1724
27 Antoinette BOREL
28 Benoît TAILHANDIER, ° 1665 + 1704, x ca 1655-1680
29 Anne CHABRIER, ° ca. 1640, + 15.11.1733 à 95 ans
30 Claude GOUTTEBROZE, ° le Teilhat (Marat) 26.01.1646, + la Garde 11.12.1709, x_1 avant 1679
31 Jeanne POUMARAT, ° ca 1643, + 04.05.1705 Marat
48 Pierre COSTE BADIN l'aîné, de la Fortiche (Marat), ° 04.06.1635, + 05.02.1707 (mon Sosa n° 528)
49 Pironne TARRIT, + 18.01.1624

50 Claude VIALLIS, ° 15.07.1644, + Genasse 14.01.1705
51 Françoise GRANGE
56 Adrien TAILHANDIER, de Mirat (Marat), y ° 01.02.1603, x_2 Marat 02.09.1642
57 Jacqueline BEAL BOURRAT, des Beaux (Job) ° 1627 + 1644
58 Jean CHABRIER ° 1625
60 Pierre GOUTTEBROZE, métayer au Teilhet
61 Jeanne SOLLELIS
96 Antoine COSTE BADIN, de la Fortiche, x Marat 23.09.1625
97 Clauda BEAL
100 Jean VIALIS, ° 08.04.1601, x Marat 05.10.1624 (cm du 01.08.1624)
101 Jeanne de La VIE
112 Annet TAILHANDIER, de Mirat, ° ca 1570, + 12.08.1625 Marat y x 06.02.1601
113 Françoise CHABRIER ° 1577 + 24.07.1622 Marat
114 Jean BEAL BOURRAT, des Beaux, x_1
115 Ne… CLAUSTRES CONCHETTES
120 Antoine GOUTTEBROZE
192 Jean COSTE BADIN, + av. 06.1631, x
193 Benoiste REYNAUD
194 Antoine BEAL x
195 Marguerite BEAL
200 Antoine VIALIS, du Vivier (Marat)
201 Anne GLEYNE
202 Antoine de La VIE, de la Vie Vieille (Marat)
226 Adrien CHABRIER ° 1570, x ca 1586x
227 Marguerite DEGOUNON ° 1570
228 Antoine BEAL BOURRAT, des Beaux, + av. 1613
229 Anna DUPIC

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)
Jean François CROHAS (CGHAV – 739)

97-8095 RAVEL (63)

J'ai noté Michelle RAVEL x Pierre MARCHEIX, ° 09.03.1643 + 15.01.1721 Cellule, fils de Pierre et Jeanne CHIROL.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

@97-8096 RAVEL (63)

Côte du registre consulté : 6E 256-10. Acte du 25.04.1848 : *« …sont comparus Antoine RAVEL âgé de trente six ans, maçon habitant à Olliergues, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, né hier soir à 10 heures, de lui déclarant en sa maison et d'Anne GUELLE, son épouse auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie ; les dites déclarations et présentations faites en présence de Jean Julien GUELLE âgé de soixante cinq ans cordonnier et Vincent RAVEL âgé de soixante ans aïeul de l'enfant habitant à Olliergues et le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture ».*

À signaler la naissance le 28.10.1846, de Rustique Catherine RAVEL, autre enfant du couple, avec présence des mêmes témoins.

Danielle CHANY (CGHAV – 1833)

@97-8098 RAVEL-GUELLE (63)

Bien que je ne m'intéresse pas spécialement à ce patronyme de RAVEL ou RAVET, je peux ajouter que ce n'est pas un patronyme d'Olliergues ou des environs immédiats donc l'implantation à Olliergues était récente. La plupart des maçons avait une origine dans les Combrailles ou la Creuse, même dans le Livradois-Forez.

On trouve au XVIIIe siècle également des RAVEL ou RAVET à St Étienne sur Usson.

Le patronyme GUELLE est d'interprétation difficile ; je pense que c'est la même chose que QUELLE, QUESLE, CUEILLE que l'on rencontre dans diverses paroisses du Livradois (Bertignat, Thiolières, St Amant Roche Savine).

Si le grand-père s'appelle Vincent RAVEL, cela peut faciliter les recherches.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@97-8098 RAVEL-GUELLE (63)

La réponse de M. PONCHON rejoint mon idée de déplacement des RAVEL ou RAVET. Certains se sont déplacés dans la région et d'autres plus loin comme l'Aube. Il faut creuser.

Jean Claude GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV – 2191)

97-8100 RIBEYRE (43)

Rosalie RIBEYRE est née le 31.05.1815, aux Ignes (Montlet), fille de Benoît, âgé d'environ 42 ans et de Jeanne Marie MOURY.

Simonne GASNE (CGHAV – 625)

97-8102 ROBERT (15)

Barthélemy ROBERT, x Marie Anne AURIE, ° 29.09.1769 à Trizac de Jean, laboureur au village de Lieuchy, et Marie ESCALIER, et + 10.02.1839 à Trizac.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

97-8106 ROCHER-MALMENAIDE (63)

Jean ROCHER ° 06.04.1743 St Matin des Olmes, fils d'Antoine et Claudine CHASSAGNOLLES, x 15.09.1767 St Martin des Olmes Marguerite MALMENAIDE ° 29.05.1743 St Martin des Olmes + 28.06.1789 St Martin des Olmes, fille de Jacques et Marguerite JARRIX.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

97-8107 ROLHION-VAISSIER (63)

Inversion dans l'énoncé de la question concernant Catherine VAISSIER :

- Catherine VAISSIER, ° 18.11.1627, est fille de Pierre et Antonia MONTGOLFIER, de Montgolfier.
- Catherine VAISSIER, ° 03.11.1632, est fille de Jean et Anne CHEVALEYRE, de Daragon.

Malheureusement les parrainages des enfants du couple Jean ROLHION x Catherine VAISSIER ne sont pas significatifs et le doute subsiste. L'âge indiqué au décès pour autant qu'il soit significatif ferait pencher pour une naissance en 1627 ? Seule la présence de Martial GOURBEYRE en 1665 peut faire pencher la balance pour une naissance de Catherine en 1632.

Martial GOURBEYRE x 08.07.1659 Valcivières Anna BONNETON, fille de Jacques et Catherine VAISSIER.

Jacques BONNETON x 06.02.1646 Valcivières Catherine VAISSIER de Daragon.

Jean-Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-8111 SEPTIER (63)

Anne SEPTIER/SESTIER et Jean SUCHEYRE sont mes ancêtres n° 1899-1898 et 1963-1962. Établis en la ville d'Ambert, ils ne sont ni l'un, ni l'autre natifs de cette paroisse.

Jean-Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-8117 SOULIER-MAMET (43):

1 Marguerite SOULIER ° 06.06.1807 Nozeyrolles
2 Étienne SOULIER, 29 ans x 12.02.1806 Pinols
3 Agnès MAMET, 27 ans
4 Pierre SOULIER, ° 02.10.1749 + 07.05.1804 à Nozeyrolles, y x 05.02.1771

5 Marguerite LEBRAT, ° 29.01.1756 Nozeyrolles, + 30.10.1838
6 Gaspard MAMET, notaire à Pinols, ° 03.04.1752 + 08.06.1811 à Pinols, x 20.02.1778 Chaliers (15)
7 Françoise DUPRE, ° 05.08.1759 à Chaliers, + 29.11.1831 à Pinols
8 Claude SOULIER x
9 Anne CHANSON, de Nozeyrolles
10 Augustin LEBRAT x
11 Antoinette OLLIER
12 Jean Antoine MAMET, notaire, x
13 Jeanne CONDY
14 Pierre DUPRE, notaire, x
15 Marguerite SAURET (?)

Jacques ROBERT (CGHAV -1397)

@97-8118 SUBERT-TOURLONIAS (63)

Réponse partielle.

1 Jean SUBERT, du Bost de Dore (Bertignat), ° 05.04.1692 x_1 1727 Clauda TOURLONIAS
2 Antoine SUBERT, du Bost de Dore, + 06.03.1730
3 Françoise BEAL, + le Bost de Dore 16.04.1715
6 Mathieu BEAL-TONNERRE, ° Espinasse (Job) 10.04.1615 x 1643
7 Anne BOUSSAT
12 Antoine BEAL TONNERRE, teste en 1637
13 Gabrielle ROURE
14 Barthélemy BOUSSAT
24 Pierre BEAL TONNERRE, du Chassaing (Bertignat)
25 Clauda ROURE
48 N… (Pierre) BEAL dit Tonnerre

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

@97-8124 TOURLONIAS-PAULIN (63)

Réponse partielle.

2 Damien TOURLONIAS, ° ca 1660, + 27.01.1730 le Chier (Marat)
3 Guillaumette PAULIN, de Layre (Marat), ° 10.08.1662 + 01.12.1741 au Cheix, veuve de Mathias GIRODON
6 George PAULIN, charpentier, ° le Chambon (Marat) 06.03.1640, + les Gouttes de Mayet (Marat) 16.06.1704, x_2 ca 1660
7 Jacqueline CHAMBON, ° 21.10.1639 la Paterie (Marat) + 08.08.1700 les Gouttes de Mayet
12 Guillaume PAULIN, meunier au bourg de Marat et à Vertolaye x Marat 28.08.1634
13 Jeanne MARECHAL, ° le Garet
14 Damien CHAMBON, ° 28.10.1600 Laire, x cm 11.03.1631
15 Clauda PAULIN
24 Durand PAULIN l'aîné, ° ca. 1563, + 20.01.1631 du Grippel (Marat)
25 Françoise DIXMERIAS, ° ca 1578 + 20.01.1631 le Grippel
26 Anthoine MARESCHAL, du Garret (Vertolaye) x
27 Jeanne PAULIN
28 Durand CHAMBON
30 Antoine PAULIN

Pierre L. POUZET (CGHAV 77)
Jean-Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-8136 VIMAL-BAYARD (63)

1 Jean-Baptiste VIMAL ° 17.02.1783 Ambert + 05.01.1845, teinturier, x Jeanne BAYARD
2 Jean Joseph VIMAL ° 15.08.1745 Ambert + 06.05.1823 Ambert, teinturier x 26.02.1770 Ambert
3 Marie Anne DUPOYET, ° 06.09.1748 Ambert
4 Jacques VIMAL ° 26.10.1699 Ambert + 04.01.1769 Ambert, marchand teinturier, x 23.11.1734 Ambert
5 Claudine MARTIN, ° > 1711
6 Jean Vital DUPOYET, ° ca 1705, marchand x 25.09.1731 Ambert
7 Antoinette GOURBEYRE, ° 01.03.1714 Ambert
8 Jean VIMAL ° 1649 + 19.02.1707 Ambert maître teinturier, x 08.02.1684 Ambert
9 Marie IMBERDIS ° 25.10.1662 Ambert + 18.07.1709 Marsac
10 Pierre MARTIN ° ca 1680, x 20.11.1711 Ambert
11 Antoinette MARTIN ° ca 1685
12 Antoine DUPOYET ° 15.02.1664 Ambert + 26.02.1704 Ambert , x 10.02.1687 Ambert
13 Benoiste PERRODON ° 16.03.1663 Ambert
14 André GOURBEYRE ° 20.02.1684 Ambert, tailleur d'habits, x 03.02.1712 Ambert
15 Marianne VAISSON ° ca 1690
16 Jean VIMAL ° ca 1615 Ambert + 15.11.1658 Ambert, marchand papetier, x 04.03.1647 Ambert
17 Marie BUISSON ° 03.08.1630 Ambert + > 1696
18 Blaize IMBERDIS ° 10.07.1627 Le Monestier + 01.09.1689 Ambert, marchand, x < 1657
19 Juliette DEGEORGE ° 31.12.1635 Ambert + 22.05.1691 Ambert
24 Jacques DUPOYET ° 1611 + 14.08.1671 Ambert maître forgeron, x < 1652
25 Claudine DAPZOL ° 03.02.1629 Ambert + 24.04.1670 Ambert
26 Pierre PERRODON ° 1629 + 20.04.1679 Ambert, x < 1653
27 Marguerite MALCURAT ° 14.02.1634 Ambert + 18.11.1689 Ambert
28 Jacques GOURBEYRE ° 30.07.1642 Ambert, le Masreynat + < 1715, tailleur d'habits, x < 1670
29 Alix VIMAL ° ca 1650 + 14.09.1708 Ambert
32 Antoine VIMAL ° ca 1574 + > 1640, marchand papetier, x 03.02.1606 Job
33 Marie MONTEILHET ° ca 1582 + 28.03.1647 Ambert
34 Mathieu BUISSON ° ca 1570 + < 1647, marchand, x < 1630
35 Jehanne AGRAIN ° ca 1595 + 20.08.1646 Ambert
36 Damien IMBERDIS ° ca 1590 + < 1644, x < 1614
37 Marguerite GROLLET ° ca 1590 + > 1657
38 George DEGEORGE ° ca 1595 Job + > 1657, marchand, x ...01.1634 Ambert
39 Anne BRUGERON ° 06.12.1601 Ambert + 02.08.1679 Ambert
50 Pierre DAPZOL ° 08.10.1605 Ambert, x < 1627
51 Anna TOUPENE ° ca 1610
54 Jehan MALCURAT ° 05.09.1603 Ambert, x < 1634
55 Jeanne AGUET ° 17.04.1601 Ambert
56 Bérard GOURBEYRE ° 06.03.1610 Ambert + 05.11.1672 Ambert, Le Mareynat, x < 1638
57 Marguerite RICHARD ° 04.02.1619 Ambert, La Ribbe
58 Jean VIMAL ° ca 1615 Ambert + 15.11.1658 Ambert marchand papetier, x 04.03.1647 Ambert
59 Marie BUISSON ° 03.08.1630 Ambert + > 1696
64 Benoît VIMAL ° ca 1540 + < 1606, marchand papetier, x < 1570
65 Marie ROLHION ° ca 1550 + 21.05.1633 Ambert
66 Pierre MONTEILHET ° ca 1550, papetier

70 Robert AGRAIN ° ca 1565 + > 1616, orfèvre
72 Pierre IMBERDIS ° ca 1560
78 Jacques BRUGERON ° ca 1565 + < 1616, greffier x ca 1595
79 Damiane MONGOLFIER ° ca 1570
100 Jean DAPZOL ° ca 1575, x ca 1600
101 Charlotte DURIFZ ° ca 1580
108 Jehan MALCURAT ° ca 1575, x < 1603
109 Jehanne COLLANGETTES ° ca 1580
110 Jehan AGUET ° ca 1580 + 26.07.1627 Ambert, x < 1601
111 Guillemette CHABRIER ° ca 1585 + < 1612
112 Jehan GOURBEYRE ° ca 1584, x < 1603
113 Damiane MAREYNAT ° ca 1585
114 Jacques RICHARD ° ca 1585 + 18.03.1650 Ambert, papetier, x < 1611
115 Mariette VIMAL ° ca 1592 + 31.01.1623 Ambert
116 Antoine VIMAL ° ca 1574 + > 1640, marchand papetier, x 03.02.1606 Job
117 Marie MONTEILHET ° ca 1582 + 28.03.1647 Ambert
118 Mathieu BUISSON ° ca 1570 + < 1647, marchand, x < 1630
119 Jehanne AGRAIN ° ca 1595 + 20.08.1646 Ambert
128 Antoine de VYMAL ° ca 1502 Ambert, papetier, x ca 1535
129 Yzabel N...° ca 1515 + > 1570
140 Pierre AGRAIN ° ca 1530 + < 1578, orfèvre, x 1558
141 Jehanne JOUVENEL ° ca 1535 + > 1585
202 Claude DURIFZ ° ca 1550 + 06.10.1617 Ambert, Grandsaigne
224 Damien GOURBEYRE ° ca 1560 Valcivières, Gourbeyre + < 1642, x ca 1583
225 Clauda FAYE ° ca 1565 + < 1642
226 Jacques MAREYNAT ° > 1551 + < 1617, x 1576
227 Anthonia MASREYNAT ° ca 1555 Ambert, Le Mareynat
228 Jehan RICHARD ° ca 1550 + ca 1602, marchand papetier, x ca 1575
229 Jacqueline CHANTELOUBE ° ca 1555
230 Barthélemy VIMAL ° ca 1565 + > 1622, papetier, x ca 1585
231 Marthe GRIVEL ° ca 1568 + > 1632
232 Benoît VIMAL ° ca 1540 + < 1606, marchand papetier, x < 1570
233 Marie ROLHION ° ca 1550 + 21.05.1633 Ambert
234 Pierre MONTEILHET ° ca 1550, papetier
238 Robert AGRAIN ° ca 1565 + > 1616, orfèvre
256 Benoid de VYMAL ° ca 1470 Vimal + < 1539
280 Anthoine AGRAIN ° ca 1505 + > 1573, marchand
281 Mariette JOUBERT ° ca 1510 x ca 1530 + > 1575
282 Christophe JOUVENEL ° ca 1500 La Chaise Dieu (43) + < 1558
452 Damyen MASREYNAT ° ca 1525 Ambert, Le Mareynat + > 1588, laboureur
454 Jacques MASREYNAT ° ca 1520 Ambert, Le Mareynat + < 1576
456 Barthélemy RICHARD ° ca 1510 + < 1567
460 Antoine VIMAL ° ca 1542 + < 1601 x ca 1565
461 Anna BOSTFOUCHIER ° ca 1545 + ...03.1615
462 Jehan GRIVEL ° ca 1545 x < 1565
463 Ellys VYMAL ° ca 1549
464 Antoine de VYMAL ° ca 1502 Ambert, papetier, x ca 1535
465 Yzabel N... ° ca 1515 + > 1570
476 Pierre AGRAIN ° ca 1530 + < 1578, orfèvre, x 1558
477 Jehanne JOUVENEL ° ca 1535 + > 1585
512 Benoist de VIMAL ° ca 1440 Vimal
560 Jehan AGRAIN ° ca 1470 Ambert + < 1534 x ca 1495
561 Lucque LEGALLE ° ca 1475 + < 1534
904 Damyen MASREYNAT ° ca 1500 Ambert, Le Mareynat + < 1576
920/921 = 464/465
926/927 = 920/921
928 = 560
952 Anthoine AGRAIN ° ca 1505 + > 1573, marchand, x ca 1530
953 Mariette JOUBERT ° ca 1510 + > 1575
954 = 282
1840 = 928 = 560
1852 = 1840 = 928 = 560
1856 = 512
1904/1905 = 560/561
3680 = 1856 = 512
3704 = 3680 = 1856 = 512

Laurence FROMENT (CGHAV – 1339)

@98-8139 ALBERT (63)

Il n'y a aucun mariage ALBERT dans les registres paroissiaux d'Aigueperse des XVIIe et XVIIIe siècles (1639-1668, 1685-1792).

Par contre, il a bien existé une famille ALBERT, à Effiat, à proximité donc (12 mariages entre 1631 et 1691).

On en trouve aussi fin XVIIIe siècle à Denone, qui sont originaires de Biozat et Escurolles.

Un de mes ancêtres, François NUGERON, avait épousé en 1ères noces Isabeau ALBERT, dont une fille Isabelle ° 1675 à Olhat (toujours à coté).

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

98-8144 BESSEYRE des HORTS (63)

1/ Le « Répertoire des généalogies françaises imprimées » d'Étienne ARNAUD, donne les références suivantes :

- « Annuaire de la noblesse de France », 1879
- « Bulletin héraldique de France », 1898,
- Gustave CHAIX-d'EST-ANGE, « Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle ».
- Comte Albert de REMACLE, « Dictionnaire des fiefs de la Basse Auvergne », Clermont-Ferrand, 1941-1943.

2/ Le « Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne » d'Ambroise TARDIEU, indique page 37 :

« BESSEYRE, seigneurs de Diane, des Horts. Bonne bourgeoisie originaire de Besse en Chandesse. Des châtelains de Besse ; un maire perpétuel de cette ville (1709) ; un conseiller au présidial de Clermont (1762-1788) ; un lieutenant civil et criminel en la sénéchaussée et présidial de Clermont (1762-1772). Existante.

Armes : d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or et accompagné de trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe ».

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

@98-8146 BONNEFOY (63)

Voir le fond GUILLEMOT cote 2F 450 aux Archives Départementales pour cette famille d'avocats, marchands, notaires que l'on rencontre à Thiers, Courpière, Riom, Montferrand, Noirétable...

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

98-8148 de CAYLUS

Le « Répertoire de généalogies françaises imprimées » d'Étienne ARNAUD donne une douzaine de références sur cette famille, et autant sur les PIERREBUFFIÈRE qu'il serait trop long de citer ici.

Ce répertoire est consultable à notre bibliothèque de Clermont-Ferrand.

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

@98-8150 du CHAUFFLOUR (63)

Ne faudrait-il pas lire DU CHOFFRUT, nom d'un village d'Olmet ? Une famille DUCHOFFRUT a été notaire à Olmet au XVIIe siècle et on rencontre ici ou là des traces de ses membres dans les paroisses avoisinantes.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8154 Implexes

J'ai aussi dans ma généalogie de la région de St Alyre d'Arlanc deux fois des mariages entre cousins germains sur deux générations successives. Les derniers étant les parents de ma grand mère paternelle. Je m'en suis sortie sans séquelles…

À ces époques les voyages n'existaient pas et en Auvergne les chemins n'étaient pas très sûrs, le climat était rude, alors on prenait conjoint au plus proche je pense !

Il y avait aussi peut-être les terres et les bois qu'on mariait pour qu'ils *« restent dans la famille »* ?

Andrée PARBELLE (CGHAV – 1677)

@98-8154 Implexes

C'est tout à fait normal et très courant chez moi en particulier pour Valcivières.

Je descends quatre fois d'Antoine GOURBEYRE (sosa 7690) x Damiane MORON et deux fois d'Antoine MATHEVON (sosa 3884) x Antonia VAISSIER (et aussi une fois d'une de ses sœurs, et aussi deux fois d'un frère de son père).

Il y en a aussi beaucoup sur Grandval et Bertignat avec des noms très répandu comme FONLUPT, IMBERDIS, POURRAT, etc.

Patrice VINSON (CGHAV – 1428)

@98-8154 Implexes

Personnellement je ne rencontre qu'une dispense de 4e degré en 1747 à Ste Eulalie, par contre dans le Loiret, j'ai des implexes à foison (il ne fallait pas que les vignes sortent de la famille…).

Gérard HILBERT (CGHAV – 2230)

@98-8154 Implexes

Vaste sujet et sur lequel, à ma connaissance, il n'y a pas eu d'études générales. Si je me réfère à ma propre généalogie, je considère que ce phénomène est plutôt limité bien que mes ancêtres se situent tous dans un périmètre restreint (les cantons de Courpière et Olliergues).

Aucun implexe jusqu'à la 7e génération, c'est à dire 64 ancêtres différents. Cela commence uniquement à partir de la 8e où 2 cousins germains s'épousent, ce qui est rare. Après le phénomène s'accélère quelque peu mais les cousinages constatés sont très éloignés. Il y a de nombreux facteurs bien sur qui vont dans un sens ou dans l'autre :

- le mariage se situe dans un espace limité. Il a lieu entre deux habitants de la même commune ou paroisse et en tout cas ne dépasse qu'exceptionnellement une paroisse voisine (sauf émigration lointaine),
- en contrepartie, la population était très nombreuse, entre 5 et 10 fois ce qu'elle est aujourd'hui pour certaines communes du Livradois donc les possibilités étaient variées,
- les interdits religieux proscrivaient les mariages jusqu'à un certain degré de parenté sauf dispense,
- à l'inverse, le mariage entre parents était un moyen de ne pas disperser l'héritage.

Comme le fait remarquer Roland VIGNY, certains couples ont eu une descendance extrêmement nombreuse. Il est quasiment incontournable d'en descendre plusieurs fois d'autant plus, comme certains auteurs le soulignent, on se marie dans un milieu constitué par un ensemble de famille et la mémoire est longue. Pour ma part, je descends 6 ou 7 fois d'un couple Annet CHOMETTE x en 1642 à Augerolles Jeanne VIALLE mais c'est déjà la dixième génération.

Quant à Valcivières, j'avais constaté lors d'une étude précédente que le fond patronymique était très limité ce qui traduit un espace fermé, ce qui n'est pas le cas de toutes les paroisses. Ceci explique cela.

Il me semble qu'il y a deux niveaux d'implexe et donc de cousinage :

- celui que l'on retrouve vers la 4e ou 5e génération et qui correspond à un choix délibéré d'alliance pour tout un tas de raisons. Certains conduisent à des dispenses de consanguinité où les motivations sont expliquées.
- celui que l'on rencontre à partir de la 7e ou 8e génération et qui est plus un problème mathématique de probabilité. Quelle est la probabilité pour que deux personnes qui se marient dans un environnement déterminé aient au moins un couple d'ancêtres communs ? Il y a bien longtemps que je ne sais plus faire ce type de calculs et je compte sur les plus expérimentés d'entre vous. Mais en raisonnant par l'absurde, il parait évident que pour un pur auvergnat et une pure bretonne qui se sont rencontrés à Paris, cette probabilité est quasi-nulle ; par contre pour deux habitants d'une paroisse des monts du Livradois, cette probabilité doit être rapidement voisine de 100% et plus on remonte les générations, plus le nombre de couples communs s'accroît.

Dans le même ordre d'idée, quand deux généalogistes du CGHAV, originaire d'une zone déterminée (disons l'arrondissement), se rencontrent, ils ne doivent pas se poser la question « sommes-nous cousins ? » mais « comment sommes-nous cousins ? ». C'est toujours vrai. En tous les cas je suggère que ce sujet soit approfondi.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8154 Implexes

Quelques exemples, en complément d'Henri PONCHON, pris dans mes propres recherches :

Ce phénomène d'implexe croit avec les générations : de 3% à la 7e génération de mes ascendants, il passe à 13% à la 10e génération (soit 328 ancêtres distincts pour 376 théoriques connus, et 136 que je recherche encore).

À la 12e génération (génération née sous Henri III, Henri IV ou Louis XIII, selon les individus), il est de 27% (mais il est vrai que je n'ai retrouvé que 10% de mes ancêtres de cette génération).

L'implexe statistique est donc assez conséquent, il n'exclut pour autant pas des stratégies matrimoniales suivies.

Par exemple, le phénomène d'implexe apparaît dans mon ascendance à la 7e génération, du au mariage à Cunlhat de mon arrière-grand-père Jean Pierre MAYET (1881-1971) avec Anaïs BRAVARD (1888-1971), la fille de son cousin germain : mes premiers ancêtres multiples sont donc Pierre MAYET (1805-1882) et son épouse Marie Anne GROLET (1810-1859).
Or ces derniers étaient eux-même cousins au 4e degré canonique (et dans ce cas précis, la lecture attentive des dates des actes d'état-civil laisse penser que s'il y a eu stratégie matrimoniale, elle a été celle du couple avant d'être celle des familles…).
Ailleurs que dans le Livradois, j'ai pu observer une politique assez systématique d'endogamie à Villeneuve les Cerfs (canton de Randan), paroisse assez isolée dans les bois sous l'Ancien Régime : j'y ai recensé par exemple 21 dispenses de consanguinité en un demi-siècle (1741-1789) concernant les familles que j'étudiais (ancêtres ou parentes de mon arrière-grand-père François Gabriel NUGERON, 1872-1970), impliquant notamment 9 fois les ROCHE, 5 fois les CHARBONNIER, 4 fois les SOALHAT…
Des stratégies donc assez systématiques mais localisées, soit géographiquement, soit familialement.

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

@98-8162 RAVEL (63)

Les tables de mariages du CGHAV indiquent pour Puy St Gulmier les mariages entre 1746 et 1759 de 5 frères et sœurs de Marie RAVEL époux de Claudine BAUDHUY.

Alain CONSTANCIS (CGHAV – 1970)

@98-8163 RAY (63, 69)

J'ai trouvé des RAY ou REY à St Hilaire la Croix, canton de Combronde.

Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

98-8164 RÉMY de COURNON

Le « Répertoire de généalogies françaises imprimées » d'Étienne ARNAUD ne donne aucune référence à cette famille.
Par contre, la famille de COURNON (Auvergne) est citée dans :

- Marcellin BOUDET, « Chartes de franchise de Basse Auvergne », Clermont-Ferrand, 1914,
- Comte Albert de REMACLE, « Dictionnaire des fiefs de la Basse Auvergne ». Clermont-Ferrand, 1941-1943.

Yves GLADEL (CHAV – 205)

@98-8169 TRICOTTET (63)

Il s'agit bien de TRICOTET ou TRICOTTET. On en trouve ponctuellement à Vollore au XVIIe siècle où Françoise TRICOTET fille de + Jean épouse le 25.07.1673 Guillaume SANDRY, mais surtout à Thiers. GUILLEMOT a étudié cette famille de couteliers thiernois (cote 2F 961) aux Archives Départementales. D'après la liste de ce fond GUILLEMOT publié par « A moi Auvergne ! » dans les premières années du Cercle, cette généalogie remonte à 1583 et la famille est dite originaire de Francière (Picardie).

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8170 VYMORT (42, 63)

Quelques VIMORT ici ou là sur le versant Puy de Dôme du Forez :

- 3 mariages à Augerolles en 1749 et 1757, les mariés VIMORT habitaient alors Aubusson d'Auvergne mais leurs parents n'en étaient pas originaires,
- un mariage en 1699 à Olliergues, mais la mariée, Marie VIMORT fille de feu Claude et Jeanne QUERAT, venait de la Loire, code INSEE 42238 (je ne sais pas où c'est).

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

98-8176 d'APCHIER

Le « Dictionnaire généalogique des Familles d'Auvergne » du comte Albert de REMACLE (consultable aux Archives Départementales et à notre bibliothèque de Clermont-Ferrand) indique, tome I page 46 :
« Françoise, mariée par contrat reçu Jean VERNY et Guillaume RUAT notaires à St Chély le 07.08.1574 avec Claude AMARGIER, seigneur de Beauregard et de la Rode, capitaine d'une compagnie de quarante arquebusiers, fils d'Antoine AMARGIER, seigneur de Beauregard (I.R., Reg 41, f° 40 v°) ».

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

@98-8185 ARTAUD-DUMAS (63)

Sauf erreur de dépouillements, ce mariage ne figure ni sur les tables de Valcivières ni sur celles d'Ambert ni sur celles de quelques paroisses avoisinantes (Job, St Ferréol, Thiolières, le Monestier, Marsac, St Amant, Vertolaye, Chambon, St Bonnet).
Cela limite donc votre champ de recherches : St Anthème, le canton d'Arlanc, la Loire ?

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8195 BEAUVOIR-TOURNAIRE (63)

Voir réponse plus loin à la question PASTURAL-BOUDAL.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8200 BERARD-VALERY (43)

Je n'ai pas d'informations sur le couple que vous recherchez. Toutefois, dans mes recherches, j'ai trouvé Benoîte BERARD ° en 1780 à Allègre (43), fille de Jacques et Marie MARCON.
Avez- vous d'autres BERARD dans vos données ?

Lyla MARTIN (CGHAV – 2045)

@98-8209 BOUDAL (63)

Me Antoine BOUDAL est bien notaire aux Bosts, paroisse de Ceilloux, de 1663 à 1692.
Il y avait aussi un (des ?) BOUDAL, notaires à Piedmont (paroisse de Tours), entre 1710 et 1750.
Source : « Les études notariales des arrondissements de Clermont-Ferrand et Riom du XVIIe siècle à nos jours », par M. Georges BONNET, éditions de l'ARGHA.

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

@98-8232 COMBRIAS-PONCHON (63)

J'ignorais le destin de Claudine PONCHON à Chalmazel, mariage et décès. J'aimerais en savoir un peu plus : mari, enfants pour compléter mes fiches.
Voici l'acte de baptême complet de Claudine PONCHON dans les registres d'Augerolles :
« Le 18 septembre 1783 a été baptisé Claudine PONCHON, fille légitime à Guillaume, sabotier, et Marie GOUTTEFANHEAS né le même jour à deux heures du matin à La Vialle. Son parrain Jean PONCHON, sa marraine Claudine FOUGEROUSSE. En présence de Pierre PONCHON et de Benoît GOUTTEFANGHEAS qui n'ont su signer ».
Ses quartiers :

1 Claudine PONCHON
2 Guillaume PONCHON ° 23.01.1747 Augerolles (La Vialle) y + 22.08.1817 x 29.10.1771 Olmet
3 Marie GOUTTEFANGEAS PALLOUX

4 Pierre PONCHON ° 24.10.1716 à Job + 12.07.1768 à Augerolles x 05.02.1746 à Vertolaye
5 Marie SOLALIS ° ca 1722 à Vertolaye (ce sont mes ancêtres directs 128 et 129)
6 Arnaud GOUTTEFANGHAS
7 Benoîte GOUTTEFANGHAS
8 Guillaume PONCHON ° 05.02.1675 à Cunlhat + 19.05.1752 à Augerolles, laboureur au Martinangues (Le Monestier) en 1700, s'installe alors au hameau de Lachamp (Job) puis métayer au domaine de La Vialle (Augerolles) à partir de 1730-1735 (des descendants PONCHON habitent toujours à La Vialle), x 05.10.1700 Job
9 Catherine CHELLES, ° ca 1688 à Job + 27.01.1748 à Augerolles
10 Mathieu SOLALIS ° 06.02.0673 Vertolaye + 18.05.1728 Vertolaye x
11 Damiane TRUNEL ° ca 1678 + 18.05.1728
16 Pierre PONCHON, au Monestier où naissent quatre de ses enfants entre 1658 et 1672, en 1675, est dit métayer depuis un an au domaine de Chabrolles (Cunlhat), + 08.12.1689 au Monestier
17 Marie BESSEYRIAS
18 Guillaume CHELLES x
19 Marie FAVIER
20 Jean SOLALIS ° ca 1651 Vertolaye + 19.02.1711 Vertolaye, x 14.10.1670 Vertolaye
21 Adrianne POUNARD ° 11.04.1647 Job + 12.09.1723
22 Sébastien TRUNEL x
23 Françoise BOUCHET
40 Jean SOLALIS x
41 Catherine GOUTTE
42 Mathieu POUNARD ° 20.11.1613, x 09.02.1632 Vertolaye
43 Jeanne POLAREL ° 15.06.1610 + 15.10.1686
84 Claude POUNARD ° ca 1586 + 05.08.1631 x
85 Clauda ARBASSIER ° ca 1581 + 29.03.1651
86 Pierre POLNAREL ° ca 1579 + 05.10.1639 x
87 Jehanne MEGE ° ca 1575 + 07.04.1651

Deux autres mariages qui vous intéresseront sans doute :
- Françoise PONCHON, sœur de Pierre (n° 4) x 16.02.1740 à Augerolles Antoine PEGEON,
- Jeanne PONCHON, autre sœur de Pierre, x 16.11.1734 à Augerolles Antoine COMBRIAT fils de François et Clauda ARTAUD.

Sources : mes propres relevés, et pour le reste, essentiellement P.L. POUZET.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

98-8234 DANIEL (63)

Au regard des tables de mariages de Gouttières et des contrats de mariages de Me CHAMALET à St Gervais d'Auvergne, il ne semblerait exister qu'une seule famille DANIEL, tous enfants de Jean DANIEL et Gilberte RAYNAUD, qui seraient les parents de :
- Gilberte DANIEL, fille des susnommés, x cm 04.02.1659 Antoine MARTINON, fils de Louis (et x non filiatif du 13.02.1659),
- Anne DANIEL, également leur fille, x cm 21.01.1668 Antoine BARSSE, fils de + Jean,
- Catherine DANIEL, également leur fille, x par même cm Jacques BARSSE, fils de + Jean,
- Quentien DANIEL, fils de Jean, x 03.02.1666 Gilberte GAUMET, sœur de Claude,
- Pierre DANIEL, frère de Quentien, x 29.04.1684 Marguerite DESBIZAIS, fille de François, de Pionsat,
- Blaise DANIEL, frère aussi de Quentien, x 29.04.1684 Jeanne DESBIZAIS, fille de François, de Pionsat,
- Françoise DANIEL, sœur de Pierre, x 04.06.1684 Blaise CARTIER, frère d'Étienne (voir n° 96, page 101).

Autres DANIEL cités :
- Quentien DANIEL qui x 23.02.1694 Gervaise ROCHON de St Gervais d'Auvergne (mariage non filiatif), pourrait être le même que celui cité ci-dessus, remarié,
- Pierre DANIEL pourrait avoir été marié 3 fois : x_1 05.02.1673 Gilberte ROUGIER, fille de Pierre, x_2 29.04.1684 donc Marguerite DESBIZAIX, x_3 22.11.1691 Jeanne DEMATHIEUX, de Pionsat,
- Annet DANIEL (filiation non précisée), x 09.02.1687 Charlotte DELOSSEDAT, sœur d'Etienne : un autre frère, ou au contraire un fils de Quentien ?
- Gaspard DANIEL (filiation non précisée), x 26.05.1692 Claudie DESMONTEIX, même problématique pour la filiation,
- Françoise DANIEL (filiation non précisée), x 18.02.1698 Blaise DELOSSEDAT, même problématique pour la filiation,
- Françoise DANIEL (filiation non précisée), x 16.02.1702 Marien SAGONEIX, la même ?
- Pierre DANIEL, fils de Pierre (et de Gilberte ROUGIER ?), x 20.10.1700 Jeanne ROUDIER, fille de Jean.

Cette reconstitution reste une hypothèse, qui resterait à vérifier par l'examen systématique des actes des baptêmes et de sépultures notamment.

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

@98-8244 FAFOURNOUX-CHOMETTE (63)

À toutes utiles, je viens de retrouver dans mes photocopies d'actes le 28.06.1676 à Noirétable (42) le baptême d'Anne CHOMETTE fille légitime de François et Charlotte FAFORNON de la Chambonne, parrain Guillaume FAFORNON du dit village et marraine Jeanne ? (illisible par moi) femme de Jean CHOMETTE du village de la Chomette paroisse d'Augerolles.

Présents : Claude VERSANNES fils à + Claude, Jean GRANGE-SEIGNES fils à Pierre du dit village.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@98-8249 FOUGERE (63)

Je communique des éléments de réponse sur l'ascendance de Jeanne FOUGERE, épouse d'Antoine BEAL, qui sont également mes ascendants.

J'ai en effet posé il y a quelque temps une question similaire à Pierre Lucien POUZET, une confusion d'homonymie ayant conduit à faire de Marie TOURLONIAS la mère de cette Jeanne FOUGERE.

Je cite la réponse qu'il m'a faite : *« En fait, la Jeanne FOUGERE épouse d'Antoine BEAL n'a toujours pas d'ascendance connue avec certitude l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'elle était sœur de l'autre Jeanne, c'est à dire fille d'Antoine et de Pironne PARQUOIS (dite aussi Pironne DARROT-PARCOIL) ».*

L'autre Jeanne ici mentionnée est l'épouse de Claude BEAL, frère de notre Antoine BEAL. Jean FOUGERE, époux de Marie TOURLONIAS, est alors le frère des deux Jeanne FOUGERE.

Jean-Marie COLLANGE (CGHAV – 1820)

@98-8249 FOUGERE (63)

Je retransmets ci-dessous la réponse de Pierre POUZET. La généalogie des FOUGERES / FOUGIERES / FAUGERES de Marat / Olmet reste à établir pour le XVIIe siècle ; les dépouillements en cours sur Marat peuvent peut-être apporter quelques éclaircissements complémentaires.

Il faudra faire un long exercice de recoupement à travers les parrains et marraines des enfants de leurs proches. Ils sont apparentés à quelques unes des petites familles bourgeoise du coin : les TOURLONIAS, DINASSE, PLANAT (notaire d'Olmet), BÉAL et d'autres, mais les lacunes des registres de Marat et Olmet rendent la tache malaisée voir impossible.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8249 FOUGERE (63)

J'ai beaucoup hésité à ce sujet ; après en avoir débattu avec Jean BRETOGNE et suite à l'indication du contrat de mariage du 27.10.1680 entre Jean FOUGIERES et Marie TOURLONIAS, je me suis arrêté sur la solution suivante :

1 Jeanne FOUGERE x avant 1671 Antoine BEAL
2 Jean FOUGERE, sans doute ° ca 1655 x 1680
3 Marie TOURLONIAS
4 Antoine FOUGERES, fils de ?
5 Pironne PARQUOIS

Et :

1 Jeanne FOUGERE x Olmet 15.02.1678 Sr Claude BEAL
2 Antoine FOUGERE fils de ?
3 Pironne PARQUOIS

Il se peut que ce ne soit pas la bonne solution, mais je n'en ai pas d'autre à proposer valablement. Ces FOUGERES ne nous sont pas assez connus. Mais je suis prêt à accepter une autre version.

Je vous rappelle ce qu'on sait de Jean FOUGERES : le 19.07.1687, sa belle-mère Geneviève DINASSE lui vend ce que son mari Jean TOURLONIAS avait acquis de Jean BATISSE ; le 25.01.1689, il consent quittance à la même de 1500 livres devant Maîtres BARTIN et TERRASSE, notaires; il est témoin le 29.01.1699 au contrat de mariage de sa belle-sœur Gabrielle TOURLONIAS avec Claude TURIN. On connaît en outre ses trois mariages.

Pierre Lucien POUZET (CGHAV – 77)

@98-8251 GAY (63)

Je ne connais pas son lieu de naissance, peut-être Marat : ses parents s'y sont en effet mariés à Marat le 27.09.1712.

1 Annette GAY
2 Antoine GAY ° 1686 + 10.05.1712 Marat x 27.09.1712 Marat
3 Marie CHABRIER ° 1698 + 18.04.1764 Le Mouhet (Marat)
4 Jean GAY + entre 1708 et 1712
5 Suzanne RODDE
6 Benoît CHABRIER ° 1674 + 29.06.1714 x 1696
7 Anne BEAL ° 1674 + 21.12.1757
12 Adrien CHABRIER
13 Jacqueline VIDALIN
14 Antoine BEAL ° avant 1651 + 15.02.1693 Vertolaye
15 Anne ou Jeanne FOUGERE ° avant 1651 + 1694
28 Sébastien BEAL
29 Anna FERREBEUF
30 Jean FOUGERE x
31 Marie TOURLONIAS

Sylvie DRURE (CGHAV – 2379)

@98-8251 GAY (63)

Anne(tte) GAY est née au Mouhet (Marat).

Pierre Lucien POUZET (CGHAV – 77)

@98-8259 IBRY (15 ou 03 ?)

Après recherches aux Archives Départementales de l'Allier, il n'y a aucune naissance de Jean IBRY à Marcenat (03) en 1767.

Daniel PONASSE (CGHAV – 2325)

@98-8261 IMBERDIS-REYROLLE (63)

J'ai l'ascendance partielle suivante pour Joseph IMBERDIS :

1 Joseph IMBERDIS x_1 Anna CLOUVEL 14.1.1727 Job, x_2 Claudine REYROLLE 10.10.1738 Job
2 Vital IMBERDIS ° 10.05.1663 Le Monestier, x 21.02.1689 Le Monestier
3 Jeanne FAURE
4 Barthélemy EMBERDIS ° 16.08.1614 Le Monestier, + 22.07.1694 Le Monestier
5 Alix SABATIER ° ca 1620, + 20.03.1689 Valcivières
6 Jean FAURE ° 02.05.1646, + 06.03.1696 Valcivières
7 Catherine CHEVALEYRE ° 21.01.1649, + 13.09.1718 Valcivières
8 Damien IMBERDIS + ca 1644
9 Marguerite GROLLET
16 Pierre IMBERDIS

Je n'ai rien pour Claudine REYROLLE.

Par contre, j'ai une descendance importante pour Pierre IMBERDIS (mon ancêtre n° 4116), que je vous envoie par ailleurs.

Alain GOUVERNEIRE (CGHAV – 1893)

@98-8261 IMBERDIS-REYROLLE (63)

Pour moi, Jeanne FAURE (épouse de Vital IMBERDIS) est fille de Jean FAURE et Jeanne OVILLE (et non Catherine CHEVALEYRE).

Ce Jean est sans doute le même qui se remarie avant 1684 à Catherine CHEVALEYRE, ou alors il s'agit de 2 frères, leur ascendance étant la même.

En reprenant la numérotation, cela donnerait :

2 Vital IMBERDIS ° 10.5.1663 Le Monestier, x 21.2.1689 Le Monestier
3 Jeanne FAURE ° ca 1672, + 06.07.1752 Le Monestier
6 Jean FAURE x 12.02.1664 Valcivières
7 Jeanne OVILLE
12 Antoine FAURE + avant 12.1678, x 23.11.1632 Valcivières
13 Marguerite ROLHION, ° Ambert, + 11.01.1682 Valcivières
14 Pierre OVILLE x 08.02.1644 Valcivières
15 Damiane PEGHEON
24 Jean FAURE, meunier à la Farges (Valcivières) en 1606
26 Jean ROLHION
28 Antoine OVILLE + avant 1644, x 22.01.1608 Valcivières
29 Anna ROUSSEL
30 Mathieu PEGHEON + <1644
31 Catherine DINASSE
58 Damien ROUSSEL

Patrice VINSON (CGHAV – 1428)

@98-8262 JACOB-POURRAT (63)

Il y a de nombreux JACOB dans plusieurs paroisses de la région tout au long du XVIIIe siècle : Ambert, St Ferréol des Cotes, Le Monestier, Fayet Ronaye, Sauxillanges et Thiolières.

On trouve par exemple un couple François POURRAT x 1746 Ambert à Agathe JACOB.
L'association JACOB-POURRAT m'inciterait à rechercher sur les trois premières communes situées dans le voisinage de Thiolières.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

98-8279 MARTIN-BOULA de ST CHAMANS

À titre d'information, le comte de REMACLE dans son « Dictionnaire Généalogique des familles d'Auvergne », ARGHA édition 1995, a étudié une famille de ST CHAMANS de 1525 à 1695 sur 7 générations.
La famille semble s'être éteinte, faute de descendance masculine.
Le Colonel Etienne ARNAUD (+) dans son « Répertoire de généalogies françaises imprimées » donne 16 références à cette famille originaire du Limousin et de l'Auvergne.

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

@98-8293 de MURAT-de LASTIC

Cette ascendance est la suivante :

1 Gabrielle de MURAT x 08.11.1622 Jean MOTIER de CHAMPETIERES
2 Jean de MURAT, sgr de St Éble x 09.02.1603
3 Jeanne de LASTIC
4 Gilbert de MURAT, chevalier, sgr de St Éble , x par contrat de mariage du 10.08.1573
5 Charlotte de CRESTES
6 Jehan de LASTIC, sgr de Gabriac en Rouergue, x par contrat de mariage 18.08.1568
7 Gabrielle d'HERAILH
8 François de MURAT, chevalier, sgr de Ségur, etc. x par contrat de mariage 25.01.1528
9 Jehanne de FLAGHAC
10 François de CRESTES, chevalier, sgr de St Éble et Durbiat
11 Françoise de GIBERTES
12 Claude de LASTIC, chevalier x par contrat de mariage 15.01.1537
13 Marguerite de FARGES
14 Claude HERAILH, écuyer, sgr de Lugans et de St Gual
15 Jeanine de GIMEL
16 Gilbert de MURAT, chevalier sgr de Ségur, etc. x 1476
17 Marguerite de FAY
18 Bertrand de FLAGHAC, chevalier, sgr dudit lieu, etc.
19 Jehanne de FLAGHAC
26 Pierre de FARGES, sgr dudit lieu
27 Jeanne de NEUVEGLISE
32 Jacques de MURAT, chevalier, sgr de Ségur x 1424
33 Pétronille de MARIOLS
34 Clignet de FAY, chevalier sgr de Chapteuil et Peyraud
35 Élisabeth de BROTES
64 Géraud III de MURAT, chevalier, sgr de Ségur, etc.,
65 non connue
128 Géraud II de MURAT, chevalier, sgr de Vernines, etc. x par contrat de mariage 09.02.1345
129 Richarde d'ESTAING
256 Guy II de MURAT, chevalier, sgr de Vernines, etc., x 1308
257 Béatrix de St FLORET, + av. mai 1342
258 Guillaume d'ESTAING, chevalier, sgr dudit lieu, x 1319
259 Ermengarde de PEYRE
512 Géraud Ier de MURAT, chevalier, sgr de Vernines, etc.,
513 Éléonore de BREON
514 Robert de St FLORET, chevalier, sgr dudit lieu, etc.
515 Philippe de COURCELLES
516 Raymond Ier d'ESTAING, chevalier, sgr d'Estaing,
517 Richarde de SEVERAC
518 Astorg de PEYRE, chevalier, baron dudit lieu
519 Marguerite de CHEILANE
1024 Guy Ier de MURAT, sgr de Vernines et Orcival
1025 Ne... de MONTAIGUT
1026 Maurin II de BREON, chevalier, sgr de Mardogne
1027 Françoise de ROCHEFORT
1032 Guillaume II d'ESTAING, chevalier, x_2
1033 Douce de La ROCHE
1034 Guy III de SEVERAC, chevalier, baron de Séverac
1035 Gaillarde de BURNIQUEL
2048 Pierre II de MURAT, chevalier, vicomte de Murat le Quaire
2049 Gaillarde de La TOUR
2050 Pierre de MONTAIGUT, chevalier, sgr de Montaigut le Blanc
2064 Dieudonné d'ESTAING, chevalier, cité à Bouvines en 1214
2066 Guigue de LA ROCHE en REGNIER
2067 Jourdaine de MONTLAUR
4096 Pierre Ier de MURAT, chevalier, co-sgr de Murat le Quaire, sgr de Vernines
4098 Bernard IV de La TOUR, chevalier, sgr de la Tour
4099 Alasie de TOULOUSE
4128 Guillaume Ier d'ESTAING, chevalier, croisé
8192 Guy de CROS, co-sgr de Murat le Quaire, dont il prit le nom, cité en 1170

Pierre Lucien POUZET (CGHAV – 77)

@98-8295 NOURISSON-CHANTEMERLE (63)

Le mariage a été célébré à Job le 12.10.1734 : Jean NOURRISSON, fils de + Grégoire et + Damiane BLANC, laboureur à Pèges (Job), x Damiane CHANTEMERLE, fille de Jean et Marguerite ARTAUD, de L'Oville (Valcivières).
Pour plus en amont se reporter aux tables de mariage de Job et Valcivières où figurent ces familles.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8297 PASTURAL-BOUDAL (63 ou 42)

Pas de mariage à Ceilloux PASTURAL-BOUDAL.
Par contre (vous le saviez ?), le 20.07.1694, triple mariage :

- Gilbert BEAUVOIR, d'Olmet, x Jeanne TOURNAYRE de Ceilloux,
- Cristofle BEAUVOIR, d'Olmet, fils de Gilbert et de Jeanne DUCHOFFRU x Antoinette BOUDAL, de Ceilloux, fille de + Antoine et de Jeanne TOURNAYRE,
- N... (Sébastien) BOUDAL, fils + Antoine et Jeanne TOURNAYRE x Gabrielle BEAUVOIR fille de Gilbert et Jeanne DUCHOFFRU.

Le curé peut s'être trompé. Une autre possibilité : tante peut aussi vouloir dire grand-tante (c'est assez fréquent) ; je ne sais pas si les dates sont compatibles.
La famille BEAUVOIR a été étudié par GUILLEMOT. C'était des notaires, marchands et couteliers de Noirétable et Thiers. On trouve cette étude aux Archives Départementales du Puy de Dôme dans la série 2F 410 (BEAUVOIR).

Éric TIXIER cite également deux actes des registres d'Insinuation, toujours aux Archives Départementales du Puy de Dôme :

- le premier concerne une donation, le 13.08.1692, de Halis et Damienne DUCHOFFRU, fille de feu Benoît, vivant notaire royal et de feue Anne MALAVAL, hab. Olmet, à Gilbert BEAUVOIR leur cousin par alliance, notaire royal habitant Olmet (B. Ins. 200, I, f°20) ;
- le second est le contrat de mariage, le 15.07.1694, entre Christophe et Gabrielle BEAUVOIR, enfants de Gilbert, notaire royal et apostolique et procureur d'office d'Augerolles, habitant Olmet, et Antoinette et Sébastien BOUDAL, enfants de feu Antoine, vivant notaire et bailli de Domaize et de Jeanne TOURNAIRE, habitant Ceilloux (B. Ins. 204, I, f°20). En consultant l'acte dans les registres d'insinuations, on trouvera le nom du notaire.

À la même époque, TIXIER cite des PATURAL habitants Grandrif :

- Mathieu PATURAL est notaire et procureur à Viverols et Baffie,
- son fils Blaise est notaire à Grandrif.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8301 PICHOIR-BOUCHET (63)

Voir peut-être Augerolles, j'ai une Péronne PICHOIR sans autre indication, qui x Pierre RIGAUD + 05.03.1821 Augerolles. Dont un fils, Damien RIGAUD ° 15.04.1796 Augerolles.

Jean Pierre MONTMAILLER (CGHAV – 2425)

@98-8301 PICHOIR-BOUCHET (63)

En complément à la réponse de Jean Pierre MONTMAILLER, il y a eu occasionnellement des PICHOIR à Augerolles mais pas le couple en question. Toutefois, un Pierre Claude PICHOIR est né à Augerolles le 20.01.1810, fils de Mathieu et Anne TRIPADOUX, sabotier et cultivateur à la Servilie. D'après le deuxième prénom, cela ne semble pas être le même. Ces PICHOIR semblaient venir d'Olmet.

J'ai une PICHOIR dans ma propre généalogie au XVIIIe siècle ; elle habitait alors St Just en Bas (42). Il faudrait plutôt rechercher de ce coté là des Monts du Forez.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8302 PICHOIR-MALLET (63)

Du couple Georges PICHOIR le jeune, sabotier, x 24.05.1763 Marie MALLET, de la Servilie, sont issus (tous les actes sont à Augerolles sauf indication contraire) :

- Benoîte (° 14.02.1765 + 27.12.1824) x 28.06.1785 Léonard BOURLIONNE,
- Jacqueline (° 02.04.1767 + Courpière) x 12.06.1798 Courpière Jacques IMBERT,
- Jeanne Marie (° 20.08.1769 + 23.03.1834) x 21.09.1798 Pierre FAFOURNOUX,
- -- Jeanne (° 26.07.1772 + 08.12.1773),
- Jean ° 08.06.1775, destin inconnu,
- Joseph ° 28.12.1777, destin inconnu,
- Mathieu, sabotier puis cultivateur à la Servilie, (21.01.1781 + 27.12.1812) x 10.05.1807 Anne TRIPADOUX, d'où 3 enfants.

Georges PICHOIR était fils de Barthélemy et Pironne BOYER, sans doute originaires d'Olmet, installés (métayer?) entre 1726 et 1732 au village de Morange où ils eurent 4 enfants.

Marie MALLET était fille de Jean, sabotier à la Servilie, et de Jeanne GOUTTEFANGHAS.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

98-8308 RAMEY de SUGNY

Le « Répertoire de généalogies françaises imprimées » d'Étienne ARNAUD donne 13 références sur cette famille, qu'il serait trop long de citer ici. Ce répertoire est consultable à notre bibliothèque de Clermont-Ferrand.

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

98-8308 RAMEY de SUGNY

Le premier préfet du Puy de Dôme (« Grand dictionnaire historique du Puy de Dôme », Ambroise TARDIEU) a été effectivement Guillaume RAMEY de SUGNY (et pas Jean Marie Antoine), de 1800 à 1804. Il y a contradiction avec votre indication sur la date de son décès à Lyon en 1803, sauf à imaginer que TARDIEU a confondu avec la date de nomination de son successeur, le préfet de LA TOURETTE (1804 à 1806), ou que Jean Marie Antoine doive être distingué de Guillaume.

Il ne me semble pas par ailleurs y avoir de contradiction de statut social entre « homme d'affaire » et « rappeur de tabac ». En effet, le tabac était un monopole de l'État protégé jalousement, et l'exercice d'un des métiers liés à cette industrie était toujours liée à une autorisation administrative, qui tout au long du XIXe siècle, a été l'un des moyens avec lesquels le pouvoir politique récompensait ses bons serviteurs locaux, que ce soit comme conseiller occulte, homme d'affaire d'une autorité, vieux militaire, agent électoral, etc.

Jean Noël MAYET (CGHAV – 657)

@98-8315 ROBERT-AURIER (15)

2 Barthélemy ROBERT ° ca 1770 x 21.11.1793 Trizac
3 Marie Anne AURIER
4 Jean ROBERT ° 13.03.1738 Trizac, x 21.09.1768 Moussages
5 Marie ESCALIER °ca 1742
6 Jean AURIER ° 30.10.1748 Trizac, x 18.02.1767 Trizac
7 Marie Jeanne CHANET, ° 30.10.1745 Trizac
8 Barthélemy ROBERT ° ca 1697, x 13.02.1736 Trizac
9 Louise MARY ° ca 1715
10 Jean ESCALIER ° 19.02.1720 Moussages, x
11 Marguerite LAFARGE
12 Guillaume AURIER ° 20.10.1713 Trizac, x 19.08.1744 Trizac
13 Marguerite GOUX ° 23.04.1724 Trizac
14 Antoine CHANET x
15 Marie DAMON
16 Pierre ROBERT x
17 Toinette LAFARGE
18 Guillaume MARY x 18.09.1711 Trizac
19 Marguerite BROQUIN
20 François ESCALIER x 28.01.1719 Moussages
21 Marguerite SAURET
24 Jean AURIER ca 1682, x 25.02.1702 Trizac
25 POUDEROUX Jeanne ° 09.10.1687 Trizac
26 Antoine GOUX ° 05.07.1691, x 08.02.1723 Trizac
27 Jeanne GALTIER ° 15.02.1697 Trizac
48 Pierre AURIER
49 Catherine DAMAISON
50 Alpinian POUDEROUX x 04.05.1675 Trizac
51 Jeanne BROQUIN
52 Michel GOUX x 06.02.1690 Trizac

53 Catherine SALSAC
54 Nicolas GALTIER
55 Marguerite GALVAIN

Les AURIER et les POUDEROUX sont des familles de chirurgiens.

Pierre POUDEROUX (n° 100), maître chirurgien à Mercues (Quercy), marie son fils Alpinian (sic), également chirurgien, à la fille d'un bourgeois de Trizac, Jean BROQUIN (n° 102).

Leur fille Jeanne épouse Jean AURIER, chirurgien, et fils de Pierre, maître chirurgien à Anglards.

Leur fils Guillaume AURIER est, à son tour, chirurgien à Trizac.

C'est Jean qui met fin à cette lignée : il est marchand et rentier ; greffier de la municipalité en 1789, il tiendra la plume lors de la rédaction du cahier des doléances.

Les autres branches sont essentiellement des familles de marchands, le plus souvent riches c'est notamment le cas des GOUX, GALTIER et GALVAIN, et liées entre elles par plusieurs mariages.

Jean Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV – 1260)

@98-8318 RODDE (63)

Il y a à Marat un lieu-dit La Veissière.

Andrée PARBELLE (CGHAV – 1677)
Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@98-8318 RODDE (63)

Aucun acte ne donne le renseignement. On peut penser qu'elle était originaire du village de la Rodde (Marat), car, à la génération précédente, une autre Suzanne RODDE, fille de Georges, justement de la Rodde, avait épousé le 19.09.1633 Damien MICHALOT, fils de Jean et de Françoise COUDERT, du Mas (Bertignat).

On peut imaginer que l'une était la tante de l'autre, mais aucun document ne le prouve. Sa naissance ne m'est pas connue. Elle est peut-être dans les registres de Marat. Là encore, il faudra consulter Florence GOUJON qui a entrepris le dépouillement systématique des baptêmes de Marat pour la période 1617-1647.

Pierre Lucien POUZET (CGHAV – 77)

98-8332 TOURDIAS (63)

1 Fernand TOURDIAS ° 21.08.1905 Les Martres d'Artières + 16.07.1981 Les Martres d'Artières
2 Jean TOURDIAS ° 08.12.1879 Lezoux + 29.10.1966 Lezoux x 1903
3 Marie Hortense CHAPON
4 Jean TOURDIAS ° 05.01.1851 Condat les Montboissier x 22.10.1878 Condat les Montboissier
5 Benoîte FAYET
8 Jean TOURDIAS ° 21.03.1824 Condat les Montboissier x 22.12.1850 Condat les Montboissier
9 Françoise DUTOUR ° Échandelys
16 Damien TOURDIAS ° 09.1794 Condat les Montboissier + 09.10.1847 Condat les Montboissier x 20.09.1820 Condat les Montboissier
17 Claudine BOUFFON ° 01.04.1796 Brousse + 06.06.1840 Condat les Montboissier, fille de Pierre et Marie CHASSAING
18 Pierre DUTOUR
32 François TOURDIAS ° 11.08.1755 Condat les Montboissier + 15.11.1823 Condat les Montboissier x 17.09.1781 Condat les Montboissier
33 Anne VIGERIE ° 05.04.1765 Condat les Montboissier + 01.04.1823 Condat les Montboissier
64 Annet TOURDIAS + 27.05.1769 Auzelles x 25.02.1743 Brousse
65 Françoise BRAVARD + 31.010.1786 Condat les Montboissier
66 François VIGERIE, fils de Pierre et Gabrielle VACHER x 06.09.1740 Condat les Montboissier
67 Marie TOURDIAS ° 17.10.1725 Auzelles + 17.12.1766 Auzelles
128 Jean TOURDIAS ° 1683 + 26.04.1738 Brousse x_1 30.05.1700 Égliseneuve des Liards Marie DELAVAISSE, fille de Benoît, x_2 08.01.1712 Condat les Montboissier
129 Antoinette PRULHIERE ° 03.11.1695 Auzelles + 25.05.1771 Condat les Montboissier, fille d'Antoine et Antoinette PIALAT
130 Antoine BRAVARD x
131 Antoinette COMMUNAL
134 Vital TOURDIAS ° 09.03.1698 Auzelles + 13.03.1733 Auzelles x 24.11.1721 Auzelles
135 Françoise BOUDAL ° 21.05.1703 Ceilloux + 08.12.1772 Condat les Montboissier
256 Antoine TOURDIAS + 02.07.1701 Égliseneuve des Liards x vers 1675
257 Jeanne DUTOUR
268 Jean TOURDIAS + 29.01.1714 Condat les Montboissier x_1 Antonia DUTOUR + 29.01.1693 Égliseneuve des Liards x_2 23.11.1694 Égliseneuve des Liards
269 Marie COUPAT+ 26.11.1732 Auzelles
512 Jacques TOURDIAS + 10.03.1684 Égliseneuve des Liards, fils de Jean et Marie BUISSON x
513 Jacqueline RIGOULET + 13.02.1693 Égliseneuve des Liards

536 et 537 = 512 et 513 qui sont les ancêtres n° 1792-1793, 3784-3785 et 3948 et 3949 des quartiers de mon épouse.

Un grand merci à Mme et M. CHADEBOST pour les compléments qu'ils m'ont donnés pour cette étude

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

@98-8343 VIVAT (63)

Les VIVAT étaient très nombreux au Vernet la Varenne et Chaméane et les DAUSTREVY ou DOSTREVIS au Vernet la Varenne.

Par contre le mariage Joseph VIVAT – Jeanne DAUSTREVIS n'y figure pas, pas plus que dans les paroisses voisines de Fayet Ronaye, St Genès la TOURETTE, St Germain l'Herm, Aix la Fayette ni avant la Révolution ni jusqu'en 1802, ni Champagnat, ni St Étienne sur Usson, ni Sauxillanges avant la Révolution où ces noms figurent occasionnellement.

Je n'ai pas sous la main les tables de Ste Catherine de 1792-1802. Donc ailleurs mais pas très loin (peut-être Peslières ?).

Le nom de DOSTREVIS vient du village du Trevy, c'est à dire du latin trivium = trois voies = les trois routes.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

98-8344 VOLDOIRE (63)

D'après nos relevés systématiques de Valcivières, Marie VOLDOIRE, qui x 08.08.1729 Valcivières Antoine GOURBEYRE, est dite fille de + Guillaume et Antonia ARTAUD. Sauf homonymie des parents, elle est bien sœur de Guillaume.

Yves GLADEL (CHAV – 205)

Je renouvelle ma cotisation au Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay et mon abonnement à son bulletin « A moi Auvergne ! » pour l'année **2002**.

Nom : .....

Prénom : .....

Numéro d'adhérent : .....

Adresse : .....

Code Postal et localité : .....

Adresse électronique (e-mail) : .....

Montant 2002 : ..... *(cotisation et réabonnement : simple : 33 Euros (216,47 F) – bienfaiteur : à partir de 100 Euros(655,96 F) – Europe : 36 Euros (263,14 F) – avion : 40 Euros (262,38 F)*

Signature :

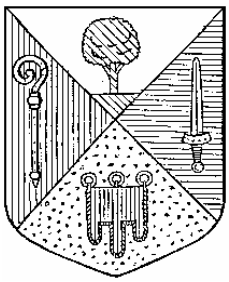

COTISATION 2002 AU CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Bulletin de renouvellement

Bulletin de renouvellement à retourner :

À Monsieur Robert LEOTOING, Trésorier, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron, téléphone 01 69 03 55 09.

Règlement au nom du CGHAV.

Attention ! Tout règlement après le 1er janvier 2002 doit être, obligatoirement et conformément à la loi, exprimé en Euros.

Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs

par Pierre Lucien POUZET

une publication du C.G.H.A.V.

Le patronyme BEAL est courant dans l'arrondissement d'Ambert. Le Béal, c'est le bief en auvergnat ou occitan. Il doit, ici, son nom au village des Beaux (pluriel de Béal) situé dans la commune de Job. À partir de ce lieu d'origine, les BÉAL sont partis vers les communes avoisinantes : Vertolaye, Marat, Augerolles, Olmet, Bertignat, Ambert... puis ont émigré vers des destinations plus lointaines : Clermont, Lyon, Paris ou vers les régions où nombre d'entre eux exerçaient le métier de sabotier.
Pierre Lucien POUZET, justement originaire de Vertolaye et qui compte de nombreux BÉAL parmi ses ancêtres a réalisé une étude très complète de l'ensemble des familles BÉAL de cette zone. Elle va du début du 16e siècle jusqu'à la période actuelle, soit plus de quatre siècles de reconstitution des familles. Pour cet énorme travail de 220 pages, il a dépouillé systématiquement les registres paroissiaux puis d'État Civil des communes concernées ; il a utilisé également les documents notariaux déposés aux Archives Départementales.
Pour que ce document soit accessible aux plus grands nombres, le Cercle Généalogique et Héraldique d'Auvergne et du Velay (C.G.H.A.V.) a décidé de le publier. Il sera bien entendu utile, non seulement à tous les généalogistes ayant des BÉAL dans leurs ancêtres mais également à tous ceux qui s'intéressent à cette région.
Vous n'êtes pas généalogiste mais vous ou un de vos proches s'appelle BÉAL, n'hésitez pas à acquérir ce document car il fera partie de la mémoire de votre famille que vous aimerez consulter un jour ou l'autre.

12. **Antoine BEAL**, né aux Beaux le 30.12.1616, filleul d'Annet FERREBEUF, aïeul maternel et de Clauda BEAL ; il est cité dans une vente en 1649.
13. **Jacques BEAL**, ° aux Beaux ; il habite comme domestique au Sapet (Augerolles) avec Jean TOURNEBIZE, y métayer, le 13.05 1649, qu'il consent une vente portant obligation et quittance, héritier pour 1/3 de ses père et mère avec ses frères Guillaume et Lire (Hilaire), acte reçu Molin, not. à Job ; le lendemain, il fait, seul cette fois, une vente de bâtiment et droit d'héritage de ses parents à Benoît ISSARTEL, de la Visseyre ; peut-être est-il à l'origine des BEAL d'Augerolles. Toutefois, dans un acte du 02.10.1653, par lequel, avec son frère Elie (lire Hilaire bien sûr), il fait une vente à Sieur Antoine VEISSIERE, fs de Jacques, il est dit de la Grange ; il doit être encore à Job le 08.10.1653 lorsque, avec son frère Hilaire d'une part, il fait un partage de biens avec Benoît ISSARTEL, déjà plusieurs fois cité, fs de + Jean, et Sieur Anthoine VEYSSIER.
14. **Guillaume BEAL**; le 30.05.1649, avec son frère Lire (Hilaire), comme tuteur des enfants de feu Jean BEAL (leur père ?), il fait une assance à Benoît ISSARTEL, de la Visseyre (Job).

Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme XVe – XXe siècles

par Jean Noël MAYET

une publication du C.G.H.A.V.

Les généalogistes, dont la matière première est la masse des registres paroissiaux ou d'État Civil, se retrouvent régulièrement confrontés à la difficulté de l'identification des lieux cités : le cadre administratif auquel font référence les vieux papiers a en effet bien changé au fil des siècles...
Pour se repérer dans cette histoire, et découvrir l'information cherchée, le chercheur dispose certes de quelques ouvrages de référence mais qui impliquent, soit de connaître la dénomination actuelle, soit au moins en tout cas d'en avoir une première idée.
Le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay (C.G.H.A.V.) s'est donc proposé de réaliser un index, alphabétique, et à entrées multiples, celui des noms actuels et anciens des paroisses comme des communes.
Sa parution initialement prévue en 1998 s'inscrit en 2001 dans la nouvelle collection des « Publications du CGHAV ».
Ce travail de 48 pages, dû à Jean Noël MAYET, permettra au généalogiste de se repérer dans la chronologie de tous les événements survenus dans l'histoire des paroisses et communes du département, du XVe siècle à nos jours : changements de dénominations, créations, disparitions…
Le classement alphabétique intègre bien entendu les noms révolutionnaires, les vocables des paroisses.
En complément, le généalogiste trouvera dans cet ouvrage : un répertoire des principaux établissements religieux et hospitaliers d'Ancien régime, la liste des cantons de l'époque révolutionnaire et actuels, l'index des codes INSEE…

COLAMINE LA MONTAGNE. Commune. Code INSEE : 63383. Nom sous la Révolution de la commune de ST PIERRE COLAMINE.
Collamine. Paroisse. Code CGHAV : 63466. Depuis la Révolution, réunie à la commune de VODABLE. Vocables : St Mary, St Alyre.
Collamine. Voir paroisse de St Pierre Colamine.
COLLANGES. Commune. Code INSEE : 63114. Avant la Révolution paroisse de Collanges.

BULLETIN DE COMMANDE À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT à Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Localité : .....

	prix	nombre d'exemplaires	Total
Commande la « Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs », de Pierre Lucien POUZET.	27 Euros (177,10 F)	…….	…….
Commande l'index des « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme, XVe – XXe siècles », de Jean Noël MAYET.	13 Euros (85,25 F)	…….	…….
Joindre un chèque **à l'ordre du CGHAV** **obligatoirement en Euros à compter du 1er janvier 2002 :**			…….

A : ..... le : .....Signature :

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand
Internet : http://www.cghav.org

Conseil d'Administration 2001-2002 : Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie Françoise BRUNEL – Josiane CAILLOT – Denise CHALARD – Simone GASNE – Brigitte LAROYE – Isabelle MALFANT-MASSON – Andrée PARBELLE – Janine THEVENON – MM. Daniel DEGEORGES – Yves GLADEL – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING – Jean Noël MAYET – Claude PAULET – Henri PONCHON – Pierre REFOUVELET – Alain ROSSI.
Membres Fondateurs : M. Michel TEILLARD d'EYRY (Président d'Honneur et Fondateur) – Mme Marguerite Marie HYPPOLYTE – M. Thierry de VINZELLES.

Président : M. Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, téléphone 01 34 51 52 50, courrier électronique : cghav@aol.com.
Vices-Présidents : Mme Josiane CAILLOT, le bourg 42330 St Bonnet les Oules, téléphone 04 77 94 93 66, courrier électronique : caillot@avo.fr – M. Daniel DEGEORGES, 9 rue du Commerce 63540 Romagnat, téléphone 04 73 62 67 89 – M. Henri PONCHON, rue des Fontenelles 92310 Sèvres, téléphone 01 46 26 41 14, courrier électronique : henri.ponchon@wanadoo.fr.
Secrétaire : M. Jean-Noël MAYET, 52 rue Charles Lorilleux 92800 Puteaux, téléphone 01 49 01 21 75, courrier électronique : mayet.jean.noel@wanadoo.fr – ***Secrétaire Adjoint*** : M. Claude PAULET, 31 avenue Gallieni 93250 Villemomble, téléphone 01 49 35 10 06, courrier électronique : claude.paulet@wanadoo.fr.
Trésorier : M. Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron – ***Trésorier Adjoint :*** M. Alain ROSSI, 16, rue de l'Église 92200 Neuilly, téléphone 01 46 37 33 15, courrier électronique : rossi.alain@mageos.com.

Adresse des correspondances : **les correspondances doivent être adressées au Président, Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, courrier électronique : cghav@aol.com**, à l'exception :
- des questions et réponses qui doivent être adressées à M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, courrier électronique : henri.ponchon@wanadoo.fr.
- des « Publications du CGHAV » qui doivent être adressées à M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres,
- des renouvellements de cotisation, des demandes de bulletins anciens, des tables de mariages, baptêmes et sépultures, qui doivent être adressés au Trésorier, Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron.

Rappel : tous les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre du CGHAV.
Comité de publication de « A moi Auvergne ! » : MM. Yves GLADEL (Directeur de la Publication) – Jean Noël MAYET (rédaction) – Henri PONCHON (questions et réponses) – Claude PAULET (impression et routage).

Section Haute Loire : Mme Josiane CAILLOT, le bourg 42330 St Bonnet les Oules, téléphone 04 77 94 93 66, courrier électronique : caillot@avo.fr. Correspondante : Mme Isabelle MALFANT-MASSON, la Ribeyre Haute, Chourac 43000 Polignac.
Section Puy de Dôme **:** M. Daniel DEGEORGES, 9 rue du Commerce 63540 Romagnat, téléphone 04 73 62 67 89. Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Fd.
Section Région Parisienne **:** M. Claude PAULET, 31 avenue Gallieni 93250 Villemomble, téléphone 01 49 35 10 06, courrier électronique : claude.paulet@wanadoo.fr. Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris.
Section Cantal **:** M. Philippe JOUVE, Président du GEHRG, route de Palageat 15100 St Flour. M. Pierre REFOUVELET, Président de Généalogie en Pays Gentiane, 9 rue des Collondies 15400 Riom.

Groupe d'échanges Livradois-Forez : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, téléphone 01 46 26 41 14, courrier électronique : henri.ponchon@wanadoo.fr. Correspondante : Mme Brigitte LAROYE, rue du 8 mai 63590 Cunlhat.
Groupe d'échanges Combrailles et Limagnes : Jean Noël MAYET, 52 rue Charles Lorilleux 92800 Puteaux, téléphone 01 49 01 21 75, courrier électronique : mayet.jean.noel@wanadoo.fr. Cofondateur : M. Daniel MIOCHE.
Groupe d'échanges Comtés d'Auvergne : Mme Denise CHALARD, côte de la Mine 63430 Pont du Château, téléphone 04 73 83 23 26, courrier électronique : d.chalard@wanadoo.fr.
Groupe d'échanges Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL, chemin des Sépières 63300 Thiers, courrier électronique : marie-francoise.brunel@wanadoo.fr.

Délégation Lyon / Rhône Alpes : Mme Janine THEVENON 28 rue des Remparts 69480 Anse, téléphone 04 74 67 17 04, courrier électronique : janine.thevenon@wanadoo.fr. Fondatrice : Mme Simone GASNE.
Délégation Midi-Pyrénées : Mme Anne TAILHARDAT, 28 rue Auguste Renoir 31200 Toulouse, téléphone 06 15 36 18 25, courrier électronique : tailhardatfr@yahoo.com.
Délégation Provence : Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams chemin des Lauves 13100 Aix en Provence, téléphone 04 42 96 32 21, courrier électronique jacqueline.briffe@wanadoo.fr. Correspondant (Provence-Est) : Mme FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, téléphone 04 93 54 23 98, courrier électronique : fayet.j-c@wanadoo.fr.

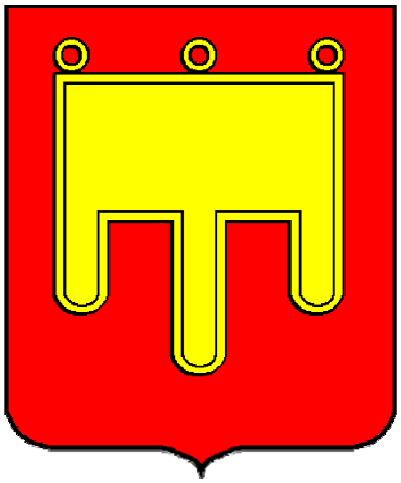
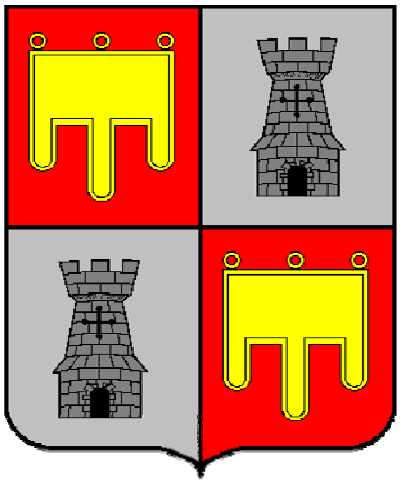
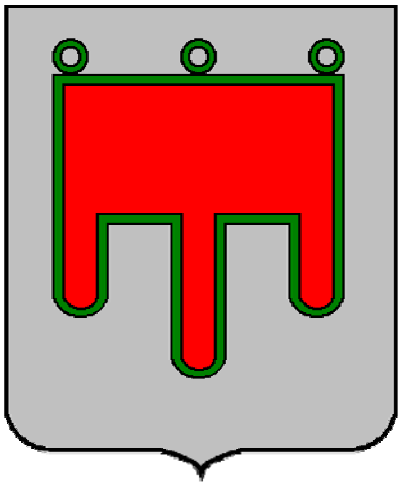
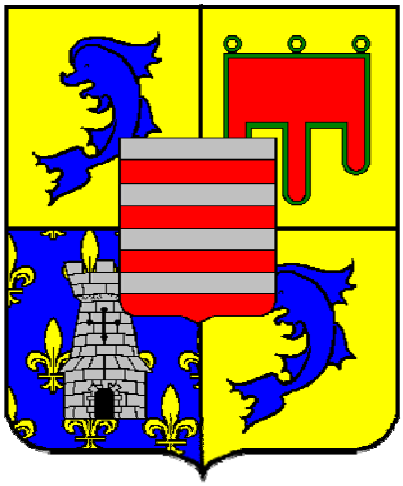
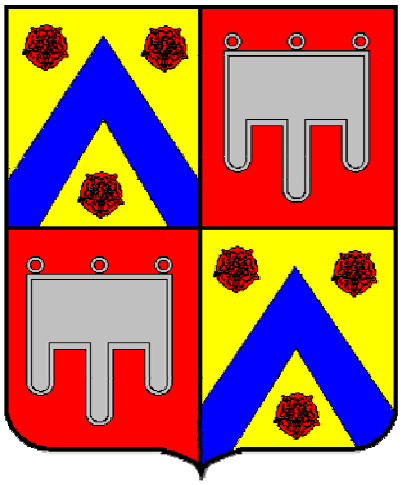
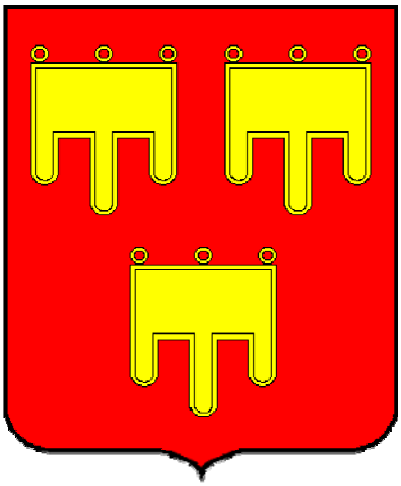

En première page de couverture : armoiries des LATOUR d'AUVERGNE (branches d'APCHER-MURAT, BOUILLON-TURENNE, LAURAGAIS) et des comtes d'Auvergne
En dernière page de couverture : armoiries des BEAUDEDUIT, BELESTAT, CLINCHAMP, ESPINASSE, MEZIX, SARLANS – étude de Daniel DEGEORGES

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Yves GLADEL

Échanges de correspondances : 18 bis bd Victor Hugo 78100 St Germain en Laye - cghav@aol.com

Commission paritaire de presse : 62.218 – Imprimerie Autographe : 10 bis rue Bisson 75020 Paris

N° 98 - Dépôt légal : octobre 2001